LE PRINCE DE BÜLOW

DU MÊME AUTEUR

NOTES SUR LES ÉTATS-UNIS. (*La Société, — La Politique, — La Diplomatie*), 3e édition. Paris, 1908. Calmann-Lévy, éditeurs.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES DE L'ANNÉE 1904. — (Politique française, — Question d'Orient, — Guerre russo-japonaise). Paris, 1905. Félix Alcan, éditeur. *Ouvrage couronné par l'Académie française.*

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS. (Histoire diplomatique de la crise marocaine), 3e édition, revue et augmentée. Paris, 1909. Félix Alcan, éditeur.

LA FRANCE ET LES ALLIANCES — (*La lutte pour l'équilibre*), 2e édition. Paris, 1909. Félix Alcan, éditeur. *Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.*

FRANCE AND THE ALLIANCES. — *The struggle for the balance of power*). New-York, 1908. Macmillan publisher.

ANDRÉ TARDIEU

LE

PRINCE DE BÜLOW

L'HOMME ET LE MILIEU

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3
—
1909

INTRODUCTION

L'HOMME ET LE MILIEU

INTRODUCTION

L'HOMME ET LE MILIEU

I. — Les origines. — La jeunesse. — La campagne de France. — M. de Bülow diplomate. — Rome et Paris. — L'ambassade en Italie. — Le ministère. — La chancellerie. — Une journée du prince de Bülow. — Ses amis. — Ses goûts.

II. — Le tempérament diplomatique. — Le réalisme bismarckien. — L'opportunisme. — Les défauts du prince de Bülow. — Le prince de Bülow et la presse. — Le prince de Bülow négociateur. — L'orateur. — L'éloquence classique du prince de Bülow. — Sa doctrine politique. — Le prince de Bülow et l'Empereur.

III. — La retraite du chancelier. — Norderney et la villa Edda. — La villa Malta. — Son histoire. — Les projets du prince de Bülow.

I

Bernard de Bülow est né le 3 mai 1849, à Kleinflottbeck, non loin de Hambourg. Son père

était l'ami de Bismarck, qui disait de lui, au Parlement de Francfort : « C'est l'homme le plus intelligent de la Compagnie », et qui se réservait de lui confier vingt ans après le ministère des Affaires étrangères. La famille était de bonne, sinon de haute noblesse, branche mecklembourgeoise d'un tronc danois, depuis longtemps épanouie dans cette « ténébreuse Allemagne », qui a ignoré jusqu'à nos jours le régime constitutionnel et qui s'enorgueillit d'être demeurée la terre d'élection des hobereaux. Mais, chez le jeune Bernard de Bülow, l'action du milieu devait contrarier celle de l'hérédité. Rien en lui ne rappelait les *Junker*, aux vues courtes, à la volonté rude, voisins de campagne de ses parents. L'éducation ne pouvait qu'affiner, assouplir et nuancer une nature curieuse et fine.

Enfant, il vécut surtout dans l'Allemagne du Sud, ne revenant que l'été à Kleinflottbeck. Il passa son baccalauréat à Halle. Puis il fut étudiant un peu partout, même à l'étranger, contrairement aux mœurs du temps. On le vit à Lausanne, à Leipzig et à Berlin, épris déjà des livres et de la vie, demandant à celle-ci de vérifier ceux-là. Une expérience brutale l'attendait, la guerre franco-allemande, qu'il commença en qualité de volontaire et qu'il finit comme officier. La familiarité de la mort mûrit les jeunes intelli-

gences et les champs de bataille sont une école. M. de Bülow ne négligea point le profit de ces jours sanglants. La guerre finie, il était prêt à l'action, mais sans inclination pour l'existence des camps. Il prit ses grades administratifs. *Referendar* en 1873, nommé à Metz la même année, il bifurqua en 1874 vers la diplomatie, champ plus large, que son père, secrétaire d'État, était à même de lui ouvrir.

La « carrière », si monotone à la longue, est intéressante quand on a vingt-cinq ans, l'esprit vif et le goût de la politique. Cette roulotte correcte — le mot est du vicomte de Vogüé — conduit ses voyageurs aux points de vue les meilleurs. Elle offre aux amateurs de la comédie humaine un confortable fauteuil d'orchestre. Elle leur montre à la fois l'endroit et l'envers des choses, la salle et les coulisses. M. de Bülow débuta à Rome sous les ordres de M. de Keudell, parmi les frémissements de l'unité récente. Chez cet ambassadeur, confident de Bismarck, diplomate et dilettante, Italiens et Allemands se donnaient rendez-vous, mariant la culture latine à la culture germanique. Nul doute que les mois passés dans cette maison n'aient marqué d'un trait durable la physionomie du débutant. Son séjour pourtant ne fut point long. L' « avancement », qui réjouit les uns et taquine les autres,

l'envoya tour à tour à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Athènes, où il connut les joies de la « gérance » et où il suivit de l'Acropole les péripéties de la guerre orientale. La paix le ramena à Berlin comme secrétaire du Congrès, où son père était un des plénipotentiaires de l'Empire. Il paya sa dette au travail de chancellerie et partit pour Paris où il demeura six ans.

Paris est une résidence attrayante entre toutes pour un diplomate intelligent. Les années que M. de Bülow vécut à l'ambassade de la rue de Lille furent d'un haut intérêt. La démission de Mac-Mahon marquait le début du parlementarisme, dont on escomptait les vertus sans en prévoir les défauts. Les crises initiales, qui avaient coûté son poste au comte d'Arnim, étaient résolues. Les institutions démocratiques ne couraient plus d'autre danger que celui d'être mal servies et cette sécurité politique coïncidait avec une magnifique reconstitution des forces nationales : spectacle nouveau, quasi paradoxal pour un témoin attentif dont la critique jusqu'alors s'était exercée surtout sur la Prusse de Guillaume Ier, la Russie d'Alexandre II et l'Autriche de François-Joseph. M. de Bülow se mêla avec passion à la vie française. Il connut, assez intimement, Gambetta : « Quelques jours avant de mourir, me disait-il naguère,

il m'écrivait encore un petit mot plein de bonne grâce que j'ai conservé. Je garde aussi le souvenir précieux de l'ingéniosité, de l'éloquence, de la sagesse qu'il dépensait en chaque entretien[1]. » M. de Bülow fut également en rapports avec Jules Ferry ; mais celui-ci, homme de l'Est, se livrait moins. M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, alors directeur aux Affaires étrangères, M. Francis Charmes, déjà rompu aux affaires qu'il devait diriger plus tard au quai d'Orsay, eurent, eux aussi, à cette époque, des relations suivies avec le futur chancelier.

Après son séjour à Paris, M. de Bülow arriva vite aux hauts grades de la hiérarchie. Conseiller d'ambassade à Saint-Pétersbourg (1884-1888), ministre en Roumanie de 1888 à 1893, il fut, à cette date, nommé ambassadeur à Rome. A quarante quatre ans, par conséquent, sa carrière eût été faite, si depuis longtemps l'Empereur n'avait eu les yeux sur lui pour des fonctions d'un autre ordre. Tout cependant paraissait le fixer dans la Ville éternelle. Il y retrouvait le charme des souvenirs. Il y connaissait aussi des liens plus intimes. Car, entre ses deux séjours, il avait épousé la comtesse Dönhoff, née princesse de Camporeale, fille de madame Laura

1. Voir son discours de novembre 1906, page 121.

Minghetti. Ce mariage heureux achevait de latiniser l'ambassadeur impérial, d'accuser l'originalité de sa figure intellectuelle et morale. Ses adversaires diront qu'il est cosmopolite. Retenons seulement que les traits purement allemands, qu'on découvre dans sa façon de concevoir et d'agir, s'enveloppent d'une finesse qui n'a rien de prussien.

En lui n'éclate pas la rudesse terrienne de Bismarck. C'est un raffiné, un causeur, un négociateur, dont l'éducation empirique, étrangère à tout dogmatisme, est faite surtout d'observation humaine, de psychologie facile, de généralisation rapide. Son ambassade, qu'anime la grâce alerte de madame de Bülow, réunit aux représentants de l'Italie moderne ceux de l'Allemagne des arts et de la science. Le Palais Caffarelli devient, pendant quatre ans, le plus divers des salons romains à la satisfaction de ses hôtes, qui se plaisent à en varier les aspects. Mais, cette fois encore, les nécessités de l'action priment les aspirations du dilettantisme. En 1897, le baron de Bülow est rappelé à Berlin pour faire l'intérim du ministère des Affaires étrangères qu'abandonne le baron Marschall de Bieberstein. Et dès ce moment les intimes de l'Empereur prévoient que l'allègre maturité du ministre intérimaire, bientôt titularisé, ne tar-

dera pas à remplacer à la chancellerie la vieillesse désabusée du prince Clovis de Hohenlohe.

Ce n'est pas sans regret que M. de Bülow quitta Rome. Il abandonnait, pour les hasards de la politique et une lourde charge mal rétribuée, un poste sûr, une vie facile, un beau traitement, qui s'ajoutait heureusement aux revenus d'une fortune modeste. Il se comparait à Ulysse, quittant pour une mer orageuse de paisibles rivages. Son cuisinier français, Cholin, qui n'ignorait rien de la situation et dont il avait craint la démission, le suivait dans son exode avec condescendance : « On ne peut pas, disait-il, se séparer de si bons maîtres, quand ils tombent dans la misère. » Cholin vint donc à Berlin et continua à souffrir des retards de celui dont il disait, un jour, en face d'un rôti trop cuit : « C'est un homme sur lequel on ne peut pas compter. »

Le changement d'existence était brusque. Ministre en 1897, chancelier trois ans plus tard, M. de Bülow, à force de régularité, s'accommoda de sa vie nouvelle. Le cadre de ses journées, douze ans durant, n'a guère varié. Levé à sept heures, on le trouvait, après une demiheure de gymnastique et d'hydrothérapie qui précédait sa toilette, à neuf heures, à son bureau. Les rapports des chefs de service l'y attendaient. Quand l'Empereur était à Berlin, il venait sou-

vent vers neuf heures et demie passer vingt minutes chez le chancelier. Quand il était à Potsdam, M. de Bülow s'y rendait fréquemment dans la soirée. Pendant les voyages impériaux, le télégraphe assurait le contact. Si les affaires le permettaient, le chancelier se promenait volontiers à pied de midi à une heure. Sinon, il montait à cheval dans le parc qui est très vaste. Le soir, à dîner, se rencontraient d'ordinaire quelques invités, peu nombreux, qui se retiraient tous vers dix heures et demie. Le prince et la princesse de Bülow évitaient le monde, qui à Berlin d'ailleurs est purement officiel, et leurs salons ne s'ouvraient qu'en de rares occasions.

Le prince avait installé son cabinet dans l'aile droite du palais de la Wilhelmstrasse, au-dessus de l'ancien cabinet de Bismarck qu'il avait transformé en salle à manger. Une terrasse le menait directement de son bureau dans le parc. La pièce qu'occupait, dans l'aile gauche, le prince de Hohenlohe était devenue un musée bismarckien. Dans le cabinet de travail du chancelier, meublé dans le style anglais, une vaste bibliothèque, surtout allemande et française, des portraits de l'Empereur, — l'un d'eux représentant Guillaume II dans le costume de grand-électeur qu'il portait à un bal paré, — des cartes postales envoyées par le souverain à son ministre, datées

les unes du *Hohenzollern*, les autres du *Deutschland*, de Taormina, de Palerme, ville natale de la princesse. Couché aux pieds de son maître, un caniche, — le *Reichspudel*, — popularisé par la caricature.

A cette vie de travail solitaire, un nombre restreint d'amis était associé. De ce groupe d'intimes, les uns sont morts, tel le prince François d'Arenberg, le député du centre, qui avait fait avec M. de Bülow la campagne de 1870 ; tel aussi le professeur Renvers, qui fut longtemps le médecin du chancelier. Parmi les vivants, on peut citer M. de Knesebeck, introducteur des ambassadeurs, le comte Seckendorf, maréchal de la Cour de l'Empereur Frédéric, le professeur Harnack, le théologien protestant libéral, l'économiste Schmoller, le philosophe Dilthey, le baron Berger, un Autrichien qui dirige aujourd'hui le théâtre de Hambourg ; des industriels et des banquiers : M. Rathenau, directeur de la Compagnie générale d'Électricité et son fils Walther, M. de Gwinner, directeur de la *Deutsche Bank*, M. Mendelssohn ; le pianiste russe Sapeltikow, un familier de Norderney ; des diplomates : le comte de Pourtalès, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le prince Lichnovsky, ministre plénipotentiaire, le comte Wolkenstein, ancien ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris et la

comtesse, qui est, comme madame de Bülow, une wagnérienne passionnée, MM. de Below-Schlatau et de Flotow, anciens secrétaires de l'ambassade d'Allemagne en France; le poète Wilbrandt; M. Blaserna, vice-président du Sénat italien.

Dans l'exercice de ses fonctions, le chancelier collaborait quotidiennement avec tous ses chefs de service, notamment M. Hammann, conseiller intime et directeur du service de la presse, et M. de Loebell, chef de son cabinet. Sans laisser traîner les affaires, il avait coutume d'éviter les décisions brusques et de se donner toujours le temps de la réflexion. Il travaillait vite, rédigeant avec une extrême facilité et dictant la plupart du temps. La promenade, la causerie, la lecture et le bridge étaient son seul repos. Le prince de Bülow, qui supporte l'opérette, n'aime pas la musique sérieuse, et la princesse, qui l'a si souvent inspiré, n'a pas réussi à l'y convertir. Ses auteurs préférés sont les classiques anciens. Parmi les modernes, c'est Gœthe qu'il cite le plus fréquemment, même dans ses discours politiques. Parmi les Français, il relit surtout Stendhal, Paul-Louis Courier, Rousseau, Voltaire, Maupassant, Anatole France. Il est fort au courant des publications récentes. De journaux français, il lit le *Temps* et le *Figaro*. Les autres lui sont remis en coupures. Comme il adore la

presse, il la suit avec un soin minutieux. Peut-être tient-elle même dans ses préoccupations une place excessive. Elle est pour lui le prisme où se déforment parfois les réalités.

Dans ce cadre, pendant douze années, le prince de Bülow a dirigé les affaires de l'Allemagne. Dans quel esprit? Par quels moyens? Suivant quelle méthode? Après l'homme, le politique.

II

Diplomate de carrière, M. de Bülow l'était d'abord de tempérament et c'est en diplomate qu'il a gouverné.

Le tempérament diplomatique se définit par la recherche des transactions : nul n'en a plus réalisé que le chancelier. Pour lui, la matière politique nationale et internationale se prêtait à toutes les combinaisons et l'attrait d'en essayer de nouvelles l'a conduit à en tenter d'impossibles. Le parlementarisme allemand, si incomplet et si factice, s'accommode merveilleusement de tels essais. Les partis ne gouvernent pas. On peut donc les amalgamer suivant les occasions et varier à l'infini les formules de ces alliages.

M. de Bülow les a toutes conçues et il les aurait toutes éprouvées, si les préjugés reçus n'avaient limité le champ de ses expériences. Personnellement il n'eût sans doute pas répugné, si dur qu'il ait été pour les socialistes, à bénéficier de leurs suffrages. Mais c'eût été une sorte de scandale. Tous les autres partis ont connu tour à tour ses faveurs et ses coups. On l'a vu en coquetterie ou en lutte avec les agrariens de droite, les catholiques socialisants du centre, les radicaux doctrinaires de l'extrême-gauche. De sérieux intérêts le poussaient à ces flirts successifs. Mais il y trouvait aussi une joie de sport. Il y satisfaisait ce goût de manier la substance humaine qui est le plaisir supérieur des hommes d'État de race.

Les conditions du gouvernement en Allemagne lui eussent imposé ce scepticisme, si la nature ne le lui eût suggéré. La théorie de la « nécessité », brutalement opposée par Bismarck aux droits des peuples et des individus, a porté ce scepticisme jusqu'au cynisme. Or M. de Bülow se pique d'être bismarckien. Le jour où il prend possession du ministère, il part pour Friedrichsruhe. Dans cet hommage immédiat au créateur de l'Allemagne moderne il y a plus que l'accomplissement d'un devoir de déférence, — la notification d'une volonté et l'affirmation

d'une doctrine. Le réalisme est la vertu intellectuelle qu'il revendique entre toutes et dans la désinvolture qu'il met à le publier passe l'écho des rudesses du maître : « Le temps n'est plus, dira-t-il bientôt, où les Allemands laissant à un de leurs voisins la terre, à l'autre la mer, gardaient pour eux le ciel où plane la pure doctrine [1] ». Avec lui, la politique sera tout utilitaire, dégagée des principes, opportuniste : « Nous ne jouerons jamais les brandons de discorde, mais jamais non plus les Cendrillons [2] ». Il faut éviter la théorie et le sentiment, les deux écueils de l'action : « Napoléon III a voulu jouer la providence sur la terre : cela ne lui a pas réussi [3] ». Voici d'ailleurs la règle du jeu : il s'agit de la demande d'audience adressée à l'Empereur par le président Kruger et écartée par Guillaume II :

On ne peut dire que nous ayons abandonné les Boers, pour l'excellente raison que nous n'avons jamais exercé un protectorat sur les Républiques Sud-Africaines. Nous n'avons jamais aspiré à l'exercer. Peut-on d'ailleurs parler d'abandon si l'on songe que ce que nous avons à protéger dans le monde, ce sont les intérêts allemands ? Il n'est pas possible que le Transvaal, les républiques Sud-Africaines deviennent le pivot et le pôle de toute notre politique. La chemise est, comme on dit, plus près

1. Reichstag, 13 décembre 1900.
2. *Ibid*, 27 avril 1898.
3. *Ibid*., 19 novembre 1900.

de nous que l'habit, — surtout pour moi qui suis ministre des Affaires étrangères d'Allemagne et non point ministre à et pour Prétoria...

M. le député Hasse, en citant des adresses et des réunions populaires, a dit que l'opinion était pour lui et contre moi. Cela ne me trouble pas le moins du monde. Non point que je méconnaisse la puissance et la signification de l'opinion publique. L'opinion publique est le puissant courant qui fait tourner les roues du moulin de l'État, du moulin de la politique. Mais si ce courant menace de leur faire prendre une fausse direction et même de les détruire, c'est le devoir du gouvernement de lui résister sans le moindre souci de l'impopularité qu'il encourt. Il y a encore des couronnes plus hautes que celles qu'accorde la Ligue pangermanique : je veux dire la conscience de se laisser guider exclusivement et uniquement par des intérêts réels et durables.

L'opinion publique allemande, je n'hésite pas à le déclarer très haut, n'a pas toujours vu juste dans les questions politiques. S'intéresser et s'enthousiasmer pour les intérêts des peuples étrangers, comme c'est le cas actuel de la plus grande partie de l'Allemagne, et ce en négligeant et en sacrifiant les intérêts allemands, c'est, au point de vue de l'humanité, un très beau trait du peuple allemand. Mais politiquement, c'est une faute qui, dans le passé, nous a porté préjudice.

M. le député Hasse donne une preuve de bon cœur en plaçant le devoir d'un homme politique dans le sauvetage d'un peuple étranger. Mais pareil état d'esprit n'est beau que dans la vie privée. Dans la vie internationale, c'est une voie qui ne mène à rien; et vouloir sauver les peuples étrangers n'a pas toujours porté bonheur à ceux qui se chargeaient de cette tâche.

Lorsque vers 1860 le prince de Bismarck ne voulut pas prendre parti pour les Polonais, on lui reprocha

de s'être humilié au rôle de pourvoyeur des gendarmes russes. Et quand, vingt ou vingt-deux ans plus tard, ce même grand homme d'Etat (j'étais alors déjà dans la carrière diplomatique et je m'en souviens fort bien) ne voulut pas se brouiller et nous brouiller avec la Russie pour les beaux yeux des Bulgares, pour les beaux yeux du prince de Battenberg, on lui adressa le même reproche.

L'opinion publique allemande prit parti contre lui, en 1860 pour les Polonais, en 1880 pour les Bulgares. Le héros de l'insurrection polonaise d'alors, le prince Alexandre de Battenberg, était aussi populaire que l'est aujourd'hui le président Kruger. Et cependant, personne ne doute que dans les deux cas, le prince de Bismarck n'ait vu juste. Tout le monde accorde que c'eût été une grande faute, lourde de conséquences, de diriger autrement notre politique, de manœuvrer d'une autre manière.

Nous n'avons jamais acheté par l'abandon des intérêts allemands, l'approbation de l'étranger, et, pour des intérêts étrangers, nous n'avons pas le droit de sacrifier les intérêts allemands. J'ai souvent entendu dire ces jours-ci, j'ai souvent lu que le droit était du côté des Boërs. Je n'éprouve aucun embarras à dire ici, publiquement, que ce ne peut être pour nous une considération déterminante.

Nous ne pouvons, — je ne le dis pas seulement pour cette assemblée, je le dis aussi pour le peuple allemand chez qui le sens du droit est si développé, — nous ne pouvons pas, dans les querelles qui divisent les peuples étrangers, demander qui a tort et qui a raison. L'homme politique n'est pas un juge. Il n'a qu'un devoir, c'est de protéger les droits et les intérêts de son propre pays.

Je ne peux pas faire une politique étrangère du point de vue de la pure morale philosophique. Le prince de

Bismarck ne l'a point fait. Je ne peux pas faire davantage une politique de brasserie [1].

En un mot, saisir l'occasion, aller au succès, se souvenir toujours que « sur cette dure terre où nous sommes, il faut être marteau ou enclume », telle est la maxime de ce positiviste souriant qui enveloppe de bonne grâce l'impassibilité bismarckienne.

Rien de plus vain par conséquent que d'attendre de M. de Bülow une politique de ligne droite. La sinuosité est chez lui voulue et systématique. Il n'est pas un « faiseur de déductions ». Il proclame que « le langage et l'attitude des hommes d'État varient suivant les circonstances ». De même que, à l'intérieur, il gouverne tantôt avec la droite, tantôt avec le centre, tantôt avec la gauche, de même à l'extérieur, il modifie son attitude au fur et à mesure des événements. « Nous n'avons pas, observe-t-il, lié notre politique *in omnes casus et eventus*, *in omnia sæcula* [2] ». Le Transvaal le constate d'abord. Puis c'est le tour de la France. En 1897, lors de l'affaire de Crète, M. de Bülow sortira du concert des puissances « parce que l'Allemagne n'a point d'intérêt dans les questions méditer-

1. Reichstag, 13 décembre 1900.
2. *Id.*, *Ibid.*

ranéennes[1] ». En 1902, il approuvera pleinement les accords franco-italiens : « Je ne compte pas, dira-t-il, la question marocaine au nombre de celles qui attirent de façon immédiate et directe l'attention de notre diplomatie. Nous n'avons pas de pignon sur la Méditerranée. Nous nous félicitons que la France et l'Italie, qui y ont chacune de grands et sérieux intérêts s'y soient mises d'accord[2] ». : ce qui n'empêchera, deux ans plus tard, les problèmes méditerranéens de passer au premier plan et le Maroc de devenir une question vitale. Ainsi le veut la *Realpolitik*. Par les définitions qu'il en a données, le prince de Bülov permettait de prévoir les conséquences qu'il en a tirées. Peut-être, en comprenant mieux les unes, eût-on plus efficacement prévenu les autres[3].

Ce matérialisme politique n'est pas sans

1. Reichstag, 8 février 1897.
2. Le *Figaro*, 30 mai 1902.
3. On lit dans un des derniers discours du chancelier : « Rien n'est éternel en politique ; le but, c'est-à-dire le bien, la grandeur et la puissance de la patrie, subsiste ; mais les moyens changent selon l'opportunité. Un membre distingué de ce Parlement, et qui me voulait du bien, feu M. Louis Bamberger, me disait un jour : « Je crois bien que » le secret de la politique étrangère consiste en réalité dans » une certaine inconséquence audacieuse. » La politique extérieure ne peut se régler sur un programme fixé d'avance dans tous les détails, mais elle est au contraire l'art de compter avec des facteurs donnés dans l'ordre mouvant des choses. »

risques. M. de Bülow en a connu l'écueil. Sous sa direction, la politique allemande, suivant de près le cours des événements, ne le domine point toujours. Plein de ressources pour résoudre une difficulté donnée, il lui arrive fréquemment de la créer de toutes pièces pour ne l'avoir pas prévue ou pour le plaisir d'avoir à la résoudre. Cette sorte d'erreur se rencontre chez des hommes d'État d'éminente valeur. Prendre chaque affaire comme un procès à gagner, jouer à court terme et sans se faire reporter, c'est du réalisme peut-être. Mais ce n'est point le réalisme divinatoire de Napoléon ou de Bismarck, voyant toujours au delà des événements prochains qu'ils déterminaient. A pratiquer ce positivisme au jour le jour, on s'expose d'autre part à la tentation de forcer son succès. Le prince de Bülow n'a pas résisté à cet attrait et, par exemple dans l'affaire du Maroc, il a laissé passer l'heure des profits pour les vouloir excessifs : défaut habituel aux avocats et aux fonctionnaires, disons mieux, à tous les gens de bureau. Pour faire les grandes affaires mieux vaut — quand on a de l'étoffe — n'avoir pas connu les petites.

C'est aussi une infériorité que de se plaire aux victoires immédiates. Le prince de Bülow en a remporté de fort belles. Mais quelques-unes lui ont échappé qu'il aurait gagnées peut-être

s'il les eût moins tôt désirées. Grand amateur de la presse, il a subi parfois au gouvernement la contagion des journaux, captivants et décevants par leur promptitude à tout dire, à tout définir, à tout juger, école de nervosité pour ceux qui les lisent comme pour ceux qui les font[1]. Il est difficile de discerner, à si courte distance, le fond d'un caractère. Ne semble-t-il pas cependant que les hommes qui ont l'habitude de réussir finissent par ressentir la passion de l'approbation, et que le prince de Bülow soit de ceux-là? Sous un apparent détachement, nul plus que lui ne fut sensible à la critique et ardent à y répondre. On discernait cette ardeur contenue, mais frémissante, en le voyant au Reichstag écouter Bebel. On la retrouvait aux heures de crise dans les innombrables notes officieuses dont il remplissait les agences et les feuilles

1. Voici comment le prince de Bülow parlait de la presse en 1908 en recevant à Berlin les membres du Congrès de la presse : « La première fois que j'eus à souffrir de la presse, ce fut à Francfort-sur-le-Mein, entre ma mère et mes sœurs. J'avais dix ans. Dans mon ardeur à lire le journal, je pris le verre de la lampe et me blessai assez gravement. Ce fut la première fois que je me brûlai les doigts à la presse, ce ne fut pas la dernière. Douze ans plus tard, jeune attaché à la légation d'Athènes, je lisais dans un grand journal autrichien :

« Il faut que M. de Bismarck ait bien du talent pour » pouvoir réparer les maladresses de ses jeunes attachés qui » font les importants et ne sont en réalité que la cinquième » roue du carrosse. L'un des plus insupportables est à coup » sûr M. de Bülow. »

amies, notes où l'on reconnaissait, sans doute possible, non seulement ses idées, mais son style. Plus humain que Bismarck, moins dédaigneux de l'adversaire, il menait de moins haut

» Suivaient quelques critiques sur mon extérieur qui n'avait pas eu le bonheur de plaire à ce journaliste.

» Plus tard, je me trouvais à Paris comme attaché d'ambassade, et je trouvais que l'avancement n'arrivait pas assez vite. J'étais en proie, comme on dit dans notre armée, à la nostalgie du lieutenant. J'allai voir M. de Blowitz, qui était un homme de sens, et je lui demandai s'il ne pourrait pas me trouver une position dans la presse.

» — Parlez-vous sérieusement? me dit-il. Je me fais fort de vous découvrir aussitôt une place de vingt mille marks par an.

» J'avoue que cette offre me flatta, mais la presse a grandi depuis le temps des libelles qui donnaient tant à faire à Louis XIV et des gazettes que Frédéric II savait supporter. Aujourd'hui, le télégraphe colporte aux quatre coins du monde la légende et la vérité avant même que l'on ait eu le temps de se mettre en garde, et lorsqu'on commence à démentir, souvent la légende est enracinée. Il en est d'innocentes comme celle qui me représente étudiant le *Buchmann* (recueil de textes allemands) pour émailler de citations mes discours. Déjà, mon professeur de quatrième me reprochait de trop citer, mais je citais de mémoire. Aussi, c'est sans mauvaise humeur que je me vois le *Buchmann* à la main et mon caniche noir à mes pieds dans les feuilles de caricatures.

» Il est d'autres légendes qui sont plus malfaisantes, et voilà pourquoi, messieurs, je tiens à rappeler qu'en même temps que la presse, le patriotisme n'est pas synonyme d'intolérance.

» Je crois que le journaliste doit être patriote; mais être patriote, ce n'est pas être injuste envers les autres. La presse doit contribuer à rendre meilleures les relations entre les peuples; elle doit contribuer au bien de l'humanité.

» Que voulez-vous! nous ne pouvons faire autrement que de vivre en ce monde les uns avec les autres, les uns à côté des autres. Vous l'avez reconnu vous-mêmes en vous réunissant à ce congrès international, où vous ne pouvez vous passer

la lutte politique et, par le soin même qu'il mettait à parer les coups, il guidait quelquefois le fer qui le menaçait.

En revanche, dans le détail des affaires et sur un terrain sûr, le prince de Bülow fut dès le premier jour un incomparable manœuvrier, un metteur en scène hors de pair. Considérez ses négociations avec les partis aussi bien qu'avec les puissances : beaucoup d'entre elles sont des modèles d'ingéniosité, de mesure et d'invention. Un esprit supérieurement clair, une méthode simple et pénétrante, un sens aigu du moment et du moyen, ce sont là des dons éminents qui rarement se rencontrèrent en un homme d'État à un égal degré. Pour amener le centre à voter le tarif de 1902, pour tenir unies deux ans et demi la droite et la gauche du Reichstag après

de la bonne volonté réciproque. Prenez ceci comme l'image et le modèle des relations et de la vie commune des peuples.

» Les peuples également, dans leurs rapports internationaux, ne peuvent se passer de la bonne volonté et de l'esprit de conciliation, d'une bonne entente réciproque et d'un accommodement amical. Maintenant, messieurs, songez pour quelle large part, vous, la presse, pouvez contribuer à rendre ces rapports plus amicaux et à les adoucir; mais songez à ce que vous pouvez faire aussi pour gâter ces rapports et les transformer en inimitié.

» Vous avez dans vos mains un instrument puissant, également capable de servir et de nuire. Puissent les mains auxquelles est confié cet instrument être toujours des mains expérimentées! Puissent ceux qui savent le diriger être des esprits éclairés, et cela pour le bien de l'humanité et le bonheur des peuples! »

les élections de 1907, pour constituer et nourrir la thèse marocaine de l'Allemagne si indigente à ses débuts et bientôt si impérative, pour assurer à l'empire le bénéfice de la solution pacifique donnée en 1909 à la crise orientale, M. de Bülow a déployé une admirable maîtrise. Il a uni les nuances les plus subtiles aux coups de brutalité les plus audacieux : voyage de l'Empereur à Tanger en 1905, avis « amical » adressé à la Russie en 1909. Il a joué de toutes les circonstances, usé de tous les arguments, employé tous les instruments. Il a été un praticien politique de haute valeur, laborieux, clairvoyant et souple, sans les intuitions illuminatrices d'un Bismarck, avec plus d'art dans le détail, plus de finesse dans l'exécution.

Il a été surtout le commentateur inépuisablement habile de sa propre politique, un orateur parlementaire qu'on égalera peut-être, mais qu'on ne surpassera pas. Rien ne le préparait à cette partie de son rôle. Les diplomates ont le renom d'écrire quelquefois et de rarement parler. C'est par la causerie que le prince de Bülow s'est préparé à l'éloquence et son éloquence est restée une causerie. Il a débuté au Reichstag le jour même où il y pénétrait pour la première fois, quelques minutes après avoir pris place à son banc. Il a gardé le souvenir de ce début, — qui

fut brillant sans qu'il en eût conscience. « Quand on riait de ce que je disais, racontait-il ensuite, je croyais qu'on se moquait de moi ». En réalité, il avait conquis son public par son aisance alerte, sa bonne humeur, et le Reichstag, douze ans durant, l'a toujours accueilli avec faveur, même aux heures de discordes aiguës. Il parlait à l'assemblée comme il eût fait dans un salon, avec une simplicité souriante, un ordre parfait, un don de réplique nourri par cette simplicité même. Quand on relit ses discours, on ne perçoit point de différence entre les premiers et les derniers. Jamais son éloquence n'a changé de nature. Analytique et latine plus qu'allemande et synthétique, elle évite les sommets et coule de source. M. de Bülow est un orateur reposant et détendant. Il use plus volontiers de l'ironie que de l'indignation. Il aime à discourir les mains dans les poches, avec un minimum de gestes, sans rien sacrifier au « beau pathos » qu'il louait un jour avec un demi-sourire chez un de ses contradicteurs. Il se défie du genre solennel et procède par insinuation.

L'essence de l'art oratoire dans une assemblée politique réside dans la perception immédiate de ce qu'attend l'auditoire. Le contact s'établit-il? Voilà la partie gagnée. M. de Bülow a toujours excellé à établir ce contact. Nul plus

que lui n'a senti d'instinct ce qui convenait, à tout instant, au public qui l'écoutait. Il y a, dans nombre de ses discours, des phrases ou des périodes entières faites pour répondre au goût du jour. L'affirmation répétée à l'excès de la force allemande, les déclarations arrogantes : « L'Allemagne ne se laissera pas marcher sur le pied[1]... L'Allemagne ne se laissera pas mettre de côté[2]. L'Allemagne ne se laissera pas isoler[3]... Nous ne permettrons pas qu'on passe à l'ordre du jour sur le peuple allemand[4] » sont des banalités usées que cet intellectuel raffiné ne s'approprie point sans raison. Mais, orateur avisé, il sait que ces banalités plaisent aux députés qui l'écoutent, échantillons assez vulgaires, pour la plupart, d'un *Deutschtum* orgueilleux, et c'est pourquoi il relève d'un truisme la cuisine trop fine qu'il leur servirait, s'il parlait pour lui-même, non pour eux. Il les connaît à merveille et il les flatte supérieurement, même quand il semble les contredire. Il les comble d'égards, leur rappelle que jamais chancelier ne leur a rendu autant de comptes que lui. Il s'amuse au jeu, fait l'école buissonnière, anime de son agilité la lourdeur de

1. Reichstag, 19 novembre 1901.
2. *Id.*, *Ibid.*
3. *Ibid.*, 11 décembre 1901.
4. *Ibid.*, 11 décembre 1900.

ses auditeurs. Il manœuvre son public comme une partie d'échecs.

Sous ces adresses de surface, le fond est solide et nourri de culture. La citation, si fréquente dans les discours de M. de Bülow, est toujours juste et spontanée. Elle vient à son heure. Pour peu qu'on ait de lettres, on l'attend même. Mais c'est plus encore par l'ordonnance de la démonstration, l'harmonie profonde de l'ensemble, la lucidité des raisonnements que s'affirme le classicisme de cette éloquence. Les classiques abandonnés se vengent de leurs détracteurs par la supériorité qu'ils confèrent à leurs familiers. M. de Bülow est l'un de ces familiers. Il a cette méthode spontanée, à laquelle ceux-là même sont sensibles qui n'y parviendront jamais, le don de mettre chaque chose en sa place, de faire du détail le collaborateur du tout, de dominer le sujet et d'imposer aux événements les cadres de l'entendement humain. C'est le comble de l'art, servi par le minimum de moyens, la seule forme d'art qui soit encore de mise en un temps de faits et de chiffres où la rhétorique conventionnelle, avec ses lenteurs apprêtées, provoque lassitude et dégoût.

Les idées directrices sont précises et saines, sans subtilité, comme il convient quand on parle pour agir. La philosophie politique du

prince de Bülow tient en quelques axiomes qu'il ne prétend pas avoir inventés et qui serviront toujours au gouvernement des États. D'abord le patriotisme où s'unissent l'instinct et la raison, l'amour passionné de ce que fut et de ce qu'est l'Allemagne, le respect de sa grandeur morale et le souci de sa force matérielle. Conséquence nécessaire : le culte de l'armée et de la marine, la précaution constante de les maintenir et de les fortifier, d'éveiller et d'échauffer pour elles la ferveur nationale. A l'intérieur la volonté de l'ordre, — imposé d'en haut s'il n'est accepté d'en bas ; la révolte de l'individualisme contre l'utopie collectiviste, l'obstinée réfutation du marxisme, spirituelle, pressante, ironique, parfois amère, — du Clemenceau avec les actes en plus. A l'égard des revendications morales ou nationales, polonaises ou autres, l'inflexible rigueur d'un Prussien qui, sous le gant de velours, a gardé la main de fer. Point de dogmatisme économique ; le sens exact de la solidarité qui unit les différentes sources de la richesse nationale ; un effort judicieux pour les protéger également sans tarir l'une au profit des autres. En matière religieuse, une absolue tolérance, mais l'arrière-pensée utilitaire d'exploiter politiquement les organisations confessionnelles, — tel est, à traits sommaires, le système de gouver-

nement du prince de Bülow. Il ne manque pas, dans sa simplicité, d'une réelle valeur pratique.

Guillaume II, qui a le vif désir de présenter l'Allemagne aux étrangers sous son meilleur aspect, n'ignorait point, en confiant à M. de Bülow la chancellerie, que la politique de l'Empire trouverait en lui un interprète distingué. Cet interprète, dans un poste écrasant, a su, pendant dix ans, conserver la confiance du souverain, non sans effort assurément, et non sans heurts. Il possédait, en effet, dans le sens le plus honorable du mot, des qualités de courtisan qui manquaient à Bismarck. C'est Richelieu qui disait que nulle conquête n'avait été pour lui plus malaisée que celle des « quatre pieds carrés du cabinet royal ». M. de Bülow a connu les difficultés de cette conquête et l'on trouve dans les discours mêmes qu'il a prononcés pour couvrir l'Empereur la trace des peines qu'elle lui a coûtée. Sa souplesse lui permettait de céder, sa ténacité de reprendre l'avantage. Quels qu'aient pu être les nuages passagers, il a quitté le pouvoir avec toute l'apparence d'être regretté par son maître. Même si l'Empereur, en se séparant de lui, gardait quelque rancune des conflits de 1908, ses regrets devaient être sincères ; car, difficile à servir, il perdait un serviteur habile.

Nul n'ignore, au surplus, que c'est le prince de Bülow qui a désigné son successeur. M. de Bethmann-Hollweg, indiqué par lui à Guillaume II, était depuis longtemps son collaborateur et son ami. L'ancien chancelier a préparé le nouveau et suivra de sa retraite ses laborieux efforts.

III

Cette retraite était dès longtemps attendue, sinon souhaitée par le prince de Bülow, et il en a pris galamment son parti. Quand on a ressenti, d'un cœur bien placé, les joies du pouvoir, on ne l'abandonne pas sans tristesse, mais lorsqu'on ne borne point son désir à la satisfaction des ambitions professionnelles, il n'est point de retraite qu'on ne puisse supporter.

Sympathiquement salué par la foule berlinoise, le chancelier tombé a pris d'abord ses quartiers dans sa villa Edda de Norderney. Depuis de longues années, le prince et la princesse de Bülow sont fidèles à cette plage de la mer du Nord, à cette maison simple et confortable avec ses trois terrasses dominant l'Océan, dont ils ont

éprouvé la vertu reposante. Le château familial de Kleinflottbeck est leur propriété. Enfin la villa Malta les attend. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Rome les attire et de mûres réflexions les amenèrent à choisir le palais où ils passeront désormais les hivers. La villa Malta est située sur le flanc nord du Pincio, entre le parc de la villa Médicis et la via Sistina ou, pour parler la langue de la Rome moderne, à l'extrémité de la via Ludovisi. Ce quartier, comme on sait, ne s'est bâti que récemment. C'était la *collis hortorum*, toute couverte de jardins et de villas : villa Ludovisi, villa Buoncompagni, villa Torlonia, villa Borghèse, villa Médicis, enfin villa Malta, appelée aussi villa des Roses.

On dit que Bélisaire eut une maison en ce jardin et l'on sait que Goethe s'y promena, ce qui ne manquera pas de plaire au possesseur actuel. Il y planta même des palmiers dont il parla souvent dans ses lettres. L'un de ces arbres a survécu. Au XIX[e] siècle, la villa appartint à l'ordre de Malte qui la quitta pour s'établir sur l'Aventin, puis au roi Louis I[er] de Bavière, enfin au prince Bobrinski qui lui donna sa forme actuelle, restaura et agrandit l'antique *palazzino* sur les plans des architectes Riggi et Busiri. L'empereur Guillaume songea à l'acheter pour y créer une académie de peinture. Mais il se décida

pour la villa Falconieri. Au début de 1907, le prince de Bülow s'en rendit acquéreur. Un héritage important le lui permettait et cette acquisition fut une des joies de sa vie. Un jardin merveilleux, où le second acte de *Parsifal* trouverait un cadre digne de lui, une maison élégante et sobre de proportions, de magnifiques plafonds, des bois sculptés, des meubles anciens, un Van Dyck et un Véronèse, achetés en même temps que l'immeuble au précédent propriétaire, tels sont quelques-uns des attraits de la demeure que M. de Bülow s'est choisie. La princesse, qui avait su rendre agréable le triste palais de la Wilhelmstrasse, n'aura point de peine à tirer parti de celui-ci.

Tout permet d'affirmer qu'en s'y installant l'ancien chancelier considère sans esprit de retour les affaires publiques. On s'était demandé s'il profiterait du siège qui lui appartient à la Chambre des seigneurs de Prusse pour jouer de nouveau un rôle politique. Il se défend d'y songer : « Voyez-vous, disait-il récemment à un de ses amis, j'ai vécu là-dedans douze ans. Je suis trop heureux maintenant de pouvoir regarder les événements de l'autre côté de la rampe, en spectateur satisfait de son fauteuil, — surtout quand ce fauteuil sera la villa Malta. Depuis mon arrivée au ministère, je n'ai jamais eu un vrai

congé. Les affaires m'ont suivi partout. Assez de tracas! Le cauchemar est fini. » Les polémiques rétrospectives, où certains journaux allemands ont tenté de le mêler en septembre 1909, n'ont provoqué de sa part qu'un bref démenti. Sa résolution de repos paraît inébranlable. Ses livres sont partis pour Rome et, s'il a parfois, sous les arbres de son jardin, le regret des années d'action, il pourra feuilleter la collection de caricatures qu'il a réunies sur lui-même, — collection dont le premier volume porte, écrits de sa main, ces mots de Goethe : « *Sollen dich die Dolen nicht umschreien, musst du nicht Knopf auf dem Kirchturm sein.* »

PREMIÈRE PARTIE

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE MONDIALE

I. — L'action extra-européenne. — Définition de la politique mondiale. — Kiao-Tchéou. — La Crète. — L'Allemagne et la Turquie. — Guillaume II en Palestine. — L'affaire des Samoa. — L'achat des Carolines et des Mariannes. — L'augmentation de la flotte. — La révolte des Boxers et le maréchal de Waldersee. — L'affaire du Venezuela.

II. — La politique mondiale et l'Europe. — M. de Bülow et la Triple Alliance. — La Triple Alliance et les traités de commerce. — L'Allemagne et les grandes puissances. — La Russie et l'Extrême-Orient. — La France et l'affaire Dreyfus. — L'Allemagne et l'Angleterre. — La guerre du Transvaal. — Le duel Chamberlain-Bülow. — L'Allemagne et l'alliance anglo-japonaise. — L'optimisme du chancelier. — Une magnifique partie.

I

Chancelier de l'Empire durant neuf années, le prince de Bülow a dirigé pendant douze ans

la politique extérieure de l'Allemagne. C'est en effet le 28 juin 1897 qu'il a succédé au baron Marschall de Bieberstein à l'Office impérial des Affaires étrangères. Son rôle international a été vivement discuté en Allemagne et hors d'Allemagne. Nous ne saurions oublier qu'il a souvent différé de ce que la France eût souhaité. Mais on doit la justice à ses adversaires. Et c'est leur rendre justice que d'essayer de les comprendre.

Lorsque le baron de Bülow, ambassadeur d'Allemagne près le roi d'Italie, fut appelé par l'Empereur à la Wilhelmstrasse, ceux-là même qui ne prévoyaient pas le prompt développement de sa carrière rendaient hommage à son mérite personnel et à sa valeur professionnelle. Diplomate de métier, il était, par l'ouverture de son esprit, l'étendue de sa culture et l'éclat de sa parole, sensiblement supérieur à la moyenne de ses collègues. Fort de la faveur du souverain, habile à la conserver, d'esprit vif et de caractère souple, il réunissait un ensemble de qualités propres à assurer son succès. Comme Bismarck, M. de Bülow est conservateur, conservateur dans l'ordre militaire, conservateur dans l'ordre diplomatique, conservateur des territoires conquis et de la prééminence assurée. Selon le mot de Guillaume II, « garder les glorieuses conquêtes par lesquelles Dieu a récompensé les

luttes de l'Allemagne pour l'indépendance et pour l'unité est le plus saint des devoirs ». Garder l'Alsace-Lorraine, garder l'hégémonie de l'Europe, voilà le but. Pour l'atteindre, tous les moyens sont bons. Bismarck n'en a négligé aucun, passant avec la France de la provocation à la complaisance, avec l'Angleterre de la perfidie à la servilité, arrachant à la Russie la garantie d'une alliance conclue contre elle. M. de Bülow est capable d'un éclectisme égal. Mais la situation pour lui n'est plus la même. L'Europe n'est plus le désert asservi où, de 1871 à 1891, la paix allemande a régné. L'alliance franco-russe a redressé le fléau de la balance. La loi d'équilibre qui régit la matière internationale s'est réveillée. Et déjà se manifeste un de ces efforts d'organisation dans l'égalité qui suivent, comme une revanche, les périodes de suprématie.

C'est là un premier changement. Ce n'est pas le seul. En même temps que se groupaient les forces politiques, le champ de l'action internationale s'est démesurément élargi. L'Europe n'est plus l'unique échiquier de la diplomatie. Et l'univers s'ouvre à ses combinaisons. M. de Bülow, bismarckien par la méthode, sera un bismarckien « mondial ». C'est l'exigence du moment et le désir de l'Empereur. A l'appel de Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau »,

l'Allemagne a répondu avec sa discipline habituelle. Elle n'a pas encore de marine de guerre. Mais elle est résolue à s'en donner une. Elle possède déjà une marine de commerce importante et ses commis voyageurs sont partis à la conquête des clientèles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Dès 1885, à la commission d'enquête sur la baisse du commerce britannique, les succès de l'Allemagne ont été mis en lumière : « L'Allemagne, a dit un des déposants, a pris le chemin de nos marchés, l'adresse de nos clients, et, voyant nos bénéfices, elle a fabriqué nos marques. » En 1897, les consuls anglais écrivent : « Tout traduit au dehors le gigantesque effort de ce pays pour arriver à la tête du mouvement industriel et évincer ses rivaux[1] ». L'acceptation du fait nouveau que constitue l'alliance franco-russe, la restriction qu'il apporte à l'hégémonie européenne sont compensées par l'espoir d'une plus ample prépondérance. Les cadres de la politique traditionnelle sont trop étroits désormais pour l'essor de l'aigle impérial prêt à s'envoler sur le monde.

M. de Bülow accepte donc le fait accompli et se résigne à l'alliance franco-russe en se réservant de l'utiliser comme en 1895, après les vic-

1. Victor Bérard. *L'impérialisme anglais.*

toires japonaises. Le théâtre qu'il aborde le lui permet car son regard embrasse un vaste horizon : « Comme les Anglais, comme les Français, comme les Russes, nous prétendons, dit-il, à la plus grande Allemagne[1]... Nous ne nous laisserons pas ravir l'égalité avec d'autres puissances. Nous ne nous laisserons pas contester le droit de parler comme elles dans le monde. Il fut un temps où l'Allemagne n'était qu'une expression géographique, où on lui refusait le nom de grande puissance. Depuis lors, nous sommes devenus une grande puissance et avec l'aide de Dieu, nous espérons le rester. Nous ne permettrons pas qu'on abolisse ou qu'on limite le droit que nous avons à une politique mondiale réfléchie et raisonnée[2]. » Ce que sera cette politique, M. de Bülow va nous le dire : « Si vous entendez par politique mondiale une tendance à nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, alors je suis l'adversaire résolu de cette politique. Au contraire c'est un fait qui s'impose aux esprits sérieux et compétents que nous avons acquis de grands intérêts outre-mer. C'est dans ce sens que j'ai dit, il y a trois ans, et que je répète aujourd'hui que nous voulons avoir notre place au soleil, que nous voulons garder cette

1. Reichstag, 11 décembre 1899.
2. *Ibid.*, 19 novembre 1900.

place, que nous ne nous laisserons pas rejeter dans l'ombre[1]. » Tel est le programme. Voyons les actes.

Ces actes ne tardent guère à se développer. A l'automne de 1897, un incident secondaire offre l'occasion, aussitôt saisie. Deux missionnaires allemands ont été assassinés en Chine dans la province du Chantoung où l'Allemagne exerce avec zèle le protectorat des missions. C'est plus qu'il n'en faut pour armer « le poing ganté de fer ». En novembre, avant toute négociation, l'escadre allemande d'Extrême-Orient occupe la baie de Kiao-Tchéou. Le 19 du même mois, le croiseur *Kaiserin-Augusta* est envoyé de Crète en Chine. Le 23, le prince Henri de Prusse est appelé au commandement d'une seconde division navale dont on accélère le départ. Dès ce moment, la campagne de Chine est un argument décisif pour le vote de la loi navale. En ouvrant la session du Reichstag, l'Empereur, contrairement à l'usage, fait suivre la lecture du discours du trône d'une vibrante improvisation : « Messieurs, dit-il d'une voix grave, au nom du Dieu tout-puissant, en mémoire du grand Empereur, je vous adjure de me mettre en état de tenir mon serment, de m'aider à maintenir puissamment

1. Reichstag, 15 mars 1901.

au dehors le prestige de l'Empire, pour lequel je n'ai pas hésité à exposer mon propre frère. » Le 15 décembre, le prince Henri s'embarque, non sans s'être engagé à porter au loin « l'Évangile de la personne sacrée de Sa Majesté ». Le 5 janvier 1898, la Chine effrayée cède à bail à l'Allemagne Kiao-Tchéou et ses environs. Le 28 mars suivant, le programme naval est voté en troisième lecture. Ce sont donc de joyeux avènements que le baron de Bülow apporte à son souverain.

On ne songe pas d'ailleurs à masquer le grand dessein de « l'ère nouvelle », à réduire à de simples représailles les opérations de Chine. Le ministre des Affaires étrangères livre au Reichstag le fond de sa pensée en insistant sur le souci qu'il a d'être soutenu de l'approbation parlementaire :

L'opinion s'est fait jour dans la presse et même récemment, à la Commission du Budget, que le gouvernement s'efforçait de jeter un voile sur sa politique extérieure et spécialement sur notre action en Extrême-Orient. On a aussi posé la question de savoir dans quelle mesure le gouvernement se croyait appelé à donner des renseignements sur la marche de notre politique extérieure. A cette question je répondrai volontiers par un mot, qu'un éminent professeur de théologie avait coutume, quand j'étais étudiant, de mettre en tête des questions un peu subtiles : *distinguo*, je distingue.

Sur toutes les phases d'une action extérieure, particu-

lièrement sur les phases de début et plus encore sur des négociations confidentielles avec d'autres puissances, aucun ministre au monde ne peut faire de communications prématurées, et, s'il en faisait, ses collègues, les autres ministres des Affaires étrangères, ne voudraient plus négocier avec lui. (*Très juste*). Il ne le peut pas, à peu près pour les mêmes raisons qui font qu'un avocat ou un médecin ne saurait en référer à son client pour chaque phase d'un procès, pour chaque manifestation d'une maladie. Quand je joue au whist, je ne peux pas donner des explications à mon partenaire à chaque coup. En revanche, je suis obligé d'annoncer la couleur.

Soyez assurés, messieurs, que nous sommes parfaitement et sérieusement conscients de notre responsabilité vis-à-vis du pays et que nous n'avons jamais pensé à jouer à cache-cache avec lui. Mais, lorsqu'au commencement de décembre, j'eus pour la première fois l'honneur de me présenter devant cette chambre, j'ai dû me borner à déclarer que nous voulions, non point nous jeter dans des aventures, ni troubler la paix d'aucune façon, ni menacer qui que ce fût, mais protéger exclusivement les droits et les intérêts que nous possédons en Extrême-Orient.

L'envoi de notre escadre à Kiao-Tchéou n'était point du tout une improvisation. Elle était au contraire le résultat de mûres considérations, de l'examen de toutes les circonstances, l'expression d'une politique calme et sûre de son but. Voici ce qu'aujourd'hui je peux ajouter à ce sujet.

Nous étions depuis longtemps convaincus que nous avions besoin en Extrême-Orient d'une base territoriale. Sans cette base, nous serions restés là-bas en l'air, au point de vue économique, maritime et à celui aussi de la politique générale.

Économiquement, nous avions besoin d'une porte

d'accès sur le marché chinois, comme la France en a une au Tonkin, l'Angleterre à Hong-Kong, la Russie au Nord. L'Empire Chinois, avec sa gigantesque population de près de 400 millions d'âmes, forme un des marchés les plus riches d'avenir du monde. De ce marché nous ne devions pas nous laisser exclure. Économiquement et politiquement, matériellement et moralement, nous étions obligés de prendre soin de nous rencontrer sur ce terrain à égalité de chances avec les autres peuples.

Précisément parce que l'industrie allemande, puissamment laborieuse, rencontre sur beaucoup de marchés européens et non européens de grandes et croissantes difficultés, parce que beaucoup de pays se ferment malheureusement à elle totalement ou partiellement, nous considérions doublement comme notre devoir de veiller à ce que, du moins pour l'avenir, le marché chinois, où notre exportation a triplé depuis dix ans, nous demeurât ouvert.

Les concessions que le gouvernement chinois a faites en matière de chemins de fer et de mines aux ressortissants d'autres puissances, nous ont obligé à nous demander s'il ne serait pas conforme à l'intérêt bien compris et justifié du développement de notre situation en Chine, que des sujets allemands reçussent des concessions analogues. Ces concessions nous les avons. J'en dirai un mot tout à l'heure.

Mais sans une base territoriale, toutes les entreprises allemandes en Chine auraient finalement profité aux autres plus qu'à nous-mêmes. Sans cette base, nos forces techniques et commerciales se réduiraient en poussière. En un mot, sans elle, le travail allemand, l'intelligence allemande, comme cela est arrivé si souvent autrefois, travailleraient pour les autres au lieu de servir à la culture de notre propre jardin. (*Très juste, très bien.*)

Au point de vue maritime, l'acquisition d'une station navale était une nécessité pour notre flotte. La grandeur

et l'extension de nos intérêts en Extrême-Orient nous y rendent indispensable la présence permanente d'une escadre. Mais cette escadre a besoin d'un port où, sans dépendre du bon ou du mauvais vouloir de gouvernements et d'administrations étrangers, elle puisse s'approvisionner et se réparer. Le prestige et la capacité combattante de notre flotte sont doublés, si au lieu d'errer de-ci de-là, comme un voyageur sans foyer, elle possède un port d'attache, une rade où elle soit chez elle.

Enfin, au point de vue de la politique générale, il me suffira de rappeler que la France est solidement établie au Tonkin, que l'Angleterre est à Hong-Kong, que la Russie est installée sur les rives de l'Amour, que l'Espagne même, le Portugal et la Hollande possèdent depuis longtemps en Extrême-Orient des établissements territoriaux. Alors que toutes ces puissances, à leur avantage évident, ont su acquérir en Extrême-Orient des points d'appui, nous devions faire comme elles, sous peine de rester dans cette partie du monde une puissance de second ou même de troisième ordre [1].

C'est donc un établissement durable que l'Allemagne a entendu créer. Sur d'autres points, où ses intérêts sont d'une autre nature, elle affirme par l'organe de M. de Bülow une méthode différente. En Turquie par exemple, où elle recherche avant tout la bienveillance du Sultan, elle n'hésite pas à sortir du concert européen (affaire de Crète) et à s'enfermer dans une réserve calculée. Mais ici et là le but est le même : c'est

1. Reichstag, 9 février 1898.

d'ouvrir au commerce allemand des marchés, à l'expansion allemande des débouchés :

Nous n'avons en Crète, aujourd'hui comme hier, aucun autre intérêt que de nous assurer que la question crétoise ne devienne pas un brandon de discorde et un objet de conflits. Quel sera dans ses détails le succès du régime proposé pour la Crète? Qui aura le plaisir de gouverner cette île intéressante? Cela peut nous être, en soi, complètement indifférent. (*On rit.*) Nous n'exposerons pour cela ni les poings de nos braves matelots, ni les os bien connus du grenadier poméranien.

Pour maintenir le concert européen, nous nous sommes jusqu'ici associés à toutes les décisions sur lesquelles les puissances s'étaient mises d'accord. A cette méthode, nous resterons, je le pense, fidèles dans l'avenir, aussi longtemps du moins qu'on ne nous fera pas de propositions de nature à nous imposer une responsabilité qui ne cadrerait pas avec la prudence et la réserve de notre politique orientale.

Il n'est pas nécessaire que dans un concert, même dans le concert européen, chacun joue du même instrument. L'un bat du tambour, l'autre souffle dans la trompette, un troisième brandit la cymbale. (*On rit.*) Nous jouons à Constantinople, non sans succès, la flûte de l'influence et de la persuasion diplomatiques. (*On rit.*)

Et, précisément parce que nous sommes vis-à-vis de la Porte dans une situation purement objective, nous avons pu au moment décisif, quand il s'agissait d'assurer à la Grèce vaincue l'armistice qu'elle demandait... nous avons pu, dis-je, déclarer à la Porte qu'il ne serait pas sage de résister au désir unanime de toutes les puissances européennes.

Mais quant à participer à une pression sur la Porte, jamais. (*Approbation.*) Jamais, parce que les suites d'une telle pression sont incalculables et que soit en Turquie,

soit ailleurs, toutes sortes de surprises en pourraient résulter.

Ce qui arrivera finalement de la Crète, avec la meilleure volonté du monde, je ne puis vous le dire. (*On rit.*) Personne ne peut vous le dire. C'est un secret qui n'appartient qu'aux dieux. Mais l'Allemagne ne se laissera pas impliquer dans les complications qui peuvent sortir de la question crétoise. Nous prendrons soin que le brûlot crétois ne vienne pas incendier nos côtes.

De cette résolution résulte notre attitude vis-à-vis de la candidature du prince Georges de Grèce. Si la Porte se mettait d'accord avec toutes les puissances au sujet de cette candidature, ce n'est pas nous qui dirions non. Mais, quant à peser sur la Porte, nous ne le voulons pas.

Si des difficultés s'élèvent, nous nous mettons tranquillement à l'écart. Et si ces difficultés deviennent criantes, nous posons silencieusement notre flûte sur la table, et nous sortons de la salle du concert. (*On rit.*)

Cela répond aussi bien au besoin que nous avons de la paix qu'à notre désintéressement dans les choses orientales et dans les questions méditerranéennes. Cela n'est pas non plus en contradiction avec nos relations avec la Russie, à qui nous sommes unis, non seulement par de vieilles et glorieuses traditions, mais aussi par de nombreux et puissants intérêts politiques. Nous ne faisons opposition ni à la Russie ni à la France, ni à aucun autre pays.

Nous nous bornons à ne pas participer à des démarches qui pourraient avoir des conséquences sérieuses et à ne pas prendre de responsabilité dans des décisions que nous jugeons périlleuses.

Au reste, de l'examen des affaires d'Orient, le principe ressort pour nous que nous n'avons à nous en occuper que pour conserver et fortifier la paix. Car si, comme le bourgeois de *Faust*, nous sommes fort loin de

nous plaire à voir les peuples se casser la tête, j'estime cependant que le premier devoir du gouvernement est de veiller à ce que l'Allemand, dans son propre pays, puisse boire en toute tranquillité dans son verre, en bénissant la paix et le temps de la paix[1].

Grâce à cette abstention, l'Allemagne bénéficiera à Constantinople d'une influence particulière, que le ministre des Affaires étrangères se plaît à définir, non sans ironie pour les efforts collectifs de la diplomatie européenne :

La question d'Orient est un peu comme le serpent de mer. On n'en aperçoit jamais qu'un morceau à la fois. Aucun de nous ne verra la solution définitive de cette question. Et d'ailleurs il n'est pas nécessaire que tous les grands problèmes d'aujourd'hui soient résolus demain. Nous devons laisser à nos enfants et à nos petits-enfants quelques noix à croquer. (*On rit.*)

Je peux dire avec une satisfaction justifiée que l'opinion s'est généralisée que l'Allemagne, précisément parce qu'elle n'a pas en Orient d'intérêts politiques directs et à cause de son amour indiscuté et indiscutable pour la paix, offre une certaine garantie pour l'apaisement final des conflits.

En ce qui concerne nos relations avec l'Empire turc, nous ne prétendons pas à Constantinople à une influence particulière...

Il n'est pas impossible dans certaines circonstances d'exercer une influence sur un État étranger, mais il est très difficile d'affirmer de façon durable cette influence. Celle qu'on exerce sur un autre homme s'affaiblit avec le temps. Il en est de même de celle qu'un

1. Reichstag, 8 février 1898.

État exerce sur un Etat. On ne peut agir en tout cas que d'une façon mesurée et réfléchie. Et c'est ce que nous avons fait à Constantinople....

Cette réserve de notre attitude est le gage de notre sécurité sur la Corne-d'Or. Les sympathies que nous avons en Turquie sont fondées sur ce fait qu'à la connaissance des Turcs, l'Allemagne, parce qu'elle veut la paix, veut aussi le maintien de l'intégrité de l'Empire turc ; sur ce fait aussi que, pour nous, le droit des gens doit rester le droit des gens, même à l'égard des Turcs ; sur ce fait, qu'en Orient nous voulons non la guerre, mais la paix ; que nos tendances économiques sont dirigées, non pas vers la mise au pillage, mais vers le développement de l'Empire ottoman ; que nous ne combattons pas les intérêts des autres ; qu'enfin nous sommes décidés à ne pas contrarier leurs aspirations justifiées[1].

Par là se prépare le triomphal voyage de l'Empereur à Constantinople et en Palestine. Ce voyage, à en croire M. de Bülow, était tout simple et naturel. Il est cependant une éclatante affirmation des prétentions allemandes en présence des situations anciennes et le Reichstag est convié à s'en réjouir :

Le voyage en Orient de Sa Majesté l'Empereur a été depuis son début l'objet de commentaires qui lui ont prêté des motifs et des buts avec lesquels il n'a rien de commun. Le succès de ce voyage a prouvé d'ailleurs combien injustifiés étaient les bruits répandus dans la presse étrangère....

1. Reichstag, 15 décembre 1899.

On s'est efforcé, à cette occasion, de nous attribuer toutes sortes de plans extravagants, visant nos relations soit avec la Turquie, soit avec l'Eglise catholique, soit avec telle ou telle puissance étrangère... On a voulu aussi en prendre prétexte pour éveiller contre nous la défiance du sultan.

Le sultan est un monarque beaucoup trop clairvoyant pour avoir pu admettre que l'Empereur Guillaume II voulût, en quelque façon, suivre en Orient les traces de Bohémond et de Tancrède, et compromettre les intérêts turcs. Le moyen âge est loin. Nous évitons, quant à nous, tout ce qui pourrait blesser les susceptibilités du monde musulman ou porter atteinte à la dignité de son chef.

D'autre part, des faits se sont produits qui ont montré en quelle haute estime l'ensemble du monde musulman tient l'Empire et l'Empereur d'Allemagne. Enfin le voyage d'Orient a prouvé aux gouvernements étrangers qu'il est loin de notre pensée de léser les droits bien fondés ou de donner motif à quelques inquiétudes.

Nous ne combattons pas en Orient les intérêts français, mais un protectorat étranger sur les citoyens allemands n'existe pas. (*Applaudissements au centre.*) Nous sommes loin de prétendre protéger des ressortissants étrangers, mais la protection des Allemands ne regarde que l'Empereur. (*Nouveaux applaudissements.*)

Il n'est pas d'ailleurs exact que ce protectorat ait été fondé pour la première fois par le voyage en Orient de Sa Majesté. Il existait déjà depuis longtemps. Il existe depuis le 18 janvier 1871. Nous l'avons affirmé explicitement en 1875, en 1878, en 1882.

Comme tous les États souverains, l'Empire allemand possède, en vertu de sa souveraineté, le droit et le devoir de protéger et de protéger seul ses ressortissants et leurs établissements dans les pays étrangers. (*Approbation générale.*) Et ce droit repose sur notre constitution qui,

dans son article 11, attribue à l'Empereur d'Allemagne la représentation internationale de l'Empire. Cela est vrai de la protection de tous les Allemands à l'étranger, qu'ils soient catholiques ou qu'ils soient protestants. (*Nouvelle approbation au centre.*)

Nous prendrons soin des droits de nos sujets catholiques en Orient consciencieusement et fidèlement[1]... (*Nouveaux applaudissements au centre.*)

Ainsi, de l'Orient proche à l'Orient lointain, l'Allemand s'avance, « comme les Macchabées, l'épée d'une main, la truelle de l'autre », prêt à fonder les bases de la plus grande Allemagne. Nous sommes en 1899. Cette année encore sera riche en manifestations mondiales. Aux États-Unis et à l'Angleterre M. de Bülow, par une insistance soutenue, arrache la revision du condominium institué aux Iles Samoa. Et le ton dont il énonce la thèse allemande est par instants presque menaçant :

Je suis tout disposé à m'expliquer sur une affaire qui occupe à bon droit et vivement l'opinion publique et qui, depuis bien des semaines, est pour le gouvernement l'objet d'une sérieuse attention. Notre attitude à l'égard des difficultés survenues aux Samoa peut se résumer d'un mot : respect de la situation de droit créée par l'acte de Samoa, aussi longtemps que cet acte n'est pas modifié par la résolution unanime des puissances signataires. (*Très bien.*) Donc, respect des droits des

1. Reichstag, 12-15 décembre 1899.

autres sur la base de cet acte, mais aussi maintien complet et absolu de nos propres droits. (*Très bien.*)...

Dans l'intérêt de la paix aux Samoa, aussi bien que dans l'intérêt de relations tranquilles entre les gouvernements intéressés, nous trouverions utile en soi qu'un nouveau règlement, répondant mieux à la situation présente, remplaçât l'acte devenu peu à peu insuffisant. C'est dans ce sens que j'ai naguère attiré l'attention sur les inconvénients de toutes sortes que le tridominium à Samoa comporte et que j'ai dit à la commission du budget que nous serions disposés — c'était mon expression même — à une séparation nette.

Mais comme les inconvénients de l'État présent sont aussi sensibles pour les deux autres puissances que pour nous, nous n'avons aucune raison et nous n'éprouvons aucun besoin de prendre des initiatives particulières et de formuler des propositions spéciales.

Depuis longtemps nous n'avons laissé à Londres et à Washington aucun doute planer sur ce fait, que nous serions obligés de considérer comme sans valeur juridique tout changement intervenu auquel nous n'aurions pas adhéré.

Nous ne pouvions pas admettre qu'aucune décision fût prise sans nous, malgré le texte non douteux de l'acte de Samoa, ni que, contrairement au droit, on traitât sans nous et même contre nous. Ce principe, énoncé et soutenu par nous, de l'unanimité nécessaire, a été reconnu d'abord par l'Amérique et finalement aussi par l'Angleterre...

Dans une partie de la presse étrangère, on a insinué que la valeur des Samoa n'était pas en rapport avec l'importance que cet archipel a prise dans la politique internationale et dans les relations internationales. Certes, messieurs, nous aussi, en Allemagne, nous croyons qu'un archipel du Pacifique, habité par 30.000 sauvages et par à peine 500 Européens dont le

commerce total n'atteint pas 3 millions de marks, ne mérite assurément pas de déchaîner la guerre entre trois grandes nations civilisées et chrétiennes. Je suis aussi profondément convaincu, et je donne le conseil que personne ne l'oublie, qu'en politique étrangère il importe avant toute chose de ne pas perdre la juste mesure et d'apprécier chaque question à sa valeur réelle.

Mais il y a deux choses que nous ne pouvons oublier. La première, c'est que nous avons le devoir de protéger, aux Samoa, le commerce et la circulation, la propriété et l'industrie de nos nationaux. La seconde, c'est que nous y possédons des droits contractuels dont le peuple allemand considère le maintien comme une question d'honneur national.

Nous ne demandons aux Samoa rien de plus que ce que les traités nous y accordent. En revanche ces droits contractuels, nous ne devons pas les laisser diminuer et nous ne les laisserons pas diminuer[1].

Mais ce n'est pas assez de maintenir l'acquis en profitant pour imposer sa volonté des embarras des partenaires (Guerre hispano-américaine et Affaires sud-africaines). Il faut aller de l'avant : d'où l'achat à l'Espagne des Carolines et des Mariannes :

Le territoire de notre protectorat dans l'Océan Pacifique formait jusqu'ici un demi-cercle, une ligne d'une longue étendue et sans cohérence. Par les Carolines et les Mariannes, le cercle est fermé définitivement. Le Palau, les Carolines au nord, les Marschall au centre, la terre de l'Empereur Guillaume et l'archipel Bismarck

1. Reichstag, 14 avril 1899.

au sud, forment désormais un tout cohérent. Si ces îles étaient venues au pouvoir d'une autre puissance que l'Allemagne, notre protectorat aurait été violemment disjoint, gêné dans son développement, déprécié dans sa valeur...

Au point de vue du développement de notre politique générale dans le Pacifique, l'extension désormais assurée de notre sphère d'action est utile et nécessaire. La situation des îles récemment acquises est particulièrement favorable. Nous espérons que, grâce à notre nouvelle possession, notre ancien domaine progressera, deviendra plus capable de développement et de production....

Ce n'est point ma manière, dans les questions politiques et économiques, de faire de la fantaisie. Je ne produirai pas ici de projets chimériques, je n'y tracerai pas de tableaux imaginaires. Mais le traité avec la Chine relatif à Kiao-Tchéou, le traité avec l'Espagne sont les anneaux d'une même chaîne. Dans les deux cas, nous avons procédé tranquillement, froidement, mûrement[1].

L'Allemagne, au surplus, sait que, pour soutenir cette politique d'expansion, elle a besoin d'un instrument puissant et le 11 décembre 1899 le chancelier demande au Reichstag une nouvelle augmentation de la flotte.

La nécessité d'élargir et de compléter la loi de 1898 résulte de la situation politique présente, des conditions de notre politique d'outre-mer. A ce point de vue, la position du gouvernement n'est pas précisément facile. Il y a quatre ans, la guerre sino-japonaise, il y a dix-huit mois la guerre hispano-américaine ont de nouveau compliqué les choses, provoqué de graves décisions,

1. Reichstag, 21-22 juin 1899.

ébranlé d'anciens empires et mis en mouvement de nouveaux et sérieux éléments de fermentation.

Personne ne peut dire quelle suite aura la guerre qui, depuis quelques semaines, met en flamme le Sud de l'Afrique. (*Écoutez, Écoutez*). Le premier ministre anglais a dit, il y a peu de temps, que « les États forts deviendraient toujours plus forts et les faibles toujours plus faibles ». Tout ce qui est arrivé depuis prouve la vérité de cette parole.

Sommes-nous de nouveau à la veille d'un partage du globe, comme il y a cent ans ? Je ne le crois pas. Mais, en tout cas, nous ne pouvons pas souffrir qu'une puissance étrangère, quelle qu'elle soit, nous dise : le monde n'est plus à prendre.

Nous ne voulons nous laisser marcher sur les pieds par aucune puissance étrangère, nous ne voulons pas nous laisser mettre à l'écart ni politiquement ni économiquement. Comme les Français, les Anglais et les Russes, nous prétendons précisément à une plus grande Allemagne (*vifs applaudissements à droite, rires à gauche*), non pas dans le sens de la conquête, mais dans celui de l'extension pacifique.

Votre ironie ne me trouble pas. Nous ne voulons pas et nous ne pouvons pas souffrir qu'on passe à l'ordre du jour sur le peuple allemand.

Je me réjouis du reste de pouvoir dire que cela a été reconnu d'une façon générale de tous les côtés.

Avec la France, nous nous sommes jusqu'ici, dans les cas particuliers où il s'agissait d'accords coloniaux, toujours facilement et toujours volontiers entendus.

En Russie, nous avons également trouvé à cet égard des dispositions amicales auxquelles nous répondons pleinement et complètement. (*Applaudissements à droite.*)

Nos rapports avec les États-Unis ont été définis récemment par leur président avec chaleur et nos sentiments répondent aux siens.

En ce qui concerne l'Angleterre, nous sommes tout prêts à vivre avec elle en paix et en harmonie sur la base d'une pleine réciprocité et de mutuels égards.

Mais, précisément parce que la situation extérieure est maintenant favorable, nous devons en profiter pour prendre des garanties d'avenir. Que l'avenir doive être pacifique, je le souhaite et nous le souhaitons tous. Qu'il le sera certainement, personne ne peut le garantir.

C'est une particularité de notre époque que, dans l'ordre de la politique extérieure, les événements surgissent très soudainement. (*Rires à gauche.*) Tandis qu'autrefois, il y a cinquante ans ou antérieurement, on s'occupait exclusivement d'une unique surface de friction, maintenant, tout à coup, se posent de nouvelles questions qui, quelquefois, disparaissent aussi vite qu'elles sont venues, mais qui, quelquefois aussi, se développent en complications et en conflits aigus.

Nous devons être assurés sur terre et sur mer contre les surprises. Nous devons nous créer une flotte assez forte pour pouvoir repousser une attaque, de quelque puissance que ce soit. Je souligne le mot attaque, car avec le caractère pacifique de notre peuple, il ne peut être question que de nous défendre. Si nous tardons, si nous laissons passer les années sans nous donner cette flotte, nous ne rattraperons pas ce retard.

En toute conscience, nous pouvons dire que nous nous sommes acquis le renom d'une puissance pacifique, mesurée, réfléchie dans sa politique extérieure. La politique extérieure allemande, je ne dis pas cela seulement pour cette assemblée, n'est ni avide, ni affamée, ni fantaisiste. Si elle protège partout les intérêts allemands et les défend avec une gravité tranquille, elle est très éloignée de vouloir porter atteinte aux droits et aux intérêts des autres [1].

1. Reichstag, 11 décembre 1899.

L'Allemagne n'est d'ailleurs pas d'humeur à accepter un tel effacement. Ce qu'elle exige, ce n'est même pas l'égalité et « sa place au soleil », c'est la primauté matérielle et morale. Les événements de Chine de 1900 vont la servir à souhait. Plus qu'aucune autre puissance, elle a souffert de l'insurrection des Boxers, puisque son ministre, le baron de Ketteler, a été assassiné par les rebelles. Elle parlera donc plus haut que les autres et, dans l'action collective, revendiquera une place éminente. Ce n'est pas assez de former à grand bruit un corps expéditionnaire, (25 juin 1900). Cinq semaines après, le maréchal de Waldersee, placé à la tête de ce corps, devient, grâce à la supériorité de son grade, le chef de tous les contingents européens. C'est la mise en actes de la parole impériale : « *Völker Europas, Verteidigt Ihre theuresten Güter*. » Au Reichstag, certaines inquiétudes se font jour, quant aux suites de cette politique retentissante. M. de Bülow les dissipe dédaigneusement. Il refuse d'admettre, — ce qui est pourtant l'évidence, — que le *break-up-of-China*, inauguré par l'occupation de Kiao-Tchéou, soit pour rien dans le mouvement boxer. Il affirme que l'Allemagne a la confiance des puissances, puisque le commandement en chef lui a été remis par elles. Il oppose à ceux qui la prétendent isolée sa pré-

sence à la tête du concert civilisé. Il marque une superbe foi dans les succès futurs de la politique mondiale. Et il organise l'audience du prince Tchoun chez l'Empereur, amende honorable du représentant de l'Asie aux pieds du représentant de l'Europe :

On a établi un lien entre les troubles de Chine et notre établissement à Kiao-Tchéou (*Très exact à gauche, agitation*). Messieurs, les journaux étrangers ont depuis longtemps formulé ce reproche. Mais je ne croyais pas qu'il trouverait un écho au Reichstag. Avant que Kiao-Tchéou fût cédé à l'Allemagne, d'autres événements s'étaient produits. Je rappelle seulement Hong-Kong, le Tonkin, l'Annam, la Birmanie, Formose, Port-Arthur, Wei-haï-Waï. Bien avant que nous eussions débarqué à Kiao-Tchéou, il y a eu en Chine des attaques contre les étrangers et des révolutions. Nous ne sommes allés à Kiao-Tchéou qu'une fois convaincus que notre réserve serait comprise comme une fausse modestie...

C'est alors seulement que nous avons fait valoir nos prétentions. Ce n'est pas le goût des aventures et la fantaisie, c'est une nécessité inéluctable qui a déterminé notre établissement à Kiao-Tchéou. Cet établissement n'a d'ailleurs troublé la paix en aucune façon ni directement ni indirectement. Notre possession en Chine ne repose pas sur les conquêtes de la force, mais sur un traité conforme au droit des gens. Nous ne sommes pas en Chine et spécialement à Kiao-Tchéou, comme des envahisseurs, mais comme possesseurs d'une concession négociée avec le gouvernement chinois....

Nous nous sommes toujours comportés vis-à-vis de la Chine, avec amitié et bienveillance. Notre attitude se meut dans la direction que nous avons prise il y a

quatre ans, quand la Chine était à la merci d'un adversaire victorieux. Nous nous sommes tenus au principe, déjà affirmé par moi, de ne pas menacer le droit des autres, de défendre absolument notre propre droit. C'est pourquoi nous nous trouvons vis-à-vis de la Chine en état de légitime défense et de légitime résistance.

J'en viens maintenant à la question que j'ai seulement effleurée. Que voulons-nous en Chine? Nous ne voulons en Chine aucune politique d'aventures. Nous voulons affirmer nos intérêts et nos droits comme un grand peuple doit affirmer ses intérêts, ses droits et son honneur. Nous ne faisons pas en Chine une guerre de conquête, mais nous souhaitons une solution aussi prompte que possible de la crise chinoise, la sanction des crimes commis, le rétablissement et l'affermissement d'un régime pacifique.

Si nous ne faisions pas cela, ce serait un blanc-seing donné pour l'avenir à des crimes semblables, et toutes les puissances civilisées seraient exposées au danger de voir léser les intérêts de leurs ressortissants. Nous acceptons en Chine tout gouvernement prêt à rétablir l'ordre et à expier les crimes commis[1].

A peine l'affaire de Chine est-elle close que, sur d'autres terrains, s'affirme la vitalité allemande. Les vieux bismarckiens sont-ils choqués de cette dispersion de l'effort ? M. de Bülow profite de l'inauguration à Berlin du monument élevé à son prédécesseur pour proclamer, en disciple affranchi, qu'il n'y a pas de dogmes politiques immuables. Un jour, c'est en Afrique qu'il engage les finances de l'Empire en accor-

1. Reichstag, 19 novembre 1900.

dant la garantie d'intérêt au chemin de fer de Dar es Salam à Mrogoro. Quelques mois après c'est contre le Venezuela, mauvais payeur, qu'il provoque une triple action navale, où la flotte allemande appuyée par la flotte anglaise et la flotte italienne, procède comme entrée de jeu à un bombardement, dont s'inquiètent même ses associées. M. de Bülow professe qu'en vingt ans les conditions de la politique se sont totalement transformées : « Autrefois elles ne dépassaient guère les rives de la Méditerranée. Aujourd'hui c'est l'univers entier qu'elles embrassent. » Le « rat de terre » allemand, comme disait Bismarck, navigue maintenant sur toutes les mers. L'affirmation de son droit ou de ses prétentions s'impose à l'Asie comme à l'Amérique. Et partout le succès couronne ses initiatives.

Ce sont pour le gouvernement impérial, pour le diplomate disert qui préside à sa politique extérieure, des années faciles et brillantes. Et l'élévation de M. de Bülow au poste de chancelier de l'Empire apparaît en 1900 comme la juste récompense d'une activité féconde.

II

Si, durant cette période, l'horizon de la politique allemande s'élargit, ses instruments ne changent point. L'Empire garde en Europe ses alliés. Une série de visites de souverains, — visites du roi Humbert en Allemagne (1897), de Guillaume II en Hongrie (1897), de François-Joseph à Berlin (1900), de Victor-Emmanuel à Potsdam (1902), de Guillaume II à Vienne (1903), — affirment la persistance des liens qui unissent les trois pays. M. de Bülow sait que cette alliance reste une nécessité et il la cultive avec art. Il affirme en toute occasion qu'elle est « en excellente santé ». Il dit :

La Triple Alliance n'est pas ébranlée. Elle ressemble à une forteresse en temps de paix. Sur les glacis les arbres poussent chaque année plus haut. N'empêche que, dans le cas d'une guerre, qu'actuellement je ne prévois ni ne désire, la forteresse en un clin d'œil serait à l'abri de l'assaut.

Les trois États possèdent leur autonomie et leur indépendance intérieure et, vis-à-vis de l'Étranger, sont étroitement solidaires. La Triple Alliance repose sur des intérêts clairs et simples. Chacun des trois participants a le même intérêt à son maintien et, comme elle

est très éloignée de plans offensifs ou agressifs, elle est utile en dernière analyse à tous les peuples et à la grande cause de la paix européenne.

Je ne peux, toutefois, à cette occasion, m'abstenir de remarquer qu'il est en général préférable de ne pas discuter à l'excès les alliances existantes, éprouvées et fonctionnant à la satisfaction de tous les participants. Car il en est des alliances comme des dames, les meilleures sont finalement celles dont on parle le moins. (*On rit*) [1].

La Triple Alliance est pour M. de Bülow une garantie de conservation, un gage d'harmonie européenne :

Il y a toujours eu des gens qui, de temps à autre, ont éprouvé le besoin d'annoncer la mort de la Triple Alliance. Mais la Triple Alliance est en excellente santé. Je pense, et j'espère, qu'il en sera d'elle comme de ces personnes dont on annonce à tort la mort et qui vivent encore longtemps après.

Il est vrai que l'on a souvent des idées fausses sur la nature, sur les modalités et sur l'essence de la Triplice. La Triple Alliance n'est pas une association de production. C'est une société d'assurance. Elle n'est pas offensive, elle est défensive. Elle n'est pas agressive, elle est pacifique au plus haut degré.

Le comte de Stolberg vient de dire que la Triplice n'est pas basée sur une combinaison passagère, c'est parfaitement exact. Au point de vue historique, la Triplice représente la conciliation entre les conquêtes nationales qui ont été la conséquence des guerres de 1860 et de 1870 et les principes de stabilité qui ont, après la tempête napoléonienne, donné à l'Europe un demi-siècle de paix, sur la base des traités de Vienne.

1. Reichstag, 12-15 décembre 1898.

La Triplice unit le pas… …venir. Elle n'exclut point les bo… …autres puissances [1].

Le chancelier reconnaît d'ailleurs que l'alliance a évolué et que son caractère s'est modifié en raison même de cet élargissement mondial de la politique européenne dont il est le champion résolu :

Au moment où le prince de Bismarck avec le comte Andrassy, a fondé, par le traité austro-allemand, les bases de la Triple Alliance, nous ne faisions que de la politique européenne. Les combinaisons de cette politique n'allaient pas au delà de la Méditerranée. Aujourd'hui la politique de toutes les grandes puissances embrasse le globe tout entier.

Je crois que depuis qu'il y a une histoire, jamais autant de grandes puissances n'ont coexisté. Il en résulte, si je puis dire, un système de contrepoids qui, naturellement et sans ententes particulières, tend au maintien de la paix, car il n'y a pas de puissance qui, si elle voulait faire la guerre en Europe, ne fût obligée de se dire : « Que se passera-t-il derrière moi? » : on ne peut pas, en effet, avoir les yeux partout.

En 1879, notre grand homme d'État, Bismarck, et Moltke, notre grand général, étaient d'accord sur ce point que l'Allemagne devait se préparer au risque, alors peut-être imminent, d'une grande guerre européenne...

Depuis, le fait que l'Allemagne pendant trente ans a fait invariablement une politique de paix, a produit un effet rassurant. Il y a trente ans, l'opinion était fort

1. Reichstag, 8 janvier 1902.

répandue que l'Allemagne, créée par de grandes guerres, pratiquerait une politique belliqueuse analogue à celle qui fut à deux reprises celle de l'Empire napoléonien. Cette défiance comportait un certain risque de guerre, car nos adversaires irréconciliables pouvaient se servir, et se sont servi de l'argument : « Si nous ne saisissons pas le moment opportun pour attaquer l'Allemagne, nous nous exposons à être attaqués par elle à son heure. »

Cet argument est aujourd'hui sans valeur, car depuis trente ans les occasions d'entreprendre des guerres plus ou moins avantageuses et en bonne compagnie, ne nous ont pas manqué. Quiconque parlerait aujourd'hui d'intentions belliqueuses, agressives, de l'Empire ou de l'Empereur allemand, verrait cette calomnie tomber à plat. Tous ceux qui s'occupent de politique savent que nous sommes absolument pacifiques...

De plus, messieurs, les vues de la politique mondiale s'étendent désormais à des contrées et à des objets qui sont très éloignés des frontières de l'Allemagne. Les côtes de l'Afrique du Nord, la Perse, l'Asie orientale en sont un exemple.

Si, par suite, la Triplice a cessé d'être une nécessité absolue, elle n'en est pas moins précieuse comme garantie de paix et du *statu quo*. En outre, elle est un trait d'union très utile entre des États qui, par leur situation géographique et leurs traditions historiques, sont appelés à vivre en bons voisins.

En ce qui nous concerne, je dirai en terminant, que nous devons maintenir l'Allemagne toujours aussi forte que maintenant, afin que notre amitié soit précieuse pour tous, que notre hostilité ne soit indifférente pour personne [1].

1. Reichstag, 8 janvier 1902.

Sans doute, pendant la discussion sur le tarif allemand, l'allié autrichien et l'allié italien ont donné tous deux des marques d'humeur. Mais n'est-ce point Bismarck qui a dit que la guerre douanière n'empêche pas l'alliance politique? Effectivement, le 28 juin 1902, la Triplice est renouvelée, non sans que peut-être se soient modifiées, à défaut de ses clauses, les dispositions de certains de ses membres, — mais sans changement essentiel, sans diminution de l'autorité allemande, sans gain positif pour aucun des pays qui restent en dehors de la combinaison.

Qui d'ailleurs, à ce moment, menace l'Allemagne? La Russie? Elle est de plus en plus absorbée par ses ambitions asiatiques et se détourne de l'Europe. Joueur heureux, M. de Bülow voit le gouvernement du Tsar suivre tardivement le perfide conseil de Bismarck : « La Russie n'a que faire en Occident. Elle ne peut y gagner que le nihilisme et d'autres maladies. Sa mission est en Asie. Là elle représente la civilisation. » Là surtout elle rencontre des obstacles qui la rendent en Europe incapable de tout effort. Son accord avec l'Autriche, relatif aux affaires balkaniques (1897), n'est que la constatation de cette impuissance. Chaque jour, plus avant, elle s'engage en Extrême-Orient. L'occu-

pation de Kiao-Tchéou l'a conduite à occuper Port-Arthur, initiative contraire aux méthodes traditionnelles de sa politique chinoise. L'alliance anglo-japonaise et la vaine déclaration franco-russe, qui lui a opposé un semblant de réponse, ont grevé ses ambitions d'une hypothèque nouvelle. Elle ne compte plus que pour mémoire dans la balance du vieux monde. Et c'est assez pour l'Allemagne de la tenir en confiance par des prévenances habiles.

Guillaume II et Nicolas II se rencontrent deux fois en 1897, une fois en 1899, une fois en 1901, une fois en 1902. Pendant un séjour à Posen, cette même année, l'Empereur, en recevant des officiers russes, leur parle de la confraternité d'armes des deux armées. Il ne reste rien du nuage qu'avait formé en 1900 le désaccord des deux Cabinets quant à l'évacuation de Pékin. La concordance des ambitions russes et des desseins allemands annihile la force que l'alliance de 1891 avait associée à la nôtre. L'alliance franco-russe, faussée et dévoyée, est sans action sur l'Europe.

La France au surplus n'a pas à cette époque le goût de la politique extérieure. De 1897 à 1902, ce sont des années de lutte civile, de déchirements atroces. C'est l'affaire Dreyfus, la persécution religieuse, les fiches, le règne de M. Jaurès, période de stérilité où, par l'effet des circons-

tances, les convictions les plus sincères se mettent au service des partis de subversion nationale et sociale. D'ailleurs ne sommes-nous pas, au lendemain de Fachoda, voués par haine de l'Angleterre à l'indulgence envers l'Allemagne? L'Allemagne le sait et nous paye de mots.

Des démarches courtoises, d'ailleurs pleines de tact, nous tiennent en repos. L'incendie du bazar de la Charité, la perte du Transatlantique *la Bourgogne*, la mort de Félix Faure, la catastrophe de la Martinique, la visite de Guillaume II à bord du vaisseau-école *Iphigénie*, le voyage à Berlin du général Bonnal, sont autant d'occasions de rapprochement courtois. L'abolition en Alsace-Lorraine du paragraphe de la dictature accentue la détente. M. de Bülow le constate avec satisfaction : « Avec la France, dit-il, nous nous sommes jusqu'ici, pour toutes les affaires coloniales, toujours aisément et toujours volontiers mis d'accord. » Ou encore : « Entre la France et l'Allemagne, il n'y a pas plus en Extrême-Orient que sur d'autres, que sur la plupart des points du monde, de conflit réel d'intérêt. » Parole cruelle dans son optimisme : car à cette heure d'anémie la France n'est point capable de soutenir dans le monde ses intérêts. Et l'on peut se dispenser de compter avec elle.

L'Angleterre elle-même n'est pas en état de

faire front. Car, trois années durant, elle s'est épuisée à réduire les républiques sud-africaines. Certes sa défiance s'est éveillée : les deux programmes navals de 1897 et de 1900, leur préambule dirigé contre elle, les conflits de droit maritime pendant la guerre du Transvaal, les saisies de navires allemands, les expulsions de sujets allemands établis dans l'Afrique du Sud, ont éveillé sa défiance. M. de Bülow use vis-à-vis d'elle de quelque raideur et sa modération ne va pas sans hauteur :

Nous reconnaissons les droits que le droit des gens accorde aux belligérants, vis-à-vis des vaisseaux neutres, du commerce neutre et de la circulation neutre. Nous ne méconnaissons pas le devoir que l'état de guerre impose aux armateurs, aux marchands et aux vaisseaux neutres. Mais nous demandons que les belligérants n'étendent pas leurs prétentions au delà de la limite du nécessaire absolu...

De ce point de vue nous avons aussitôt adressé à Londres de sérieuses observations, contre les procédés des autorités maritimes anglaises. Le Gouvernement anglais a exprimé ses regrets de ce qui est arrivé. Nous espérons que les autorités maritimes anglaises n'agiront plus à l'avenir sans motif suffisant, d'une façon aussi inamicale à l'égard de nos navires. Déjà la loyauté des armateurs allemands aurait dû l'empêcher, comme aussi les égards que se doivent des nations amies.

Précisément parce que nous sommes sincèrement désireux de maintenir les bonnes et sérieuses relations entre l'Angleterre et l'Allemagne, nous souhaitons que ne se produisent pas des abus qui sont essentiellement

de nature à rendre difficile le maintien de ces relations, possibles seulement sur la base d'une pleine égalité et d'égards réciproques.

L'Empire allemand qui, depuis qu'il existe, a toujours prouvé combien toute tendance agressive lui est étrangère, a le droit d'être traité par tous les autres États de la façon la plus courtoise[1].

Officiellement, les deux gouvernements se ménagent : accueil chaleureux réservé à Berlin à Cecil Rhodes (1899) ; visite du prince de Galles chez l'Empereur et de l'Empereur chez la reine Victoria (1900) ; participation solennelle de Guillaume II aux funérailles de sa grand'mère (1901) ; honneurs rendus, à Lord Roberts (1902) ; refus de recevoir le président Kruger, tels sont les principaux symptômes de ces ménagements mutuels. Mais cette politique d'égards ne va pas sans certains heurts, sans une certaine irritation de l'opinion que le comte de Bülow est obligé d'apaiser. Quand M. Chamberlain, pour justifier la conduite de l'armée anglaise au Transvaal, se hasarde à critiquer l'armée allemande, le chancelier lui réplique en personne avec une raideur dédaigneuse :

L'honorable préopinant vient de faire allusion à la remarque dirigée, il y a quelque temps, par un ministre anglais contre la conduite de notre armée dans la guerre franco-allemande.

1. Reichstag, 19 janvier 1900.

Je pense que nous serons tous unanimes à dire que, lorsqu'un ministre est obligé de se justifier, — c'est le cas quelquefois, — et de justifier sa politique, il fait bien de ne pas mettre en cause les peuples étrangers.

S'il souhaite, néanmoins, invoquer l'exemple de tel d'entre eux, il conviendra de lui recommander beaucoup de prudence. Faute de quoi, il s'exposerait, sans le vouloir, j'en suis sûr, non seulement à n'être pas compris, mais encore à blesser les sentiments de l'étranger.

C'est encore beaucoup plus regrettable, si cela arrive à un ministre au sujet d'un pays qui a toujours entretenu avec le sien des relations bonnes et amicales, dont le maintien paisible répond également à l'intérêt de tous deux.

Il est facile de comprendre, et il est tout à fait naturel que, chez un peuple aussi profondément uni à son armée victorieuse que le peuple allemand, le sentiment national se dresse contre toute tentative de défigurer le caractère héroïque et les principes moraux des luttes qui ont décidé de notre histoire nationale.

Mais l'armée allemande est trop haut placée, et son blason est trop éclatant pour qu'elle puisse être atteinte par des attaques erronées et injustes.

On peut appliquer à ce cas ce que Frédéric le Grand disait, un jour qu'on lui parlait d'un homme qui l'avait attaqué ainsi que l'armée prussienne : « Laissez-le faire, répondit-il, et ne vous inquiétez pas. Il mord sur du granit[1]. »

On essaie néanmoins de marcher d'accord. En 1898, l'occupation de Wei-haï-Wei par l'Angleterre répond à l'occupation de Kiao-Tchéou par l'Allemagne et rencontre à Berlin

1. Reichstag, 8 janvier 1902.

une pleine approbation. En 1900, c'est l'accord anglo-allemand relatif à la Chine qui, d'ailleurs à peine conclu, est l'objet d'interprétations divergentes, les Anglais prétendant qu'il s'applique à la Chine tout entière, les Allemands excluant de cette application la Mandchourie : déception amère pour l'Angleterre qui, dans le traité du 16 octobre 1900, a cherché d'abord un appui contre l'expansion russe en Mandchourie et que cet échec achemine aussitôt à l'alliance japonaise conclue en 1902. M. de Bülow affecte, du reste, de ne pas s'inquiéter de cette alliance et il en accueille la nouvelle avec une courtoisie un peu cavalière :

Le traité anglo-japonais n'a rien changé à l'attitude et à la politique de l'Allemagne. Ni en Chine, ni en Corée, nous ne poursuivons aucun dessein territorial. Nous n'avons en Extrême-Orient qu'un seul intérêt. C'est de voir notre commerce s'y développer...

Ce traité ne porte aucune atteinte aux arrangements du 16 octobre 1900 entre l'Angleterre et l'Allemagne. Il laisse hors de cause les intérêts allemands...

Le gouvernement anglais et le gouvernement japonais nous ont communiqué le contenu de l'accord après sa conclusion. C'est une preuve de la confiance que la politique de l'Allemagne en Chine a obtenue par son caractère pacifique ; aussi, avons-nous exprimé de la manière la plus courtoise nos remerciements pour cette communication. Je constate, toutefois, qu'avant la signature du traité du 9 janvier, nous ignorions ce qu'il contenait.

Je le dis sans aucune tendance, *sine ira et studio ;* je

fais du traité anglo-japonais tout le cas qu'il convient. Mais nous en avons reçu le billet de faire-part sans être pour rien dans sa paternité [1].

Enfin, en cette même année, l'Angleterre et l'Allemagne procèdent, avec l'Italie, à une action commune contre le Venezuela, dont le chancelier escompte le bénéfice au regard de la politique générale. Mais cette action commune n'est populaire ni à Londres ni à Berlin. La partie de M. de Bülow n'en est pas moins magnifique. Il peut négocier avec tous, parler à tous [2], être entendu de tous. L'Espagne, les Pays-Bas, la Turquie, la Roumanie sont pour lui des satellites. L'Asie et l'Amérique ouvrent au commerce de l'Allemagne d'admirables perspectives. L'Europe assure à sa diplomatie de fructueuses possibilités. A Léon XIII, français de cœur, le *veto* de l'Autriche donne pour successeur un pape de tendances allemandes. Il est loisible au chancelier de prendre part aux rapprochements qui se

1. Reichstag, 3 mars 1902.
2. Son effort de séduction s'étend jusqu'au delà des mers. En dépit des difficultés douanières, des soupçons éveillés par la présence de l'escadre allemande aux Philippines pendant la guerre avec l'Espagne, l'intimité germano-américaine est de la part de l'Empereur si activement cultivée qu'elle semble peu à peu se resserrer. Les fréquentes communications entre Guillaume II, d'une part, MM. Mac Kinley et Roosevelt, d'autre part, le voyage du prince Henri de Prusse aux Etats-Unis (1901), la visite à Kiel de l'escadre américaine (1903), sont les principales manifestations de cette intimité.

dessinent, de présider aux accords d'intérêts que suggère le souci de la paix; d'offrir son amitié au prix qu'il lui plaira de fixer. Continental ou mondial, son « grand dessein », pour aboutir, n'a besoin que d'être suivi. Les rancunes provoquées, les soupçons éveillés ne sont nulle part servis par une force prête aux actes. L'occasion est incomparable. Et le chancelier en convient implicitement par l'optimisme que respirent ses discours. S'agit-il de la France?

De nos relations avec la France, je ne parlerai pas avec autant de détails que l'a fait M. le député de Vollmar. Mais je me réjouis de pouvoir dire, que d'esprit et de cœur je suis d'accord avec lui. C'est une observation souvent faite, qu'on peut différer d'avis sur bien des points et se rencontrer sur d'autres. Il en est ainsi également pour les peuples.

Je suis donc également convaincu que des relations paisibles et amicales entre l'Allemagne et la France répondent aux intérêts et au bien des deux peuples et qu'il y a un certain nombre de questions où tous deux peuvent marcher la main dans la main, à leur avantage réciproque.

Je cultiverai de mon mieux nos bonnes relations avec nos voisins de l'Ouest. Nous avons, dans le passé, croisé le fer avec eux, mais nous ne méconnaissons pas leurs brillantes qualités, les services rendus par eux à la civilisation, leur haute valeur de vigoureux pionniers de la culture humaine [1].

S'agit-il de l'Angleterre?

1. Reichstag, 19-23 janvier 1903.

J'ai dit que dans les affaires du Venezuela, l'entente était parfaite entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Je désire insister particulièrement sur ce point que le Gouvernement anglais et le Gouvernement allemand ont procédé dans cette affaire avec une pleine loyauté réciproque...

Les relations entre les Cabinets et les Cours de Berlin et de Londres n'ont subi aucun changement. Je suis heureux de le constater, et j'espère qu'avec le temps l'opinion publique, des deux parts, se laissera conduire par la pensée que, si les deux peuples peuvent faire chacun pour soi leurs affaires dans le commerce du monde, ils n'ont pas besoin de se menacer, que tout au contraire de nombreux et importants intérêts leur conseillent de vivre en paix et en amitié [1].

S'agit-il de la Russie?

Je voudrais aussi, messieurs, exprimer mon profond regret pour la façon dont M. Bebel a parlé de la Russie, pour la façon dont il a essayé d'exalter l'opinion contre la Russie et de critiquer les affaires russes ; son discours provoquera certainement de la satisfaction parmi ceux de nos adversaires étrangers qui voudraient troubler les relations russo-allemandes. Je suis, en revanche, convaincu que la majorité de cette Chambre sera avec moi, si je dis qu'une telle façon de critiquer les affaires intérieures d'un pays ami, si je dis que ces attaques sans frein sur la situation intérieure d'un pays ami ne répondent ni à la tradition du peuple allemand, ni à ses vœux, ni à ses intérêts.

Je suis convaincu que la grande majorité du peuple allemand sera avec moi, si je déclare que je ne me laisserai pas influencer par les discours de M. Bebel et

1. Reichstag, 19-23 janvier 1903.

qu'au contraire je veux cultiver, avec le plus grand soin, nos relations avec la Russie [1].

Tout serait donc pour le mieux, si cette situation se maintenait et si l'Allemagne en savait profiter. Mais, comme disait Bismarck, « il n'y a qu'un moment dans les choses ». Au printemps de 1903, Edouard VII arrive à Paris. Le moment est passé et des combinaisons nouvelles se forment au sein de l'Europe étonnée.

1. Reichstag, 10 décembre 1903.

CHAPITRE II

LE CONFLIT EUROPÉEN

I. — La politique d'Edouard VII. — Le chancelier et les traités de 1904. — Son évolution. — La thèse de l'encerclement. — La « riposte nécessaire ». — Le prince de Bülow et les défaites russes. — L'occasion marocaine.

II. — L'affaire du Maroc. — Les prétentions du prince de Bülow. — La conférence exigée. — Le succès du chancelier. — L'interview de Baden-Baden. — Le discours du 6 décembre 1905. — L'Allemagne triomphante.

III. — La conférence d'Algésiras. — Causes de l'échec allemand. — La diplomatie du prince de Bülow et les puissances. — L'erreur du prince de Bülow. — L'Europe après la conférence. — Le discours du 4 avril 1906. — Nouvelles conditions de la politique européenne.

I

Le voyage à Paris d'Edouard VII au printemps de 1903, première manifestation de la liberté

assurée par la fin de la guerre anglo-boer, marque le réveil de la politique britannique. A Berlin, il semble qu'on n'attache d'abord à ce réveil nulle importance. Guillaume II n'a jamais aimé son oncle. Il estime peu la façon dont il a conduit sa vie avant d'arriver au trône. Pour tout dire d'un mot, il ne le prend pas au sérieux. La visite à Paris, préface d'une politique mûrement réfléchie, semble aux Allemands une simple fantaisie. Ils n'y voient pas le début de la réplique, la première affirmation de la politique d'équilibre en face de la politique d'hégémonie. La psychologie de l'Angleterre leur échappe. Ses initiatives les déconcertent.

A ce moment pourtant, dans l'esprit du roi Edouard et de lord Lansdowne, le plan qui va se développer avec rigueur est déjà formé tout entier. Il ne s'agit pas de répondre aux succès économiques de l'Allemagne ni même à sa politique navale. C'est aux prétentions mondiales, aux efforts dominateurs de la chancellerie de Berlin que l'on veut opposer une riposte décisive. Écoutez ce que dit un Anglais, le mieux renseigné qui soit sur la politique de son pays et les desseins de son souverain : « C'est l'histoire des années précédentes, les accords où l'Allemagne a marchandé ses grâces à un taux usuraire, aussi bien que les chocs diplomatiques

qu'aucun accord n'a atténués, qui ont convaincu l'Angleterre qu'il serait bien plus simple et plus avantageux de s'entendre directement et une bonne fois pour toutes avec la France, voire même avec la Russie, plutôt que de rester indéfiniment sous la pression du chantage allemand... Nos relations avec l'Allemagne sont dictées par les leçons de notre histoire. Nous n'avons assurément aucun sujet de querelle inévitable avec elle, tant que la politique allemande se tient dans les limites que lui ont assignées jusqu'ici les déclarations officielles du gouvernement impérial. Mais nous ne nous dissimulons pas qu'il y a en Allemagne un fort courant d'idées qui tôt ou tard entraînera peut-être le gouvernement à dépasser ces sages limites. Or il y a une politique anglaise qui a survécu et qui survivra de siècle en siècle tant que nous ne serons pas déchus de notre rang de grande puissance. Cette politique consiste à lutter de toutes nos forces contre toute puissance qui cherche à renverser en sa faveur l'équilibre européen et à dominer le monde par sa prépotence, — que cette puissance s'appelle, comme autrefois, l'Espagne, ou, comme plus récemment, la France sous Louis XIV et Napoléon Ier, ou, à l'avenir, l'Allemagne sous les Hohenzollern. »

En juillet 1903, la négociation commence

entre l'Angleterre et la France. Le 8 avril 1904, le traité qui liquide leurs querelles passées est signé. M. de Bülow, qui visiblement ne l'a point prévu, semble en prendre son parti d'un cœur léger :

Nous n'avons aucune raison de supposer que cet accord soit dirigé contre une puissance quelconque. Ce qu'il paraît constituer, c'est une tentative de faire disparaître une série de différends existant entre la France et l'Angleterre au moyen d'une entente amiable.

Nous n'avons, au point de vue des intérêts allemands, rien à y objecter. Nous ne saurions en effet souhaiter une situation tendue entre la France et l'Angleterre qui serait un danger pour la paix du monde dont nous poursuivons sincèrement le maintien.

En ce qui concerne spécialement le Maroc, qui constitue le point essentiel de cet accord, nous sommes intéressés dans ce pays, comme d'ailleurs dans le reste de la Méditerranée, principalement au point de vue économique.

Nous avons là avant tout des intérêts commerciaux. Aussi avons-nous un intérêt important à ce que le calme et l'ordre règnent au Maroc.

Nous devons protéger nos intérêts mercantiles au Maroc et nous les protégerons. Nous n'avons aucun sujet de redouter qu'ils puissent y être méconnus ou lésés par une puissance quelconque [1].

Deux jours après, dans un nouveau discours, il donne une note identique :

Le comte Reventlow a prétendu que l'accord anglo-français et spécialement la partie fondamentale de cet

1. Reichstag, 12 avril 1904.

accord, celle qui se réfère au Maroc, avait été accueillie en Allemagne avec un sentiment de confusion et de découragement.

Il estime que nous n'aurions pas dû souffrir que d'autres puissances s'assurassent au Maroc une plus grande influence que nous. Cela ne peut signifier autre chose que ceci : nous devons nous-mêmes exiger une partie du Maroc. Je voudrais me permettre de poser au comte Reventlow une simple question.

Le comte Reventlow convient certainement avec moi que si un grand empire, comme l'empire d'Allemagne, formule une telle exigence, il doit nécessairement en poursuivre coûte que coûte la satisfaction.

Qu'aurait maintenant à me conseiller le comte Reventlow si une exigence de ce genre se heurtait à une résistance? Je ne dis pas qu'il est certain qu'elle se heurterait à une résistance, je ne dis pas que c'est vraisemblable, je dis seulement que, dans des questions aussi graves, on ne doit perdre de vue aucune éventualité.

Le comte Reventlow se tait, et je comprends qu'il se taise. (*Hilarité.*)

Je crois, messieurs, que ce serait légèreté de ma part — et à ma satisfaction, les chefs de tous les partis, à l'exception du comte Reventlow, se sont exprimés en ce sens, — de vouloir sans nécessité lancer, pour une telle raison, le pays dans une aventure.

Je crois en outre, messieurs, que si je le faisais, le comte Reventlow, chez qui la vaine critique me parait fortement développée, me reprocherait ma soif d'action exagérée aussi vivement qu'il a blamé ma prétendue peur de l'action[1].

Mais immédiatement il apparaît que le chancelier, ce disant, n'est pas d'accord avec l'Empe-

1. Reischtag, 14 avril 1904.

reur. Et dès lors il est certain que l'attitude du premier ne tardera pas à se régler sur celle du second. Coup sur coup, Guillaume II prononce des discours pessimistes, où s'enveloppe une critique indirecte à l'égard de son ministre : « Pensons, dit-il, à la grande époque, où fut créée l'unité allemande, aux combats de Woerth, de Wissembourg et de Sedan. Les événements actuels nous invitent à oublier nos discordes intérieures. Soyons unis pour le cas où, dans la politique mondiale, nous serions contraints d'intervenir. » Le 1er mai, il inaugure un pont, qui, « destiné à développer les relations pacifiques, pourrait servir aussi à des fins plus graves ». Le 11 mai, il évoque le souvenir des victoires de l'Allemagne « qui ne cherche d'affaires à personne, mais est prête à se défendre contre tous ». Le *Berliner Tageblatt* constate « l'oppression » que ces paroles impériales font peser sur le peuple allemand. Le chancelier avait dit : réserve. L'Empereur répond : action. La presse fait écho à l'inquiétude du maître. Et quelques mois plus tard, dans un pressant réquisitoire, la *Gazette de Cologne* énumère les torts de la France, qui, d'après elle, n'a jamais voulu causer avec l'Allemagne, qui s'est rapprochée de l'Angleterre contre l'Allemagne, qui impose à l'Allemagne le strict devoir d'améliorer sans

trêve ses institutions militaires. Dès ce moment, par l'organe de la presse, M. de Bülow évolue vers son souverain et prépare l'accord parfait du patriotisme alarmé. Pour s'en convaincre, il suffit de relire son discours du 5 décembre 1904 :

M. de Vollmar a dit aussi que la situation extérieure était si paisible qu'il n'apercevait pas de raison d'augmenter nos forces militaires.

Eh bien, nous n'avons aucune raison de douter de la sincérité des assurances pacifiques que nous ont données les gouvernements des grandes puissances. Les gouvernements, les princes et les hommes d'État sont animés du sincère désir de maintenir la paix.

Je peux encore ajouter que les alliances existant entre les puissances se sont de plus en plus comportées comme des instruments de paix.

Je l'ai plus d'une fois établi en ce qui concerne la Triple-Alliance. De même l'alliance franco-russe a exercé une action pacifique en agissant en France d'heureuse façon sur certains éléments moins tranquilles. Nous espérons que le rapprochement franco-anglais aura également une influence pacifique.

Pour l'Allemagne, nous avons le droit de revendiquer le mérite d'avoir, grâce à la politique pacifique de notre vieil empereur et de son grand chancelier, posé les bases d'une grande époque de paix.

Mais je ne remplirais pas mon devoir de ministre des Affaires étrangères si je voulais fermer les yeux aux courants souterrains qui poussent en Europe à des complications guerrières. Pensez aux désirs de revanche en France, désirs que nous souhaitons voir s'apaiser de plus en plus ; vous comprendrez que je ne suis pas en état de considérer la situation de l'autre côté des Vosges, avec autant d'optimisme que M. de Vollmar.

Songez aux excitations des journaux anglais et des revues anglaises et à d'autres manifestations analogues, vous verrez qu'il ne manque pas dans le monde de matières inflammables, ni de gens prêts à y mettre le feu.

Une chose est certaine : si l'Allemagne depuis une génération a été le centre des efforts pacifiques, elle n'a pu l'être que grâce à sa force. La faiblesse de notre peuple provoquerait aussitôt des désirs et des aspirations de guerre. La faiblesse de l'Allemagne ne serait pas un danger pour nous seulement, elle en serait un aussi pour la paix de l'Europe et du monde, que nous avons tous le désir de maintenir [1].

C'est que sans doute, dans la pensée de M. de Bülow, s'opère une cristallisation. L'entente franco-anglaise lui fait voir sous un jour nouveau les événements de la veille, notamment la réconciliation franco-italienne. Au début, il avait semblé n'avoir cure de ce rapprochement :

Je ne suis pas de l'avis des journaux qui, à l'occasion des arrangements franco-italiens, ont marqué une certaine inquiétude... Dans un ménage uni, le mari ne perd pas la tête parce que sa femme danse une fois avec un autre un innocent tour de valse. L'essentiel est qu'elle ne le quitte pas. Et elle ne le quittera pas si elle est mieux chez lui qu'ailleurs...

La Triple Alliance n'impose pas d'obligations lourdes à ses membres. Actuellement en particulier, elle n'oblige aucun de ses signataires à maintenir ses forces continentales et ses forces navales à un niveau déterminé par elle. Au contraire, chacun est libre de les

1. Reichstag, 5-10 décembre 1904.

réduire comme bon lui semble. Il est même probable que sans elle, tel ou tel de ses membres serait obligé, par son isolement même, à des efforts militaires et à des dépenses supérieures à celles qui lui suffisent parce qu'il est membre d'un groupement puissant.

Les arrangements franco-italiens concernant certaines questions méditerranéennes ne sont pas d'ailleurs dirigés contre la Triplice. Ils ne portent pas sur son terrain. Nous devons envisager la situation avec d'autant plus de calme que les choses sont aujourd'hui essentiellement différentes de ce qu'elles étaient en 1879[1].

La visite à Toulon du duc de Gênes en avril 1901, l'accord verbal relatif au Maroc et à Tripoli en décembre 1900, n'ont pas triomphé de sa quiétude. Même en 1902, quand M. Delcassé a dit à la tribune : « Ni directement ni indirectement la politique de l'Italie n'est par suite de ses alliances dirigée contre la France. Elle ne saurait en aucun cas comporter une menace pour nous, pas plus dans une forme diplomatique que par les protocoles ou stipulations militaires internationales. En aucun cas et sous aucune forme, l'Italie ne pourrait devenir ni l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays », même alors il a répliqué avec optimisme que sans doute la déclaration de son collègue français signifiait seulement qu'on se rendait compte en France du caractère pure-

1. Reichstag, 8 janvier 1902.

ment défensif de la Triplice. Au surplus « les accords franco-italiens sur certaines questions méditerranéennes ne sont ni dirigés contre la Triplice ni placés sur son terrain... L'Allemagne n'a pas de pignon sur la Méditerranée ». Donc qu'importe?

Après le traité franco-anglais, coïncidant avec le voyage à Rome de M. Loubet, le point de vue change. Les deux réconciliations, rapprochées l'une de l'autre, se complètent mutuellement et prennent une allure de coalition. L'Angleterre n'a-t-elle pas de tout temps entretenu avec l'Italie des relations intimes? N'est-ce pas Depretis qui disait : « Notre situation est assurée sur terre *et sur mer*? » N'est-ce pas le marquis di Rudini qui précisait : « Je n'aperçois point de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts sont identiques? » N'est-ce pas le duc de Sermoneta qui proclamait « l'alliance sentimentale » des deux pays? Angleterre, France, Italie, ne seraient-ce pas les trois termes d'un concert offensif, prêt à profiter des difficultés coloniales et financières de l'Allemagne pour l'isoler et l'encercler?

Six mois passent et c'est l'accord franco-espagnol. A Berlin, l'impression de défiance s'accentue. L'Allemagne, vingt ans durant, s'est

crue sûre de l'Espagne. Le second mariage d'Alphonse XII avec une princesse autrichienne, ses visites en Allemagne, la régence de la reine Christine, l'échec des premiers pourparlers franco-espagnols relatifs au Maroc, ont créé et fortifié cette confiance. Quel est donc le sens de cet accord, corollaire de l'accord franco-anglais, par où s'accusent des tendances nouvelles que préciseront bientôt les fiançailles d'Alphonse XIII avec une princesse anglaise. Cet accord, notons-le, reste secret. Le texte publié démontre l'existence d'une mystérieuse annexe. Quelle en est la portée?

N'y a-t-il point dans ces engagements successifs plus d'arrière-pensées européennes que de projets africains? On pourrait le croire, si l'on prenait à la lettre d'imprudentes et inutiles paroles prononcées dans les couloirs du Palais Bourbon et bientôt rapportées à Berlin. Le comte de Bülow, si accoutumé qu'il soit à l'optimisme, commence à s'inquiéter. Même si cette inquiétude n'était point spontanée, elle naîtrait du souci de ne pas prêter le flanc aux attaques des pangermanistes, de garder la faveur de l'Empereur. M. de Holstein est là d'ailleurs pour l'entretenir. Les discours rassurants d'avril 1904, s'ils ne sont un remords, sont un regret déjà. La « conjuration » formée par Edouard VII

prend corps dans les imaginations allemandes. Elle trouve accès dans le clair esprit du chancelier. Et voici que se précise la pensée de répondre par un coup de force à un essai d'encerclement.

Que risque-t-on au surplus? La Russie a descendu pas à pas le degré d'imprudence et d'erreur et elle est prise pour longtemps au piège asiatique. Depuis l'occupation de Port-Arthur, conséquence de l'occupation de Kiao-Tchéou, elle a renoncé à la politique de pénétration prudente pour s'attacher à celle des réalisations prématurées. En 1903, elle a trouvé devant elle la résistance du Japon, dont elle n'a su mesurer ni les plans ni les ressources. Elle a cru pouvoir le lasser par les lenteurs calculées de sa diplomatie et elle a été conduite par lui à une guerre, dont il a fixé l'heure.

Le 5 février 1904, M. Kurino, ministre du mikado à Saint-Pétersbourg, a rompu les relations diplomatiques. Le 8, les cuirassés russes ont été torpillés à Port-Arthur. Le 1er mai, les Japonais ont passé le Yalou. Le 30, ils ont investi Port-Arthur. Le 15 juin, le général Stackelberg, parti au secours de la place, a été battu à Vafangou. Le 2 et le 3 septembre, Kouropatkine, après une belle résistance, a subi à Liao-Yang un échec décisif qu'aggravera cinq mois plus tard la défaite de Moukden. L'Empire

russe, menacé à ses frontières, est secoué au dedans par la révolution. Il a dû dégarnir son front occidental. Ses corps d'armée d'Europe ont cédé à ceux d'Asie leurs officiers, leurs canons, leur matériel. Ils ne peuvent plus passer du pied de paix au pied de guerre. Et il en coûte peu à M. de Bülow, à la fin de 1904, d'accabler la Russie de prévenances oratoires[1]. Car, pour longtemps, elle ne pèse plus dans la balance de l'équilibre.

Restent la France et l'Angleterre. M. de Bülow sait l'impuissance de l'armée anglaise et ne doute pas que la France, réduite sur terre à ses seules forces, ne recule devant la guerre. La situation de notre pays, — détestable assurément par suite de l'administration du général André et de M. Camille Pelletan, — lui est peinte par

1. « M. de Vollmar a dit aussi que le parti socialiste ne souhaite pas la guerre avec la Russie. Dans ce cas, il devrait commencer par empêcher M. Bebel de parler comme il l'a fait maintes fois. Je ne sais jusqu'où va son influence à cet égard, malgré la façon chevaleresque dont il a pris aujourd'hui parti pour son collègue; mais ce qui est sûr, c'est que plus vous attaquerez la Russie, plus je serai obligé de m'efforcer de maintenir nos rapports avec elle dans une voie pacifique et amicale.

... En ce qui concerne le procès de Kœnigsberg, j'ai déjà dit que j'en avais parlé, non en jurisconsulte, mais en homme politique, et je ne peux que répéter ceci : la social-démocratie travaille contre le gouvernement russe en pleine conscience et avec tous les moyens dont elle dispose. Par là, elle nuit aux bons rapports que nous avons avec la Russie. Or, le maintien de ces bons rapports est le devoir de notre politique. » (Reichstag, 5-10 décembre 1904).

M. de Miquel, secrétaire de l'ambassade de Paris, sous des couleurs plus sombres encore que la réalité. Rien ne le retient donc d'ouvrir l'oreille aux conseils pressants des partisans de la manière forte. Il a péché, lui reproche-t-on, par excès de sécurité. L'heure est venue de prouver par un succès que cette sécurité n'était point téméraire, de convaincre l'Empereur et l'Empire que le grand dessein d'Edouard VII, appuyé par la France, accepté par l'Espagne, admis par l'Italie, est à la merci de la force allemande.

En 1904, M. de Bülow niait l'isolement : « M. Bebel, déclarait-il, paraît redouter que nous ne marchions au devant d'une solitude complète. Je lui réponds que nous nous trouvons en de solides liens d'alliance avec deux grandes puissances, en relations amicales avec les cinq autres. » En 1905, pour les besoins de sa cause, il dénonce la tentative d'encercler l'Empire allemand et ce grief devient la base de la « riposte nécessaire ». Nul ne prétendra d'ailleurs que le chancelier ne pût être sincère en attribuant à l'Angleterre une hostilité raisonnée à l'égard de l'Allemagne et en essayant de la briser avant terme. En lui la conviction s'associe au calcul, le souci de l'intérêt public à celui de sa situation propre pour le pousser à

l'action. Au début de 1905, son parti est pris. Il ne lui manque qu'une occasion. Le Maroc la lui fournit.

II

Ce n'est pas ici le lieu de raconter la crise marocaine et de discuter les griefs réciproques. Encore convient-il cependant de souligner, par la fragilité de ceux que l'Allemagne invoquait, l'objet réel de sa politique.

Metteur en scène éminent, M. de Bülow prépare son dossier. Mais son habileté, pour grande qu'elle soit, ne suffit pas à en celer le vide. Il se plaint que la France ne lui ait pas communiqué le traité franco-anglais de 1904? Mais ce traité a été publié et le prince de Radolin en a connu les clauses quinze jours avant sa signature. Pourquoi d'ailleurs avoir attendu dix mois pour se plaindre du défaut de notification? Le chancelier s'élève ensuite contre l'atteinte que la politique marocaine de la France porte à la Convention de Madrid de 1880 signée par l'Allemagne? Mais c'est un juriste allemand, M. Neumeyer, professeur à l'Université de Kiel, qui se charge de lui prouver qu'entre l'une et l'autre

aucune contradiction n'existe, parce qu'entre l'une et l'autre il n'y a aucun rapport d'identité. Le chancelier dénonce enfin la « tunisification » du Maroc, un plan de conquête, de protectorat, de monopole économique? Mais précisément nous avons toujours répudié ce dessein et ici encore pourquoi, si l'on devait nous l'imputer, avoir laissé passer tant de mois depuis la signature du traité, occasion de ce dernier grief?

En réalité, ce sont là prétextes au service de l' « occasion ». Observations du chargé d'affaires d'Allemagne à Tanger à son collègue français, circulaires du chancelier, controverses pour justifier la réunion d'une conférence, prétextes et rien que prétextes. La vérité, c'est dans les propos menaçants du prince Henckel de Donnersmarck, dans les toasts impériaux sur la poudre sèche et l'épée aiguisée, dans les discours ambigus et menaçants du chancelier qu'il la faut chercher. Il s'agit, et rien de plus, de trouver dans l'humiliation de la France la preuve de l'hégémonie allemande.

Tout d'abord l'audacieuse offensive du chancelier obtient un plein succès. Il réclame la conférence, non pour ce qu'elle fera, mais pour ce qu'elle signifiera : la revision par l'Europe, à l'appel de l'Allemagne, de la politique française. Il écrit à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres :

Dans la convention anglo-française, le maintien du *statu quo* est formellement prévu. Nous étions donc autorisés à admettre que si, dans le cours des temps, des nouveautés devaient être introduites, nouveautés susceptibles de toucher aux intérêts des étrangers, l'Allemagne serait au nombre des États avec lesquels on entrerait là-dessus en négociations. C'est pourquoi nous ne sommes sortis de notre rôle d'observateurs qu'au moment où le gouvernement marocain fit demander à notre représentant à Tanger si le ministre français était vraiment, comme il l'avait déclaré au Makhzen, le mandataire des puissances européennes. A peu près vers le même moment, nous avons appris que le programme proposé par le ministre français formulait des prétentions incompatibles avec le *statu quo*. Dissipant tous les doutes possibles sur les intentions finales du gouvernement français, quelques organes inspirés de la grande presse parisienne exprimèrent l'opinion que le Maroc devait devenir pour la France une seconde Tunisie,

Nous estimons qu'il manque à ce projet français toute base fondée sur le droit des gens, et qu'il lèse les intérêts de tous les États qui ont participé aux conférences précédentes sur le Maroc, États que la France a négligé de consulter. Le prétexte invoqué par les journaux français officieux comme quoi il se serait agi dans les conférences précédentes non point d'un changement politique, mais seulement du règlement de questions d'intérêts relevant du droit privé, est un argument chicanier et manquant de toutes bases solides, car une modification telle que la tunisification du Maroc, qui aurait pour résultat d'exclure totalement de la vie industrielle marocaine l'élément non français à l'exemple de ce qui s'est passé à Tunis, touche naturellement les intérêts privés des étrangers dans leur ensemble. On ne saurait donc éviter de demander aux États signataires des conventions leur avis, si la France ne veut point

quitter le terrain du droit et invoquer uniquement l'argument de force.

En ce qui concerne l'Angleterre et aussi l'Espagne, nous ne contestons à aucun de ces deux gouvernements le droit d'en user selon leur bon plaisir à l'égard des intérêts marocains de leurs sujets dans le présent et dans l'avenir ; mais nous ne croyons pas que ni l'un ni l'autre prétendent au droit de disposer en même temps des intérêts des ressortissants des autres États signataires de la convention, par exemple des ressortissants allemands. Notre opinion est fondée sur l'article de la convention anglo-française où le maintien du *statu quo* est expressément prévu.

La presse anglaise fait présentement de grands efforts pour attribuer à la politique allemande, comme d'ailleurs elle a coutume de le faire depuis plusieurs années déjà, toutes sortes de sombres desseins. Un proverbe s'applique parfaitement à notre cas :

Cet animal n'est pas méchant,
Lorsqu'on l'attaque, il se défend.

Nous agissons en vue de nos intérêts dont on veut disposer, apparemment sans notre assentiment exigé par la convention. L'importance de ces intérêts est ici chose secondaire. Tout homme à qui on va prendre de l'argent dans sa poche se défendra toujours dans la mesure du possible, qu'il s'agisse de cinq marks ou de cinq mille. Nous possédons des intérêts économiques au Maroc, cela n'a pas besoin d'être prouvé. Si nous y renonçons par notre silence, nous encourageons ainsi le monde, qui nous regarde, à des manques d'égards semblables à notre préjudice dans d'autres questions, peut-être plus considérables. Votre Excellence pourra donc, dans les occasions où Elle tiendra pour indiquée une conversation sur la politique marocaine, déclarer que l'Allemagne défend au Maroc les intérêts de ses ressortissants,

intérêts qui sont, dans ce pays, identiques avec ceux de tous les autres États signataires de la convention et avec le maintien de la porte ouverte. En outre, vous pourrez affirmer que l'Allemagne ne songe point à se procurer, par des négociations séparées, des privilèges spéciaux, de quelque nature qu'ils soient, au Maroc ou ailleurs [1].

Sur sa route, le chancelier rencontre M. Delcassé qui n'accepte pas l'échec dont est menacée sa politique. En six semaines, M. Delcassé est brisé. C'est le début du triomphe. L'Empereur le souligne en conférant au chancelier le titre de prince. M. Rouvier s'installe au quai d'Orsay. M. de Bülow ne désarme pas. S'il obéissait en ce moment aux maximes bismarckiennes, il pourrait, en renonçant à la conférence, obtenir de la France un prix considérable, excessif, inespéré : un port au Maroc, la participation de la finance française au chemin de fer de Bagdad, peut-être l'admission à la cote des valeurs allemandes. Mais emporté par la passion des représailles, il passe à côté de la politique réaliste.

Sourd à nos offres, il maintient son exigence initiale, son exigence unique : la conférence, — la conférence, solennel témoignage de la puissance allemande. Il tient à ce témoignage public avec tant de force qu'il consent, pour se

1. Livre blanc, 1905.

l'assurer, aux deux accords franco-allemands des 8 juillet et 28 septembre 1905, qui, quant au fond des choses, sont meilleurs pour nous que pour l'Allemagne. Pourvu que la conférence se réunisse, il souscrit à la reconnaissance de notre « intérêt spécial », qui deviendra, devant les plénipotentiaires, l'arme de nos représentants. Qu'importe, puisque la France, en allant à Algésiras, ressuscite pour le successeur de Bismarck les jours glorieux du Congrès de Berlin ?

Au début de 1906, quinze jours avant l'ouverture de la conférence, le prince de Bülow peut se flatter d'avoir ressaisi l'avantage et rempli son dessein. L'opposition l'a accusé d'avoir laissé isoler et diminuer l'Allemagne. Il réplique en soumettant la France et l'Europe tout entière aux méthodes arrêtées par l'Allemagne. Il lui a suffi d'agir à Fez pour empêcher l'exécution du traité franco-anglais et du traité franco-espagnol, de menacer à Paris pour écarter un ministre que, sept années durant, le Parlement français a soutenu de sa confiance. L'alliance franco-russe est demeurée impuissante : on s'y attendait. Mais l'entente franco-anglaise n'a pas fait meilleure figure.

M. Delcassé, en octobre 1905, a laissé filtrer des renseignements sur le concours militaire

que l'Angleterre lui avait promis. Mais il s'est heurté à un scepticisme général et malheureusement justifié. De nos ententes avec l'Italie et l'Espagne il n'a même pas été question. Sans doute, par l'habile rédaction des accords de juillet et de septembre 1905, M. Rouvier et M. Révoil ont réservé l'avenir, fourni des arguments à la discussion prochaine. Mais, dans le présent, nous sommes vaincus. Le prince de Bülow voulait un succès de politique générale : il l'a. Dans son discours, comme dans ses conversations, il en jouit courtoisement, mais non sans hauteur. Il fait sentir à la France la profondeur de sa chute. Il dit en octobre, en recevant à Baden-Baden l'auteur de ce livre :

Il y a, dans les incidents auxquels a donné lieu depuis bientôt six mois l'affaire marocaine, deux choses distinctes à considérer. Le Maroc est la première, la politique générale est la seconde. Au Maroc, nous avons des intérêts commerciaux importants. Nous avons tenu et nous tenons à les sauvegarder. Sur le terrain général, nous avons été obligés de répondre à une politique qui tendait à nous « isoler » et qui, à cette intention avouée, empruntait, vis-à-vis de nous, un caractère nettement hostile.

Je ne veux pas revenir sur le passé, mais je crois qu'entre deux grands peuples unis par les liens d'une haute culture intellectuelle et morale, rien ne vaut une explication franche. Quand la France s'est entendue avec l'Angleterre d'abord, avec l'Espagne ensuite, au sujet du Maroc, j'ai dit au Reichstag que je me refusais

à considérer que ces accords eussent une pointe dirigée contre l'Allemagne. A cette affirmation optimiste on a inutilement infligé un démenti en affectant d'ignorer l'Allemagne et de se passer d'elle. Inutilement aussi, on a imprimé à des événements en soi fort acceptables et dignes même d'approbation, tels que le rapprochement franco-italien ou le rapprochement franco-anglais, une allure anti-allemande. Il ne pouvait nous convenir de nous résigner à ce prétendu isolement. Je ne crois pas qu'aucune grande puissance s'y fût prêtée. L'affaire marocaine était la manifestation la plus récente et la plus caractérisée de cette politique ; elle a été pour nous *l'occasion d'une riposte nécessaire.*

Ne revenons pas, si vous le voulez bien, sur les incidents qui ont marqué ce débat et qui, fort heureusement, n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif. Le *Temps* l'écrivait l'autre jour avec raison : « Les deux gouvernements ont dû chercher les bases de leur entente sur un terrain que sans doute ils n'eussent choisi ni l'un ni l'autre si le problème marocain eût pu dès l'origine être traité en lui-même. Néanmoins, et malgré les difficultés inhérentes à une action ainsi engagée, les négociateurs sont arrivés à un accord. » Je considère cet accord comme un événement heureux dans la vie des deux nations, car il met fin à une période de défiance que j'ai toujours jugée regrettable; et grâce à la précision des pourparlers, il établit l'entente non seulement sur la forme, mais sur le fond, sans froisser ni les intérêts ni l'amour-propre des contractants.

Puisque des deux côtés on travaillait pour s'entendre et non pour se quereller, j'ai cherché une solution équitable, en tenant compte d'une part du besoin qu'a la France d'assurer sur sa frontière algérienne l'ordre et la sécurité, d'autre part des intérêts légitimes de l'Allemagne et des droits que lui confère la convention de Madrid. J'ai été heureux de constater que les vues

de M. Rouvier étaient, quant aux principes à suivre, en parfaite harmonie avec les miennes.

Dans quelques semaines la conférence se réunira. J'espère que la même harmonie ne manquera pas de s'y manifester. J'estime que cette assemblée, loin de nous diviser, doit contribuer à nous rapprocher. A ce rapprochement toutefois une condition est nécessaire : c'est qu'on se rende bien compte dans le public français que la politique qui tendait à isoler l'Allemagne est chose du passé, que cette route d'hier est aujourd'hui abandonnée sans retour. J'ai la confiance qu'il en sera ainsi. Et c'est pourquoi j'ai donné, dans l'accord signé vendredi, une grande preuve de notre esprit de conciliation. Je n'ai qu'un désir : c'est que la politique française, à la conférence et après, me permette de continuer cette politique de bonne entente, la seule digne de deux grands peuples voisins, l'un et l'autre facteurs essentiels de la civilisation.

Les inquiétudes ressenties sont sans fondement. Oui, c'est vrai, le prince de Bismarck a souvent reconnu la légitimité de votre politique coloniale, et moi-même j'ai dit un jour au Reichstag qu'il n'était point, en Afrique ou en Asie, de terrain où nos intérêts se heurtassent. Mais encore faut-il que cette politique coloniale ne soit pas, comme dans le cas marocain, l'occasion de mauvais procédés vis-à-vis de l'Allemagne. Si, en 1904, on avait répondu au discours confiant que j'avais prononcé au Reichstag, comme il était naturel qu'on y répondît, en me communiquant officiellement l'accord anglo-français avec les explications nécessaires, il n'y aurait pas eu d'affaire marocaine. En deux heures, nous eussions été d'accord. On ne l'a pas voulu : d'où le conflit. Mais ce conflit n'est pas nécessaire. Ce conflit est anormal. Aujourd'hui comme hier, pourvu que votre politique coloniale respecte nos intérêts commerciaux qui croissent chaque jour et notre dignité que

nous plaçons plus haut encore, non seulement nous ne vous gênerons pas, mais au besoin nous vous aiderons, au Maroc et ailleurs.

Vous m'avez parlé d'un autre principe de défiance. Vous m'avez dit qu'on se demande, en France, s'il n'y a pas en Allemagne l'arrière-pensée de vous entraîner à prendre parti pour nous contre l'Angleterre, de vous impliquer dans un conflit qu'on prétend inévitable. Sur ce point encore, je m'expliquerai volontiers.

Il y a des gens, je le sais, qui prophétisent entre l'Angleterre et l'Allemagne la guerre fatale. M. Tittoni vous disait samedi qu'il ne croyait pas à cette guerre. Moi je vais plus loin et je dis que c'est une bêtise de l'annoncer comme inévitable. L'Allemagne et l'Angleterre se feraient trop de mal l'une à l'autre. Elles ne tenteront pas l'épreuve. Et si je ne méconnais pas la violence des polémiques de presse et la nervosité du public, j'affirme que les gouvernements, à Londres comme à Berlin, ont trop le souci de leur responsabilité pour se laisser influencer par ces violences.

Votre pays a d'ailleurs un rôle utile à jouer en apaisant les esprits au lieu de les exciter. Le *suave mari magno* n'est pas de mise en pareille matière. La solidarité internationale est trop profonde pour qu'on puisse se flatter — continuons à parler latin — d'être le *tertius gaudens* d'une querelle, quelle qu'elle soit. S'il y a entre Anglais et Allemands des préventions qui, je le répète, s'évanouiront tôt ou tard, la France peut aider à les dissiper. Permettez-moi d'ajouter que son exemple est là pour prouver qu'il est toujours possible de se réconcilier avec l'Angleterre.

De même en ce qui regarde la Russie. Nous sommes avec vos alliés en bonnes, en très bonnes relations. C'est là une situation naturelle, traditionnelle. Pourquoi en prendriez-vous ombrage? Est-ce que nous avons pris ombrage de l'alliance franco-russe? Non. Parce que

cette alliance n'a jamais eu à notre égard le caractère agressif qu'on a donné, je ne sais pourquoi, à certains rapprochements, qui, sans avoir la valeur d'une alliance, ont paru beaucoup plus inquiétants.

Un double système d'alliances, dont l'un et l'autre sont pacifiques, assure l'équilibre de l'Europe. A ces alliances peuvent et doivent se superposer des amitiés. Vous êtes bien avec l'Italie : rien de mieux. Nous sommes bien avec la Russie : c'est parfait. Il faut seulement ne pas donner au rapprochement franco-italien un caractère anti-allemand, au rapprochement russo-allemand un caractère antifrançais. Mais quoi de plus facile que de réaliser cette condition ?

Je vous ai parlé librement, car la franchise est, à mon sens, la meilleure des politiques. Je vous ai dit l'origine de notre différend, le juste mécontentement de l'Allemagne de se voir systématiquement laissée de côté, l'impossibilité où nous étions — où tout autre eût été à notre place — de tolérer qu'on annonçât notre isolement, c'est-à-dire notre diminution matérielle et morale. Nous avons répondu dans la forme que nous offraient les circonstances. Il a pu y avoir, de part et d'autre, des heures désagréables ; mais, somme toute, un conflit inutile a été évité et la paix a été maintenue : c'est l'essentiel.

Je souhaite que cette détente soit le prélude d'une réciproque confiance. L'opinion allemande s'abandonnera volontiers à ce sentiment dès qu'elle aura la certitude que nul ne songe plus à Paris à faire le vide autour de nous, — ce qui, entre peuples comme entre individus, passera toujours pour un mauvais procédé [1].

Au Reichstag, deux mois plus tard, la note

1. *Le Temps*, 5 octobre 1905.

donnée par le chancelier est moins rassurante encore dans sa réserve contenue.

Un homme d'État ne peut pas, au premier moment venu, faire un discours sur la situation extérieure, principalement quand cette situation n'est pas absolument satisfaisante (*Écoutez ! Écoutez !*)

Quand des désaccords viennent seulement d'être surmontés, et quand de nouveaux sont à craindre, il doit toujours se demander s'il doit parler et si son discours public ne fera pas plus de mal que de bien.

Les relations de gouvernement à gouvernement peuvent être correctes; elles peuvent être animées de profonds sentiments pacifiques, mais les rapports entre cabinets ne sont pas toute la politique d'un pays. Ils ne sont pas toujours les mêmes que ceux entre les peuples et nous avons maintenant à compter avec une profonde antipathie de l'opinion publique anglaise. Dans ces tout derniers temps seulement on a pu remarquer un mouvement en sens contraire. Je salue sincèrement de tels signes d'amélioration. Je voudrais bien voir en eux le commencement d'un retour à l'entente réciproque de deux grands peuples de culture égale.

En ce qui concerne la question du Maroc, je ne puis apporter à la tribune aucun fait nouveau et ne peux dire non plus tout ce que contiennent les documents diplomatiques. Cependant, je vais vous exposer l'évolution de la question marocaine. Je crois raisonnable que les représentants du peuple allemand sachent quelle attitude les gérants responsables de la politique étrangère de l'Allemagne ont adoptée dans cette question qui touche, par delà les intérêts immédiats qu'elle comporte, à la situation internationale de l'Empire et qui a créé de réelles difficultés.

Déjà à la conférence de Madrid, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans, l'Allemagne n'a recherché aucun avan-

tage qui lui fût particulier, mais de même que les autres puissances, elle a favorisé le développement paisible et indépendant du Maroc. S'inspirant fidèlement de cette conception, l'action de l'Allemagne au Maroc ne pouvait avoir qu'un caractère défensif et non pas agressif.

Elle ne pouvait poursuivre aucune acquisition de territoires, elle demandait seulement le respect des traités, le respect de sa situation à l'égard du Maroc, considéré comme État indépendant, le respect au point de vue économique de ses droits, égaux à ceux des autres nations.

La convention franco-anglaise d'avril 1904 équivalait, en ce qui concerne le Maroc, à dire que l'Angleterre se désintéressait de ce pays en faveur de la France. Nous n'avons jamais contesté au gouvernement anglais, pas plus que, ultérieurement, au gouvernement espagnol, le droit de disposer des intérêts de leurs nationaux au Maroc, mais les droits de l'Allemagne ne pouvaient se trouver supprimés du fait d'une convention franco-anglaise. (*Très juste.*)

Ces droits résultent de la convention signée en 1880 à Madrid entre toutes les grandes puissances d'Europe et d'Amérique et le Maroc, et aussi du traité de commerce germano-marocain du 2 juillet 1890. Au sujet de l'accord franco-anglais, il faut rappeler en particulier l'article 17 de la convention de 1880 qui garantissait à toutes les puissances participantes la clause de la nation la plus favorisée.

Si par conséquent la France sur la base de son accord franco-anglais voulait acquérir des droits privilégiés, en contradiction avec le traitement de la nation la plus favorisée dont jouissaient d'autres États, il fallait non seulement l'assentiment du Maroc, mais aussi celui des autres puissances signataires de la convention.

Nous avons un intérêt considérable à ce que les territoires du monde qui sont encore libres actuellement ne

soient pas désormais fermés (*Vifs applaudissements*) et à ce que notre industrie et notre commerce ne trouvent pas la porte close dans un pays de grand avenir. Si l'on a dit que nos intérêts commerciaux étaient trop peu importants pour justifier une défense sérieuse, je réponds que chaque pays a le droit d'apprécier lui-même la valeur de ses intérêts. L'adage *minima non curat prætor* ne s'applique pas au cas où les droits consacrés par les traités et le prestige d'un pays sont en jeu. J'aurais vivement désiré que notre entente avec la France sur la conciliation de nos droits tels qu'ils résultaient des traités avec la convention anglo-française s'effectuât d'une façon coulante, rapide et sans bruit. C'est pourquoi je me suis exprimé en termes conciliants au Reichstag peu après la signature de la convention.

J'ai insisté à ce moment sur ce point que nous n'avions pas besoin de craindre que nos droits et nos intérêts fussent lésés ni que la convention fût une arme dirigée contre nous. Je crois par ces paroles avoir donné clairement à entendre ma pensée; elles étaient du moins d'une courtoisie parfaite. Mon attente que l'autre partie s'aboucherait et s'entendrait avec nous, avant de mettre ses plans à exécution au Maroc, ne s'est pas réalisée. (*Ecoutez!*) On ne nous a fait, dans tous les cas, aucune communication sérieuse et suffisante au sujet de l'accord.

Une partie de la presse française s'efforçait de donner à la convention franco-anglaise un sens hostile à l'Allemagne. D'autres côtés aussi se manifestait une tendance à nous créer des difficultés. Le ministre qui porte la lourde responsabilité de la sécurité et de la paix d'un grand pays ne doit pas s'assoupir ni se laisser duper. Il doit attendre tranquillement que la situation se soit éclaircie d'une façon ou de l'autre.

Ce moment est arrivé lorsque la France s'est préparée,

sans autre explication, sans nous avoir rien demandé, à tirer de la convention franco-anglaise des conséquences qui avaient la plus grande portée.

Dans ce but fut envoyé le ministre français Saint-René-Taillandier qui soumit au gouvernement marocain des propositions dont l'acceptation aurait mis le Maroc dans une situation analogue à celle de la Tunisie. Le Maroc nous en avisa et nous informa en même temps que M. Saint-René-Taillandier avait invoqué, pour appuyer ses demandes, un mandat que l'Europe lui aurait donné. Les droits que nous assurait la convention de Madrid se trouvaient donc ainsi manifestement violés.

La souveraineté du Maroc, garantie par des traités internationaux, se trouvait mise en question et nos intérêts économiques au Maroc étaient menacés de disparaître d'ici à une époque assez peu éloignée. A ce moment se déroula une longue campagne diplomatique que je ne veux pas récapituler dans ses détails. Les points de vue que nous considérâmes comme directeurs au cours de ces négociations se trouvent condensés dans la note que j'adressai, le 11 avril, à M. de Metternich, notre ambassadeur à Londres [1].

Dans cet état d'esprit, au moment où la question du Maroc est entrée, sans que ce fût de notre faute, dans une période aiguë, nous avons cherché à amener une solution pacifique au moyen d'une nouvelle conférence. Nous avons maintenu du commencement à la fin cette claire argumentation légale. Nous avons reconnu la situation particulière résultant pour la France de sa frontière commune avec le Maroc, mais nous avons résolument fait reconnaître le point de vue de droit auquel nous nous plaçons, en face de la politique dangereuse qui consistait à nous ignorer. (*Vifs applaudissements.*)

1. Voir ci-dessus page 93.

Depuis, le gouvernement français a adopté l'idée de la conférence, et s'est entendu avec nous sur son programme, et toutes les puissances y prendront part. Il va de soi que nous continuerons à représenter et à défendre à cette conférence ce que nous avons considéré comme juste et équitable. (*Applaudissements.*)

Dans cette tâche, nous ne nous laisserons pas troubler par les tentatives auxquelles se livrent une vieille haine, une vieille envie et un ancien antagonisme qui attribuent à la politique allemande des mobiles faux pour semer la méfiance, et en particulier pour faire suspecter notre amour de la paix. On a dit de nous que nous cherchions une occasion pour nous jeter sur la France? Messieurs, pourquoi ferions-nous cela? Par désir de revanche ? Pour quelle raison ? Par simple ardeur belliqueuse ? C'est absurde. Puis on a prétendu que nous voulions forcer la France à marcher avec nous contre l'Angleterre. C'est également absurde.

Toutes ces rumeurs et tous les mensonges analogues prouvent seulement qu'il existe contre nous des dispositions hostiles contre lesquelles nous devons être sur nos gardes. Je n'utiliserai pas cette occasion pour affirmer solennellement en de belles phrases, devant vous, devant l'Europe et le monde, le principe fondamental de notre politique. Notre attitude dans l'affaire du Maroc prouve précisément, d'une manière irréfutable, que si nous cherchons à défendre les intérêts et les droits allemands, nous nous efforçons aussi de surmonter pacifiquement les difficultés matérielles et les hostilités diplomatiques, sans mépriser les droits des autres et sans aucune provocation. (*Applaudissements.*)

Faisant cela, nous agissons dans le cadre de la politique traditionnelle allemande, qui, depuis l'obtention de l'unité, ne connaît pas de but plus élevé et de plus grand intérêt que de développer la force de notre culture à l'intérieur et à l'extérieur pour être à chaque moment

assuré contre les horreurs de la guerre. (*Applaudissements.*)

Celui qui ne s'en est pas encore rendu compte ne veut pas voir clair, et tous les discours et toutes les assurances ne lui serviraient de rien[1]. (*Applaudissements prolongés.*)

Bref le chancelier parle en maître, que son autorité reconnue achemine à l'indulgence. Il attend de la conférence la confirmation de son triomphe par l'échec des propositions françaises, l'adoption des solutions allemandes. Il n'accepte même pas l'hypothèse que ce triomphe puisse être limité.

III

Comment cet espoir est-il déçu ? Comment le succès escompté se tourne-t-il en déception ? Bien des raisons l'expliquent que le chancelier a le tort de ne pas apprécier à leur valeur.

D'abord pour continuer la politique de bluff qui a si bien réussi jusqu'alors, le cadre de la conférence est moins favorable que le tête-à-tête de l'année précédente. S'agit-il de provoquer une rupture avec toutes ses conséquences ? Il est trop tard, car la France s'est armée, la Russie a

1. Reichstag, 6 décembre 1905.

fait la paix et d'ailleurs trop d'intermédiaires sont prêts à s'interposer. S'agit-il de menacer? La présence de l'Europe permet de conjurer l'effet de la menace en la rendant publique. Elle augmente notre sang-froid et diminue nos risques. Enfin les concessions consenties par la France depuis dix mois, l'esprit de transaction dont elle a fait preuve et qui ne se démentira pas, mettent à nu le fond même de la politique allemande.

Les puissances, convoquées pour parler Maroc, ont tôt fait de comprendre qu'il s'agit d'autre chose. L'intransigeance de l'Allemagne dévoile l'arrière-pensée de domination qui l'anime. Derrière l'occasion marocaine on discerne le but mondial. Et cela suffit pour que les spectateurs de ce duel, — fût-ce les moins favorables à notre cause, — aperçoivent l'intérêt européen qui s'attache à ne pas laisser diminuer la France, en qui les circonstances incarnent le principe de l'autonomie diplomatique et de l'équilibre européen.

Les terrains faux appellent les fausses manœuvres. Le chancelier, par son erreur initiale sur les conditions de la lutte, est entraîné à de maladroites initiatives. Sa virtuosité même le dessert par la multiplicité des solutions qu'elle lui suggère et qui toutes révèlent son indifférence pour l'objet local du débat. Ses efforts répétés

pour détacher de la France un jour la Russie, un jour l'Espagne, aujourd'hui l'Italie, demain les États-Unis accusent sa volonté de nous réduire à la solitude. Sa promptitude à accepter les combinaisons les plus contradictoires, pourvu que notre pays en fasse les frais, ruine en quelques semaines le crédit de ses agents.

C'est d'abord, le 9 février, la dépêche de l'agence Wolff retraçant de la façon la plus inexacte les échanges de vues intervenus entre les plénipotentiaires et prêtant aux représentants de la France une attitude exactement opposée à celle qu'ils avaient observée depuis le début. Puis ce sont, le même jour, le refus opposé de Berlin aux premières propositions françaises qu'avaient approuvées cependant les plénipotentiaires d'Italie et des États-Unis ; le 19 février, le projet Tattenbach sur la banque contradictoire aux conversations antérieures du délégué allemand et de M. Regnault, second délégué français ; enfin le second refus de M. de Radowitz aux suggestions transactionnelles de M. Revoil et les tentatives obliques poursuivies pour détacher l'Espagne de la France. A Berlin, l'impression se généralise dans le corps diplomatique que le chancelier est irréductiblement « buté ». Au comte Osten-Sacken, ambassadeur de Russie, M. de Bülow répond avec une intransigeance affectée que

constate également le comte Lanza, ambassadeur d'Italie. Cette obstination met la conférence en danger et un découragement profond se répand à Algésiras. Ce n'est cependant que le début d'une campagne qui bientôt va se faire plus active.

Le 21 février, le prince de Bülow reçoit à Berlin le baron de Courcel, ambassadeur extraordinaire de la République francaise aux obsèques du roi de Danemark. Une fois de plus, parmi des généralités obligeantes et impratiques, apparaît une thèse directement dirigée contre la politique française et baptisée concession. Thèse inconcevable et qui témoignait ou d'une singulière méconnaissance de nos intentions ou d'une rare confiance en notre faiblesse. Depuis le début de la conférence, la France, appuyée sur ses accords avec l'Angleterre et l'Espagne, n'avait cessé d'affirmer deux principes, l'un négatif, l'autre positif. Le premier, c'est qu'elle n'admettrait jamais que, sous prétexte de police, on instituât aux portes de l'Algérie une organisation internationale susceptible de préparer un démembrement de l'empire chérifien et de troubler la sécurité de nos possessions. Le second, c'est que, pour organiser cette police, deux puissances seulement étaient qualifiées par leur situation et par leur histoire, par leurs ressources

et par leurs intérêts, la France et l'Espagne[1]. Or, qu'offrait le prince de Bülow au baron de Courcel? De prendre le contrepied de ces deux affirmations, de reconnaître à toutes les puissances les mêmes capacités et les mêmes droits qu'à l'Espagne et à nous-mêmes, d'accepter l'internationalisation de la police dans la forme la plus inquiétante, puisque la porte serait ouverte même à des officiers allemands. Et dans quelles conditions se produisait cette offre? Alors que tous nos amis, forts de notre parole, s'étaient compromis à Algésiras et à Berlin pour la solution franco-espagnole que nous avions indiquée comme le terme de nos concessions.

Ce qu'on nous demandait, c'était de déchirer de nos propres mains les accords de 1904 avec l'Angleterre et avec l'Espagne. L'Angleterre, en se désintéressant du Maroc à notre profit, n'avait assurément pas songé que nous pussions rétrocéder à l'Allemagne une part de ce qu'elle nous livrait. Et l'Espagne, que nous adjurions depuis six semaines de s'en tenir strictement à la lettre de ses arrangements avec nous, aurait le droit de s'étonner que nous en fissions si bon marché. Sans doute, elle réclamerait un port pour elle

1. Et l'Allemagne, en ce qui nous concerne, avait, rappelons-le, dans l'accord du 8 juillet 1905, reconnu cet « intérêt spécial ».

seule. Mais alors, on nous en prévenait, l'Allemagne en voulait un dans les mêmes conditions : autant dire qu'on partageait le Maroc en y installant l'Allemagne, — folie criminelle que la Grande-Bretagne nous eût empêchés de commettre quand même nous y eussions consenti. Et de quel prix fallait-il payer cette transaction? De l'abandon de nos droits financiers. Car l'entente ultérieure, qu'on nous annonçait sur la banque, nous rappelait fâcheusement « l'aide » autrefois promise pour la police. L'avenir qu'on nous « réservait » dans ces conditions, n'avait rien qui pût nous tenter, car il nous trouverait séparés de nos alliés par notre faute, affaiblis avec notre aveu, proie facile pour toutes les entreprises hostiles. Un présent détestable avec un lendemain inquiétant, voilà ce que nous proposait le prince de Bülow. Pour croire que nous y souscririons, quel cas faisait-il ou de notre clairvoyance ou de notre fermeté?

Au lendemain de la crise ministérielle survenue en France, — et qu'avaient précédée des manifestations plus conciliantes de la part de l'Allemagne, — un regain d'agressivité se manifesta à Berlin. Le 10 mars, M. de Radowitz retirait les concessions annoncées. Le 12, le prince de Bülow adressait au premier ministre russe, le comte Witte, un appel pressant lui déclarant

qu'il lui appartenait de faire céder la France : « Grâce, écrivait-il au comte par le canal d'un financier allemand, grâce à nos concessions tout marchait favorablement à la conférence, lorsque tout à coup M. Révoil a provoqué de nouvelles difficultés, à l'étonnement de tous les autres plénipotentiaires qui jugent ses prétentions injustifiées *et qui tous, même les Anglais, inclinent en notre faveur...* Nous espérons que M. Witte fera entendre sa parole autorisée, etc... » Simultanément l'Empereur exerçait sur le président Roosevelt une pression pareille et affirmait rudement l'isolement de la France. C'en était trop et l'excès de la prétention allemande allait décider de son échec. Tour à tour, l'Angleterre et la Russie affirmèrent publiquement leur fidélité. Les démarches allemandes, dénonçant notre solitude, provoquèrent les répliques où éclata la chaleur des concours qui nous étaient acquis. Si nous avions cédé, c'en eût été fait de nous, mais notre résistance, énergiquement soutenue, mâta l'effort de l'Allemagne. L'opinion européenne, conviée au débat par M. de Bülow, nous assura le succès, et, le 20 mars nos propositions, si longtemps écartées, furent acceptées à Berlin, à peine modifiées dans la forme et dans le fond.

Le prince de Bülow, d'ordinaire si fin et si

pénétrant, a accumulé, durant cette crise, les fautes de psychologie, fruit d'un entraînement spontané ou d'influences extérieures. Quatre arbitrages s'offraient à lui : celui de l'Italie, celui de la Russie, celui des États-Unis, celui de l'Autriche. Il les a repoussés dédaigneusement. A ces puissances, qui toutes souhaitaient le maintien de la paix par une transaction honorable, il a rendu la tâche si malaisée qu'il les a rejetées du côté de la France. De l'occasion marocaine, il ne restait rien, puisque, à peu de changements près, l'Europe s'appropriait les réformes préconisées par la France et consacrait l'intérêt spécial de la France à l'accomplissement de ces réformes. Du programme européen, la faillite était pire encore. En exigeant la conférence, le prince de Bülow avait voulu rompre un système d'alliances, d'ententes, de rapprochements, qu'il jugeait hostiles à l'Allemagne. Or, ces groupements, à peine constitués avant la crise, en sortaient fortifiés.

Considérez en effet la situation : la solidarité franco-anglaise s'est scellée au feu de l'attaque allemande. Cette solidarité exerce sur Madrid et sur Rome une attraction croissante. L'alliance franco-russe elle-même a repris, sinon sa force militaire, du moins sa valeur diplomatique. Enfin, pour la première fois, Anglais et Russes, si

longtemps et si profondément divisés, ont travaillé de concert à une œuvre commune, œuvre d'équité et d'équilibre, qui peut les réunir encore. L'Allemagne elle-même, à trop parler de son isolement, a mécontenté ses alliés. Dans la presse italienne, c'est contre elle un déchaînement. A Vienne le « brillant second » ne se résigne pas à ce rang subalterne. L'Allemagne n'est pas trahie, mais elle est suspectée. Elle n'est pas affaiblie, mais elle est diminuée.

On craindrait, en exprimant cette opinion, d'obéir à un parti pris national, si elle n'était publiquement énoncée dans toute la presse allemande et à la tribune même du Reichstag, si tous les journaux, du *Vorwärts* à la *Deutsche Tageszeitung*, en passant par la *Gazette de Francfort*, ne constataient, comme MM. Bassermann et Paasche, la disproportion de l'effort et du résultat. Le chancelier lui-même en convient en adhérant à la thèse combattue la veille par ses agents et par lui-même :

Je désire profiter de la première occasion qui s'offre à moi après la clôture matérielle de la conférence d'Algésiras pour me prononcer devant vous sur notre politique marocaine. Vous comprendrez toutefois que je pèse très soigneusement mes paroles, non seulement parce que la clôture formelle de la conférence n'a pas encore eu lieu, et que les résultats de la conférence et la question du Maroc n'ont encore été discutés dans

aucun autre parlement, mais aussi parce que je ne voudrais ni diminuer ni troubler l'entente qui a été obtenue, et qui l'a été avec peine.

Il y a des semaines où l'idée de complications militaires s'est emparée des esprits. Pourquoi cela? Les intérêts vitaux de la nation allemande étaient-ils tellement menacés que les hommes qui dirigent notre politique extérieure pussent songer à poser la question de force? Devions-nous, voulions-nous faire la guerre à cause du Maroc? Non, messieurs, pas à cause du Maroc.

Nous n'avons pas d'intérêts politiques directs au Maroc. Nous n'y avons pas non plus d'aspirations politiques; nous n'avons pas, comme l'Espagne, un passé mauritanien de plusieurs siècles, et nous n'avons pas, comme la France, une frontière commune de plusieurs centaines de kilomètres avec le Maroc; nous n'avions pas de droits historiques acquis par toutes sortes de sacrifices comme en ont ces deux nations civilisatrices européennes; mais nous avions des intérêts économiques dans ce pays plein d'avenir, qui est indépendant et jusqu'à présent peu ouvert; nous étions de plus cosignataires d'une convention internationale qui contenait le principe de l'égalité des droits; nous possédions par un traité de commerce les droits de la nation la plus favorisée. Nous ne pouvions pas permettre que l'on disposât de ces droits sans notre assentiment. C'était là une question touchant au prestige du gouvernement allemand et à la dignité de l'Empire allemand et sur laquelle nous ne pouvions pas céder. (*Parfaitement!*)

Nous ne voulions pas prendre pied au Maroc, car en agissant ainsi, nous aurions plutôt affaibli que renforcé notre situation.

Nous ne voulions pas non plus faire une opposition chicanière ni une opposition quelconque aux prétentions politiques anciennes ou aux prétentions historiques

fondées de l'Espagne ou de la France, tant que les droits et intérêts allemands étaient ménagés et respectés.

Nous ne voulions pas non plus prendre l'Angleterre à partie parce qu'elle s'était rapprochée de la France dans le traité d'avril 1904, car dans ce traité, l'Angleterre ne disposait, en ce qui concerne le Maroc, que de ses propres intérêts, et, relativement à l'Égypte, elle nous a amenés après coup à donner notre assentiment sur les points qui nous concernaient.

Ce que nous voulions, le voici : nous voulions montrer que l'Empire allemand ne se laisse pas traiter comme une quantité négligeable (*Très bien! à droite, au centre et sur les bancs des nationaux libéraux*), que les bases d'un traité international ne doivent pas être déplacées sans l'assentiment des puissances signataires (*Parfaitement!*), et que, sur un territoire si important au point de vue économique, qui est indépendant et est situé sur deux grandes routes du commerce du monde, la porte doit rester ouverte pour assurer la liberté de la concurrence étrangère.

Le meilleur moyen d'atteindre notre but par la voie pacifique consistait dans la convocation d'une nouvelle conférence. J'ai lu çà et là dans les journaux que nous aurions obtenu davantage par une entente séparée avec la France. Je ne sais si cette entente eût été possible, et si une tentative de cette nature n'aurait pas eu plutôt pour résultat d'accentuer l'antagonisme.

Dans tous les cas, nous aurions par là affaibli de prime abord notre solide position, basée sur un traité international. Notre confiance dans la force que donne un solide terrain juridique était si grande que nous insistâmes pour que la conférence eût lieu, bien que chacun sût que trois grandes puissances sont liées à la France par des conventions séparées et qu'une quatrième est son alliée; par conséquent, nous avions à faire prévaloir nos revendications à la conférence contre

une majorité de grandes puissances. La conférence dont je viens de parler ne nous a pas déçus.

La conférence a, il est vrai, duré plus longtemps que bien des personnes ne le supposaient; l'affaire n'était pas, en effet, simple, et il y a, dans la diplomatie comme dans la vie ordinaire, beaucoup d'affaires bien moins importantes au sujet desquelles on discute et on se dispute encore plus longtemps. (*Marques d'approbation et hilarité*)

Je dois remercier nos délégués à la conférence d'avoir soutenu les revendications de l'Allemagne avec autant de fermeté et de ténacité que de prudence. (*Vifs applaudissements.*)

Le détail des décisions de la conférence a été publié par les journaux et est connu de vous tous. Je n'en parlerai pas en ce moment d'une façon plus approfondie et je me bornerai aussi, quant au jugement à porter sur le résultat général, à faire ressortir les points suivants.

C'eût été un manque de coup d'œil de notre part que de faire échouer la conférence à cause de questions secondaires comme celles qui concernaient le nombre des censeurs de la banque ou un instructeur suisse ou hollandais de la police. Ces questions n'étaient pas pour nous un but, mais seulement le moyen d'arriver à notre but. Nous enfoncer jusqu'au cou pour des questions aussi peu importantes n'aurait pas été une politique pratique.

On ne peut pas se refuser facilement à reconnaître qu'aucun pays n'était plus capable, en raison de son expérience, de fournir des instructeurs de police que l'Espagne et la France, pays voisins du Maroc. Si nous nous étions obstinés à nier ce fait, le reproche d'intransigeance exprimé si haut contre la politique de l'Allemagne par la presse française, pendant les négociations de la conférence, aurait été réellement justifié.

Il s'agissait surtout de garantir le caractère international de l'organisation de la police. La France s'est prêtée, avec un esprit de conciliation égal au nôtre, à une solution loyale de cette très difficile question.

Nous ne sommes pas mesquins; nous avons fait des concessions sur plusieurs points de détail; mais nous avons maintenu d'une façon inébranlable le grand principe de la porte ouverte, qui, avec celui de la défense du prestige de l'Allemagne, nous a guidés et devait nous guider pendant toute l'action relative au Maroc. Nous étions, messieurs, au pied d'une montagne assez difficile à gravir; en plusieurs endroits le passage n'était pas sans danger. Nous avons traversé une période de fatigue, d'inquiétude, et je crois que nous pouvons maintenant regarder devant nous avec plus de calme. La conférence d'Algésiras a eu, suivant mon opinion, un résultat également satisfaisant pour l'Allemagne et pour la France, et utile à tous les pays civilisés[1].

Le même jour, M. de Bülow, physiquement et moralement lassé, succombe, au terme de la lutte, à une dépression que le succès lui eût sans doute épargnée et une maladie de plusieurs mois, sans conséquences graves heureusement, l'écarte du pouvoir dont il vient de faire pour une politique de domination ostentatoire un si discutable usage.

La conférence close, l'Europe aspire au repos. Et l'Allemagne, autant que quiconque, le désire. En 1906 et en 1907, Édouard VII et Guillaume II se rencontrent à Cronberg et à Wilhemshöhe :

1. Reichstag, 6 avril 1906.

mais aucun rapprochement n'en résulte. Des habitudes de défiance sont prises de part et d'autre, plus fortes que les volontés de détente. C'est le régime de la paix armée et du qui-vive. La crise marocaine a opposé deux camps l'un à l'autre : ils demeurent face à face, avec le visible souci de se prémunir en vue d'une alerte nouvelle.

D'un côté, ce sont les successives visites de Guillaume II en Autriche, du baron d'Æhrenthal à Berlin, de M. de Tschirschky à Vienne et à Rome, du prince de Bülow à Rapallo, toniques administrés à la Triple Alliance. De l'autre, c'est une série d'arrangements destinés à mettre une harmonie plus grande dans les combinaisons antérieures : d'abord les accords russo-japonais et franco-japonais, qui conjurent en Asie les risques de guerre dont nous avions souffert en 1904 ; les accords franco-espagnol et anglo-espagnol qui précisent dans la Méditerranée l'entente des puissances occidentales ; l'accord anglo-russe, qui évite à notre pays l'hypothèse d'une redoutable option et scelle l'anneau décisif dans la chaîne des combinaisons d'équilibre. Militairement, l'Allemagne et son système demeurent égaux au système opposé. Mais diplomatiquement la balance arrive à la stabilité absolue par le développement de ce dernier.

Le prince de Bülow, à la fin de 1906, en convient par le soin qu'il met à ne discuter aucune des alliances, aucune des ententes existantes :

En ce qui concerne d'abord nos rapports avec la France, il faut, je crois, distinguer entre ce qui est peut-être désirable et ce qui est possible dans les conditions actuelles.

Il est souvent question dans la presse d'un rapprochement ou d'une alliance avec la France, mais cela est irréalisable dans l'état présent de l'opinion française : moins nous aurons d'illusions à cet égard, mieux cela vaudra.

Cela tient au fait que nos voisins jugent le passé autrement que nous. Cela tient aussi à la vivacité du patriotisme français que l'on peut qualifier ou d'amour-propre exagéré ou d'admirable fierté nationale ; j'incline pour ma part à la dernière interprétation.

Il y a de nombreuses années, j'eus l'honneur à Paris d'être en relations avec un grand et très illustre Français ; je lui garde un souvenir reconnaissant parce qu'il fut pour moi extrêmement bon et affable : c'était Léon Gambetta.

Je me souviens qu'un soir, en quelques traits courts, énergiques, lapidaires, il m'expliqua son attitude et son activité après Sedan, comme membre du gouvernement de la Défense nationale, dont il était l'âme.

— La France me disait-il, était tombée à genoux ; je lui ai dit : debout et marche !

Dans les grands moments, ajoutait Gambetta, celui qui gouverne la France a le sentiment d'avoir un thermomètre dans la main ; une pression de celle-ci fait monter ou descendre le mercure. Dans ces moments-là, dans les grands moments, on peut tout faire de la France.

Quand Gambetta me disait cela, à moi, jeune homme, je pensais en moi-même : Puisse notre nation, si une catastrophe pareille à celle qui frappa l'empire français frappe un jour le peuple allemand, trouver des hommes qui luttent jusqu'au bout avec ce patriotisme inébranlable!

Mais ce sont précisément ces remarquables qualités de patriotisme du peuple français, ce brillant et traditionnel caractère de nos voisins de l'Ouest qui nous forcent d'être militairement toujours « en vedette », non pas seulement pour garder les Vosges, les provinces perdues que nous avons regagnées au prix de flots de sang, mais aussi pour conserver notre unité nationale si péniblement acquise et notre situation mondiale, finalement restaurée.

Je n'oublie jamais ce mot d'un diplomate et historien français plein d'esprit, Rothan, qui me dit un jour : « La paix de Westphalie a fait la France et défait l'Allemagne. » C'est à nos historiens de tirer les conséquences de ces paroles. La France était un royaume solidement constitué, lorsque l'Allemagne et l'Italie n'étaient encore que de simples expressions géographiques; c'était un solide bloc de marbre entre des plaques de mosaïque disjointes. C'était par conséquent une sorte de nécessité absolue, dans chaque ou presque chaque rencontre avec l'un de ces deux pays voisins, si ce dernier n'était pas soutenu par un tiers, que la France fût la plus forte.

Les chefs de la politique française, depuis Richelieu jusqu'à Napoléon III, ne se faisaient non plus aucune illusion sur les rapports qui existaient entre la prépondérance de la France, la prépondérance légitime, comme les Français l'appelaient, et les dissentiments politiques qui divisaient les pays voisins. Le grand reproche qui a été fait à Napoléon III a été de ne pas avoir su empêcher la réalisation de l'unité italienne et

de l'unité allemande. Ce fut en combattant ce côté de la politique du Second Empire que Thiers arriva à la gloire.

Je n'ai pas besoin de rappeler davantage comment la politique française, des siècles durant, prêta la main aux querelles intestines allemandes en prenant parti pour les courants, pour les éléments centrifuges. 1870 vint mettre un terme à cette longue période d'intrigues françaises en Allemagne. Alors l'Allemagne ne reconquit pas seulement les territoires frontières qui lui avaient été arrachés au temps de sa désunion, partant de son impuissance, mais en même temps l'unité au dehors.

Cette unité reconquise, beaucoup plus encore que la possession de Metz et de Strasbourg, empêchera que les frontières allemandes ne redeviennent le théâtre d'autres guerres.

L'Italie, l'autre voisine de la France, n'est plus non plus une mosaïque. Elle peut aujourd'hui comme grande puissance, unifiée et fortifiée par la Triple Alliance, se rapprocher de la France sans craindre par là d'être sous la dépendance de sa puissante voisine.

On peut comprendre que le fier patriotisme français s'accommode mal des réalités présentes et notamment du réveil du peuple allemand qui prétend à l'égalité de droits avec tous les autres peuples. La conférence d'Algésiras, qui a montré comment deux grands peuples pouvaient s'arranger en paix, n'a rien changé à cela. J'entends dire quelquefois qu'il y a des Français qui désirent un rapprochement avec nous. Maints Français m'ont dans le privé affirmé leur désir de contribuer à un arrangement entre les deux pays; mais publiquement il n'est ni un ministre ni un député qui veuille se mettre en avant. (*Un député socialiste crie : « Et Jaurès? » Le prince de Bülow réplique : « Jaurès? Une hirondelle ne fait pas le printemps? »*)

Mais ce qui est possible entre nous et la France, ce sont des relations correctes. J'espère et je crois que je puis dire : nous espérons tous, de la droite à la gauche, que le nombre des Français raisonnables qui repoussent en principe l'idée d'une guerre agressive contre l'Allemagne augmente, et que le nombre de ceux qui ne craignent la guerre que parce que, en fin de compte, elle pourrait être défavorable pour la France, diminue.

Nous espérons tous que chez les deux peuples l'idée progresse que nous n'avons aucun intérêt à attirer sur nous l'effroyable misère d'une guerre et à troubler le développement national.

Ce qui est possible en outre, c'est que les deux peuples se rapprochent sur le terrain économique, sur le vaste terrain des entreprises industrielles et financières; de même ils s'entendront peut-être un jour sur telle ou telle question coloniale... (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Je fais remarquer ici expressément que nous ne pensons nullement à vouloir nous glisser entre la France et la Russie, ou entre la France et l'Angleterre.

Nous ne pensons surtout pas à faire de la rupture de l'amitié entre les puissances occidentales l'objet de nos efforts, avoués ou secrets.

L'alliance franco-russe, depuis son origine, n'a pas été un danger pour le pays ; au contraire, elle a joué le rôle d'un poids régularisant la marche de l'horloge du monde. Nous espérons que l'on pourra dire la même chose de l'entente cordiale anglo-française.

Les bonnes relations entre l'Allemagne et la Russie n'ont nullement rompu l'alliance franco-russe; les bonnes relations entre l'Allemagne et l'Angleterre ne peuvent non plus être en contradiction avec l'entente cordiale, si celle-ci poursuit des buts pacifiques.

L'entente cordiale occidentale, sans de bonnes relations des puissances occidentales avec l'Allemagne, serait

un danger pour la paix européenne. Une politique qui aurait pour but d'enfermer l'Allemagne, de construire autour de nous un cercle de puissances pour nous isoler et nous paralyser, serait une politique très dangereuse pour la paix de l'Europe. (*Plusieurs voix : C'est vrai!*)

La formation d'un tel anneau n'est pas possible sans qu'on exerce une certaine pression; une pression appelle une contre-pression; pression et contre-pression peuvent finalement produire des explosions. (*Au centre et à droite : Très vrai!*)

Voilà pourquoi il est particulièrement heureux que, justement dans les journaux français, la pensée ait été exprimée qu'une bonne entente entre l'Allemagne et l'Angleterre est nécessaire pour le maintien de la paix et qu'il y va aussi de l'intérêt français.

Entre l'Allemagne et l'Angleterre, il n'existe ni souvenirs nuisibles, ni profonds antagonismes politiques. Il s'est produit des malentendus incompréhensibles et sans raison pratique entre les deux peuples, et comme c'est d'ordinaire le cas dans la vie, la faute en revenait à peu près également à chacune des deux parties ; mais jamais on n'a observé aucun acte qui fût hostile.

Au point de vue intellectuel, artistique et scientifique, l'Allemagne et l'Angleterre sont en étroites relations. Ce n'est pas à tort qu'on a parlé d'une parenté spirituelle entre les Allemands et les Anglais. Goethe et Kant appartiennent aux Anglais comme Shakespeare et Darwin nous appartiennent.

Au point de vue économique les deux nations sont également indispensables l'une à l'autre ; certainement il existe une concurrence et une rivalité commerciales entre nous, mais une telle concurrence n'implique pas une hostilité politique et encore moins une guerre... Nous avons une rivalité de même ordre avec l'Italie et l'Autriche-Hongrie sans qu'elle nuise sérieusement à nos rapports avec ces puissances...

C'est bien plutôt le romantisme et l'idéalisme allemands qui sont responsables de cette tendance à juger des affaires politiques d'après les sentiments, tendance qu'il faut combattre et que j'ai déjà combattue.

Dans la presse socialiste, je continue à lire que nos mesures de défense sur mer sont la raison de l'animosité qui règne contre nous en Angleterre. Combien de fois n'ai-je pas démontré l'absurdité de l'opinion d'après laquelle l'extension donnée à notre flotte serait dirigée contre l'Angleterre ? Combien de fois n'ai-je pas exposé qu'il était vraiment impossible de comprendre les craintes qu'inspirait à certains milieux anglais une puissante flotte allemande, dont la puissance est d'ailleurs encore à créer ? Nous ne songeons pas, en effet, à construire une flotte aussi puissante que la flotte anglaise, mais c'est notre droit et notre devoir d'entretenir des forces navales qui répondent à l'importance de nos intérêts commerciaux ainsi qu'à la nécessité de défendre les intérêts que nous possédons au delà des océans, et de protéger les côtes de notre pays.

Pourquoi n'aurions-nous pas, aussi bien que d'autres pays, comme la France ou l'Amérique, la Russie ou le Japon, l'Italie ou l'Angleterre elle-même, le droit de construire des navires de guerre et d'entretenir une marine ? J'ai, il y a un an, si mes souvenirs ne me trompent pas, rappelé les arguments que le premier ministre italien d'alors, M. Fortis, et le président Roosevelt invoquèrent pour montrer la nécessité de fortifier la flotte de leur pays, et j'ai dit que nous nous trouvions exactement dans la même situation.

Le peuple allemand et l'empereur n'ont pas de sentiments agressifs. Depuis sa reconstitution, l'Empire allemand a pu entretenir des relations pacifiques ininterrompues avec toutes les puissances, et bien peu nombreux sont les États dont on en pourrait dire autant. Pour qui veut se donner la peine d'ouvrir les yeux, il

est clair que cette attitude de trente-cinq années a fourni la preuve que l'Allemagne poursuit une politique éminemment pacifique.

De même, dans l'avenir, aucune perturbation de la paix, aucune agression ne viendra de nous.

Nous reconnaissons également sans aucune arrière-pensée la situation que l'Angleterre s'est depuis longtemps faite dans le monde. Rien ne peut prouver davantage que cette assertion n'est pas une façon de parler que notre attitude dans la question d'Égypte. Le prince de Bismarck avait coutume de dire : « En Serbie nous sommes Autrichiens, en Bulgarie, Russes, en Égypte, Anglais. »

Depuis l'époque de Bismarck, nous avons toujours reconnu les bienfaisants effets de la coopération de l'Angleterre au développement de l'Égypte, nous n'avons pas davantage cherché à créer à l'Angleterre des difficultés en Égypte, bien que nous eussions le droit formel de le faire...

On a prêté grande importance à de soi-disant dissentiments personnels entre les deux souverains parents qui sont à la tête des nations allemande et anglaise. Ni le roi Édouard ni l'empereur Guillaume ne permettraient à des susceptibités personnelles d'influer sur la considération des intérêts politiques de leur pays. Le roi Edouard a été reçu chez nous avec la considération et le respect que nous lui devons non seulement comme chef de la nation anglaise, mais en raison de ses qualités d'homme d'État. La rencontre de Cronberg a non seulement consolidé les bonnes relations personnelles, mais fortifié l'espérance de voir se réaliser la parole du roi Édouard à Kiel, en 1904, à savoir que les drapeaux des deux nations ne flotteraient jamais l'un contre l'autre.

L'attitude de beaucoup de journaux italiens à cette époque n'était, certes, pas conforme aux relations que les traités avaient établis entre l'Allemagne et l'Italie.

Nous n'avions pas, en revanche, à nous plaindre de l'attitude du gouvernement italien et en particulier de MM. Sonnino, di San Giuliano, Visconti Venosta et Guicciardini.

L'Italie se trouvait, en effet, à la conférence dans une situation difficile. Il existait, entre elle et la France, certaines conventions relatives au Maroc et dont nous savions qu'elles n'étaient pas contraires aux clauses de la Triple Alliance. Nous avions même, dans les années qui ont précédé mon arrivée à la chancellerie, dit aux Italiens que nous leur laissions le soin de s'arranger avec leurs voisins de la Méditerranée et d'Algérie.

Aussi, lorsque la façon dont on voulait ignorer les droits que les traités nous assuraient au Maroc nous força à agir, lorsqu'il en fut résulté la conférence d'Algésiras, l'Italie se trouva dans une situation difficile, dans laquelle le gouvernement italien a agi correctement à notre égard, non seulement en nous informant en temps voulu des limites de l'appui qu'il pouvait nous donner à Algésiras, mais aussi en nous fournissant dans les limites en question les moyens d'arriver au but que nous poursuivions pour la réalisation des principes que nous défendions.

Laissons donc dire aux journaux et à certains politiques italiens irresponsables ce qu'ils voudront contre la Triplice; mais les hommes d'État italiens sont trop patriotes et trop sages pour faire sortir l'Italie du port paisible de la Triplice où l'ancre repose sur un fond sûr, pour la lancer sur la mer houleuse des groupements nouveaux et des combinaisons aventureuses.

Les hommes politiques italiens de tous les partis désirent le maintien de la paix. Aussi longtemps que l'Italie tiendra fermement et totalement à la Triple Alliance, elle contribuera déjà par là au maintien de la paix pour elle et pour les autres. Si l'Italie se détachait de la Triple Alliance ou si elle suivait une politique chance-

lante et équivoque, cela augmenterait les chances d'une grande et générale conflagration en Europe; c'est ce qui prouve que, même à l'heure présente, la Triple Alliance a des avantages considérables sur toutes les autres combinaisons politiques imaginables.

La Triple Alliance a aussi cet avantage qu'elle rend impossible tout conflit entre les trois puissances alliées; si l'Italie et l'Autriche-Hongrie n'étaient pas alliées, leurs relations pourraient bien être tendues...

C'est pour moi un besoin de rappeler combien sûr fut l'appui que l'Autriche-Hnogrie a prêté à l'Allemagne à la conférence d'Algésiras. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, le cas échéant, nous témoignerions à l'Autriche la même fidélité, assurés de l'approbation du Reichstag et de la nation tout entière...

Nous n'interviendrons pas non plus dans la Pologne russe. Si l'incendie devait franchir nos frontières nous saurions l'éteindre chez nous et personne ne nous en empêcherait, mais nous n'aiderons pas les autres à l'éteindre chez eux. Nous désirons que le gouvernement russe réussisse à sortir des difficultés intérieures actuelles, car une Russie puissante et saine au point de vue intérieur est un facteur précieux du maintien de l'équilibre européen et mondial.

Je me réjouis de constater que nos relations avec la Russie sont bonnes et amicales et n'avaient pas été aussi normales depuis longtemps, ni aussi calmes, aussi correctes qu'à présent. Je puis indiquer à ce propos que les rencontres réitérées de notre empereur et de l'empereur de Russie ont contribué à maintenir cette confiance mutuelle qui est une des meilleures garanties de la paix européenne.

Lors des rencontres entre les deux empereurs, il n'a pas été question des affaires intérieures russes...

Depuis plusieurs mois les négociations se poursuivent entre l'Angleterre et la Russie, et il semble qu'elles

doivent aboutir à un accord entre elles au sujet de l'Asie centrale, en particulier au sujet du Thibet, de la Perse et de l'Afghanistan. Au Thibet et en Afghanistan nous n'avons aucun intérêt; en Perse, rien que des intérêts économiques. La politique allemande n'a aucun motif de troubler ces négociations ou d'envisager d'un œil soupçonneux leur résultat probable.

Si, au cours des négociations, des droits et des intérêts allemands solidement fondés venaient en question, de loyales explications des deux parts garantiraient à coup sûr nos droits et nos intérêts. Malheureusement je ne puis compter que cette calme manière de voir au sujet d'une entente anglo-russe soit approuvée par tous.

Récemment je lisais un article où il était dit que toute diminution des causes de conflit entre l'Angleterre et la Russie en Asie centrale devait nous porter ombrage, car il est dans l'intérêt allemand que l'Angleterre et la Russie se regardent toujours comme chien et chat. Si nous faisions de la politique selon cette formule, et si nous nous mêlions des affaires d'autrui sans y être autorisés par un intérêt direct de l'Allemagne, nous mériterions vraiment la défiance qui, tant de fois, nous a été témoignée à l'étranger.

Nous continuerons à entretenir avec soin nos relations avec le Japon. Le Japon, par les exploits de sa brillante armée et de sa vaillante flotte, a conquis sa place parmi les grandes puissances. Il a ainsi suivi l'exemple d'autres grandes nations, surtout de l'Allemagne, car c'est l'épée surtout qui garantit à un peuple sa situation de grande puissance. Nous n'avons jamais eu le désir de conquêtes ni de projets d'expansion en Extrême Orient. Nous ne désirons nullement le partage de la Chine et nous n'ambitionnons pas d'avantages particuliers.

Les buts que nous poursuivons en Extrême Orient

sont d'ordre économique, et, pour qu'ils soient atteints, c'est surtout le maintien de la paix et le respect de l'intégrité de la Chine et du principe de la porte ouverte qui importent à nos yeux.

Nos relations amicales avec les États-Unis reposent sur des bases historiques et des facteurs naturels. Il va de soi que pour arriver à concilier les intérêts économiques des deux pays, il faut, chez l'un comme chez l'autre, de la bonne volonté et un esprit d'entente. J'exprime ici au gouvernement des États-Unis ma reconnaissance pour son attitude à la conférence d'Algésiras, car j'estime que la doctrine du prince de Schwarzenberg : ***étonner le monde par son ingratitude,*** était une erreur politique.

Le rôle impartial de M. White, le délégué américain, a contribué au succès de la conférence d'Algésiras. L'échec de celle-ci aurait été un élément d'irritation et de trouble dans les rapports de la France et de l'Allemagne et aussi dans la politique générale du monde. C'est un second service que l'Amérique a rendu à la cause de la paix. Le premier a été le rétablissement de la paix entre la Russie et le Japon...

On m'a aussi reproché d'être trop aimable avec l'étranger, tandis que d'autre part, au dehors et au dedans, on m'accusait d'avoir une politique provocante. C'est encore là un terrain où je me tiens dans le juste milieu.

Je cite ici l'apostrophe du diplomate russe le prince Orloff à l'empereur Napoléon III au Congrès de Paris, en 1856 : « La qualité maîtresse d'un diplomate, sire, est de savoir flatter ou donner un coup de pied au bon moment... »

Mais c'est une manie allemande, devenue une calamité, de citer Bismarck à tort et à travers et de faire de chacun de ses gestes une doctrine, un système. La grandeur incomparable de cet homme d'Etat n'est pas dans sa colichemarde étincelante ou dans ses bottes de cuiras-

sier faisant sonner les éperons, mais dans la juste mesure qu'il avait des hommes et des choses.

Tout le monde connaît mon admiration sans bornes pour ce grand homme d'Etat, mais il ne faut pas cependant l'ériger en système et oublier que d'autres temps exigent d'autres procédés. Nous ne pouvons pas non plus avoir toujours des géants pour nous diriger. Ce pays doit savoir se diriger sans titan et nous devons nous arranger pour conserver intacte l'œuvre de Bismarck.

C'est surtout la Ligue pangermanique qui veut me faire chausser les bottes de cuirassier et ceindre le grand sabre de Bismarck. Il est inutile de se faire trop terrible et aussi de se montrer trop timide. Dans nos relations avec les autres peuples, nous devons nous montrer corrects, mais nous abstenir d'effusions. Nous ne devons pas nous faire tout petits et encore moins nous aplatir devant qui que ce soit. (*Approbation.*)

Je tiens aussi à mettre en garde contre les suites d'un pessimisme que vraiment rien ne justifie. De l'avis même des Anglais, aucun peuple n'a autant de raisons que le peuple allemand d'envisager l'avenir avec optimisme. Nous n'avons pas lieu de redouter à tel point l'isolement. Un peuple de 60 millions d'âmes, qui possède une armée comme la nôtre, n'est jamais isolé tant qu'il reste fidèle à lui-même. Nous n'avons besoin de courir après personne, car ce serait non seulement indigne de nous, mais encore bien peu avisé. (*Vive approbation.*) Sachons garder le juste milieu et surtout gardons-nous de cette nervosité qui, du haut en bas, s'empare de nous si souvent.

Si nous tenons notre épée aiguisée et si nous nous rendons utiles à nos amis, nous serons en état de causer des désagréments à nos ennemis...

Notre situation en Europe ne donne lieu à aucune crainte, mais notre politique mondiale, issue de l'épanouissement de notre commerce et de notre industrie,

doit être dirigée par nous de telle sorte qu'elle ne mette pas en péril la sécurité de l'Empire. Déjà Moltke et Bismarck avaient fait ressortir qu'il pouvait se présenter des situations dans lesquelles nous en serions réduits à nos propres forces. Nos forces terrestres et navales doivent être en mesure de faire face à ces éventualités.

Depuis la conférence d'Algésiras, nous pouvons envisager l'avenir avec tranquillité, bien qu'il subsiste encore, dans le domaine politique, une certaine nervosité qui invite à la prudence. Mais si, au milieu de nos discussions intestines, de nos disputes économiques, confessionnelles et politiques, nous ne perdons pas de vue les intérêts, la prospérité et les droits de l'empire tout entier, le peuple allemand saura conserver sa situation dans le monde. (*Vifs applaudissements à droite, au centre et sur les bancs des libéraux.*) [1].

Est-il besoin de faire observer comment, dans cet exposé, tout est ménagé et estompé de façon à ne blesser personne; combien sont évitées les affirmations inquiètes ou provocantes de l'année précédente. A ce changement de ton on mesure le changement de situation. Autant, en 1903, le chancelier avait le jeu facile au sein d'une Europe divisée, autant son action est désormais bornée par l'organisation politique qui s'est constituée hors de ses prises. Lisez son discours sur la conférence de La Haye : vous y verrez avec quelle prudence attentive il conseille à l'Allemagne de concentrer ses forces et de se réserver. Après le

1. Reichstag, 14-15 novembre 1906.

rêve d'action mondiale poursuivi de 1897 à 1903, après l'effort de domination continentale tenté de 1904 à 1906, l'heure est venue de jouer d'égal à égal la partie diplomatique.

Le prince de Bülow, en proie aux difficultés intérieures, ne dispose plus au dehors de la liberté de manœuvre qu'il a connue naguère. Sa politique est grevée du poids des défiances provoquées par son inutile essai de dicter des lois à l'Europe. Elle revient, par nécessité, de la recherche de l'hégémonie à l'acceptation de l'équilibre.

CHAPITRE III

LA POLITIQUE DE DÉTENTE

I. — La période de transition. — Le prince de Bülow et les affaires marocaines. — Casablanca. — Moulaï-Hafid. — L'affaire des déserteurs. — Le prince de Bülow et l'Angleterre. — L'affaire du *Daily Telegraph*. — Lutte de l'esprit ancien et de l'esprit nouveau.

II. — L'entente franco-allemande. — Ses causes locales et générales. — Son rapport avec la crise orientale. — Ses clauses. — Sa portée. — Nature possible et désirable des relations franco-allemandes.

III. — Le prince de Bülow et la crise orientale. — Le dilemme austro-turc. — La diplomatie du chancelier. — Avant l'accord austro-turc. — Après l'accord austro-turc. — Le succès du prince de Bülow. — Prévenances envers la France, l'Angleterre et la Russie. — Le prince de Bülow et l'idée d'équilibre.

I

Le prince de Bülow comprend la portée de la leçon. Maître absolu de la politique allemande, il

la ramènerait sans doute résolument sur le terrain réaliste où Bismarck avait su l'asseoir. Mais il lui faut compter avec l'Empereur primesautier et autoritaire, avec le pays énervé et entraîné à la défiance, avec une opposition où voisinent les deux partis les plus forts du Reichstag, le centre et les socialistes, avec une majorité même dont l'existence est une gageure. De là, des incertitudes, des sursauts, des à-coups, en dépit d'une tendance manifeste à éviter les chocs inutiles, à préparer les conciliations nécessaires.

Avec la France d'abord, ce défaut de fixité est, pendant de longs mois, sensible. Lorsque, le 8 avril 1906, les plénipotentiaires de treize puissances apposèrent leur cachet sur l'Acte final qui enregistrait, après trois mois d'efforts, les décisions de la conférence d'Algésiras, le prince de Bülow fut obligé de constater que ce qu'il avait voulu détruire était plus fort qu'il ne croyait et que l'Europe, fermement attachée à son équilibre récent, n'était pas disposée à subir la loi de Berlin. Sans doute la France avait dû accepter l'intervention des puissances dans l'élaboration du programme de réformes qu'elle avait, l'année précédente, proposé au Maghzen. Mais ce programme sortait des délibérations de la conférence analogue à ce qu'il était douze mois plus tôt dans les instructions de M. Saint-René

Taillandier. Et en vue de son exécution, la France et l'Espagne obtenaient de l'Europe un privilège exclusif, qui fermait l'Empire chérifien aux visées politiques des pangermanistes. D'autre part, les combinaisons diplomatiques auxquelles s'était attaquée la force allemande, s'étaient maintenues ou même resserrées.

L'Allemagne, certes, n'était point isolée, car la Triplice demeurait solide. Elle n'était même pas diminuée, car la menace lui avait suffi pour déchaîner sur l'Europe une crise diplomatique, la plus intense à laquelle on eût assisté depuis le Congrès de Berlin. Elle n'en mesurait pas moins la limite de son pouvoir. Au Reichstag, M. Bassermann, d'ordinaire plus optimiste, enregistrait un échec, que la presse libérale soulignait à plaisir. Le prince de Bülow insistait tardivement sur la médiocrité des intérêts allemands au Maroc en regard des intérêts français. Et il reconnaissait qu'aucuns pays n'étaient, plus que la France et l'Espagne, capables de fournir au Sultan un concours utile. Dans le public allemand, qui jamais ne s'était passionné pour le problème marocain, on était surtout satisfait de voir la fin du conflit. On se demandait, sans trop y insister d'ailleurs, si peut-être une politique plus souple n'aurait pas tiré de la situation un parti meilleur. On se rendait compte qu'au lende-

main de la chute de M. Delcassé, l'entente avec la France aurait pu s'établir dans des conditions plus avantageuses. On inclinait à penser qu'on avait, de Tanger à Algésiras, fait beaucoup de bruit pour rien, et on aspirait au repos avec une nuance de mécontentement rétrospectif.

Du côté français, les dispositions étaient également conciliantes. Les démocraties n'ont point le goût des difficultés extérieures, et la nôtre ne s'était accoutumée qu'à regret à regarder en face celles qu'elle venait de traverser. L'impression de soulagement dominait, non sans que se fût éveillé cependant le sens des alertes possibles et des précautions nécessaires. On mesurait, bien qu'avec une netteté insuffisante, la gravité des fautes commises, l'imprudence d'un conflit abordé sans préparation militaire, la faiblesse d'une politique que sa base précaire condamnait à subir, au moins pour un temps, le bluff adverse. On se félicitait, d'autre part, des concours trouvés pendant la crise, des fidélités éprouvées et des amitiés réchauffées. Une pointe d'ironie gauloise relevait la satisfaction de l'honorable issue diplomatique ménagée à la conférence par le talent de nos plénipotentiaires, réveillant cette tendance nationale à la sécurité et à l'optimisme dont nous avons été si souvent les victimes. L'esprit public, autant que le gouvernement, tenait pour pos-

sibles et désirables des relations correctes avec nos voisins de l'Est. Et l'induction simplifiante des foules estimait qu'après la conférence, ces relations naîtraient d'elles-mêmes.

C'était là trop de confiance dans l'avenir prochain. Car, entre la France et l'Allemagne, tant du fait des circonstances que de celui des hommes, les risques de heurts demeuraient nombreux. D'abord, sur les deux diplomaties, pesait désormais une habitude de défiance réciproque, qui devait compliquer les différends les moins graves. De plus, au Maroc même, l'Acte d'Algésiras n'était qu'un remède provisoire, façade majestueuse qui dissimulait à peine les désordres internes. Ces désordres, l'événement devait le prouver, pouvaient placer le problème sur un terrain différent de celui où la conférence s'était efforcée de le résoudre. Et d'ailleurs, l'entente acquise sur les principes n'excluait pas les conflits éventuels dans leur application.

La longue obstination de l'Allemagne à discuter nos prétentions légitimes avait créé, d'autre part, chez nos hommes politiques un état d'esprit nouveau. Ceux qui, comme MM. Rouvier ou Léon Bourgeois, avaient été le plus désireux d'un accord franco-allemand, sortaient de cette crise avec une lassitude découragée et doutaient de la possibilité de l'œuvre à

laquelle, pourtant, ils avaient travaillé de leur mieux.

Du côté allemand, même fatigue, et mauvaise humeur égale. L'Empereur, excédé par le détail épineux d'un conflit qu'il n'avait pas souhaité, gardait rancune aux adversaires que ce conflit avait dressés sur sa route. Le chancelier, énervé par une lutte dont l'ampleur avait dépassé ses prévisions, était obligé de consacrer des mois au rétablissement de sa santé. M. de Tschirschky, secrétaire d'État à l'Office impérial des Affaires étrangères, apportait, dans un poste nouveau pour lui, plus de droiture que d'autorité. Enfin, les influences gallophobes n'avaient point désarmé. Sans doute, M. de Holstein, metteur en scène de l'affaire marocaine, venait de prendre sa retraite. Mais il gardait, dans cette retraite même, un singulier crédit, que son intimité persistante avec le prince de Bülow pouvait de nouveau rendre actif. La France et l'Allemagne étaient donc face à face, en état de trêve plutôt que de paix, avec un égal désir d'éviter les chocs, une égale impuissance à les prévenir. A l'apaisement des années précédentes, de 1895 à 1902, une nervosité avait succédé, qui agitait autant l'opinion que les milieux gouvernementaux. La direction politique était à la merci des événements. On ne concevait ni la

forme d'un accord positif, ni les moyens de le préparer.

L'Acte d'Algésiras n'était pas encore ratifié que déjà les obstacles qui devaient s'opposer à son application apparaissaient aux yeux de tous. Les puissances avaient pu s'engager à respecter la souveraineté du Sultan. Il ne dépendait pas d'elles de faire de cette souveraineté une réalité. Et les progrès constants de l'anarchie allaient sans tarder accuser la distance qui sépare dans l'Empire chérifien les apparences des réalités. La situation devint bientôt si inquiétante que, le 28 octobre 1906, la France et l'Espagne envoyèrent à Tanger des croiseurs et que, le 5 décembre, elles sollicitèrent l'agrément des puissances en vue d'une action éventuelle à terre. Déjà, par la force des choses, on s'écartait donc des dispositions de l'Acte d'Algésiras pour rentrer sur le terrain des représailles de droit commun. A la fin de mars 1907, l'assassinat à Marrakech du docteur Mauchamp, médecin du dispensaire français, obligea la France à exercer ces représailles. Et la ville d'Oujda, non loin de la frontière algérienne, fut occupée par les troupes du général Lyautey, cependant que notre ministre à Tanger, M. Regnault, sommait le Maghzen d'exécuter les traités franco-marocains et de mettre en vigueur l'Acte d'Algésiras.

Cette suite d'événements était observée en Allemagne avec une attention plus inquiète que bienveillante. Dès le mois de décembre 1906, les journaux, comme sur un mot d'ordre, avaient déclaré que le gouvernement impérial approuverait les mesures prises par la France et l'Espagne « aussi longtemps qu'elles resteraient dans les limites des droits confiés et des devoirs imposés à ces puissances en vue de l'introduction de la police ». Au lendemain de l'assassinat de M. Mauchamp, la *Taegliche Rundschau* prévoyait que la France essaierait de l'exploiter au profit de la pénétration pacifique, et la *Gazette de Voss* nous reprochait de « provoquer systématiquement l'irritation des Marocains ». *La Gazette de Cologne* reconnaissait, il est vrai, la légitimité de l'occupation d'Oujda. Mais d'autres journaux étaient moins modérés. Et tous invoquaient avec une affectation de raideur les stipulations de l'Acte d'Algésiras, comme l'instrument commode d'une réplique éventuelle. « Il est possible, écrivait le général Litzmann, le 15 mai, que derrière l'occupation d'Oujda se cache l'intention d'annexer ce territoire à la province d'Oran. Les Français ont déjà pris provisoirement la direction de l'administration civile, Mais cela ne saurait se passer sans une régulière explication avec les puissances

signataires d'Algésiras. Il faut espérer qu'alors ce ne serait pas seulement l'Allemagne qui s'opposerait à ce qu'on éludât les dispositions du traité. »

Le massacre à Casablanca, à la fin de juillet, de huit Européens, dont cinq Français, le débarquement de nos marins, le bombardement et l'occupation par nos troupes de la ville et de ses environs, l'hypothèse envisagée, peu de semaines après, par M. Pichon, dans une note aux puissances, d'envoyer des détachements français et espagnols dans les autres ports ouverts, surexcitèrent des soupçons déjà éveillés et fournirent un aliment nouveau aux anciennes attaques. Dès le 1er août, le chargé d'affaires de France s'était rendu à la chancellerie pour faire connaître au gouvernement impérial les mesures arrêtées par son gouvernement, et il y avait rencontré l'accueil le plus courtois. Mais bientôt le ton de la presse trancha avec les paroles obligeantes qu'avait prononcées M. de Tschirschky en recevant notre représentant.

Les pangermanistes, comblés des faveurs du pouvoir au temps où leur ardente propagande, *Deutschland über alles!* appuyait utilement les campagnes navales de la chancellerie, commençaient à s'affranchir de la tutelle qu'ils avaient d'abord sollicitée. Forcé, surtout depuis la dis-

solution de 1906 et la ruine de son ancienne majorité, d'observer sur le terrain intérieur une prudence extrême, le prince de Bülow ne pouvait pas ne pas tenir compte des exigences marocaines de ce parti « petit, mais puissant ». Il n'avait pas, semble-t-il, de parti pris agressif contre la France. Livré à lui-même, il nous eût probablement laissés libres, et cela avec d'autant moins de risques que nous ne songions guère à abuser de cette liberté.

Continuellement harcelé par des manifestations irritées, il inclina peu à peu à des initiatives qui n'avaient pas à notre égard un caractère amical.

D'abord, pendant dix mois, les journaux furent seuls à prendre position contre nous. Au moment où il fut question d'occuper les ports (septembre 1907), la *Gazette de l'Allemagne du Nord* se borna à souligner le caractère provisoire des mesures annoncées, à insister un peu lourdement sur son désir de ne pas voir « se renouveler les graves dommages subis à Casablanca par les commerçants étrangers », sur le sentiment de condescendance et, comme disait la *Correspondance d'Empire de l'Allemagne du Sud*, de « confraternité européenne », qui avait animé l'Allemagne à notre endroit. Mais, dans d'autres feuilles, on écrivait d'une encre plus forte.

Tantôt on nous rappelait que « ce serait la fin de la détente, si nous tentions de mettre la main sur tout ou partie du Maroc et de jeter l'acte d'Algésiras au panier ». (*Gazette de Voss.*) Tantôt on dénonçait nos représailles comme « insuffisamment préparées, trop violentes et trop rapides », et on nous réclamait âprement des indemnités. (*Gazette de la Croix.*)

Pour intimider le chancelier, on lui faisait quotidiennement grief de sa faiblesse (*Taegliche Rundschau*). On l'accusait d'avoir permis à la France « de jeter l'Allemagne à bas de son piédestal » (*Zukunft*). Si, en mars 1908, M. de Bülow et le secrétaire d'État prononçaient des discours courtois et mesurés, on les leur reprochait aussitôt. « Et, s'écriait la *Gazette de Voss*, après tous ces massacres de tribus défendant leur liberté, qui est-ce qui payera les frais, si ce n'est encore le commerçant européen, qu'on accablera d'impôts et de droits de douane? » Enfin, le Comité allemand du Maroc multipliait les réunions pour « dénoncer aux peuples civilisés l'action continue et arbitraire de la France ». Et M. Schiemann observait ironiquement : « Personne n'a chargé la France de promener dans l'intérieur du Maroc une expédition militaire, ni d'y rétablir l'ordre. »

Ce que notre intervention à Casablanca n'avait

pas suffi à provoquer, — nous voulons dire un conflit diplomatique s'ajoutant aux controverses de presse, — la proclamation de Moulaï Hafid à Marrakech d'abord, à Fez ensuite, réussit à le déterminer. A l'heure même où Abd-el-Aziz, par son voyage à Rabat, ses entrevues avec M. Regnault et le général Lyautey, se rapprochait de la France, l'apparition d'un pouvoir rival, qui prêchait contre nous la guerre sainte, devait fournir aux pangermanistes la plus tentante des occasions de revenir aux anciennes méthodes. Dès le premier jour, ils avaient opté et pris parti pour le prétendant : « Moulaï Hafid, écrivait, en janvier 1908, la *Gazette de Voss*, s'est tenu sur la réserve aussi longtemps qu'il a pu, et ce n'est que lorsque tout espoir a été perdu d'arracher par d'autres moyens l'Empire chérifien aux serres de la France, qu'il s'est révolté contre son frère trop faible et s'est transformé en sauveur de son pays. »

Deux jours plus tard, la *Correspondance marocaine* tirait la conclusion pratique de cette étrange interprétation des événements, en réclamant la reconnaissance immédiate de Moulaï Hafid. Au mois d'avril, le Comité du Maroc adoptait un ordre du jour où on lisait : « Considérant que l'action de la France est en contradiction avec le développement historique du Maroc, la réunion

recommande au gouvernement d'appuyer Moulaï Hafid. » Et comme, au même moment, une mission hafidienne se mettait en route pour l'Europe, la chancellerie se trouvait dans l'obligation de choisir entre les actes internationaux qui la liaient au Sultan légitime et le mouvement d'opinion qui la poussait vers le prétendant.

Recevoir officiellement les envoyés de Moulaï Hafid et donner ainsi satisfaction aux prétentions pangermanistes, le prince de Bülow n'y pouvait point songer. Le droit international ne le lui permettait pas. Et d'ailleurs, dans une dépêche en date du 11 octobre 1907, M. de Tschirschky avait écrit : « En ce qui concerne le voyage en Europe des deux envoyés de Moulaï Hafid, nous resterons fidèles au point de vue que nous n'avons pas à nous immiscer dans les querelles du Maroc. Abd-el-Aziz est pour le moment, à nos yeux, le seul souverain légitime du Maroc. Les envoyés d'une autre personnalité marocaine n'ont aucune chance d'être reçus ». D'autre part, on ne pouvait oublier à la chancellerie que l'Allemagne, plus qu'aucune autre puissance, avait, vis-à-vis d'Abd-el-Aziz, d'étroites obligations résultant d'une initiative, non pas même de sa diplomatie, mais de son souverain, c'est-à-dire du voyage de Guillaume II à Tanger en 1905 et des paroles alors prononcées. Enfin, du point de

vue international, il était difficile de recevoir comme des ambassadeurs les représentants d'un homme qui se touvait avec la France en état de guerre ouverte.

Usant de son habituelle souplesse, le chancelier essaya de contenter tout le monde. Il chargea M. de Langwerth, secrétaire de la légation d'Allemagne à Tanger, d'écouter les Marocains. Il fit part à M. Jules Cambon, ambassadeur de France, de leurs communications. Il leur conseilla de ne point trop se prêter aux manifestations que le comte Pfeil et ses amis pangermanistes avaient organisées en leur honneur. Et ayant ainsi sauvé la face, il mérita de la *Correspondance marocaine* cet éloge mitigé : « Si le gouvernement n'a pas montré aux envoyés de Moulaï Hafid la même courtoisie qu'il témoigne chaque jour à la France, il ne leur a pas du moins fermé la porte. »

Le conflit, une fois de plus, était donc conjuré. Et la communication faite, à la fin de mai, par M. Cambon au chancelier, les instructions du général d'Amade avaient produit quelque détente, quand, peu de semaines plus tard, se produisit la rencontre entre la mahalla d'Abd-el-Aziz et les gens de Moulaï Hafid. Battu et mis en fuite, le sultan légitime chercha refuge dans les lignes françaises, tandis que son frère vainqueur

se faisait proclamer à Tanger. Ce fut, dans la presse allemande, une explosion de joie, qui bientôt réclama des actes comme sanction. A ce moment précisément, le docteur Rosen, ministre d'Allemagne au Maroc, se trouvait en congé et, à la fin d'août, rendait visite au chancelier dans sa villégiature de Norderney. Est-ce à l'action de M. Rosen, est-ce aux exigences de la presse qu'il faut attribuer la décision du prince de Bülow? Quoi qu'il en soit, tandis que la France et l'Espagne, admettant le principe de la reconnaissance de Moulaï Hafid, préparaient solidairement, afin de la soumettre aux puissances, une note sur les garanties à lui demander, les ambassadeurs allemands recevaient l'ordre d'insister dans les différentes capitales pour la prompte reconnaissance du nouveau sultan. En même temps, M. Vassel, consul d'Allemagne à Fez, qui en 1905 s'était signalé par son activité antifrançaise, rejoignait soudainement son poste, où il allait ainsi se trouver seul, ses collègues ayant comme lui quitté la ville avant la proclamation de Hafid et n'y étant pas retournés depuis.

On semblait être ramené par là aux plus mauvais jours du conflit franco-allemand. La politique suivie par la France était parfaitement prudente. Quoi qu'en pensassent la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la *Correspondance d'Em-*

pire de l'Allemagne du Sud, reconnaître Moulaï Hafid avant même qu'il eût répondu à sa proclamation à Tanger, sans savoir s'il acceptait l'acte d'Algésiras, s'il souscrivait aux engagements réclamés par l'Europe en 1906, s'il était disposé à les prendre et capable de les tenir, alors enfin que n'était pas réglée la situation d'Abd-el-Aziz, sultan reconnu par les puissances et lié à elles par les traités, c'était une politique d'une médiocre correction et d'une rare témérité, qui ne s'expliquait que par le désir de faire pièce à la France et à l'Espagne. C'est ainsi qu'en jugea l'opinion européenne, et cette unanimité ne fut pas sans émouvoir le gouvernement impérial. Une série de notes officieuses affirmèrent tout d'abord que jamais l'Allemagne n'avait songé à rompre le concert européen. Puis, quand, le 14 septembre, fut remis à Berlin le projet de note franco-espagnole, l'accueil le plus courtois lui fut réservé. Dans sa réponse, le 22 du même mois, le gouvernement allemand se borna à formuler des observations de détail, auxquelles, le 19 octobre, les cabinets de Paris et de Madrid répondirent par une rédaction nouvelle qui fut, le 28, acceptée par l'Allemagne. On venait donc, cette fois encore, d'éviter l'écueil toujours menaçant. Mais la crise, que tous prévoyaient, n'en était pas moins imminente, prête

à s'ouvrir sur un autre point, avec un éclat alarmant.

Ce que fut l'incident de Casablanca, on s'en souvient : car il est d'hier. Des déserteurs de la légion étrangère, dont les uns étaient Allemands, les autres Russes, Suisses et Autrichiens, avaient reçu du Consulat d'Allemagne des sauf-conduits. Le secrétaire de ce Consulat, M. Just, voulut les faire embarquer sur un paquebot allemand. Les autorités militaires françaises s'y opposèrent. Une rixe s'ensuivit, au terme de laquelle force resta à nos soldats. C'était une médiocre querelle. Mais ces sortes de conflits valent ce que vaut l'esprit dans lequel on les traite. Et, des deux côtés des Vosges, l'esprit public, par un progrès continu, était monté au point de tension des années précédentes.

De plus, en Allemagne, l'interview de l'Empereur dans le *Daily Telegraph*, les attaques provoquées par elle contre le pouvoir personnel, les griefs de Guillaume II contre le chancelier, l'instabilité du présent et l'insécurité du lendemain contribuaient à créer une émotion qui se prêtait mal à l'examen réfléchi d'un cas regrettable, bien que secondaire. Après une première conversation avec notre ambassadeur, M. de Schoen proposa de recourir à un arbitrage, que M. Pichon accepta aussitôt. Mais, le lendemain,

du côté allemand, on parut regretter cette offre et revenir en arrière. On maintint, ne pouvant la retirer depuis l'acceptation française, la proposition d'arbitrer le litige, mais en l'entourant de conditions inacceptables, en demandant que le compromis fût accompagné de l'expression de doubles regrets, la France exprimant ses regrets pour l'atteinte portée par ses agents aux prérogatives consulaires allemandes, l'Allemagne exprimant les siens pour la remise des sauf-conduits à des personnes qui n'y avaient manifestement pas droit.

C'est sur cette question des regrets que, du milieu d'octobre au début de novembre, se concentra la discussion. Le gouvernement de la République estimait en effet que la formule allemande n'était pas admissible, et que les doubles regrets qu'elle suggérait n'auraient pas eu un caractère équivalent. En regrettant que ses officiers et que ses soldats eussent porté atteinte aux prérogatives consulaires allemandes, la France ne se serait pas bornée à une démarche de courtoisie : elle aurait préjugé le fond même du débat. L'Allemagne, au contraire, en regrettant que son consul eût manqué de discernement dans la distribution des sauf-conduits, n'aurait fait que constater une vérité d'évidence, à savoir qu'un consul allemand n'a pas à protéger des

Russes, des Suisses et des Autrichiens. Les deux termes de l'équation étaient donc de nature différente et d'inégale valeur. L'Allemagne énonçait un regret qui ne signifiait rien. La France en exprimait un qui signifiait trop. M. Pichon estimait en conséquence que la seule solution possible consistait à regretter l'incident lui-même, à le regetter simultanément, sans le détailler, sans l'analyser, sans le dissocier en ses éléments, sans anticiper en un mot sur la décision des arbitres.

Après quinze jours de discussion vaine et de chicane irritante, on était au même point qu'au début. Et peu à peu, l'irritation se communiquait de la presse à l'opinion. On avait le sentiment troublant que les mots menaient les hommes et que la rupture pouvait éclater sans que nul ne l'eût réellement voulue. Les deux thèses s'opposaient l'une à l'autre, invariables et menaçantes dans leur fixité. En Allemagne, l'étonnement dominait, avec la mauvaise humeur. En France, la conviction naissait que l'heure décisive approchait, et la vanité constatée des efforts transactionnels acheminait le pays vers les résolutions viriles. La tenue morale était d'ailleurs excellente. A la Chambre, si désemparée en 1905, le gouvernement trouvait en face de lui la trêve des partis. On était résigné à l'inévitable, conscient

de la déchéance qu'eût imposée à la France une capitulation nouvelle. Un recueillement silencieux préparait la nation à l'action. Et déjà on prenait les précautions nécessaires. Le corps d'armée de Nancy était consigné. Le général en chef de Lacroix était autorisé en principe à préparer le rappel de la classe libérée en septembre. Le gouvernement russe et le gouvernement anglais nous assuraient de leur appui. L'absurde insignifiance de l'incident, occasion du conflit, s'évanouissait au regard des intérêts vitaux qu'on pensait avoir à débattre. On regardait la lutte imminente comme l'exigence tardive d'une nécessité historique, que l'effort humain avait inutilement essayé d'écarter.

Le 9 novembre cependant, l'horizon s'éclaircit. Le comte de Khevenhüller, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qui déjà en 1906 avait été, au terme de la conférence d'Algésiras, un messager de détente, vint apporter au quai d'Orsay la nouvelle que l'Allemagne se rendait aux arguments de la France. La justesse de notre thèse, la fermeté de notre attitude, l'intervention de François-Joseph, la situation de l'Orient, les difficultés intérieures dont Berlin était le théâtre, expliquaient une décision qui ne coûtait rien d'ailleurs à la dignité de l'Allemagne. Le 10, l'accord était établi sur la base même que la France avait

suggérée dès le début. Les deux gouvernements s'accordaient à regretter les événements survenus à Casablanca le 25 septembre, ainsi que les « violences et fâcheuses voies de fait », auxquelles ces événements avaient amené des agents subalternes, et, d'un commun accord, ils décidaient de soumettre le cas à l'arbitrage, s'engageant en outre à exprimer des regrets ultérieurs suivant la décision des arbitres. Le péril était conjuré. Et, à voir combien peu la solution pacifique du litige imposait de sacrifices réels aux parties en présence, on mesurait la coupable folie dont l'Europe tout entière avait failli devenir victime.

Pendant ces deux années, la politique du prince de Bülow est une politique flottante, qui revient à chaque instant en arrière, donne et retient, ne se cristallise jamais, qu'animent parfois de bonnes intentions, que des actes suivis ne consacrent pas. « J'espère, dit le chancelier, qu'il sera possible d'arriver à une entente dans les questions marocaines qui peuvent encore surgir. » Mais que vaut l'espérance en politique, quand la volonté ne l'appuie point ? Or la volonté de l'Allemagne est vis-à-vis de la France obstinément hésitante.

Il en est de même avec l'Angleterre. Ici encore, on note des velléités de détente, mais rien de

plus. En 1907 et en 1908, Édouard VII et Guillaume II se rencontrent. Un membre de la suite du roi caractérise l'entrevue par ces mots : « Cordialité extrême, surtout à l'arrivée. » On échange des visites, de journalistes à journalistes, de municipalités à municipalités. En novembre 1907, l'Empereur, pour la première fois depuis la mort de la Reine Victoria, vient en Angleterre. Le prince de Bülow devait l'accompagner. Il y renonce. Pourquoi ? Parce que les affaires intérieures le retiennent, — c'est la version officielle ; peut-être aussi parce que le *Times* lui a consacré un article sévère, à peine courtois vis-à-vis d'un hôte probable (octobre 1907.) Durant son séjour, qui se prolonge, Guillaume II multiplie les discours obligeants : « Le sang, répète-t-il, est plus épais que l'eau. » Au Reichstag, le chancelier tient le langage le plus modéré :

Je déclare volontiers qu'il n'existe entre l'Angleterre et nous aucune question litigieuse qui puisse entraver les efforts faits dans les deux pays par les éléments raisonnables en vue de favoriser les relations amicales.....

En Perse également nous ne faisons que revendiquer, sans arrière-pensée politique, la liberté de nos mouvements dans le domaine économique ; forts des assurances qui nous ont été données spontanément des deux côtés, nous envisageons avec calme la conclusion des négociations anglo-russes concernant la Perse.

Nous observons la même attitude de calme expecta-

tive à l'égard des accords conclus ou encore à conclure entre la Russie et l'Angleterre considérées comme puissances asiatiques, dans les questions de frontière de l'Asie Centrale, au Thibet ou en Afghanistan.

Je prévois qu'on va encore me reprocher d'envisager avec trop d'indifférence le rapprochement anglo-russe. Je prends ce rapprochement pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un effort fait en vue de régler les questions litigieuses dans un pays qui ne nous touche que d'assez loin.

Mais j'y vois en outre la confirmation d'une opinion que j'ai conçue, il y a déjà des années, à l'étranger, comme observateur de sang-froid. Cette opinion, que j'ai rapportée avec moi en Allemagne, c'est que nous ne devons pas faire entrer dans nos calculs politiques, comme élément invariable l'antagonisme de l'éléphant et de la baleine. Il n'existe pas d'ailleurs en thèse générale, entre deux puissances quelconques, un antagonisme que l'Allemagne puisse utiliser comme un avantage permanent pour elle et comme un désavantage permanent pour autrui. C'est là une chose qu'on doit dire franchement non pas sans doute d'un cœur léger, mais pourtant sans pessimisme [1].

Les habitudes cependant sont plus fortes que les intentions et chaque incident, si médiocre soit-il, déchaîne des violences réciproques. L'Empereur, avec un tact discutable, mais une sincérité évidente, écrit-il à Lord Tweedmouth, premier lord de l'amirauté britannique, une lettre particulière pour le rassurer sur la nouvelle augmentation de la flotte allemande, décidée

1. Reichstag, 30 avril 1907.

par le Bundesrath en 1907? La presse anglaise proteste aussitôt avec une excessive brutalité. M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, aborde-t-il dans un discours à Hambourg (25 août 1908) la question d'une limitation contractuelle des armements navals? C'est au tour des Allemands de jeter les hauts cris. « Pas un cuirassé de moins », a déjà dit l'Empereur à Sir Charles Hardinge lors de l'entrevue de Wilhelsmshöhe. Le chancelier insiste et dans une conversation avec un journaliste anglais il déclare que, pour parler de cette limitation, il faut attendre l'achèvement du programme allemand, qui viendra à terme en 1903. C'est enfin l'interview du *Daily Telegraph*, destinée dans l'esprit de Guillaume II à rassurer l'Angleterre et qui réveille toutes ses défiances. Le prince de Bülow saisit l'occasion : il donne sa démission. L'Empereur la refuse. Le chancelier est rivé à son poste.

Que penser, durant cette période, de la politique allemande? « Nous ne pouvons pas, a dit M. de Bülow, vivre des hostilités des autres. Laissons aux autres la liberté de mouvement que nous revendiquons pour nous-mêmes et restons avant tout conscients que nous surmonterons d'autant plus rapidement et plus sûrement les difficultés, que nous suivrons une politique

étrangère plus calme, plus stable, plus conforme à la réalité, et que nous nous montrerons plus résolus à maintenir, en unissant toutes nos forces à l'intérieur, et, si la nécessité l'exige, à défendre tous ensemble notre paix, notre honneur, et notre situation dans le monde. Cependant, dans le même discours, la note inquiétante apparaît de nouveau :

Que nous soyons entourés de difficultés et de dangers, personne ne le sait mieux que moi. Ce sont là nos compagnons constants par suite de notre situation géographique, ainsi que je l'ai déjà exposé.

Pour surmonter ces difficultés et ces dangers, il est nécessaire d'être calme, d'avoir conscience de notre valeur, d'avoir confiance dans la force de notre nation.

Conservons cette confiance et la considération que nous ont valu notre force et notre amour de la paix ; cultivons nos amitiés et nos alliances, et nous n'aurons plus à nous montrer inquiets quand des ententes seront conclues sur des questions qui ne nous concernent pas immédiatement [1].

Comment ne pas être frappé d'ailleurs de la tendance dissociante qui se manifeste à tout instant dans les actes et dans les propos? Considérez les déclarations impériales d'octobre 1908, si riches de conséquences dans l'ordre intérieur.

1. Reichstag, 30 avril 1907.

N'est-ce point un essai de diviser la France, l'Angleterre et la Russie? N'est-ce point une survivance de la vieille méthode bismarckienne, rebelle à l'équilibre, avide de suprématie? L'Allemagne ne sait être aimable pour une puissance que contre une ou plusieurs autres, un jour contre le péril jaune, un autre contre les États-Unis, un troisième contre l'Angleterre. C'est une sorte d'obsession maladive, à laquelle l'Empereur cédait déjà quelques mois plus tôt en disant à des officiers : « On veut nous encercler. Ils peuvent venir. Nous sommes prêts. »

A la fin de 1908, le chancelier voit le péril. Il essaie d'atténuer. Il estompe et il adoucit : « Je dois supposer que tous les détails de ces conversations n'ont pas été rendus exactement... Il ne saurait être question de révélations... J'ai dit que beaucoup d'expressions étaient trop fortes... Je suis d'accord avec tout le Reichstag en admettant que le peuple allemand désire avec l'Angleterre des relations amicales et pacifiques fondées sur l'estime réciproque. » Ce langage mesuré est devenu nécessaire, nécessaire au regard des partis, nécessaire au regard de l'Europe, pour qui se pose une question que l'Allemagne a redoutée toujours, qu'elle redoute plus que jamais en raison du conflit qu'elle crée entre ses intérêts et ses engagements, la question

d'Orient, réveillée par l'Autriche et bientôt généralisée.

II

L'heure approchait en effet où de graves événements, modifiant les données de la politique européenne, allaient obliger les gouvernements à un examen de conscience qui leur révélerait le danger de laisser durer, à côté de rivalités inévitables, des conflits inutiles.

La Turquie, théâtre ordinaire des querelles diplomatiques, se préparait à sortir de sa passivité et à tenter par elle-même un effort de régénération. En juillet, l'organisation jeune-turque, que l'Europe la veille encore ne soupçonnait pas, s'emparait du pouvoir avec une déconcertante facilité et, couvrant de l'étiquette libérale un mouvement surtout patriotique et nationaliste, convoquait à des élections générales les sujets ottomans, sans en exclure ceux-là mêmes, Rouméliotes, Bosniaques et Herzégoviniens qui, depuis de longues années, n'étaient plus soumis en fait à l'administration turque. Le gouvernement autrichien, aussitôt imité par le gouverne-

ment bulgare, ne tarda pas à tirer de cette initiative la conclusion la plus pratique. Arrivé aux affaires depuis près de deux ans, le baron d'Æhrenthal nourrissait l'honorable désir de rendre, pour son pays, la Triplice plus fructueuse, de prouver que l'Autriche-Hongrie demeurait une grande puissance capable de réaliser, avec les concours qui se présenteraient à elle, les bénéfices offerts par les circonstances. Fidèle à l'alliance historique, il entendait pourtant n'en être pas l'esclave. Et, à l'occasion, il se réservait de faire sentir à l'allié que, pour conserver son concours, il aurait désormais à le mériter.

Il consentait à ne pas désavouer le titre de « brillant second », à condition toutefois que son « client » de la veille ne refusât pas de le seconder à son tour. Pour tenir l'Allemagne en haleine, l'Autriche ne s'interdirait plus d'esquisser, elle aussi, des « extratours ». C'est ainsi, par exemple, que, lors de l'incident de Casablanca (octobre 1908), tandis que l'Allemagne revendiquait hautement son droit de protéger « ses » déserteurs, le cabinet de Vienne faisait immédiatement savoir au gouvernement français qu'il n'entendait point s'occuper du déserteur autrichien arrêté, avec ses camarades allemands, au cours de la bagarre du 25 septembre. De même, quelques semaines plus tôt, il avait mis un empressement remarqué

à accepter les termes de la note franco-espagnole relative à la reconnaissance de Moulaï Hafid. Et sans doute, afin de mieux gagner les sympathies de la France, eût-il volontiers signé pour le Maroc un protocole de désintéressement, dont la contre-partie lui aurait été par nous assurée dans les Balkans.

Cette activité inattendue de la politique autrichienne donna à réfléchir au prince de Bülow. Au début de novembre, c'est François-Joseph qui avait obtenu de Guillaume II la promesse de se rallier à la thèse française dans l'affaire de l'arbitrage. Qu'un nouveau conflit franco-allemand éclatât au Maroc, quelle serait l'attitude du Ballplatz? A cette question, il était malaisé de répondre. Car, visiblement, cette attitude dépendrait des circonstances. Et pour éviter qu'elle ne devînt gênante, pour conjurer le risque d'une infidélité, quel autre moyen que de ravir au cabinet de Vienne, en réglant le litige franco-allemand, l'occasion même d'opter? Dès le début de la crise orientale, il y avait eu à Berlin des velléités de profiter de cette crise pour préparer le rapprochement avec la France. Puis on avait hésité, craignant d'être entraîné trop loin, sans doute du côté de l'Angleterre. La nécessité, précisée par les événements de novembre, de veiller étroitement sur la fidélité autrichienne, leva-t-elle

les hésitations? Il faut le croire : car, quinze jours à peine après l'incident de Casablanca, quinze jours après les instances autrichiennes en faveur de la France, les diplomates allemands commencèrent à parler, d'abord à Paris, peu après à Berlin, de l'accord marocain et de l'urgence de cet accord. Pour la libre pratique, pour la cohésion de la Triple Alliance, l'Allemagne avait besoin de n'être pas exposée à un conflit avec la France. C'est pour se garantir cette sécurité morale qu'elle a pris son parti de la négociation tant de fois ajournée. Et c'est d'ailleurs au lendemain de son entente avec nous qu'elle a pu, sûre de son alliée, ressaisir dans la mêlée diplomatique le rôle actif et prépondérant auquel elle aspirait depuis longtemps.

D'ailleurs, par le fait même de l'incident de Casablanca et de la solution qu'il avait reçue, l'Allemagne avait été conduite à une vue plus juste des conditions de la politique générale. En affirmant sa capacité de résistance, la France avait manifesté sa capacité d'entente. Dès lors qu'elle était résolue à ne pas céder, elle était qualifiée pour négocier. Et la nécessité d'une politique nouvelle d'équilibre et d'égalité se précisait par l'inutilité même de l'ancienne politique d'hégémonie et de pression. Au Reichstag, le 15 novembre 1908, le prince de Bülow marquait

déjà, à l'égard de la France, un désir de conciliation auquel nul ne pouvait se méprendre :

Messieurs, pour ce qui est de nos relations avec la France, je reconnais que le problème marocain recèle encore maintes difficultés. Mais j'espère que grâce à la bonne volonté qui existe de toute part, il sera possible d'arriver à une entente dans la question de la reconnaissance de Moulaï Hafid comme dans celles qui peuvent encore surgir. L'incident des déserteurs de Casablanca a été renvoyé à un tribunal arbitral. M. Scheidemann a adressé avant-hier à ce sujet de vifs reproches à nos autorités consulaires pour l'assistance qu'elles ont accordée aux déserteurs. M. Scheidemann s'est placé sur le même terrain que les organes nationalistes et militaristes français. (*Écoutez! Rires sur les bancs nationaux libéraux.*) Lorsqu'il s'agit de l'Allemagne, M. Scheidemann ne se montre guère ami de l'armée; mais lorsqu'il s'agit de créer des difficultés à son gouvernement et à la politique de son pays, l'esprit militaire se développe en lui. J'espère qu'il conservera cet état d'âme jusqu'à la discussion du budget de la guerre. (*Très bien ! et hilarité à droite et sur les bancs nationaux libéraux. Rires.*)

Pour ce qui est du renvoi de cette affaire devant les arbitres, je voudrais encore ajouter quelques mots. Aussi longtemps que nous dûmes admettre — je dis cela pour répondre particulièrement aux assertions de M. Wiemer — que nous étions en présence d'une atteinte incontestable portée par les agents français à notre pouvoir consulaire, nous devions nous tenir à notre demande que des regrets fussent exprimés par le gouvernement français pour cette atteinte à nos droits consulaires et que ces regrets précédassent le renvoi à un tribunal arbitral. Mais lorsqu'un rapport français très documenté arriva ici et que la question des voies de fait devint contestable,

nous ne pouvions plus raisonnablement exiger qu'une déclaration de la France précédât l'arbitrage.

Il n'y avait plus désormais qu'à terminer ce conflit diplomatique d'une manière conforme à la dignité des deux parties. C'est ce qu'a réalisé la formule désirée par nous et sur laquelle on s'est entendu. Les deux gouvernements y expriment leurs regrets par anticipation et laissent à l'arbitrage le soin d'établir les faits.

On a de nouveau parlé à ce sujet dans notre presse d'une défaite de la diplomatie allemande. Je crois que les gens raisonnables des deux pays peuvent être satisfaits de cette solution et y voir une victoire de la raison. (*Assentiment à droite et sur les bancs nationaux libéraux.*) On assiste chez nous, comme ailleurs, dans de semblables circonstances, à une estimation excessive de ce qu'on appelle la politique de prestige. De même qu'il est des femmes qui ne se servent pas de fard, il y a aussi des pays qui sont assez forts pour pouvoir renoncer à leur profit à une mesquine et stérile politique de prestige. (*Bravo! Très bien.*) Cherchons nos avantages, cherchons notre honneur dans le maintien des fondements de la puissance allemande et dans la préservation de l'avenir du peuple allemand, mais pas dans la vanité et le clinquant. (*Bravos! à droite et à gauche.*)

Je me réjouis, avec M. Bassermann, que la question d'Orient n'ait pas seulement révélé l'absence d'opposition entre la politique française et allemande, mais au contraire des points de contact. Dans l'examen des situations comme à propos de plusieurs démarches diplomatiques, les deux gouvernements français et allemand ont montré qu'ils savaient apprécier cette circonstance favorable.

Dès ce moment l'entente était souhaitée à Berlin. Elle vint plus tôt qu'on ne l'avait espéré et l'on mit à la préparer une ardeur qui

témoignait de la conscience du temps perdu. Maintes fois déjà, depuis deux ans, des hommes de bonne volonté avaient cherché le moyen de régler l'affaire marocaine entre la France et l'Allemagne. En principe, rien ne s'opposait à ce règlement. L'Allemagne affirmait, — et cette affirmation, qui d'abord peut-être avait comporté des réserves, semblait désormais indiscutable, — qu'elle ne poursuivait au Maroc que des intérêts commerciaux. La France déclarait, — et elle l'avait prouvé à Algésiras, — qu'elle ne prétendait pas à un monopole économique. Il n'y avait donc pas conflit au fond. Mais dans la forme, mais moralement, l'habitude était prise de suspecter les intentions et de dénaturer les actes. Et chaque fois qu'on essayait de traduire en une formule précise la conciliation souhaitable, on se heurtait à cette accoutumance répulsive, on retombait dans le *statu quo*.

Souvent M. Jules Cambon et le prince de Bülow s'étaient rencontrés dans le désir d'une entente. Mais ce désir n'avait pas connu la consécration des actes. Au mois de septembre 1907, un journaliste français de Tanger, M. Robert Raynaud, avait envisagé avec le chargé d'affaires d'Allemagne, M. de Langwerth, les modalités d'un arrangement. M. de Langwerth s'en était à son tour entretenu avec son collègue français,

le comte de Saint-Aulaire. Mais Berlin n'avait pas fait écho à leur conversation. En décembre 1908, un mois après l'affaire de Casablanca, le dialogue reprit cependant, toujours sur les mêmes bases, entre le baron de Lancken-Wakenitz, conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Paris, et l'auteur de ce livre.

A se poursuivre ainsi, l'entretien faisait ressortir une double nécessité : garanties économiques non seulement théoriques, mais pratiques, à assurer à l'Allemagne ; sécurité politique, non seulement générale, mais particulière, à assurer à la France. A ce moment, du côté allemand, on semblait hésiter à énoncer ces garanties, qu'on prodiguait verbalement, dans un texte contractuel. Quelques semaines plus tard, à la suite d'un voyage du baron de Lancken à Berlin, on reconnaissait au contraire la possibilité de préparer ce document libérateur. Et, au début de janvier, le prince de Bülow et M. de Schoen abordaient avec M. Jules Cambon la négociation décisive.

Négociation, à dire vrai, n'est point le mot. Car, dès le principe, les interlocuteurs savaient qu'ils étaient d'accord, et la rédaction de la formule qui devait enregistrer cet accord ne fut à aucun moment difficile. Le 9 février, cette formule était signée et rendue publique. Partant de

l'acte d'Algésiras, l'Allemagne et la France s'entendaient pour faciliter son application. L'Allemagne, en reconnaissant catégoriquement les intérêts politiques spéciaux de la France dans l'Empire chérifien et l'étroite liaison de ces intérêts avec la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure, déclarait qu'elle était décidée à ne pas les entraver. La France, réitérant sa résolution de sauvegarder au Maroc l'égalité économique, affirmait qu'elle n'y entraverait pas les intérêts commerciaux et industriels de l'Allemagne. De plus, les deux puissances se promettaient mutuellement de chercher à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourraient obtenir l'entreprise. Cet accord, pour n'être pas rédigé dans les mêmes termes que l'accord avec l'Angleterre du 8 avril 1904, nous assurait les mêmes avantages. En échange de la garantie d'avenir formellement consentie au commerce allemand par l'égalité et par l'association, la France obtenait de la seule puissance qui depuis quatre ans y faisait obstacle la reconnaissance de son intérêt politique particulier, de son influence politique spéciale dans l'ensemble du Maroc.

De cette influence, elle ne se servirait pas, — elle l'avait proclamé dès le début, — pour « changer le statut de l'Empire chérifien ». Elle

n'aspirait ni à une conquête, ni à un protectorat. Elle ne voulait, d'accord avec l'Espagne, qu'une collaboration amicale avec le Sultan en vue d'une action réformatrice qui, en consolidant l'ordre et la paix, servirait ses intérêts spéciaux. Et l'Allemagne, comme l'Angleterre, reconnaissait qu'entre ces deux termes : paix intérieure du Maroc, sauvegarde de l'intérêt français, il y avait un « lien étroit », par quoi se justifiait l'influence que nous revendiquions.

C'était la conclusion tardive et logique d'une longue querelle conquise, au prix de bien des alarmes, sur la routine et sur la négation. L'accueil qui lui fut réservé prouva qu'elle aurait pu intervenir plus tôt. L'apaisement qui en est résulté démontre qu'elle répondait aux nécessités du lendemain. Depuis le mois de février 1909, le Maroc n'a plus été, entre la France et l'Allemagne, occasion de conflit politique, ni même de controverse de presse. La veille encore, les journaux engageaient des polémiques à tout propos et hors de propos. En décembre, la désertion de quelques légionnaires dans le Sud-Oranais servait d'amorce à une campagne pour la délimitation de la frontière marocaine, campagne à laquelle la presse française opposait avec raison les accords franco-allemands de 1905 et l'acte d'Algésiras. Et c'était, de nouveau, un

concert de menaces et de provocations. Il semble que c'en soit fini.

La sentence arbitrale de Casablanca, rendue au mois de mai 1909, a été acceptée des deux parts avec une courtoisie parfaite. Les colonies allemande et française de Tanger entretiennent les meilleurs rapports. Les représentants des deux pays ont envisagé en commun le programme de pénétration économique à réaliser au Maroc. M. Gaston Guiot, ministre plénipotentiaire, délégué des porteurs français de l'Emprunt marocain, s'est à cet effet rendu à Berlin où il a reçu un excellent accueil. L'Empire chérifien, naguère objet quotidien de litiges, est devenu désormais objet d'entente. Et, s'il subsiste encore des raisons générales qui puissent éventuellement opposer la France à l'Allemagne, c'est un résultat précieux que d'avoir écarté du champ des différends éventuels cette « occasion » marocaine, qui, pendant cinq années, avait été des deux parts si largement utilisée.

Après le but atteint, il serait vain de reporter nos regards vers les voies plus directes qui eussent dû nous y conduire. Mieux vaut reconnaître que les talents et les bonnes volontés n'ont pas failli à la tâche que les événements dictaient. Les critiques que les Français ont eu souvent à diriger contre la politique allemande

ne ferment pas leurs yeux aux mérites divers des hommes qui la dirigent. Nous apprécions, comme il convient, les qualités personnelles de l'Empereur, le sens élevé qu'il a de ses devoirs de chef d'État, l'assiduité laborieuse avec laquelle il les remplit. Et, comme nous savons aussi en quelle estime il tient la civilisation française, nous ne doutons point qu'il n'aït désiré l'accord de février et soutenu de son approbation l'effort de ses ministres. Le prince de Bülow, si décevante qu'ait été parfois sa politique, a su conformer, après de longs flottements, ses actes à ses discours, et sa résolution d'en finir avec le cauchemar de Tanger ne s'est point démentie après s'être affirmée. En conservant quelque surprise qu'un esprit aussi pénétrant ait cédé pendant de si longues années aux suggestions d'une routine tracassière, nous rendons justice à sa souplesse, à son ingéniosité, à son éloquence, et, dans une période de correction courtoise, nous avons plaisir à reconnaître la valeur éminente de notre adversaire de la veille. Nous n'oublions pas davantage que M. de Tschirschky, M. de Schoen et le prince de Radolin furent toujours, même aux heures critiques, des interlocuteurs loyaux, dont la sincère bonne volonté réservait pour l'avenir les possibilités d'accord.

Il faut ajouter, il est vrai, que la France, pen-

dant ces trois années, a été représentée, tant à Paris qu'à Berlin, de la façon la plus digne et la plus habile. Par une grande franchise et une simplicité clairvoyante, M. Pichon a inspiré confiance à ceux-là mêmes qu'il combattait, et chacun de ses discours a valu en Allemagne un succès moral à notre cause. En étroit accord avec M. Clemenceau, il a vivifié cette confiance, pendant l'affaire des déserteurs, du levain de la fermeté. Nous avons autant gagné à une résistance de huit jours qu'à une modération de trois années. Cette politique était d'ailleurs servie par un ambassadeur que le succès a récompensé d'avoir, en une heure difficile, accepté le plus lourd des postes diplomatiques. M. Jules Cambon n'avait pas à craindre un échec : mais il y a des nuances dans la réussite. Et l'œuvre qu'il entreprenait à Berlin n'était pas de celles dont on pût à l'avance garantir l'issue. Par son charme, sa finesse, sa science des hommes et des choses, il a conquis tous ceux qu'il devait conquérir. Et sans jamais se hasarder à des initiatives aventureuses, il a su provoquer celles que la France devait souhaiter. L'Empereur, qui, à son arrivée, lui avait fait un accueil flatteur, a pu vérifier à l'épreuve l'opinion favorable qu'il s'était formée dès l'abord. Le chancelier s'est plu à retrouver, en un ancien ami, la verdeur intellectuelle par

laquelle il séduit lui-même ceux qui l'approchent. Enfin l'ambassade de France, grâce à l'autorité de son chef et au mérite de ses membres, — notamment de son conseiller, le baron de Berckheim, — a ressaisi à Berlin le crédit nécessaire aux négociations heureuses.

C'est pourquoi le contact n'a jamais été perdu, les difficultés politiques ont toujours laissé subsister les relations de courtoisie et d'intérêt qu'impose aux peuples l'état de paix. A diverses reprises, de pieuses commémorations ont associé les représentants de la France et de l'Allemagne dans le culte des morts de 1870. Il en a été ainsi à Altona, en septembre 1906, à Mayence, au mois d'octobre de la même année, puis, en février 1908, lors de la représentation française organisée au bénéfice du monument de Noisseville et en octobre 1909 sur les tombes de Wissembourg. La catastrophe de Courrières (avril 1906), celle de Reden (janvier 1907), les sinistres maritimes, comme la perte du torpilleur 339 (février 1907) et l'explosion de l'*Iéna* (mars 1907), ont provoqué des manifestations de sympathie réciproque.

Les relations intellectuelles se sont maintenues en dépit des conflits politiques et nombre d'Académies allemandes ont appelé dans leur sein des Français de valeur, parmi lesquels on peut citer

MM. Gabriel Monod, Roux, Senart, membres de l'Institut. Des échanges de professeurs (avril 1906), des colonies de vacances, ont été organisés. L'Empereur, à diverses reprises, a témoigné à des hôtes français une bienveillance toute spéciale. MM. Eugène Étienne, James de Kerjégu, Gaston Menier parmi les hommes politiques, Saint-Saëns et Massenet parmi les artistes, n'ont eu qu'à se louer de la bonne grâce de son accueil. Et si la France et l'Allemagne, séparées par les traditions, les intérêts, les aspirations, se sont trouvées souvent face à face sur le champ des luttes internationales, elles n'ont pas renoncé à se rencontrer courtoisement sur celui des lettres, des arts, de la bienfaisance et de l'humanité.

Elles ont su régler aussi les questions positives qui les mettaient en présence. Dans l'ordre colonial, elles ont délimité leurs possessions de l'Afrique occidentale. Et si, du point de vue français, on peut et on doit blâmer la façon dont on a sacrifié les intérêts de nos nationaux, — tant en n'occupant pas réellement les territoires concédés, ouverts ainsi aux empiètements allemands, qu'en souscrivant à la légère à des échanges territoriaux onéreux pour les concessionnaires, — il est équitable de reconnaître que, depuis les incidents de 1905, aucune violence ne s'est produite.

Dans l'ordre juridique, on a négocié une utile convention relative à la propriété littéraire. Dans l'ordre économique enfin, on s'est préoccupé de développer les échanges entre les deux pays. On s'en est préoccupé, à dire vrai, avec plus de zèle que de clairvoyance et sans tenir assez compte du protectionnisme outré qui sévit des deux côtés de la frontière. M. Jules Cambon recommandait naguère aux champions de cette campagne la lenteur et la réflexion. On est obligé de se demander si son conseil a été entendu. Mais, s'il faut redouter les imprudences, on ne saurait blâmer le désir d'augmenter le trafic franco-allemand. Les deux peuples voisins peuvent être l'un pour l'autre de bons clients. C'est pour eux un motif de plus d'éviter les désaccords inutiles.

Toutefois entre l'Allemagne et la France, l'histoire, qui n'abdique pas, marque la limite des réconciliations possibles. La politique de Bismarck a imposé à l'Empire allemand la durable rançon des bénéfices qu'elle lui a valus. L'unité créée par le fer et par le sang a consacré au dedans l'hégémonie prussienne. Mais elle a posé à l'extérieur la question française, et quarante ans bientôt passés n'ont pas suffi à la résoudre. L'Autriche-Hongrie a pu oublier l'atteinte portée à son prestige en 1866. La France n'a pu effacer

de son souvenir la plaie ouverte à son flanc en 1871. Bismarck, pour faire l'Empire allemand, a pu croire nécessaire de nous prendre l'Alsace et la Lorraine. Mais, en nous les prenant, il a creusé un abîme entre son pays et le nôtre. Le démembrement de la France, c'est-à-dire de l'État le plus centralisé, de la nation la plus unie qui fût jamais, a contredit les tendances essentielles du siècle qui a vu ce démembrement. Le temps où, dans toute l'Europe, les nationalités tard venues naissaient à l'espérance et à la vie est celui que la Prusse a choisi pour mutiler la plus ancienne, la plus vigoureuse, la plus cohérente des nationalités existantes. Il n'est pas besoin d'obéir aux suggestions du sentiment pour concevoir les conséquences de ce solécisme historique. En primant le droit, la force allemande a primé aussi les exigences de notre époque. Et si, depuis lors, l'existence côte à côte a été pour les adversaires de la veille si difficile et si précaire, c'est qu'entre eux se dresse l'imprescriptible revendication des lois naturelles violentées par le génie humain.

Ni les Français, ni les Allemands d'aujourd'hui ne sont responsables de cette situation dont ils subissent les conséquences. Comme toutes les grandes œuvres personnelles, l'œuvre de Bismarck, modifiée par les événements, réa-

git à son tour sur eux. Et ce n'est la faute ni du gouvernement de la République, ni du gouvernement de l'Empire, si les transactions les plus simples sont grevées pour eux du poids du passé. Depuis la fin de 1904, l'Allemagne et la France ont été plusieurs fois au seuil de la guerre et toujours sans la vouloir. Car, même dans les périodes les plus aiguës, ni à Berlin ni à Paris on n'a prononcé les mots irréparables qui eussent rendu le conflit inévitable.

Les morts parlaient cependant, et les vivants remués par leur appel, hésitaient sur la route à suivre. Volonté de paix, instinct de bataille se heurtaient dans les esprits troublés. Et si une semaine de conflit suffisait à effacer des années de calme, il fallait des mois d'efforts pour restaurer la sécurité perdue. L'organisme franco-allemand souffre du mal que lui a inoculé Bismarck. C'est en malade qu'il faut le traiter, avec d'infinis ménagements. Son existence ne peut connaître le rythme harmonieux des corps sains. Aux médecins incombe le soin d'essayer patiemment les remèdes qui, s'ils ne suffisent pas à guérir, contribuent du moins à rendre la vie tolérable.

C'est à l'un de ces essais que l'on a assisté en 1909. La prudence avec laquelle il y a été procédé est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. Et bien que le temps manque encore pour

le juger à ses résultats, il apparaît déjà comme un précédent. L'arrangement franco-allemand du 9 février 1909 s'est borné à considérer les manifestations locales d'une affection chronique. Il n'a exigé, ni de l'une ni de l'autre des parties contractantes, le sacrifice de ses sentiments, de ses regrets ou de ses espoirs. Il a eu pour objet unique d'assainir une lésion relativement récente et surabondamment connue. Et l'on peut dès maintenant penser qu'il y a réussi.

Rien de ce qu'il contient n'est inattendu. Et tout ce qu'il énonce eût pu être énoncé trois ans plus tôt. Le mérite de ses auteurs est précisément d'avoir choisi le moment où il était possible de dire ce qu'on se croyait obligé de taire depuis trois ans. Égalité économique d'une part, intérêt politique spécial de l'autre, les deux termes de l'arrangement figuraient, dès 1905, dans les accords franco-allemands signés par M. Rouvier. Mais en y ajoutant, comme un moyen terme, la collaboration commerciale, industrielle et financière, on a prêté aux mots anciens un sens nouveau et transformé en une entente amicale le sec procès du duel de la veille.

Depuis que cet accord est conclu, le Maroc, pour agité qu'il fût, n'a donné lieu à aucun conflit entre la France et l'Allemagne. Donc, localement, l'accord a rempli l'objet qui lui était

assigné. A-t-il eu des conséquences plus générales, et peut-on espérer qu'il en ait? Oui sans doute, si c'est un progrès, lorsque deux peuples ou deux individus sont accoutumés à débattre un litige, de faire disparaître l'occasion de la querelle. On améliore ainsi l'ensemble de leurs rapports. Et c'est ce qui est arrivé pour la France et l'Allemagne. On n'a pas entendu depuis six mois ces retentissantes polémiques où s'affrontait la presse des deux pays. On a étudié dans le silence et dans la paix les affaires qui eussent, en d'autres temps, provoqué d'âpres controverses. Il y a détente morale entre Paris et Berlin, détente non seulement au Maroc, mais ailleurs. On se plaît à constater cette détente. Et en la constatant, on l'accentue. Si une difficulté naissait, l'habitude déjà prise de vivre en bons termes préviendrait sans doute les complications et faciliterait les solutions. La déclaration de février 1909 a dégagé l'atmosphère. Cette éclaircie répand sur l'horizon un apaisement nouveau.

Cependant les conditions européennes n'en ont pas été modifiées : la France, ni l'Allemagne n'ont rien changé à leurs engagements respectifs. En doit-on déduire que le gouvernement de l'Empire accepte désormais la situation contre laquelle il protestait naguère ; qu'il reconnaisse la légitimité des accords par lesquels nous avons

reconquis notre autonomie diplomatique; qu'il soit guéri de la crainte de l'isolement, rallié à la doctrine de l'équilibre? Dans une large mesure, il semble qu'il en soit ainsi. Tout d'abord, ce « cauchemar des coalitions », que Schouvaloff, il y a plus de trente ans, dénonçait chez Bismarck, cette phobie de la solitude à laquelle sacrifiait plus récemment l'optimisme d'ordinaire mieux armé du prince de Bülow, cette hyperesthésie de la susceptibilité nationale qui, pendant tant de mois, a transformé en menace contre l'Allemagne tout acte accompli sans l'Allemagne, cette crise morale en un mot de défiance et de pessimisme ne pouvait pas être sans terme. La neurasthénie s'use par sa durée même. A voir ne point se produire les catastrophes qu'ils annonçaient, les *Schwarzseher* allemands ont fini par douter de leur hantise. De plus, si l'Allemagne a pu, soit au lendemain du traité franco-anglais de 1904, soit deux ans plus tard après Algésiras, soit encore en 1907, ressentir des appréhensions sincères, elle a trouvé dans des événements plus proches la démonstration de son pouvoir. La crise orientale ne lui a valu que des succès. L'obsession de l'isolement en a été dissipée. La cause de la paix y a gagné d'autant.

Jamais en effet les diverses combinaisons qui se partagent l'Europe n'ont paru plus justifiées

et plus capables aussi de vivre face à face sur le pied de l'égalité. La Triple Alliance a dû aux événements d'Orient un regain de vitalité. L'Autriche-Hongrie, pour développer une politique d'action, ne saurait se passer de l'appui de l'Allemagne. Et l'Italie est liée aux deux autres puissances en raison directe de leur solidarité. En revanche, le groupement symétrique mesure à l'échec relatif qu'il a subi dans les Balkans l'obligation de resserrer les engagements qui le constituent. La Russie a plus que jamais besoin de trouver à Paris et à Londres la garantie de son indépendance diplomatique vis-à-vis de Vienne et de Berlin. La France et l'Angleterre ne peuvent méconnaître que l'estime médiocre où l'on tenait, à tort ou à raison, leur force militaire et celle de la Russie a diminué dans la dernière crise la valeur de leur intervention; et elles doivent, comme la Russie elle-même, placer dans le développement solidaire de leur puissance effective le but de leur politique. Au surplus, entre les deux groupements, Triple Alliance et Triple Entente, les relations semblent plus normales que par le passé. Elles sont meilleures, notamment, entre la France et l'Allemagne, entre la Russie et l'Allemagne, entre l'Italie et la Russie, entre la France et l'Autriche, voire entre l'Angleterre et l'Allemagne. Il y a progrès

dans l'adaptation des contraires, dans l'assouplissement des cadres, dans la stabilité de l'équilibre apparent.

Peut-on et doit-on souhaiter plus, parler comme on le fait avec plus d'insistance que de précision, d'un « rapprochement » franco-allemand? A une telle question, la plus grave qui se puisse poser à notre conscience de Français, il convient de répondre par l'exacte appréciation de ce que l'on peut et de ce que l'on veut. Ce que l'on peut est limité par les nécessités extérieures, ce que l'on veut par le souci de la dignité nationale. Or, le « rapprochement », dans la forme imprécise où on le prêche, est le plus hasardeux des programmes ; car rien n'est plus propre que les excès de zèle à provoquer d'irréparables reculs. Si l'on entend par rapprochement une alliance franco-allemande, ayant pour base un traité qui serait une confirmation du traité de Francfort, pour conséquence une solidarité politique, des échanges de sympathies, des visites de chefs d'État, il faut le dire : mais personne ne le dit.

Personne ne le dit, parce que les moins clairvoyants conçoivent ce que de tels engagements et de telles manifestations auraient de pénible pour la piété des souvenirs. Personne ne le dit, parce que nul n'ose calculer le contre-coup de ce

renversement des alliances sur la paix de la France et de l'Europe; parce que tout le monde prévoit l'alarme qu'il jetterait en Angleterre et en Russie, le discrédit qui en résulterait pour une diplomatie capable de passer, en si peu d'années, d'un extrême à l'autre. Personne ne le dit enfin, parce que, si la France trouve la sécurité dans l'équilibre des forces, elle ferait un marché de dupe en achetant cette sécurité d'une adhésion superflue à sa diminution passée, et en se donnant un allié qui, pour elle, risquerait d'être un maître.

Cette hypothèse écartée, — que jamais d'ailleurs les personnages officiels allemands n'ont eu, et il faut les en louer, l'indiscrétion de nous recommander, — qu'entend-on par le rapprochement autour duquel on mène tant de bruit? Il est nécessaire de poser la question et difficile d'y répondre; car les plus éloquents discours prononcés sur la matière ne nous apportent pas de clarté positive. Force est donc de voir dans ces discours des manifestations fâcheuses autant que vaines. Vaines, elles le sont à coup sûr : car vouloir rapprocher deux pays dont les relations sont correctes et pour qui, cependant, l'alliance est impossible, c'est s'engager dans une impasse où il n'y a rien à gagner et tout à perdre. Fâcheuses, elles le sont aussi : car, pour

attachés que nous soyons à la paix et résolus à remplir les obligations qui en résultent, nous ne pouvons oublier que le sort des armes nous fut autrefois rigoureux ; que la réserve sied au malheur et que solliciter, par d'inutiles initiatives, des sympathies dont il ne nous appartient pas d'ailleurs de tirer des conséquences pratiques, ce serait humilier la France, — s'il dépendait d'erreurs individuelles d'engager l'honneur de la nation.

La peur des mots est le commencement de la sagesse politique. Jamais cette maxime ne sera plus vraie qu'à l'égard des relations franco-allemandes. Comités, conférenciers, messagers de rapprochements sans base, sans terme et sans sanction, pavent de leurs bonnes intentions le chemin des déceptions. Si leur vœu était écouté, si les deux gouvernements, par une courtoisie naturelle à l'égard des personnes, se laissaient engager à leur suite sur le terrain des principes, l'évidente impossibilité de passer des paroles aux actes ne tarderait pas à provoquer dans la presse et dans l'opinion l'amertume qui s'attache aux agitations stériles et aux espérances sans lendemain.

L'arrangement relatif au Maroc donne l'exacte mesure de ce que la France et l'Allemagne peuvent faire pour améliorer, suivant une méthode

analytique et positive, des relations que ne ferait que troubler l'agitation sentimentale des conciliateurs à tout prix. Pour elles, le devoir et le pouvoir se définissent par la transaction loyale de leurs intérêts sur tous les terrains où ces intérêts se trouvent en contact, par l'utilisation pacifique des ressources respectives dont elles disposent, par le développement de leurs relations économiques, par la collaboration désintéressée des forces civilisatrices qu'elles représentent l'une et l'autre. S'agit-il d'affaires coloniales ? On doit et on peut prévenir par des accords prévoyants l'explosion de conflits tels que ceux qui se sont produits naguère, à Missoum-Missoum par exemple, sur la frontière du Congo et du Cameroun. Et l'on ne peut que louer les gouvernements de s'être récemment préoccupés d'y pourvoir en étudiant entre leurs nationaux les modalités d'une entente qui ôterait aux conflits anciens la possibilité même de se renouveler. S'agit-il d'échanges commerciaux ? Des négociations douanières, menées dans un esprit de libéralisme clairvoyant, ouvriraient, à coup sûr, des débouchés utiles à l'industrie des deux pays, et ces négociations seraient d'autant plus susceptibles de réussir que d'imprudentes exagérations ne viendraient pas greffer sur elles des combinaisons financières, de la nature de celles

dont on a parlé quelquefois et dont le fruit immédiat, souhaité par certains hommes d'affaires ne saurait faire oublier les conséquences politiques[1].

Enfin, dans l'ordre intellectuel, il n'y a que profit à multiplier les contacts entre les Allemands et nous. Il est plus nécessaire encore pour les peuples de se connaître, quand l'histoire les a séparés au lieu de les rapprocher. Nous ne sommes point de ceux qui pensent que la guerre est le plus grand des maux. Il est des guerres honorables et glorieuses. Et si jamais Allemands et Français devaient s'affronter pour une noble cause ou pour un intérêt vital, le sacrifice virilement accepté vaudrait mieux que l'abdication paresseuse. Mais le conflit déchaîné par l'ignorance, l'équivoque ou le malentendu, la défiance

1. Les combinaisons dont il est ici question, admission à la cote de la rente allemande ou de certaines valeurs industrielles, n'ont d'ailleurs jamais fait l'objet de négociations entre les deux gouvernements, ni avant ni depuis l'arrangement du 9 février 1909. D'autre part, au point de vue douanier, la seule amélioration qu'on puisse concevoir serait la superposition à l'article 11 du traité de Francfort d'une convention à court terme analogue à celles que la France a conclues avec la Suisse, la Russie, l'Italie. Cette convention pourrait avoir pour premier objet de réglementer les pratiques douanières, d'éviter surtout l'arbitraire qui résulte de « spécialisations » excessives. On pourrait ultérieurement étudier la possibilité d'obtenir du protectionnisme des deux pays certaines concessions de tarif sur les articles notamment dont la production est de part et d'autre complémentaire.

provoquée par le préjugé, l'hostilité née de l'incompréhension sont des fléaux criminels. L'Allemagne et la France, à se mieux pénétrer, apprendront à s'estimer plus et à se plus respecter.

Ce programme est modeste peut-être, aux yeux surtout de ceux qui rêvent d'un baiser Lamourette universel : sa modestie même fait à nos yeux son mérite. Albert Sorel disait qu'en politique il ne suffit pas de savoir ce qu'on veut; qu'il faut vouloir aussi les moyens et les conséquences de ce qu'on veut. Trop de conflits historiques séparent la France de l'Allemagne pour qu'elles puissent sans péril s'élancer l'une vers l'autre dans l'ardeur d'une confiance irréfléchie. La correction loyale, qui entre elles est possible et souhaitable, ne peut être qu'un régime de raison. Et elle ne sera durable qu'autant qu'elle sera raisonnée. Elle ne doit, pour être viable, exiger ni d'un côté ni de l'autre le sacrifice des traditions et des souvenirs, des attachements et des regrets, des joies et des tristesses. Elle ne doit impliquer à aucun degré l'abandon des engagements internationaux qui, d'un côté comme de l'autre, répondent à des nécessités géographiques et historiques, aux exigences des événements d'hier et des événements de demain, — moins encore la négligence de la préparation militaire

et navale. Il faut qu'elle ne vise ni trop loin, ni trop haut; qu'elle se contente de gains limités et de bénéfices localisés; qu'elle se garde d'être sentimentale ou ambitieuse; qu'elle soit faite seulement d'estime réciproque et d'égards mutuels dans la pratique quotidienne d'une courtoise égalité. Le jour où elle embrassera trop, elle se condamnera à ne rien étreindre. Et quiconque lui ouvrira le domaine des chimères lui fermera celui des réalités.

III

C'est la crise orientale de 1908 qui a déterminé le prince de Bülow à hâter la solution du conflit franco-allemand. Mais cette crise, en se développant, lui a fourni l'occasion d'un succès diplomatique qui est à la fois le couronnement et l'honneur de sa carrière ministérielle.

L'initiative simultanée prise, en octobre 1908, par la Bulgarie et par l'Autriche-Hongrie créait pour l'Allemagne un redoutable conflit d'intérêts. A cette époque, le temps est loin où Bismarck disait : « Je ne lis jamais le courrier de Constantinople. » La Turquie européenne et asiatique

est devenue, avec Guillaume II, l'un des principaux théâtres de la *Weltwirthschaft* et de la *Weltpolitik*. Pour conquérir la clientèle turque, vendre les canons de Krupp et la camelote de Hambourg, favoriser les opérations de la *Deutsche Bank*, obtenir la concession du Bagdad, l'Empereur et ses ministres ont tout accordé à Abd ul Hamid. Ils ont laissé massacrer les Arméniens. Ils ont refusé de s'occuper de la Crète et de la Macédoine, de participer à la démonstration navale de 1905. Lisez les discours du chancelier en 1907 : vous y verrez combien est vif en lui le souci de conserver la faveur du sultan et de son gouvernement :

Dans la session précédente, il vous a été présenté un livre blanc, qui devait vous fournir l'occasion de vous renseigner sur la réforme financière en Macédoine. Entre temps est entré dans le domaine diplomatique un autre projet : la réforme de la justice dans les vilayets macédoniens.

Nous avons pris connaissance du projet des deux puissances de l'entente, la Russie et l'Autriche-Hongrie, avec les mêmes sentiments que nous avons témoignés à toutes les propositions de ces deux pays qui ont pour but le rétablissement de la tranquillité et la consolidation de la situation dans les vilayets ; nous avons été heureux de constater que le sultan reconnaissait l'utilité et l'urgence de ces réformes, et sur son désir, un contre-projet a été élaboré qui correspond sur des points nombreux aux desiderata des puissances signataires de la convention de Muerzsteg.

Il reste encore — et je crois qu'avec de la patience on y arrivera — à concilier la souveraineté du sultan avec les besoins de la Macédoine. La question des réformes macédoniennes appartient à cet ensemble de projets pour la négociation desquels nous laissons la préséance aux puissances de l'accord de Muerzsteg, mais nous ne manquerons jamais de leur apporter notre concours, chaque fois que celui-ci pourra faciliter une entente.

Nous comptons pour cela aussi sur l'intérêt particulier que le sultan porte dans cette affaire à ses sujets macédoniens et à la sagacité éprouvée qu'il montre dans les questions et les situations difficiles [1].

Si le régime hamidien disparaît, si l'Autriche, résolue à prendre sa part du butin, s'engage dans une politique de réalisations qui l'oppose à la Jeune-Turquie, que deviendra l'Allemagne? Tel est l'inquiétant dilemme que le prince de Bülow est obligé de résoudre. D'un côté un allié nécessaire, de l'autre un acheteur utile ; ici le présent, là l'avenir ; la Triplice à sauver, — car l'Autriche en est la clef de voûte, — la Turquie à ménager, voilà les termes de ce dilemme. Il ne s'agit plus de lutter pour un rêve de suprématie. Ce sont des réalités pressantes qui requièrent une action énergique. Dès lors le chancelier se ressaisit. Il est vraiment le digne héritier de Bismarck. Sa politique, la veille encore flottante et trouble, devient merveilleusement précise. Pas un faux

1. Reichstag, 28 novembre-5 décembre 1907.

pas, nulle imprudence; de la réserve sans timidité, du sang-froid sans jactance ; un louvoiement habile pendant les jours d'incertitude ; puis une action brutale, la route une fois dégagée : c'est un modèle de diplomatie positive.

D'abord il pare au plus pressé en rappelant à l'Autriche, que l'Italie menace, qu'elle peut compter sur l'Allemagne. Il tient cependant à dire aux Turcs qu'il n'a rien su d'avance des projets autrichiens et à les assurer de l'indignation que lui inspire la proclamation de l'indépendance bulgare. Cela fait, il n'a qu'un dessein : sortir d'embarras en poussant de toutes ses forces à l'accord austro-turc. Entreprise difficile : car M. d'Æhrenthal joue serré et les Turcs sont résolus. Intransigeance ici, boycottage là, le terrain est malaisé. Mais comme cette entente austro-turque est, dans toute la crise, la seule qui importe à l'Allemagne, M. de Bülow évite de se lier les mains. Lorsque M. Isvolsky vient à Berlin, il le comble de prévenances, et ne lui promet rien. C'est à Vienne et à Constantinople qu'il agit. Le 31 janvier, il touche au but. L'accord austro-turc est certain. Dès lors, l'Allemagne a les mains libres. Rien ne la retient. Toute à son alliée, elle va prouver ce que vaut sa fidélité. Elle se jette à corps perdu dans la mêlée. Et le baron d'Æhrenthal, satisfait, surpris, un peu

inquiet de la dette qu'il contracte, trouve à Berlin plus autrichien que lui.

Quand la France et l'Angleterre, avec quelque imprudence d'ailleurs, proposent à l'Allemagne d'intervenir simultanément à Vienne et à Belgrade, le chancelier refuse net. Pour mieux marquer le sens de son refus, il demande qu'on agisse à Belgrade seulement. La Russie s'offre à intervenir d'abord. M. de Bülow y consent. Mais il donne aux journaux officieux le mot d'ordre : et c'est contre la Serbie un déchaînement. Toute la presse allemande feint de croire à la guerre, ou mieux au juste châtiment de l'insolence serbe par la force austro-hongroise. Ce jeu n'est pas sans danger. Mais déjà le chancelier s'est fixé le terme qu'il lui imposera.

Puisque la Russie, résolue dès le principe à ne pas risquer une guerre pour la Serbie, hésite cependant à l'abandonner, c'est l'Allemagne qui lui fournira le motif ou le prétexte de cet abandon. Elle adresse donc à Saint-Pétersbourg un « avis amical » : si la situation se complique et qu'on en vienne aux mains, l'Allemagne remplira vis-à-vis de son allié tout son devoir. Comme s'il n'attendait que cet avis pour céder, M. Isvolsky déclare qu'il reconnaît, sans autres conditions, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Dès lors, la paix est assurée. Et c'est à

l'Allemagne qu'en revient le mérite. Elle se l'attribue, sans modestie.

Écoutez le chancelier et mesurez au changement de son ton le changement de la situation. En 1908, quand l'accord n'était pas sûr entre l'Autriche et la Turquie, il nuançait sa fidélité. Sans doute il affirmait que, dès le principe, il avait pris parti pour l'Autriche. Mais il reconnaissait qu'il s'était demandé dans quelle mesure il devait le faire et plus encore il insistait sur la chaleureuse sympathie qu'inspirait à l'Allemagne la Turquie rénovée :

La situation politique de l'Europe a été, dans ces derniers mois, dominée par la modification de l'état de choses en Turquie. Sur le caractère de cette révolution et sur les événements qui l'ont précédée, on a, dans la presse étrangère, comme dans ce parlement, exprimé des vues qui ne répondent pas à la réalité.

M. le député Scheidemann est allé jusqu'à prétendre que le mouvement en Turquie avait été dirigé par des conjurés et de pauvres hères qui avaient connu de ma part en Allemagne, auparavant, des traitements inamicaux. Les dirigeants du mouvement n'étaient pas de pauvres hères, mais pour la plus grande part, des officiers de valeur, qui avaient été instruits en Allemagne, dans notre armée, où ils avaient pris une place remarquée et qui ont conservé à notre armée et à notre pays un attachement sincère. (*Ecoutez ! à droite.*)

La révolution en Turquie s'est accomplie sans effusion de sang et en ménageant les éléments qui y étaient opposés. La révolution a été accomplie avec dignité et

elle a fait naître dans tout le monde civilisé la sympathie et le respect.

Dès le premier jour, la politique allemande a reconnu l'idéalisme de la révolution et l'intégrité de ses dirigeants. J'ai moi-même reçu plusieurs de ces messieurs pour lesquels j'ai eu la plus grande considération. Ce ne sont point des utopistes et leur patriotisme est réel. Également, à cette occasion, on a à l'étranger propagé toutes sortes d'erreurs sur notre politique. On a dit que nous étions les adversaires de ce mouvement, parce que nous avions été en bons termes avec l'ancien régime en Turquie. C'est là méconnaître totalement nos habitudes diplomatiques et l'A. b. c. de toute politique.

Ce ne saurait être la tâche d'une politique sensée de donner aux autres des prescriptions sur des matières constitutionnelles, de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays étrangers et de jouer au maître d'école.

Nous devions, cela va sans dire, nous en tenir à l'ordre existant. Nos représentants à Constantinople, M. de Marschall, comme M. de Kiderlen, à qui on avai demandé conseil, ont parlé en toute occasion en faveur des réformes. (*Ecoutez! Ecoutez!*) Actuellement aussi, nous n'avons pas d'autres vœux que de voir facilitée la transition vers le nouvel ordre de choses, la Turquie fortifiée politiquement et économiquement.

Comment pourrait-il en être autrement? Nous n'avons, en effet, jamais ravi pour nous ou revendiqué un morceau de territoire ottoman. Certainement, nous n'avons pas agi ainsi par moralité et par tempérance, mais bien parce que notre situation géographique ne nous donnait nulle tentation de le faire. (*Hilarité.*)

Aussi, sommes-nous d'autant plus sincères dans notre vœu que la Turquie soit intérieurement saine et forte.

Quoique, comme le comte Kanitz l'a, il y a un instant, si justement fait remarquer, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine n'ait rien fait perdre matérielle-

ment à la Turquie, et qu'elle ait, au contraire, gagné quelque chose par l'évacuation du Sandjak de Novi-Bazar, quoique la déclaration de l'indépendance de la Bulgarie ne comporte pas une réelle perte de territoire pour la Turquie, ces événements n'en ont pas moins produit une vive agitation dans les Balkans, et les modifications du traité de Berlin qui en étaient la conséquence ont mis la diplomatie européenne en face d'une tâche difficile. (*Très juste!*)

En ne perdant pas de vue la sauvegarde des intérêts de l'Allemagne, j'ai dès l'abord envisagé deux points : le premier est que la politique allemande devait, dans le jeu diplomatique, laisser l'initiative à d'autres puissances. Je ne nie pas que nous ayons dans les Balkans aujourd'hui des intérêts économiques plus considérables qu'à l'époque du prince de Bismarck, mais nous n'avons aujourd'hui, pas plus que lors de la précédente crise aiguë en Orient, de raisons de nous laisser pousser au premier plan par des puissances plus immédiatement intéressées. (*Très juste! à droite.*)

Le deuxième point sur lequel je n'ai pas eu un moment d'hésitation, était la fidélité à l'Autriche-Hongrie, notre alliée. (*Bravos répétés.*) Messieurs, nous avons été informés de l'intention du gouvernement austro-hongrois de transformer l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine en annexion; à peu près en même temps que l'Italie et la Russie. Quant au moment et à la forme de l'annexion, nous ne savions préalablement rien. (*Ecoutez, à gauche.*)

Je ne songe pas à en faire un grief au cabinet de Vienne, je vous avouerai même que je lui en suis reconnaissant. (*Très bien! à droite, hilarité*). Certainement, messieurs, je lui en suis reconnaissant.

La monarchie austro-hongroise peut et doit en effet décider en toute indépendance quelles sont pour elle les questions vitales et comment elle entend les traiter.

Nous avions évidemment le droit et le devoir de nous demander jusqu'à quel point nous nous mettrions en avant pour les intérêts spéciaux de notre alliée.

Nous n'avons pas un instant hésité, non seulement à ne rien faire qui pût contrarier les intérêts austro-hongrois, mais nous les avons soutenus dans la mesure du possible.

J'insiste sur le fait que nous n'avons pas eu d'hésitation, ceci surtout en réponse à M. le député Speck. En effet, à mon regret et à mon étonnement, M. Speck a prétendu avant-hier que nous n'avions pris notre place aux côtés de l'Autriche-Hongrie que « très tard » et « après de longs tâtonnements ». Si je faisais voir à M. le député Speck les dossiers, mes instructions et mes décisions, il pourrait se convaincre que ce reproche n'est pas fondé, mais injuste.

C'est par une conséquence naturelle de l'attitude loyale que nous avons suivie à l'égard de l'Autriche-Hongrie que je n'ai pas laissé de doute au ministre des affaires étrangères russe, M. Isvolsky, dans la conversation que j'ai eue avec lui, sur notre intention de ne pas nous séparer de l'Autriche-Hongrie dans la question de la conférence. En outre, nous partagions la même conviction, M. Isvolsky et moi, que la politique russe ne devait pas avoir de pointe contre l'Allemagne et réciproquement; bien plus, que les vieilles relations amicales devaient être maintenues. (*Bravos à droite.*)

Le ministre russe m'a, à cette occasion, renouvelé l'assurance qu'il n'existait pas d'entente, ni publique ni secrète, entre l'Angleterre et la Russie, qui pût être dirigée contre les intérêts allemands. (*Ecoutez! Ecoutez!*)

Messieurs, la politique de l'Italie comme celle de l'Allemagne est, par son propre intérêt, amenée à choisir la voie de la conciliation. L'éminent ministre des Affaires étrangères italien a exposé cela en détail dans son dernier discours. J'ai la conviction qu'il sera possible

d'aplanir les divergences qui, ces temps derniers, se sont élevées entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, comme cela s'est produit maintes fois précédemment. Je ne vois pas pourquoi il ne serait pas possible de mettre en harmonie les intérêts autrichiens et italiens. D'ailleurs, je suis convaincu que l'Italie a un grand intérêt à être l'alliée non seulement de l'Allemagne, mais aussi de l'Autriche-Hongrie.

Un des plus perspicaces diplomates que j'aie rencontrés dans ma carrière, le comte Nigra, formé à l'école du grand et génial Cavour, qui avait combattu à Novare, a représenté avec succès, dans les années soixante, le jeune royaume d'Italie à Paris. C'était un patriote ardent, et il me dit peu de temps avant sa mort (ce devait être en 1902) : « L'Italie ne peut être que l'alliée ou l'ennemie de l'Autriche. » Je ne crois pas que ceux-là veuillent du bien à l'Italie, qui lui conseillent des aventures qui pourraient mettre en question le grand avenir et l'heureux développement du pays. (*Très bien! à droite et à gauche.*)

Mon honorable ami, le président du Conseil italien, M. Giolitti, a justement insisté, il y a trois jours, sur cet heureux développement et cette prospérité de la péninsule auxquels il a du reste contribué. M. Giolitti a aussi fait remarquer, à cette occasion, les heureux effets de la Triplice, qui a assuré une longue période de paix et de croissante prospérité aux trois États alliés, et j'ajouterai à l'Europe entière [1]. (*Très exact! à droite et à gauche*).

L'exposé est si mesuré, si nuancé qu'il obtient l'approbation même des socialistes du *Vorwaerts* : « Il n'est plus question, lit-on dans l'organe collectiviste, de se mettre partout en avant et le ton

1. Reichstag, 5-11 décembre 1908.

un peu las du discours nous fait espérer que nous n'avons pas à attendre prochainement une manifestation du poing ganté de fer. Le prince de Bülow s'est efforcé de ne froisser personne, et, même en répondant aux critiques socialistes, il est resté dans les limites d'une réelle modération. » C'est qu'à ce moment, en effet, cette modération est une nécessité. Mais laissez passer trois mois, laissez se conclure l'accord austro-turc et voyez comme la voix se hausse, comme l'attitude se dégage. Cette fois le chancelier ne se demande plus « jusqu'à quel point l'Allemagne doit se mettre en avant ». La politique allemande est désormais incorporée à la politique autrichienne. Elle n'admet même pas l'hypothèse d'une solidarité sous conditions :

Le 13 octobre, nous communiquions à Londres que l'Allemagne ne pourrait, pas plus que l'Autriche-Hongrie, accepter la discussion de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine devant la conférence. Le même jour, nous faisions savoir à Vienne que l'empereur d'Allemagne, animé d'une amitié inébranlable pour l'empereur François-Joseph, approuvait la politique allemande de remplir les devoirs de l'alliance, et que l'Autriche-Hongrie, même au milieu de graves complications, pouvait compter sur l'appui de l'Allemagne.

Il est injuste de reprocher au gouvernement allemand d'avoir épousé la cause de l'Autriche-Hongrie avec un zèle superflu et de s'être exposé inutilement au danger, dans l'intérêt des autres.

Ce reproche ne saurait s'appuyer sur la doctrine de

Bismarck. Celui-ci a en effet déclaré, en 1888, qu'un Etat comme l'Autriche-Hongrie, si on le laissait dans l'embarras, ne manquerait pas de devenir hostile et de se joindre aux ennemis de son alliée infidèle.

Soutenir l'Autriche est conforme aux intérêts de l'Allemagne. Si nous n'avions pas soutenu l'Autriche, nous nous serions bientôt trouvés face à face nous-mêmes avec le même groupement de puissances auquel l'Autriche aurait été obligée de céder. (*Applaudissements répétés.*)

Si l'Allemagne avait essayé de soutenir l'Autriche d'une façon moins franche, elle eût encouragé les adversaires de l'Autriche à infliger à celle-ci une défaite diplomatique dont une conséquence eùt été d'affaiblir la position de l'Allemagne en Europe.

L'influence exercée par les deux alliées agissant de concert s'en fût trouvée réduite. (*Applaudissements et signes d'approbation.*)

L'union étroite avec l'Autriche constitue un gage précieux de paix. La publication du traité d'alliance a déjà eu un effet pacificateur. Aujourd'hui la constatation que l'alliance n'a rien perdu de sa force ne peut qu'agir dans le même sens.

Les Allemands embrassent toujours volontiers la cause de la justice, et c'est même une particularité du caractère allemand que de tenir de préférence pour juste la cause qui est la plus faible. Cette fois tout scrupule est inutile. Dans son conflit avec la Serbie, l'Autriche a le droit de son côté. (*Approbation.*)

L'annexion est la phase dernière d'une œuvre de civilisation poursuivie depuis trente ans avec l'assentiment des puissances.

La façon dont la Bosnie-Herzégovine a été administrée par l'Autriche constitue une œuvre admirable de civilisation.

Le droit a reçu formellement satisfaction à la suite

des pourparlers avec la Turquie, et les deux parties ont lieu de se réjouir d'une entente inspirée d'une profonde sagesse politique.

On ne peut se passer de la reconnaissance formelle des autres puissances signataires, mais l'assentiment de la Serbie n'est pas nécessaire. Dès le début, l'Autriche-Hongrie, à bon droit, a repoussé sous toutes les formes cette conception. Les Serbes n'ont aucune raison de droit pour eux ; leurs armements sont un jeu dangereux. Lors même que la paix européenne ne serait pas mise en péril à l'occasion de la Serbie, il ne s'ensuit aucunement que l'Autriche-Hongrie ou la Turquie devrait céder aux aspirations de la Serbie. Ceux qui contribuent d'une manière quelconque à encourager les aspirations serbes encourent une grande responsabilité. (*Applaudissements.*)

Le besoin de paix que ressent l'Europe est assez fort pour empêcher une conflagration générale. Les directeurs de la politique russe, en particulier le tsar Nicolas, se sont assuré, par l'attitude qu'ils ont récemment prise, la gratitude de tous les amis de la paix. L'Allemagne n'a pas eu, dès le commencement, d'objections de principe contre la conférence, si toutes les puissances y prennent part et s'entendent à l'avance sur les points litigieux, c'est-à-dire par conséquent si le programme de la conférence est strictement fixé et limité[1].

La raison de droit, comme on voit, n'intervient que subsidiairement. L'argument politique suffit. Grâce à la sûreté de ses mouvements, le chancelier triomphe. Il est également écouté à Vienne, à Constantinople et à Saint-Pétersbourg. L'Autriche lui doit plus de gratitude qu'elle ne ne le souhaiterait peut-être. La Turquie mili-

1. Reichstag, 29 mars 1909.

taire se souvient qu'elle a été à l'école de l'Allemagne. Quant à la Russie, irritée de la pression qu'elle a subie, elle est sortie de la crise et reprend sa liberté. L'Allemagne apparaît comme la garante de la paix européenne, et il semble que ce soit grâce à elle qu'ait été limité dans ses conséquences un conflit où, six mois durant, beaucoup avaient vu le principe probable d'une guerre générale.

Cette guerre, il semble que l'Allemagne, par la netteté de ses vues et de son attitude, ait obligé l'Europe à reconnaître qu'elle était inutile, à constater la nécessité historique et la médiocre valeur pratique des événements d'octobre 1908. La Bulgarie devait tôt ou tard obtenir son indépendance. Elle la méritait par le fait même qu'elle était capable de se l'assurer. Son prince, par une ténacité de vingt ans, avait tout préparé pour jouer cette partie avec succès. Il aurait pu la jouer sur les champs de bataille, non sans péril, mais non sans chances. Il pouvait donc l'engager diplomatiquement, car le crédit dont on dispose dans la paix se mesure à la capacité qu'on est réputé posséder pour la guerre. Les fictions juridiques ne résistent jamais aux réalités politiques. La vassalité bulgare et l'obédience rouméliote étaient de ces fictions inconciliables avec la formation de l'État centralisé et national

qui s'était constitué à Sofia. Les Turcs eux-mêmes savaient que la Bulgarie leur échapperait, et c'est par un accord financier que s'est résolu le conflit né de l'affranchissement d'octobre 1909.

L'Autriche-Hongrie avait réalisé, par des moyens identiques, une opération analogue, différente pourtant en ce qu'elle fut administrative plus que nationale. Ici encore les esprits impartiaux ne concevaient point d'illusions sur la solidité d'un statut contractuel que trente ans passés contredisaient. En occupant la Bosnie et l'Herzégovine, les Autrichiens, après le congrès de Berlin, avaient entendu faire œuvre durable, et nul ne l'ignorait. Que cette œuvre dût par la suite chercher des garanties nouvelles dans la modification des traités, chacun le prévoyait aussi. Le risque de voir les deux provinces envoyer des députés au Parlement ottoman a fixé pour M. d'Æhrenthal l'heure de l'action, et cela encore était dans l'ordre. L'annexion, il est vrai, a posé des problèmes nouveaux, exaspéré des luttes anciennes ; mais ces problèmes sont-ils plus insolubles, ces luttes sont-elles plus inexpiables que ceux et celles dont, depuis des siècles, est agitée la monarchie dualiste ? Rien ne permet de l'affirmer. Par la possibilité d'agir militairement, le cabinet de Vienne s'est, en tout cas, assuré la certitude de réussir politiquement. Ici

encore, il a suffi d'indemniser pour apaiser les résistances et pour muer le fait en droit.

Pouvait-on prétendre que l'un ou l'autre de ces deux événements eût gravement lésé personne? La Turquie? Mais depuis longtemps elle avait perdu toute action sur la Roumélie, sur la Bosnie et sur l'Herzégovine. Ce n'est dans aucune de ces provinces qu'elle voyait pour ses ressources régénérées des perspectives d'avenir et de développement. Elle regarde vers la mer et vers l'Asie, plutôt que vers les âpres vallées dont ses armes ont oublié le chemin, et elle a considéré l'amputation de 1908 comme la liquidation d'un passé condamné. La Serbie? Mais elle n'a rien perdu, et elle a moralement bénéficié de l'obligation où elle a mis l'Europe de s'occuper d'elle pendant six mois, de l'occasion qu'elle a bravement utilisée de rappeler aux puissances des aspirations historiques sur quoi le silence s'était fait. La Russie? Mais ce n'est que par une erreur d'optique qu'elle a cru devoir prendre au début une attitude de résistance, ultérieurement abandonnée. L'indépendance bulgare était le couronnement de ses efforts, et ne pouvait rencontrer chez elle de sévérité durable. Quant à la Bosnie et à l'Herzégovine, elle les avait par deux fois livrées à l'Autriche-Hongrie; elle aurait pu, sans faiblesse, déclarer dès le premier jour qu'elle

ne tirerait point pour les Serbes l'épée des temps héroïques. Et c'est sur une démarche allemande qu'elle avait fini par en convenir.

C'était là, pour la Triple Alliance, un incontestable succès, un « essai de résistance » propre à la fortifier. Cette fois, le prince de Bülow instruit par l'expérience ne céda pas à la tentation d'outrer sa victoire. Il s'appliqua au contraire à la faire entrer dans les cadres d'un équilibre durable. A l'arrangement avec la France conclu entre temps, il apporta d'abord l'hommage d'un commentaire courtois et digne qui en précise heureusement le caractère :

Il me paraît que je vous éclairerai de la façon la plus courte en vous donnant lecture des extraits suivants d'une dépêche que j'ai envoyée le 25 février à notre ministre à Tanger : « Les froissements de ces années dernières entre l'Allemagne et la France, à l'occasion du Maroc, ont eu une répercussion fâcheuse sur l'ensemble des relations mutuelles des deux pays et aussi sur leurs rapports avec les autres nations et sur la situation politique générale. Comme l'importance pratique des points de vue contraires, soutenus par les deux parties, n'est pas en proportion avec les dommages causés par la manière de les soutenir, on a, des deux côtés, senti depuis quelque temps le besoin de faire disparaître cette divergence de vues. En dehors de ces considérations d'une nature politique générale, les deux gouvernements sont en outre arrivés à la conviction que l'état de choses existant jusqu'ici était un obstacle au développement prospère des intérêts locaux des deux peuples au Maroc même, et aussi à l'ouverture de ce pays et à l'assainisse-

ment de sa situation, qui sont d'un intérêt spécial pour l'Allemagne comme pour la France. »

C'est de ces considérations d'ordre général et local à la fois qu'est sortie la convention du 9 février, qui a pour but de modifier la situation ayant existé jusqu'ici.

La convention concernant le Maroc assure à la France, qui est spécialement intéressée au maintien de la tranquillité et de l'ordre dans ce pays, une influence politique qui n'est pas injustifiée, sans lui donner cependant la possibilité de s'approprier le Maroc, sous une forme quelconque.

D'autre part, la convention assure à l'Allemagne la liberté des entreprises commerciales et industrielles dans un Maroc indépendant et maintenu dans son étendue actuelle, ainsi que la possibilité de prendre part aux entreprises commerciales et industrielles des Français et de tirer profit de leurs acquisitions.

La convention a pour but de remplacer l'antagonisme par le travail en commun, d'ouvrir le Maroc conformément au désir des deux gouvernements.

Elle a déjà eu, dans l'atmosphère calme des derniers temps, quelques résultats d'un caractère pratique, et des instructions précises ont été données pour assurer l'observation rigoureuse et loyale de l'arrangement et établir la coopération pacifique des représentants des deux gouvernements au Maroc. Je suis heureux de constater que l'opposition faite à la convention dans les deux pays a été insignifiante et n'a pu l'emporter sur l'approbation presque générale qui s'est manifestée. (*Très bien!*)

On a pu entendre chez nous certaines personnes parler de l'inconséquence de la politique allemande. On peut, en se plaçant au point de vue historique, leur montrer que si la méthode n'a pas toujours été la même, l'objectif n'a jamais varié.

Le temps et les circonstances changent perpétuelle-

ment. Aussi, me semble-t-il qu'en politique, la méthode importe moins que le résultat pratique. (*Très bien!*) Le reproche d'inconséquence qu'on nous adresse se fonde, ce me semble, sur une conception erronée du but que poursuit la politique allemande au Maroc.

Nous faut-il admettre que dans un pays où nous ne possédons aucun intérêt politique et où nous n'avons jamais aspiré à en posséder, nous devions susciter à la France, qui, elle, possède des intérêts naturels très considérables, de constantes difficultés?

Il existe, il est vrai, une fraction de l'opinion qui trouverait bon que contre un pays qui fut jadis notre ennemi acharné, nous nous posions en adversaires toujours et partout, ouvertement et en secret, notamment aux endroits où sa susceptibilité est particulièrement éveillée, comme au Maroc; ceci, pour ce seul motif qu'un temps peut venir où nous aurions de nouveau à croiser le fer avec lui.

Je pourrais appeler cette théorie la théorie de la politique tortueuse qui travaille derrière et de biais et cherche à tenir ouvertes les blessures des autres. J'ai déjà dit ici à ce sujet qu'il n'est pas digne d'une grande nation et qu'il n'est pas non plus de son intérêt de vouloir vivre des discussions des autres.

La conscience d'une communauté de civilisation s'est affermie de telle sorte, au siècle dernier, parmi les nations civilisées, que la politique de malveillance à l'égard d'autrui engendre la défiance chez tous et fait tort en dernier lieu à la propre patrie de ceux qui la pratiquent.

Je tiens pour complètement erroné le fait d'en appeler ici au prince de Bismarck. Vous savez, messieurs, que le prince de Bismarck considérait comme utile que la France cherchât à employer ses forces dans le domaine colonial. A son époque, le Tonkin était pour la France une blessure saignante et douloureuse.

Lorsqu'un jour les archives s'ouvriront, on reconnaîtra alors comment le grand homme fit tout son possible pour retenir le gouvernement chinois sur la pente d'entreprises belliqueuses : c'était là le contraire d'une politique prenant plaisir aux malheurs d'autrui.

L'Empire d'Allemagne est assez grand et assez fort pour poursuivre une politique claire, ouverte, droite ; et c'est comme un résultat de cette politique que je considère aussi la convention au sujet du Maroc. (*Applaudissements répétés*) [1].

A la Russie il s'efforça d'adoucir l'amertume d'une concession nécessaire, en enlevant à l'intervention exercée par lui à Saint-Pétersbourg toute allure comminatoire :

Une partie de la presse étrangère, comme de concert, maintient la légende que l'adhésion de la Russie à la solution amiable de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine n'aurait été que le résultat de la pression exercée par l'Allemagne sur la Russie ; on répète sans cesse qu'une lettre de l'Empereur Guillaume au tsar Nicolas aurait provoqué la décision du gouvernement russe. Le correspondant du *Standard* à Saint-Pétersbourg veut même faire croire qu'il se trouve en état de donner des indications précises sur le contenu de cette lettre. Ce jeu auquel on se livre sur des faits parfaitement connus à Saint-Pétersbourg nous oblige à faire les constatations suivantes :

1o Les déclarations manifestant l'accueil sympathique que faisait la Russie à la proposition allemande concernant la solution de la question de l'annexion se produisirent dans des entretiens qui eurent lieu les 20 et 23 mars, entre le ministre Isvolsky et l'ambassadeur allemand, comte de Pourtalès ;

1. Reichstag, 29 mars 1909.

2° Le 21 mars, le tsar Nicolas adressa une dépêche à l'empereur Guillaume au sujet de la crise orientale ;

3° Le 27 mars partit de Berlin la dépêche de l'empereur Guillaume en réponse à celle du tsar de Russie.

Le rappel de ces dates prouve clairement que l'acceptation du projet allemand par la Russie, acceptation qui eut lieu d'ailleurs avec la constatation de l'intention pacifique et amicale de notre démarche, était antérieure de plusieurs jours à l'envoi du télégramme de Guillaume II à Saint-Pétersbourg. Le télégramme ne contient rien de ce que le *Standard* prétend avoir été le contenu de la lettre de l'empereur, d'ailleurs non existante. Le télégramme ne déclare nullement que les bonnes relations entre l'Allemagne et la Russie sont inconciliables avec la politique russe nouvelle d'entente avec la Grande-Bretagne. Le télégramme ne contient pas non plus d'allusion à ce fait que la Russie doive s'appuyer sur l'Angleterre et adopter la méthode constitutionnelle, ou revenir à la politique de la main de fer et du despotisme dans toute sa pureté.

Il voulut aussi rassurer l'Angleterre sur la politique navale de l'Allemagne et sur son attitude à l'égard du désarmement :

Comme je l'ai fait déclarer le 23 mars, dans la séance de la commission du budget, des échanges de vues n'ayant aucun caractère officiel ont eu lieu entre des personnalités autorisées d'Allemagne et d'Angleterre, au sujet d'une entente anglo-allemande portant sur l'ampleur des programmes de constructions navales, et sur les dépenses résultant de ces constructions. Mais jamais il n'a été fait par l'Angleterre de proposition sur laquelle on pût baser des négociations officielles.

Les gouvernements allemands confédérés ne songent aucunement à rivaliser avec les forces maritimes de

l'Angleterre en construisant une flotte allemande. Nos armements navals sont uniquement destinés à protéger nos côtes et notre commerce. Notre programme de constructions a été rendu public. Il ne renferme aucune disposition secrète ; nous ne dissimulons absolument rien, et nous n'avons pas l'intention d'activer nos constructions de façon à devancer les délais que prévoit la loi navale.

Tous les bruits contraires à cette affirmation sont faux. C'est au plus tôt à l'automne de 1912 que nous aurons, prêts à être utilisés, et conformément aux prévisions de la loi navale, treize grands navires nouveaux, dont trois croiseurs cuirassés [1].

Quant au désarmement :

Il n'a été trouvé aucune formule qui tînt compte des divergences considérables entre les intérêts des divers peuples et offrît une base de négociation favorable. Tant que fera défaut toute base de ce genre ayant un caractère pratique, le gouvernement allemand devra maintenir son point de vue, à savoir que toutes négociations portant sur la limitation des constructions navales — peu importe qu'elles se poursuivent entre deux puissances ou davantage — ne permettent d'espérer aucun résultat pratique. (*Très juste ! à droite.*)

Le point de vue des gouvernements confédérés est dicté par des mobiles pacifiques et humanitaires ; il est en parfaite harmonie avec l'orientation pacifique imprimée pendant des siècles à la politique allemande dans son ensemble. (*Vifs applaudissements.*) Si donc nous continuons à rester sur la réserve, il n'y a rien là dont une puissance doive être surprise ou qu'elle puisse considérer comme peu amical, d'autant plus qu'en cela nous nous bornons à user du droit naturel de ne pas

1. Reichstag, 29 mars 1909.

admettre de discussion avec des étrangers au sujet de questions d'ordre intérieur. (*Applaudissements.*)

Le gouvernement impérial continuera à considérer comme son devoir de favoriser les tendances à l'amitié entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne et à s'employer à établir des relations réciproques qui ne laissent aucune place aux soupçons [1]. (*Vifs applaudissements.*)

Bref la chancellerie allemande paraît désormais rassérénée, libérée des craintes vagues et lancinantes qui longtemps l'avaient agitée. Elle accepte l'Europe telle qu'elle est, met le point final au réquisitoire contre l'encerclement, admet qu'on peut s'entendre avec d'autres puissances sans provoquer l'Allemagne, s'accommode en un mot des conditions nouvelles qu'elle avait d'abord essayé de modifier. Le voyage d'Édouard VII à Berlin (janvier 1909), les visites de Guillaume II à Brindisi et à Vienne (mai 1909), son entrevue à Bjorko avec Nicolas II (juin 1909), la visite du prince Henri de Prusse à Saint-Sébastien (juillet 1909), donnent pour la première fois une impression vraie de détente et d'apaisement.

Avec son intelligence supérieure et son admirable souplesse, le prince de Bülow aurait pu être définitivement, dans une nouvelle phase de sa carrière, l'homme de cette politique, et son

1. Reichstag, 29 mars 1909.

tempérament optimiste y aurait trouvé un champ favorable. Mais les difficultés intérieures en décident autrement. Après la solution de la crise orientale et le rapprochement avec la France, il s'en va du moins sur un double succès.

DEUXIÈME PARTIE

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

CHAPITRE PREMIER

LE PRINCE DE BULOW ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

I. — Le Reichstag en 1900. — Les débuts de M. de Bülow à la Chancellerie. — La question du Canal et M. de Miquel. — La crise de 1901.

II. — La question des tarifs douaniers. — La politique de diagonale. — La commission du Reichstag contre le gouvernement. — Les négociations avec le centre. — Les tumultes parlementaires de décembre 1901. — Le vote du tarif.

III. — Le chancelier et le centre. — La question des Jésuites. — La question des écoles de Trèves. — M. de Bülow et les religions. — La crise du libéralisme. — Les élections de 1903. — Le succès des socialistes, conséquence de la politique douanière.

I

Le prince de Bülow a occupé pendant près de neuf années le poste de chancelier de l'Em-

pire d'Allemagne. Il n'en est pas de plus lourd en Europe par l'ampleur des attributions et l'ambiguïté des fonctions. Représentant de l'Empereur vis-à-vis des princes et du peuple, président de la réunion de fonctionnaires qu'on appelle le ministère prussien, responsable en réalité devant le souverain, en apparence devant le Reichstag, forcé de posséder la faveur du premier, obligé de redouter l'hostilité du second, le chancelier allemand n'est sûr du lendemain que s'il est maître du présent. Et, sous le règne actuel, le seul maître est celui qui écrivait naguère sur le livre d'or de Munich : *Voluntas regis suprema lex*. M. de Bülow a duré plus qu'aucun de ses prédécesseurs, — Bismarck excepté. Il a fini pourtant par s'avouer vaincu. Il est parti en pleine force, comblé des marques extérieures de la confiance impériale qu'il semblait avoir perdue un an plus tôt, mis en échec par une Chambre dont il se croyait sûr. Dans cette contradiction se résument les difficultés qu'il a surmontées neuf années durant et auxquelles il a cependant succombé.

Le Reichstag de 1900, élu en 1898, était une assemblée conservatrice, où la droite, d'ordinaire soutenue par le centre catholique, faisait la loi sans effort. Quand le comte de Bülow entra à la Chancellerie, l'assemblée était en

vacances et les journaux furent sobres de commentaires. Les agrariens exprimèrent la crainte que ce diplomate, pour faciliter sa tâche internationale, ne consentît aux puissances étrangères des concessions économiques. La presse de gauche prévit, non sans raison, qu'un conflit pourrait éclater entre le nouveau chancelier et M. de Miquel, ministre des Finances, chez qui l'âge n'avait atténué ni l'esprit d'ambition ni l'esprit d'intrigue. Le *Vorwærts* augura qu'on allait « s'enfoncer plus avant dans une politique mondiale stérile et sans issue ». M. de Bülow laissa dire et, à la réouverture d'automne, se contenta de prononcer des discours de politique générale sans entrer dans le vif des rivalités de partis. Le 9 janvier 1901, prenant pour la première fois la parole au Landtag prussien, il affirma son désir de travailler au développement économique du pays en conciliant dans la mesure du possible les intérêts en présence, ceux de l'agriculture et ceux de l'industrie :

Appelé par le roi à la présidence du ministère, je veux saisir la première occasion de me présenter à la Chambre et la prier de m'accorder la bienveillance nécessaire pour traiter convenablement les affaires du pays.

Mon intention n'est pas de développer un programme. Je me bornerai à quelques mots. Je considère, d'un point de vue général, que le devoir d'un gouvernement est, dans la bataille économique, l'effort vers la conci-

liation, vers la plus équitable entente entre les intérêts divers. (*Nombreux applaudissements.*) Et ensuite, l'assistance à ceux qui sont trop faibles pour arriver seuls. (*Applaudissements unanimes.*)

Je sais qu'une telle politique de conciliation qui ne favorise pas quelques-uns aux dépens des autres, et qui, dans les mesures économiques qu'elle prend, se demande la répercussion que ces mesures auront sur les conditions d'existence d'autres milieux, je sais qu'une telle politique qui veut ignorer les succès provisoires pour obtenir des résultats durables peut, ici et là, inspirer de fausses interprétations. Je sais que l'idée de la solidarité des intérêts de toutes les classes laborieuses pénétrera difficilement dans le cerveau des myopes et des égoïstes.

Je reste cependant convaincu que, lorsqu'un membre du corps social est malade, toutes les autres parties de son économie doivent également en souffrir. Et lorsqu'une branche aussi importante que l'agriculture vient à souffrir, il est impossible que l'organisation tout entière puisse se flatter d'être en bonne santé (*Applaudissements à droite.*)

Je suis convaincu que tous les grands corps de métier ont des droits équivalents à la protection gouvernementale, que le gouvernement doit autant se préoccuper de l'agriculture que du commerce et de l'industrie; et que l'agriculiure a besoin d'une forte protection [1].

M. de Bülow abordait ainsi la question capitale sur laquelle il allait livrer sa première bataille, celle de la réforme des tarifs douaniers, étroitement liée à celle des voies navigables et du canal de l'Elbe au Rhin.

1. Landtag, 9 janvier 1901.

Depuis 1899, Guillaume II avait personnellement insisté sur la nécessité de faire aboutir ce second projet. Il s'agissait de desservir les régions industrielles de la Westphalie, d'alléger ainsi le trafic par voie ferrée. Dès le principe ce programme s'était heurté à l'opposition des conservateurs agrariens de l'Est et des producteurs de charbon silésiens, qui redoutaient la concurrence des provinces occidentales et de l'étranger. Le projet fut rejeté une première fois par la Chambre des députés de Prusse en 1899. En 1900, un nouveau texte fut élaboré, que le chancelier déposa le 12 janvier 1901. Cette fois, pour en assurer le succès, on l'avait étendu et compliqué. On y avait inscrit des mesures de protection contre les inondations de l'Oder, l'amélioration des canaux qui unissent Berlin aux provinces orientales. Le Landtag cependant ne se laissa pas convaincre. Il renvoya l'affaire à une commission, qui traîna les débats en longueur par une sorte d'obstruction passive. Le 3 mai, M. de Bülow résolut d'en finir. Il retira le projet et déclara close la session :

Dans le discours du trône par lequel j'ai ouvert le Landtag, parmi les projets annoncés, celui sur les voies navigables tenait une place prépondérante. Au commencement de la discussion du budget, j'ai insisté sur ce point que ce projet formerait, après le budget, le principal élément des délibérations de cette année.

En même temps, je vous ai fait remarquer que les projets envisagés profiteraient aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, à l'industrie qu'à l'agriculture; qu'ils étaient destinés à développer l'ensemble des échanges dans toutes les directions et qu'ils étaient inspirés d'un esprit de justice économique.

Pour ces raisons, le gouvernement doit considérer le projet de canal élargi comme un ensemble dont on ne peut séparer aucune partie essentielle sans nuire à d'importants intérêts économiques.

D'après la marche du débat à la Commission, le Gouvernement, à son grand regret, s'est convaincu que l'entente espérée était actuellement impossible. Il ne peut se promettre aucun succès de la continuation d'une discussion sans but. Il n'y peut pas prêter la main.

Je déclare donc close la session du Landtag [1].

Le lendemain, M. de Miquel, vice-président du ministère prussien, M. Brefeld, ministre du Commerce, M. de Hammerstein, ministre de l'Agriculture, donnaient leur démission qui était aussitôt acceptée. Que s'était-il passé?

La noblesse a joué toujours en Prusse et conserve en Allemagne un rôle prépondérant. Pendant vingt ans, surtout depuis 1880, elle est parvenue de succès en succès à concentrer en elle toute influence et tout crédit. En 1900, dans les Chambres, elle règne et elle gouverne. Dans les administrations publiques, ses représentants détiennent les chemins du pouvoir et y défendent leurs théories où s'expriment les traditions

1. Landtag, 3 mai 1901.

d'une caste et les intérêts d'une classe. Ils sont loyalistes, parce que les faveurs vont à eux; réactionnaires, parce que c'est dans le passé qu'est le principe de leur force; protectionnistes parce qu'ils sont propriétaires ruraux. Tant que Bismarck a duré, ils ont dû se contenter de la part qu'il leur faisait. Lui parti, ils ont constamment gagné du terrain. En 1892, ils ont fait sortir le comte de Caprivi du ministère prussien. En 1894, ils l'ont chassé de la Chancellerie. Le discours de Guillaume II à Kœnigsberg mettant la patrie sous la garde de la noblesse, les lois répressives proposées par le prince de Hohenlohe, les élections de 1898, leur ont fait perdre toute mesure.

En 1901, dans l'affaire du canal, ils comptent sur le concours paradoxal de M. de Miquel, ministre des Finances et vice-président du Conseil. Ce vieillard subtil a fait, comme tous les démocrates repentis, le tour complet du cadran politique et sa vieillesse conservatrice n'a gardé nul souvenir de sa jeunesse socialiste. Chargé de défendre le projet de canal, il l'a mollement soutenu. Peut-être, déçu dans ses espoirs par la nomination de M. de Bülow, pense-t-il qu'à l'échec du projet il a tout à gagner : la faveur de la droite d'abord, peut-être aussi la disgrâce du chancelier. Il a manqué la place en 1900. Il

peut la conquérir en 1901. Mais il a compté sans l'adversaire, qui soudain lui porte un coup droit, interrompt la partie, écarte un collaborateur douteux, affirme sa faveur et ressaisit sa liberté de manœuvre. Le canal, en tout cela, n'est plus qu'une occasion. Il passe au second plan. C'est un duel qui se dispute entre le chancelier et M. de Miquel. Il s'agit pour M. de Bülow d'assurer ses derrières. En moins d'un an, il y réussit. C'est bien taillé. Reste à recoudre.

II

Dans le débat économique où l'heure est venue pour lui de prendre parti, M. de Bülow essaye d'abord d'adopter une attitude de juste milieu fondée sur la solidarité profonde des intérêts agricoles et industriels. Dès ce moment, cependant, il reconnaît qu'une élévation des droits de douane est nécessaire et s'engage à hâter le dépôt du projet :

Je suis d'avis que l'agriculture est le ressort le plus important et le plus indispensable de la prospérité d'un État et de l'accroissement de son indépendance.

Je suis tout à fait persuadé que l'agriculture a des

droits à l'attention et aux soins particuliers du gouvernement. (*Applaudissements.*) L'agriculture a d'autant plus de droits à cette sollicitude qu'elle a passé par des crises qui ne sont pas encore terminées. (*Applaudissements.*)

Je tiens pour indispensable une augmentation des tarifs sur les céréales, en particulier sur le froment et le seigle [1].

Cela suffit à la gauche pour l'accuser de livrer l'Allemagne aux agrariens, qui, dans l'assemblée générale de leur Ligue (11 février), prennent avec hauteur acte de ses promesses. Il profite alors de la discussion du budget au Reichstag pour revenir sur sa théorie du juste milieu. Il entend définir « une exacte et juste diagonale ». Il est clair cependant que cette ligne d'équité fléchit du côté de l'agriculture [2]. Quand la Chambre des seigneurs de Prusse lui demande une « hausse sérieuse » des tarifs, il n'oppose aucune objection [3]. En juin, il réunit les hauts fonctionnaires de l'Empire et les représentants des principaux États pour étudier la question. Et le 26 juillet il fait publier le projet de tarif, qu'il soutient le 12 décembre en première lecture devant le Reichstag. Un an par conséquent après son arrivée aux affaires, il donne satisfaction au vœu

1. Landtag, 26 janvier 1901.
2. Reichstag, 5 mars 1901.
3. Chambre des seigneurs de Prusse, 28 mars 1901.

principal des conservateurs agrariens, affirmant ainsi le prix qu'il attache à leur concours.

Pour beaucoup d'entre eux toutefois cette satisfaction n'est pas suffisante. Une élévation de droits de 20 marks par tonne pour le froment, de 15 marks pour le seigle, de 10 marks pour l'orge, de 22 marks pour l'avoine ne répond pas encore à leurs exigences. Comme d'autre part les socialistes et une partie de la gauche sont hostiles au principe même du nouveau tarif, le gouvernement risque de se trouver sans majorité, s'il ne réussit pas à rallier à ses propositions une partie des conservateurs et le centre catholique, à constituer ainsi un bloc plus fort que les deux extrêmes réunis. C'est la première fois que va se trouver à l'épreuve sur le terrain parlementaire la diplomatie de M. de Bülow. Tout d'abord on le sent hésitant devant le bluff agrarien. Il procède par avertissements et déclare dans des notes officieuses que les gouvernements confédérés sont unanimement décidés à considérer toute augmentation des droits portés au tarif minimum ou toute aggravation des obligations de douane (certificats d'origine, etc...) comme des outrances de nature à compromettre le projet lui-même[1]. Le 7 février, au banquet du

1. *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 4 février 1902.

conseil de l'agriculture, il renouvelle ses conseils de modération :

Il n'y a rien qui soit plus nuisible aux aspirations justifiées de l'agriculture que les exagérations et les points de vue bornés. Les gouvernements alliés sont unanimes à affirmer que les droits de douane sur le blé, tels que leur projet les présente, ne sauraient être élevés davantage sans imposer une gêne sérieuse aux autres intérêts.

D'un autre côté une élévation démesurée rendrait douteuse la conclusion des traités de commerce dont l'agriculture, l'industrie et le commerce ont besoin.

Il est nécessaire à leur prospérité de pouvoir compter avec des conditions stables et une situation invariable. Il est même douteux qu'une élévation des droits de douane sur le blé qui dépasserait les chiffres du projet serait à l'avantage de l'agriculture [1].

Ni les conseils ni les avertissements ne produisent aucun effet. Et pour un temps les agrariens extrêmes sont les maîtres de la situation. Malgré le chancelier, malgré M. de Posadowsky, ministre de l'Intérieur, malgré M. Moeller, ministre du Commerce, malgré le baron de Richthofen, ministre des Affaires étrangères, qui se fait traiter d' « avocat de l'étranger », la commission du Reichstag poursuit son œuvre. Le 10 février, les meneurs du jeu, MM. de Wangenheim et Rœdicke, ont, à l'assemblée générale de la Ligue agraire, annoncé leur intransigeance.

1. Banquet du conseil de l'agriculture, 7 février 1902.

Cette intransigeance s'étale avec superbe. La commission propose de hautains compromis que le gouvernement repousse sous les huées (26 février). Elle exige et elle obtient des indemnités pour ses membres (28 avril). Au Reichstag, elle met un moment en échec le vote nécessaire de la revision de la convention de Bruxelles relative au régime des sucres. Le 2 juin, elle cherche un appui au Landtag de Prusse et fait présenter dans cette assemblée une motion invitant le gouvernement prussien à faire au Conseil fédéral tous ses efforts pour obtenir des autres États des droits sur les céréales, supérieurs à ceux du projet gouvernemental. Cette fois, c'en est trop. Le chancelier — sur l'ordre de l'Empereur, assure-t-on — se lève en sa qualité de président du Conseil. Il déclare la motion inconstitutionnelle et quitte la salle des séances[1]. Pour la première fois, l'agrarianisme sent en face de lui une résistance, qui d'ailleurs n'émeut pas ses chefs. Pour la première fois aussi, les hésitants se demandent si ce n'est pas au gouvernement qu'il est opportun de se rallier en vue de la bataille finale.

Les mois passent et la commission précipite son arrogant travail. Le 22 juillet, le comte de

1. Chambre des députés de Prusse, 2 juin 1902.

Posadowsky lui adresse une suprême remontrance : « Je crains, dit-il, que vous ne nous rendiez totalement impraticable la négociation des traités de commerce. » Rien n'y fait. Le 6 octobre, elle publie ses résolutions, qui maintiennent toutes ses exigences. Au Reichstag, le 16 octobre, le chancelier les repousse. Il montre le péril où l'on va : rejet du tarif et maintien du *statu quo*, défavorable à l'agriculture en vue des négociations douanières :

Les gouvernements confédérés ont établi un nouveau tarif autonome qui diffère sur beaucoup de points de l'ancien. Le nouveau tarif se distingue de l'ancien par une plus grande spécialisation et par une analyse plus définie. Il n'implique pas cependant une rupture avec les principes douaniers en vigueur depuis dix ans, mais la plus grande spécialisation doit nous fournir une arme puissante pour les négociations futures des traités de commerce...

On ne peut contester que l'agriculture traverse une crise grave. Nous devons donc l'aider dans un intérêt national collectif...

Cela nous impose le devoir de rendre autant que possible indépendante de l'étranger l'alimentation du peuple allemand. Cela nous commande de fortifier l'agriculture dans sa capacité et de rendre la vie possible à cette catégorie si nombreuse et si importante socialement de la population qui s'occupe de la culture des céréales...

Or, cela n'est possible que par une sage politique protectrice. Et c'est pour cela que nous avons proposé une élévation des droits sur les céréales...

Je puis dire, en touet conscience de la portée de mes

paroles, qu'une élévation des droits minima rendrait impossible la conclusion des traités de commerce. Les gouvernements confédérés sont allés en cette matière jusqu'à l'extrême limite où l'établissement de ces traités demeure encore possible.

Si le projet devait être repoussé, il ne resterait que deux solutions. Ou bien maintenir autant que possible les anciens traités de commerce; ou bien en négocier d'autres sur la base de l'ancien tarif [1].

Le 21, 194 voix contre 145 adoptent cependant contre le gouvernement le texte de la commission. On parle alors d'une crise de chancellerie. Les socialistes insistent pour le retrait du projet : cela seul suffirait à rendre ce retrait impossible. M. de Bülow d'ailleurs ne perd pas espoir. Il laisse le débat continuer et négocie dans la coulisse. On signale ses entrevues avec M. Spahn, chef du centre, qui, pour lui rendre visite, arbore un chapeau haut de forme, point de mire de tous les regards. L'Empereur, pour marquer sa confiance au chancelier, s'invite à dîner chez lui. Sans qu'on sache pourquoi ni comment le vent change. Du 25 octobre au 6 novembre, plusieurs chiffres du tarif gouvernemental passent contre ceux de la commission. Le 13 novembre, sur la proposition d'un député du centre, on substitue le vote par bulletin au vote nominal pour enlever à l'obstruction son

1. Reichstag, 16 octobre 1902.

arme favorite. Le gouvernement reprend le dessus. Et déjà sa victoire, au prix de certaines concessions, paraît probable.

Dès ce moment en effet la marche du débat va se précipiter. Au cours de successifs dîners parlementaires chez le chancelier et chez le président du Reichstag, l'accord s'établit. Le 27 novembre, les bases en sont officiellement annoncées. Le gouvernement consent à élever de un mark le droit d'entrée sur les orges de bière. La majorité renonce par contre au droit minimum sur les orges destinées au bétail et, pour le reste du tarif, accepte les chiffres minima du gouvernement. Cette combinaison est originairement l'œuvre du centre. Mais en moins d'une semaine les nationaux libéraux, les conservateurs du parti de l'Empire, les agrariens eux-mêmes, sauf quelques exceptions, s'y rallient. Il ne reste plus qu'à triompher de l'obstruction de la gauche. Pour cela M. de Kardorff demande que les 946 articles du projet soient adoptés en bloc. C'est une nouvelle modification du règlement. Elle déchaîne des tempêtes qui vont jusqu'aux voies de fait. Les socialistes crient au coup d'État. M. Richter, sans approuver le vote en bloc, en impute la responsabilité à l'obstruction socialiste.

Le gouvernement, sûr de son succès, s'abstient

de participer à ce tumultueux débat réglementaire, où le tarif n'est plus qu'une occasion et où s'affrontent en une lutte suprême les forces de droite et les forces de gauche. Les injures volent de bancs en bancs. Les séances sont interminables. La majorité cependant creuse son sillon. Le 2 décembre elle fait voter le rejet de toutes les demandes de renvoi à la Commission, et déclare recevable la motion Kardorff. Le 11, elle l'adopte par 184 voix contre 136 et vote en conséquence, par un scrutin unique, le tarif en seconde lecture. Le 13, elle entend le chancelier apporter son acceptation solennelle du tarif dans sa forme nouvelle et exprimer son espoir dans l'heureux renouvellement des traités de commerce. Le 15, à quatre heures du matin, elle adopte le projet en troisième lecture par 202 voix contre 100.

III

Cette lutte ardente, à laquelle succéda une période de calme plat et d'apparente indifférence, ne pouvait pas ne pas laisser de traces.

D'abord, une fois de plus, le centre catholique avait prêté au gouvernement un appui décisif et

par là se resserraient les liens noués depuis longtemps déjà entre l'un et l'autre. Au centre, le gouvernement impérial, redevable du vote de la loi Heinze, de l'organisation de l'armée, de la création de la flotte, devait désormais le succès du tarif. Le comte de Bülow n'était point homme à méconnaître le prix de ce concours. Deux catholiques de marque, dont l'un lui avait rendu dans une affaire privée les plus précieux services, le comte Czapski et le prince François d'Arenberg, appartenaient à son intimité et étaient prêts en toute occasion à négocier les transactions.

Transactions nécessaires, car les conservateurs et les nationaux libéraux ne suffisaient plus, même unis, à former une majorité. Les socialistes, en lutte ouverte avec l'Empereur depuis la mort de Krupp et les polémiques qu'elle avait déchaînées, étaient d'irréductibles adversaires. Le centre au contraire, massif et discipliné, dominait la situation et se sentait prêt à en profiter. Il y risquait sans doute, — notamment contre les Polonais [1], — d'oublier la maxime de Windthorst que jamais le parti catholique ne se prêterait à opprimer une minorité. Mais que de bénéfices en Allemagne et hors d'Allemagne

1. Une loi de 1902 augmenta de 150 millions le fonds de colonisation.

devait lui rapporter un opportunisme conforme d'ailleurs aux directions de Léon XIII !

Les premiers mois de 1903 accusèrent ce rapprochement. En janvier le chancelier déclara au Reichstag que, sans vouloir abroger la loi d'exil contre la Compagnie de Jésus, il était prêt à autoriser individuellement le séjour des Jésuites en Allemagne :

L'entrée et l'établissement de l'ordre des Jésuites ne pourrait pas obtenir l'assentiment des gouvernements confédérés, et ce pour les mêmes raisons qui nous ont dicté la loi sur les Jésuites; mais je suis d'avis que les relations confessionnelles en Allemagne ne rendent plus nécessaire de placer les Jésuites individuellement sous une loi d'exception...

Je crois que les lois de l'Empire et des États sont suffisantes pour assurer la paix religieuse entre les deux confessions chrétiennes; c'est à ce point de vue que je me placerai quand la proposition viendra devant le Parlement [1].

Quelques mois plus tard, au Landtag de Prusse, le chancelier de nouveau traite la question en l'élargissant :

Lorsque j'entrais dans cette salle, le député comte de Hackenberg exprimait la crainte que le gouvernement, sur le terrain de la politique religieuse, ne fît des concessions propres à nuire au développement national. Il parlait de condescendance envers un parti de cette Chambre, envers le centre; il parlait de petits cadeaux.

1. Reichstag, 3 février 1903.

Dans la presse, j'ai même rencontré l'expression « maquignonnage ».

Je suis heureux de pouvoir examiner une bonne fois, de cette place, tous ces reproches.

Que signifient donc ces cris? Bien entendu je ne m'adresse point aux membres de cette Chambre (*Hilarité*), où le débat se poursuit d'une façon digne. Je parle des bruits du dehors. Que signifient ces grands cris au sujet de ma condescendance envers le centre, de la dépendance du gouvernement à l'égard du centre, du « maquignonnage » ?...

On m'a dit en manière de reproche que la loi garantissant le secret électoral aurait été une concession au centre. Cependant cette proposition, bien avant son adoption, n'avait été combattue d'aucun côté d'une façon sérieuse. (*Contradiction à droite.*)

C'est, à vrai dire, le parti libéral qui l'a posée et motivée; et personne ne l'a soutenue plus souvent que l'ancien député Dr Barth, que cependant on ne pourra prendre pour un complice du centre. (*Hilarité.*)

Comme concession particulière envers le centre, on m'a, en outre, reproché la majoration des droits sur l'orge de malt. (*Hilarité au centre.*) Si cela peut vous intéresser, je vais vous révéler que le premier à faire une différence entre l'orge de malt et l'orge de fourrage fut précisément un député libéral.

Parlons du cas Spahn! M. le Dr Martin Spahn a toutes les qualités qu'exige son poste. La nomination d'un savant catholique à la nouvelle chaire d'histoire à Strasbourg et la question de la faculté catholique de Strasbourg ont tenu une large place dans les discussions de l'année dernière. Une fois déjà, j'ai démontré que ces deux mesures ont été prises dans l'intérêt de l'*esprit national*, et qu'à l'avis du statthalter actuel, ainsi qu'à celui de son prédécesseur, ces mesures ont été d'une grande utilité.

L'abolition du paragraphe 2 de la loi sur les Jésuites a tenu, à ma plus grande surprise, une place relativement large dans les arguments de M. le comte de Hackenberg. Je vais examiner cette question de plus près.

On m'a reproché deux choses : premièrement de m'être prononcé pour l'abolition du paragraphe 2, et deuxièmement la tactique que j'avais suivie dans cette circonstance.

J'aborde d'abord ce dernier reproche, qui m'a été adressé également par le député de Heydebrand. On m'a blâmé d'avoir posé au Reichstag cette question, et ceci sans être sûr que les gouvernements confédérés accepteraient ma proposition...

Qu'ai-je donc dit le 3 février 1903 ? J'ai dit que les établissements de la congrégation de la Compagnie de Jésus n'auraient pas l'autorisation des gouvernements confédérés. Ce point de vue, les gouvernements alliés l'adoptent toujours. Ils sont toujours d'avis qu'il est impossible d'autoriser les établissements de la congrégation de la Compagnie de Jésus. Dans les milieux compétents, on ne manifeste nullement l'intention d'abolir le paragraphe 1 de la loi sur les Jésuites.

Le 3 février, j'ai dit encore, qu'à mon avis, la situation confessionnelle, à l'intérieur de l'Empire, ne rendait plus nécessaire le maintien du paragraphe 2.

Je n'ai parlé que de mes opinions et intentions personnelles, je n'ai pas fait la promesse que le paragraphe serait immédiatement aboli...

Dans la question de l'abolition du paragraphe 2, je suis d'accord, non seulement avec tous les partis, mais aussi avec la grande majorité du Reichstag. Je suis d'accord surtout avec la majorité du parti national-libéral, et s'il faut parler de faiblesse, comme vient de le faire M. le député de Heydebrand, il ne saurait s'agir de faiblesse envers un parti, mais tout au plus d'ai-

mable condescendance envers une résolution que la majorité du Reichstag a acceptée. S'il peut être question ici de pêcher, nous serions tous des pêcheurs et personne ne saurait s'esquiver en disant : « Je vous remercie, Seigneur, de ne point être comme M. le président du Conseil. » (*Hilarité.*)

Je dirai encore qu'il m'a été reproché ici de ne pas avoir prévu l'émotion que la suppression de l'article 2 soulèverait. Erreur profonde. J'ai prévu la tempête, mais mon avis est qu'un ministre ne doit pas régler son effort d'après les approbations ou les désapprobations ; qu'il ne doit pas reculer même devant l'impopularité, mais qu'il doit s'astreindre à faire exclusivement ce qui convient à l'intérêt du pays...

Dans cette question, pas plus que dans les autres, on ne peut parler de faiblesse et de condescendance. Je demande donc où est le « maquignonnage » ? Rien n'a été fait, ni du côté législatif, ni à mon point de vue personnel, qui puisse motiver le reproche de faiblesse et de dépendance du gouvernement vis-à-vis de l'ultramontanisme...

Je déclare également que le gouvernement est animé du désir de tenir compte des désirs de la population catholique, autant qu'il est possible à un État protestant, — autant mais pas plus, — autant qu'il est permis de le faire sans abdiquer rien des droits de l'État et sans nuire aux autres confessions, Si vous voulez comparer la situation des catholiques en Allemagne avec celle qu'ils occupent dans maints autres pays — je ne cite avec intention aucun nom, mais ce que je dis s'applique aussi à des pays catholiques — je crois que vous avez toutes raisons d'être satisfaits de cette situation et de vous en montrer reconnaissants, comme d'un bienfait de la tolérance, vertu que, de votre côté, vous devriez vous efforcer de pratiquer.

Messieurs, notre honorale collègue de Hackenberg a

aussi demandé quelles seraient les limites qui seraient données aux vœux de la population catholique et où nous nous arrêterions. Je n'hésite pas un instant à dire que la condition *sine qua non* de la paix confessionnelle se trouve dans le respect des droits supérieurs de l'État. Ceux-ci, le gouvernement ne les abandonnera jamais, sous aucun prétexte...

Le député de Hackenberg a aussi parlé des impondérables auxquels il faut également songer. J'en suis intimement persuadé... Je considère comme le premier devoir d'un gouvernement de veiller à ce que la liberté des consciences ne soit jamais menacée, cette liberté qui nous est plus précieuse que tout, à nous autres Allemands. Je considère cependant comme une faute de combattre pour cette liberté d'une façon qui pourrait blesser sans raison d'autres sentiments, ou avec des armes qui, dans le domaine spirituel, procurent rarement des succès durables.

Les luttes de doctrines continueront. Mais qu'arriverait-il si cette lutte de principes était menée sur le terrain politique comme le cas s'est présenté, à mon grand regret, pendant ces dernières semaines. Je considère comme l'une des plus remarquables actions politiques du prince de Bismarck qu'il ait compris qu'il fallait apaiser le Kulturkampf... Je ne partage pas l'opinion exprimée que la fin du Kulturkampf soit une paix honteuse et l'un des événements les plus tristes de notre histoire, plus triste même, que la venue à Canossa de Henri IV...

Lorsque je vois de telles attaques contre le gouvernement, précisément à cause de la suppression du paragraphe 2, je comprends les sensations de Jean Huss regardant la femme qui apportait le bois destiné à son bûcher...

La grande majorité du peuple allemand ne veut, j'en ai la conviction, rien savoir d'un nouveau Kulturkampf,

auquel les fanatiques sont toujours prêts. Ce n'est pas tant le gouvernement qui a besoin de paix, que le peuple allemand. Il faut lui épargner, des deux côtés, les querelles mesquines et haineuses...

Je considère non seulement comme nuisible, mais comme peu patriotique, de faire ressortir davantage par les querelles religieuses les contrastes qui existent déjà entre les partis politiques. En considération de la politique intérieure et extérieure, pour notre sauvegarde nationale contre l'étranger, de même que contre le danger du socialisme, évitons ces luttes inutiles et supprimons, autant que possible, les conflits religieux [1].

Donc égalité absolue entre les confessions, mais modération systématique à l'égard des catholiques, si audacieuse que soit parfois leur attitude. Quand, en mars, Mgr Korum, évêque de Trèves, dénonça à ses ouailles l'École supérieure mixte de jeunes filles fondée par l'État dans son diocèse, M. de Bülow se borna à prier la Curie de conseiller à ce prélat plus de mesure : ce qui permit à M. Barth de dire qu'un évêque français, qui eût tenu le même langage eût été traité d'autre façon. On vit quelques mois après, le comte de Crailsheim, président du conseil bavarois et protestant, remplacé par un catholique. On vit le baron de Hertling, chef du centre, réussir au Vatican la difficile négociation tendant à créer à Strasbourg une faculté catholique. On

1. Landtag, 16 mars 1904.

vit l'Empereur lui-même, entouré d'une escorte de cuirassiers blancs, aller porter au Pape, peu de temps avant sa mort, l'hommage de sa ferveur impériale et chrétienne. L'affaire du tarif portait ses fruits. Elle scellait plus étroitement la solidarité du catholicisme et du pouvoir, — provoquant les colères des protestants défiants de la *Gazette de Voss*, préparant en revanche pour un chancelier ennemi des difficultés la plus sûre des majorités.

En même temps s'aggravait la crise, ancienne déjà, du libéralisme allemand. Provoquée surtout par des rivalités de personne, cette crise avait éclaté dans la discussion du tarif. On avait vu MM. Barth et Richter se traiter en adversaires. Le professeur Mommsen avait publié dans la *Nation* un violent manifeste, *Ce qui peut encore nous sauver*. Le professeur de Liszt, de l'Union libérale, lui avait répondu dans la *Gazette de Voss*. Tandis que Mommsen, dénonçant les nationaux-libéraux comme traîtres au libéralisme, prêchait l'alliance avec les socialistes, M. de Liszt semblait les ignorer en s'appropriant cependant certains articles de leur programme.

Quant aux socialistes, directement pris à partie par l'Empereur, organisateurs au Reichstag d'une obstruction violente dirigée non seulement contre la droite, mais contre tous les partis bour-

geois, ils considéraient non sans dédain les divisions libérales pour les comparer à leur propre discipline. A eux, d'un mouvement instinctif, allaient d'avance les suffrages de tous les mécontents, de ceux qu'irritaient les interventions impériales, les exigences agrariennes, les affirmations répétées du *sic volo*, les coalitions d'intérêts rétrogrades. Par la logique des choses, à l'issue de ce grand débat où les forces de gauche avaient été vaincues, celles-là seules bénéficiaient de la faveur de l'opinion qui, du moins, dans leur défaite, avaient su faire preuve d'énergie et de vitalité. La *social-démocratie* apparaissait, en dépit de ses excès théoriques et pratiques, comme le seul groupe d'opposition capable de mener la lutte. Et plus cette lutte, aux élections prochaines, serait accentuée, plus risquerait de grossir le succès socialiste.

Le chancelier sans doute s'en rendait compte, car le vote du tarif une fois enlevé, il s'abstint de tout acte, de tout discours de nature à préciser la plate-forme électorale, et, jusqu'au dernier moment, refusa de jeter dans la mêlée la *wahlparole*, le mot d'ordre, qui eût cristallisé les partis et accusé les positions de chacun. Il avait consenti à laisser voter une loi, depuis longtemps réclamée par les libéraux, sur le vote secret (*closet-gesetz*) et redoutée par les conser-

vateurs. Mais ce mouvement à gauche n'avait pas eu de lendemain.

En jetant, à la veille du renouvellement du Reichstag, fixé au 16 juin 1903, un regard d'ensemble sur ses trente-quatre mois de gouvernement, on n'y discernait point d'orientation directrice. Sauf sur le terrain polonais, où par des lois et des discours il avait affirmé une politique nationaliste inflexible et agressive, il s'effaçait systématiquement, administrant plus que gouvernant, voyant et laissant venir, attendant le scrutin sans rien faire publiquement pour l'influencer. Huit jours à peine avant le premier tour, l'indifférence était générale. Chaque parti travaillait de façon autonome la matière électorale. Il n'y avait pas deux armées en présence, mais une poussière de groupements qu'aucune unité venue de haut ne rattachait les uns aux autres. Par prudence ou par détachement, le chancelier se réservait, attendant le verdict des électeurs pour y trouver les éléments de l'action gouvernementale ou mieux encore pour adapter à cette action les plus utilisables de ces éléments, sauvegardant sa liberté de mouvement entre les vainqueurs du lendemain, profitant jusqu'à l'excès de la faculté que donne la constitution impériale au chef du gouvernement de n'avoir besoin ni d'un parti ni d'une majorité ministériels.

Le réveil fut déplaisant. A l'issue des ballottages, les socialistes remportaient un succès qui dépassait les plus audacieuses espérances que leurs chefs avaient pu concevoir. Au lieu de 58 sièges, ils en détenaient 84. Les conservateurs proprement dits et les conservateurs libres gardaient leurs positions. Le centre catholique perdait deux sièges mais restait, avec 103 voix, le groupement le plus fort du nouveau Reichstag. Les deux groupes libéraux perdaient, celui de M. Barth 5 sièges, celui de M. Richter 8 sièges.

En seize ans les socialistes étaient passés de 11 à 84, réunissant 2 911 317 suffrages, soit 800 000 de plus qu'en 1898. Berlin, Brême, Hambourg, Kiel, Essen, Bochum, tous les grands centres du corps allemand leur appartenaient. En Saxe, ils avaient obtenu à eux seuls 150 000 voix de plus que tous les autres partis coalisés, — et ce en dépit d'une géographie électorale qui, dans tout l'Empire, avantage sensiblement les circonscriptions rurales et conservatrices aux dépens des circonscriptions urbaines et socialistes.

Sans doute ce n'était pas là un succès qui pût avoir d'immédiates conséquences. Et ceux que l'Empereur, quelques mois plus tôt, dénonçait comme des « traîtres indignes de porter le nom allemand », ne devenaient par ce succès les maîtres

ni du gouvernement ni même du Reichstag. Aussi bien, ce n'était pas l'idée collectiviste qui triomphait avec eux. Car si les libéraux s'étaient abstenus même de formuler un programme, si le centre avait réduit le sien au minimum, les socialistes, eux non plus, n'avaient pas déployé leur drapeau et leurs revendications, — critique des tarifs protecteurs, réduction des contributions indirectes, impôt sur le revenu, diminution de la journée de travail, — étaient plus radicales que marxistes.

Il n'en restait pas moins que de l'énormité numérique de leur victoire une leçon se dégageait. L'attitude générale du gouvernement, les sacrifices consentis aux grands propriétaires fonciers, le renchérissement de la vie qui devait en résulter, l'esprit de caste et d'autocratie étaient manifestement impopulaires. L'Allemagne, si disciplinée quand on pose devant elle les questions nationales, avait profité d'un scrutin où ces questions ne se posaient pas pour marquer de la lassitude et de l'humeur. En méditant le sens des élections, le chancelier ne manqua point de noter cette lacune et se promit de la combler durant la législature prochaine.

CHAPITRE II

LE PRINCE DE BULOW ET LE REICHSTAG DE 1903.

I. — Le chancelier contre les socialistes. — Les divisions du parti socialiste. — L'apologie de la législation sociale. — La critique du socialisme. — Bülow contre Bebel. — Le défi au socialisme.

II. — Le chancelier et la politique intérieure. — Les traités de commerce. — La situation budgétaire. — Le vote de la loi sur les canaux. — La question polonaise. — Le chancelier créé prince. — La crise de la viande. — La réforme électorale. — La réforme financière. — L'augmentation de la flotte.

III. — La fin de la majorité. — Le mécontentement et les scandales. — Les manifestations d'indiscipline. — Les exigences du centre. — La question coloniale. — Le chancelier et le centre. — La dissolution.

I

Si l'on considère la période qui s'étend des élections de 1908 à la dissolution de 1906, on

constate que les questions extérieures y priment les questions intérieures et que c'est sur le champ international que s'exerce pendant ces trois années le meilleur de l'action gouvernementale.

En 1904, c'est le voyage de l'Empereur en Espagne et en Italie, les discours inquiets et belliqueux de Darmstadt et de Carlsruhe, réponse au traité franco-anglais. En 1905, c'est le voyage à Tanger, la campagne de presse et de diplomatie contre M. Delcassé, les négociations avec M. Rouvier. En 1906, c'est la conférence d'Algésiras. Si le peuple allemand n'avait pas trouvé dans les années précédentes un aliment suffisant à son appétit national, le chancelier cette fois le dédommage. Sous son archet vibrent toutes les cordes du patriotisme. La menace de la guerre enfièvre les esprits. L'Allemagne se sent émue à l'annonce de « l'atteinte portée à son prestige ». Et « l'encerclement » proclamé réveille dans les cœurs le cri traditionnel : *Deutschland über alles !*

Ce furent à l'intérieur des années d'un intérêt médiocre et d'une pâle couleur, où la politique se traîna parmi les divisions monotones des partis et le règlement au jour le jour d'incidents secondaires. Si l'on avait cru, au lendemain des élections, à une affirmation pratique de la force socialiste, l'événement n'eût pas tardé à démen-

tir cette prévision. Au sein du parti vainqueur, ce n'étaient, tant au Congrès de Dresde de 1903 qu'au Congrès de Brême de 1904, que polémiques et querelles personnelles : querelle entre Bernstein et Kautsky sur la question de savoir si un socialiste peut devenir vice-président du Reichstag et, à ce titre, aller à la cour (juillet-octobre 1903) ; querelle entre Bebel et Vollmar sur la légitimité du réformisme ; querelle entre Bebel et Braun (novembre 1903), entre Sudekum et Mehring (été 1904) ; d'un côté d'impérieux rappels à la discipline, Bebel s'écriant : « J'estime et ne crains pas mes adversaires loyaux. Bien plus dangereux sont ceux qui se dérobent ! Malheureusement nous comptons un grand nombre de ces gens-là parmi les nouveaux députés » ; de l'autre, l'énergique revendication de l'indépendance nécessaire, Vollmar répliquant : « Si l'on me met une muselière, peu m'importe qu'elle soit policière, religieuse ou démocratique ! A quoi bon abattre les idoles, si c'est pour en dresser de nouvelles ? » Au total, la stagnation ; un complet échec électoral aux élections législatives prussiennes ; une impuissance radicale à soulever le Reichstag contre les mesures de police prises par le gouvernement à l'égard des réfugiés russes (procès de Kœnigsberg) : en un mot un succès d'un jour avec un lendemain stérile.

Le chancelier ne manque pas de prendre avantage de ces divisions, et les discours que, pendant cette législature, il prononce contre les socialistes sont parmi les meilleurs de sa carrière oratoire :

Je voudrais en quelques mots répondre aux conclusions du député de Vollmar qui me paraît vouloir imputer à Sa Majesté l'Empereur et à la monarchie une tendance antisociale.

Cette conception est fausse au point de vue historique et psychologique. Nous savons tous que la législation sociale en Allemagne a été créée par l'Empereur Guillaume Ier. La monarchie en Allemagne a certainement fait davantage pour les classes laborieuses que n'importe quel autre pays jusqu'ici. (*Très juste.*)

Il y a quelques semaines se trouvait à Berlin une députation des « Sociétés Amicales anglaises » pour étudier notre législation des Assurances. Au moment du départ de la députation, son leader prononça un discours dans lequel il dit textuellement en se référant au message impérial du 17 novembre 1881 : « Même quand les noms de César ou de Napoléon seront depuis longtemps oubliés, la parole impériale allemande vivra éternellement, jusque dans les siècles lointains ; elle remuera les cœurs et on conservera toujours le souvenir du grand Empereur allemand qui n'a pas seulement énoncé les paroles de son message au Reichstag, mais les a encore énergiquement traduites en action. »

C'est ainsi, messieurs, que l'étranger juge ce que la monarchie a fait en Allemagne pour la question sociale. Il est incontestable que la législation sociale pour le bien des classes laborieuses n'est développée dans aucun pays autant que dans le nôtre. (*Très bien. Cris des socialistes démocrates.*)

La création grandiose de notre assurance ouvrière est jusqu'à présent unique au monde. Où trouvez-vous en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Amérique, des lois, des mesures, des institutions pour la protection des ouvriers, comme chez nous ?...

Sa Majesté l'Empereur est persuadé que c'est le devoir de l'État de tendre une main secourable et protectrice aux travailleurs faibles qui, à son avis, y ont tous droit (*Écoutez*), non pas seulement au travailleur industriel mais aussi au cultivateur (*Signes d'approbation*), car le paysan est aussi un homme... (*Hilarité.*)

C'est l'avis de Sa Majesté et des gouvernements confédérés que la tâche de notre siècle est l'édification de la législation sociale : l'ouvrier doit avoir des droits égaux à ceux de toutes les autres classes de la société et ces droits doivent trouver leur expression législative [1].

Après la défense, l'attaque : elle est alerte et vigoureuse :

J'ai dit qu'il ne peut être question d'un arrêt dans la législation sociale. Les gouvernements confédérés comprendront par le discours du trône que nous nous efforcerons toujours de protéger davantage la vie et la santé des ouvriers, et de résoudre la question des salaires des femmes et des enfants autant qu'elle est conciliable avec le maintien des forces dont nous avons besoin pour la concurrence...

Dans les dix années qui vont suivre, nous nous occuperons des veuves et des orphelins et plus tard des assurances contre le chômage, mais nous ne pourrons résoudre ces problèmes que si nous avançons pas à pas dans la lutte contre la misère humaine, sans perdre le

1. Reichstag, 10 décembre 1903.

contact des réalités, sans céder aux exigences des socialistes qui menacent des pires catastrophes toute notre vie industrielle et commerciale...

Il est une autre cause de difficulté dans la législation sociale, et M. Bebel ne l'a cachée à personne, c'est qu'il est un adversaire de la monarchie et un républicain; or, rien ne rend difficiles nos efforts pour les travailleurs, comme les attaques continuelles du socialisme contre nos institutions.

L'histoire nous apprend pourtant que la réforme sociale est complètement indépendante de la constitution des peuples; les affaires ne vont pas mieux en république, et, quoi qu'on en dise, c'est une erreur de croire qu'il existe un *serum* universel pour guérir toutes les souffrances humaines. Je répète que, dans aucune république, il n'a été tant fait pour les classes laborieuses que dans l'Allemagne monarchique. En Suisse, où M. Bebel passe une partie de l'été, il a pu constater que les lois sociales ont bien été adoptées par l'assemblée fédérale, mais rejetées par le vote populaire. Voilà une belle illustration aux attaques qu'il dirige contre les classes bourgeoises et élevées...

M. Bebel a fait une peinture effrayante de notre situation actuelle, la comparant deux fois à la Rome de la décadence impériale. Comment peut-on comparer les temps d'alors avec les nôtres?

Si quelqu'un eût prononcé, au Sénat de Tibère, un discours comme celui de M. Bebel, il en eût subi les conséquences...

M. Bebel a aussi parlé de byzantinisme. Il n'ignore pas qu'il n'existe pas seulement un byzantinisme d'en haut, qu'il y a aussi le byzantinisme d'en bas. Il n'y a pas seulement des courtisans pour les princes, mais aussi pour le peuple.

Quand M. Bebel parle du terrorisme des entrepreneurs et se plaint de l'oppression en réclamant sur tous

les tons la liberté, je lui réponds : Où donc y a-t-il moins de liberté que chez vous?

Aucun parti n'a moins respecté la liberté de la parole et la liberté de coalition dans la lutte électorale que les socialistes.

Je sais bien que cela ne vous plaît pas qu'on le dise, mais ce n'est pas une raison pour m'interrompre toujours. Je ne vous ai pas interrompu.

Je suis d'avis de discuter avec calme des deux côtés.

Je répète donc qu'aucun parti n'emploie envers les leaders des autres partis un langage aussi brutal, aussi ennemi de la liberté que les socialistes. Quelle tyrannie exercez-vous dans les chantiers de construction, dans les ateliers vis-à-vis de l'ouvrier qui ne veut pas se soumettre à la social-démocratie? Quelle violence avec les administrations des caisses de maladie et d'invalidité.

Et qu'en est-il de la liberté d'opinion chez vous? Vous parlez toujours du sombre moyen âge. Il n'y a jamais eu de concile où ait régné une telle violence, une telle étroitesse, une telle hypocrisie qu'à votre dernier congrès.

Aucune déclaration, aucune bulle n'a jamais été aussi intolérante que les discours de M. Bebel. Et après les élections, quand le député Bernstein manifesta un certain désir qu'il y eût un vice-président socialiste au Reichstag, il reçut de M. Bebel une de ces réprimandes que je rougirais d'adresser au plus jeune de mes employés.

A Dresde, les socialistes ont prononcé de véritables excommunications.

Parlez-nous de tout, mais non pas de liberté; la liberté, telle que vous l'entendez, c'est l'arbitraire pour vous et la terreur pour les autres : « Sois mon frère, ou je t'assomme... »

M. Bebel a dit l'an passé à Carlsruhe que la chute de la société bourgeoise est plus proche qu'elle ne le pense.

Il est donc naturel que nous désirions savoir ce qui nous attend.

Il faut admettre que M. Bebel possède un plan exact et détaillé. Il l'a dit lui-même aux congrès de Lubeck et de Mayence, ajoutant qu'à l'époque de l'action il est trop tard pour les discussions théoriques. Le plan de l'État futur devait donc être étudié d'avance et bien exactement. Vous possédez par conséquent ce plan exact. Il faut nous le montrer.

Il arrive à M. Bebel et au socialisme, ce qui est arrivé au défenseur de Paris, le général Trochu, pendant le siège de 1871. Il parlait toujours d'un plan mystérieux par lequel tout allait devenir merveilleux et quand on voulait le voir, il disait qu'il était déposé avec son testament chez son notaire et qu'on ouvrirait à la fois l'un et l'autre. (*Hilarité.*)

J'aimerais bien pourtant voir le plan de M. Bebel avant sa mort. Donnez-nous donc, au lieu de vos continuelles plaintes et de vos critiques négatives, une indication positive. Dites-nous ce que vous voulez mettre à la place du présent et quel sera l'aspect pratique de ce paradis dans lequel vous voulez nous conduire...

Comment on gouvernera dans cette cité future, comment en diminuant les heures de travail et en augmentant le salaire des ouvriers, on pourra empêcher un amoindrissement de la production, comment il restera à l'ouvrier la moindre liberté personnelle et la moindre initiative propre, quelles mesures seront prises pour le partage du bénéfice, s'il sera égal ou proportionné au travail, de toutes ces questions primordiales nous n'apprenons rien du tout.

Je suis donc fondé à dire que c'est le saut d'un aveugle dans l'obscurité, que la social-démocratie nous promet avec toute son agitation. Ce qu'elle veut mettre à la place de la société actuelle, — le congrès de Dresde nous en informe brillamment — elle l'ignore...

Les socialistes échoueront devant la diversité des hommes, devant le besoin de liberté individuelle, en admettant qu'ils ne se brisent pas contre les murs d'airain du présent ordre social qui est beaucoup plus fort qu'ils ne le croient.

A chaque pas, on surprend M. Bebel dans ces contradictions. La chute de l'ordre social ne serait rendue possible que par un manque d'égoïsme, par un altruisme, par une affection fraternelle réciproque, telle qu'elle ne s'est jamais rencontrée dans aucun État ni dans aucune société. Votre république, messieurs, serait comme la république de Platon, possible seulement avec des anges et les fils des anges.

Ne vous imaginez pas être un ange semblable. (*Hilarité.*) Vous êtes un drôle d'ange (*Bruyante hilarité*), vous qui faites toujours appel à la méfiance, à la haine, à toutes les méchantes qualités humaines.

Celui qui veut remplacer l'égoïsme naturel et justifié sur lequel jusqu'à présent repose tout ordre humain et gouvernemental par une forme supérieure de vie commune, doit commencer par être lui-même tolérant.

Au lieu de cette harmonie, vous nous avez offert à Dresde une cacophonie. (*Grande hilarité.*)...

Au début de ses développements, M. Bebel s'est de nouveau élevé contre le militarisme. Il croit qu'on pourrait se passer d'une armée ou qu'une milice suffirait. Je voudrais savoir ce qu'il ferait si nous étions attaqués par nos voisins...

Pour réaliser la politique extérieure de M. Bebel, il nous faudrait une armée bien plus forte qu'aujourd'hui... Il veut intervenir partout, en Finlande, en Roumanie, même en Mandchourie. (*Hilarité.*)

Tout cela est bel et bon et fait honneur au sentiment humain, mais cela ne se peut qu'avec une armée extraordinairement forte...

Le pire tour qui pourrait être joué à la social-démo-

cratie, je l'ai dit souvent, ce serait que par quelque miracle elle arrivât soudain au pouvoir. (*Cris des socialistes : « Faites-le donc ! »*) Vous montreriez alors, comme sous un feu de Bengale, votre incapacité à l'intérieur comme à l'extérieur, votre incapacité à conduire la politique extérieure, toute votre impuissance. (*Vive approbation.*)

Je conviens que cette transmission des affaires serait pour nous aussi un malheur fatal (*Hilarité*), car alors même que vous ne pourriez rien organiser de durable, vous seriez tout de même grands en détruisant et en ruinant. (*Vive approbation.*)

Nous saurons défendre l'ordre de choses existant et les fondements sur lesquels repose cet ordre : la religion, la monarchie, la civilisation longuement développée, la demeure qui a fourni un abri à plusieurs générations et qui abritera encore nos enfants, car à cette maison beaucoup de générations ont travaillé, beaucoup de grands empereurs et de vaillants hommes. Elle est le résultat de beaucoup de fidélité dévouée, de sueur et de sang dépensés. Il est facile de détruire, bâtir est difficile. Les artistes qui élèvent un temple naissent rarement, mais les Érostrates qui sont prêts à y mettre le feu se trouvent par douzaines. (*Applaudissements.*)

Nous saurons défendre notre demeure avec fermeté mais avec calme, nous ne craindrons pas les dangers, car nous savons quels sont ceux qui menacent les sources de nos espoirs, de notre puissance et de notre prospérité.

Tous les essais pour remplacer le développement constitutionnel, légal et organique par la révolution, violente et injuste échoueront, selon ma conviction, devant le bon sens du peuple allemand, qui s'abandondonnerait lui-même s'il vous suivait[1].

1. Reichstag, 10 décembre 1903.

Rarement vit-on chef de gouvernement prendre aussi vivement à partie un groupement politique. Il semble que ces assauts répétés contre le socialisme soient alors pour M. de Bülow le devoir de l'heure ; qu'il se reproche les élections de 1903 ; qu'il veuille démasquer et ruiner devant le pays ceux que sa politique douanière a fait entrer si nombreux au Reichstag. Il multiplie les attaques, précipite les coups, force tous les retranchements avec une *furia* que rien ne lasse :

Le chef de la démocratie socialiste dit que les socialistes ne défendraient la patrie que si cela leur paraissait juste, c'est-à-dire si cela s'accorde bien avec leurs intérêts de parti. Le député Bassermann a déjà demandé qui doit alors trancher la question de savoir s'il faut défendre la patrie.

Faudra-t-il résoudre cette question à la majorité dans un congrès de la démocratie socialiste, ou bien cette question sera-t-elle tranchée par le comité directeur de la même manière qu'une querelle de rédaction dans un journal du parti ? ou peut-être est-ce le directeur du parti démocrate socialiste qui porte la décision dans les plis de sa toge ?

Et, messieurs, ces paroles ont été prononcées, ici, vingt-quatre heures avant que, à la Chambre des députés française, un socialiste éminent déclarât que la démocratie socialiste française ne déserterait pas devant l'ennemi extérieur.

Si cette remarque du chef de la démocratie socialiste allemande signifie que celle-ci, quand il s'agit de la sûreté, de la prospérité, de l'avenir de tout notre peuple,

d'une guerre à laquelle on nous aurait forcés — et nous ne ferons jamais d'autre guerre, soyez-en sûrs, — si cette remarque signifie que la démocratie socialiste allemande doit d'abord délibérer, pour savoir si elle doit contribuer ou non, à l'effort national, c'est-à-dire en bon allemand, si elle veut trahir son pays ou non, je ne peux que vous conseiller de ne pas proclamer ces tendances quand vous ne vous trouverez pas sous la protection de l'immunité parlementaire.

Et à l'étranger, je voudrais aussi donner le conseil de ne pas fonder des espérances sur ces assertions socialistes...

Le député Bebel, avant-hier, a attiré l'attention à plusieurs reprises sur les affaires russes. Je m'abstiendrai de toute critique des affaires russes, de tout jugement sur la situation en Russie. Je veux dire seulement que, en Allemagne, les circonstances diffèrent essentiellement de celles qui existent en Russie, et il faut que j'ajoute ceci : si la démocratie socialiste devait essayer d'introduire chez nous le pillage et l'assassinat, la grève générale et les manifestations de la rue, ces tentatives se briseraient contre la fermeté de nos institutions, l'énergie des gouvernements, le bon sens du peuple allemand, qui ne souffrira pas qu'on le courbe sous le joug du socialisme. (*Applaudissements tumultueux*[1].)

Bebel devient alors pour le chancelier l'unique adversaire. Il ne lui reproche pas seulement son rôle politique général. Il incrimine son attitude vis-à-vis de ses partisans mêmes et traîne au grand jour de la tribune les misères de l'organisation socialiste :

1. Reichstag, 6-15 décembre 1905.

Déjà, au printemps dernier, j'ai donné ici lecture d'un article dont l'auteur est un des esprits les plus éclairés du parti social-démocrate, je veux dire le Dr Kautsky; il y expose, d'une façon très nette, comment la démocratie sociale devrait mettre à profit la guerre d'extrême-Orient, afin de préparer partout la dictature du prolétariat international.

La démocratie socialiste ne veut point que nous restions neutres en face de cette guerre. Elle voudrait, au contraire, nous exciter contre la Russie, elle voudrait exercer une certaine influence sur l'opinion publique, afin de créer des difficultés à notre politique étrangère; jeter des obstacles sur notre chemin pour, à la fin, s'enrichir à nos dépens, dans la déroute qu'elle aurait provoquée.

Si la démocratie socialiste allemande était vraiment désireuse d'une attitude neutre dans la guerre de Mandchourie, le chef du parti ne se livrerait pas à d'incessantes attaques contre la Russie, ainsi qu'il vient de le faire. (*Opposition chez les démocrates-sociaux.*)

Vous prêchez contre la guerre et vous vous mettez dans le cas de la provoquer. Vous déclarez que notre politique calme et réfléchie est une politique fantasque qui cherche partout des querelles, et la politique que vous nous recommandez nous vaudrait, si nous la suivions, des difficultés avec l'univers entier.

D'ailleurs, quand M. Bebel s'échauffe de la sorte au sujet de l'autocratie russe, il a l'air de se moquer de lui-même. (*Applaudissements chez la majorité, rires chez les socialistes*).

La façon dont M. le député conduit son propre parti dépasse presque en arbitraire la situation qui lui déplaît tant en Russie, et il en va de même pour le degré de liberté qu'il accorde aux organes de son parti. L'ordre de choses qu'il voudrait créer chez nous l'emporterait sur le despotisme russe.

Commencez d'abord par être vraiment libéraux, rendez-vous compte de ce qu'est la véritable liberté avant de chercher à troubler les relations internationales pour importer la liberté chez les autres.

Il ne s'agit point de questions théoriques, mais tout bonnement du fait établi, à Kœnigsberg, que la démocratie socialiste allemande travaille consciemment au bouleversement de l'ordre actuel en Russie. (*Mouvement chez les socialistes.*)

Il s'agit de ce fait qu'en vue de ce bouleversement des feuilles socialistes et anarchistes ont été répandues en Russie, feuilles qui ont pour but le renversement du gouvernement russe. Si nous restions inertes devant ces incessantes excitations à la révolte dirigées contre un pays ami, nous mettrions en danger nos rapports pacifiques avec celui-ci [1].

Et voici, pour finir, le défi direct à l'adversaire :

Que veut la démocratie socialiste : faire de l'Allemagne le lansquenet de ses desseins internationaux et lui faire verser son sang pour ces mêmes desseins ?...

Les plans de la démocratie socialiste, que le *Vorwärts* le nie ou non, non seulement ne sont pas nationaux, mais encore s'opposent partout aux intérêts véritables du pays.

Je n'ai qu'à vous rappeler les paroles que M. Bebel a prononcées au Congrès d'Amsterdam et aux termes desquelles les socialistes allemands souhaitaient que l'Allemagne aille à la République par le même chemin que la France en 1870.

Si cette déclaration a véritablement été faite, si le chef des démocrates socialistes allemands a vraiment dit qu'il verrait très volontiers que l'Allemagne subît une terrible défaite, que la patrie essuyât un désastre,

1. Reichstag, 5-10 décembre 1904.

seulement parce que la démocratie socialiste croit que son intérêt de parti en retirera un avantage et qu'elle pourra cuire sa soupe de parti à un incendie dévastant le pays, alors de nouveau les mots me manquent pour caractériser comme il convient une pareille conception.

Je ne m'étonne pas de la sympathie qu'éprouvent les étrangers pour les socialistes allemands. C'est ainsi que l'on peut s'expliquer que dans de grands journaux qui ne sont pas particulièrement bien disposés à l'égard de l'Allemagne, comme le *Times* et le *Temps* qui, dans leurs pays, combattent les socialistes de la façon la plus vive, il n'y ait que des louanges pour les discours de M. Bebel...

Quant à la comparaison des socialistes allemands avec les Jacobins, il y a une différence importante. Les Jacobins étaient patriotes jusqu'aux moelles. Ils voulaient une France grande, une France forte. La France leur importait plus que tout. Nos Jacobins à nous commencent par reculer devant toutes les prétentions de l'étranger et par abandonner toutes nos frontières...

Et quant au parallèle de M. Bebel entre notre état actuel et la situation de la France avant la révolution, j'avoue n'avoir pas rencontré souvent un parallèle plus boiteux.

Là-bas, en France, avant la révolution : contrainte, oppression, misère. Ici, chez nous : constitution, état fondé sur le droit, suffrage universel. (*Applaudissements. Bruits sur les bancs socialistes.*)

Oui, un état de droit, autre que celui qui serait mis en vigueur par vous si vous parveniez au pouvoir. (*Applaudissements et hilarité.*)

Là-bas, corruption sociale et politique ; chez nous, au total, une situation saine et satisfaisante.

Epargnez-vous de telles comparaisons, mais soyez convaincus que si vous vouliez essayer une prise de la Bastille, vous vous en trouveriez fort mal.

Je vous répète mon conseil de naguère : ne passez pas des paroles aux actes, vous verriez ce qui vous arriverait[1] !

Cette polémique pressante, harcelante a été souvent reprochée au prince de Bülow. On a dit qu'elle ne cadrait pas avec l'impartialité requise chez un chef de gouvernement. Elle a cependant porté ses fruits. Si les élections de 1907 ont été pour les socialistes allemands sensiblement moins bonnes que celles de 1903, peut-on soutenir que la critique lumineuse et alerte dirigée par le chancelier contre le collectivisme n'ait pas contribué à ce recul? M. de Bülow a cru au péril socialiste et il l'a combattu avec une verve de polémiste. M. Clemenceau a fait la même chose, quand il était ministre de l'Intérieur dans le cabinet Sarrien. L'un et l'autre ont pris l'adversaire à la gorge. Et n'est-ce pas, somme toute, le rôle d'un gouvernement de défendre par l'offensive la société même dont il a la garde?

II

A dire vrai, cette éloquente critique de l'utopie socialiste n'a pas pour contre-partie, au moins

1. Reichstag, 5-10 décembre 1904.

pendant cette période, une action gouvernementale particulièrement féconde et c'est le seul grief sérieux qu'on puisse opposer alors à M. de Bülow.

La politique du chancelier en Allemagne et en Prusse est une politique de transaction et d'inachèvement. Tout d'abord la négociation laborieuse et pénible des traités de commerce, que le Reichstag fut appelé à sanctionner dans sa session de 1905; un essai de réforme financière, qui se manifesta par la substitution au Trésor de M. de Stengel à M. de Thielmann (août 1903); par des conférences préparatoires avec les représentants des États (octobre 1903), mais qui, en un an, n'aboutit qu'à la constatation d'un déficit de 100 millions, à l'annonce d'un nouvel emprunt et à un timide remaniement des rapports entre l'État et l'Empire. Au Reichstag, le vote de la loi sur le recrutement, le service de deux ans et l'augmentation de l'effectif; au Landtag prussien l'adoption du projet de canal repoussé en 1901, adoption achetée d'ailleurs au prix d'une mutilation du projet; enfin l'approbation de nouvelles dispositions attentatoires aux droits des Polonais, contraires à la constitution impériale et à la constitution prussienne[1], voilà le bilan de ces deux années. Point

1. Le 10 août 1904, le chancelier, en qualité de président du ministère prussien, fit voter par le Landtag une loi ainsi

de difficultés parlementaires; une collaboration facile avec les conservateurs et les catholiques assurée par des concessions alternantes aux uns et aux autres; un mécontentement diffus chez les protestants; à la fin de 1903, un regain d'ardeur loyaliste dû à la maladie de l'Empereur; dans l'été de 1904, certaines attaques contre le chancelier; puis, en 1905, l'explosion voulue et systématisée de la passion nationale; l'assaut contre M. Delcassé; sa chute pendant les fêtes données pour le mariage du Kronprinz, tel est le bilan de cette période. Le chancelier, en mai 1905, prend nettement l'avantage. Il a le pays derrière lui, l'Empereur avec lui. Et le titre de prince, en récompensant sa politique extérieure, vient fortifier sa situation intérieure.

Jamais par conséquent le chancelier de l'Empire n'a paru plus sûr de lui-même; c'est à ce moment cependant que la situation se complique et que commence à se préparer la crise de

conçue : « Quiconque veut construire une maison ou transformer un bâtiment existant en habitation, en dehors d'une localité à bâtiments continus, ne le peut qu'avec l'autorisation donnée par le Comité du cercle, ou, dans les cercles urbains, par les autorités de police. Cette autorisation doit être refusée sur tout le territoire où est en vigueur la loi du 26 avril 1886, relative à l'organisation des colonies allemandes dans les provinces de Prusse occidentale et de Posnanie, à moins d'un certificat du président du district constatant que l'établissement projeté n'est pas en opposition avec le but de ladite loi. » Sur plusieurs milliers de demandes d'autorisation, il n'en a pas été accordé dix.

l'année suivante. Elle s'ouvre par un malaise économique que cause l'élévation croissante du prix de la viande. Dès 1903, pendant la discussion des tarifs, les partis de gauche avaient annoncé ce renchérissement, L'événement leur donnait raison. Sans doute, en septembre 1905, les agrariens, énergiquement soutenus par le ministre de l'Agriculture, M. de Podbielsky, continuaient à nier le mal. D'après eux, les difficultés étaient toutes passagères ; la sécheresse seule était coupable ; le mouvement des abattoirs n'avait pas varié. Cependant les statistiques prouvaient que, dans huit des plus grandes villes d'Allemagne, — Berlin, Hambourg, Breslau, Magdebourg, Stettin, Cologne, Munich et Leipzig, — le nombre des porcs abattus avait sensiblement diminué de 1904 à 1905. Elles établissaient également que les prix avaient constamment monté, le porc passant de 90 marks le double quintal en 1900 à 130 marks en 1905, le bœuf de 100 marks en 1898 à 137 marks en 1905. Les bouchers protestaient et s'écriaient : « A bas les douanes ! » Les maires des grandes villes demandaient par dépêche audience au chancelier. Et malgré la réserve du prince de Bülow, on avait le sentiment de jour en jour plus net que l'optimisme imperturbable du ministre de l'Agriculture commençait à l'irriter. Le

« porc cher » produisait dans les masses le même effet que le pain cher en d'autres pays. C'était un élément de désaffection avec lequel on devait compter.

Suivant les principes du marxisme, les socialistes estimèrent qu'il convenait de profiter de ces difficultés économiques pour réveiller l'agitation politique, et, en novembre 1905, sur la proposition des comités de Breslau, ils décidèrent de commencer une agitation pour la conquête du suffrage universel en Prusse et dans les États de l'Empire. Un mouvement de grèves assez intense favorisa cette agitation. Dès le mois de décembre la presse conservatrice dénonça ce « complot » socialiste, dont le plan déjà se précisait. On annonçait en effet, pour le 21 et le 22 janvier 1906, des manifestations concertées, avec pour ordre du jour : « *Contre le déni des droits du peuple! Contre la subjugation du peuple!* » A Berlin, à la date fixée, 93 réunions furent tenues auxquelles prirent part 200 000 personnes, unanimes à réprouver le régime électoral prussien, dont Bismarck lui-même disait qu'il n'en est point au monde de plus misérable.

Grâce à d'imposantes mesures d'ordre, la tranquillité ne fut pas sérieusement troublée, sauf à Hambourg. Peu de jours après cependant, le prince de Bülow, répondant à la Chambre des sei-

gneurs de Prusse à une interpellation conservatrice, déclarait : « Nous ne plions pas devant la tyrannie de la rue ; nous ne reculons pas devant les démonstrations et les menaces... Le gouvernement ne croit pas nécessaire de demander une augmentation de ses pouvoirs. Mais il est décidé à user énergiquement de ceux qu'il possède. » Il ne faisait pas, il est vrai, démentir l'intention qu'on lui prêtait de proposer une réforme de la loi électorale prussienne. Mais M. de Posadowsky se déclarait hostile à tout changement de principe. Et le projet déposé en mars ne faisait en effet que remanier les circonscriptions, provoquant cette exclamation du *Vorwärts* : « On se moque honteusement du peuple ! » En avril, la Chambre des députés de Prusse repoussa, par 188 voix contre 81, d'accord avec le gouvernement, la réforme que proposaient les libéraux. Le « régime de Servius Tullius » était maintenu au profit des hobereaux, comme avaient été votés, à leur bénéfice, les tarifs de 1901.

La réforme financière rendue nécessaire par la persistance du déficit était naturellement impopulaire. A la fin de 1906, on avait annoncé que les commissions du Conseil fédéral étaient d'accord pour l'établissement d'un droit d'Empire sur les successions et pour l'augmentation de certains impôts existants (bière, tabac, timbre). En

novembre, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait du projet une analyse détaillée. La situation qu'il s'agissait de régler n'était point bonne. Le budget constatait qu'en quatre ans, de 1899 à 1903, les États confédérés avaient versé à l'Empire, sous forme de « contributions matriculaires », une somme supérieure de 119 millions à celle qu'ils avaient reçue de lui sous forme d' « allocations ». D'autre part la dette avait passé de 20 millions en 1877 à 4 milliards et demi. Il fallait, tout compte fait, trouver 230 millions de plus par an.

Dans le plan Stengel, les taxes sur la bière et le tabac ne faisaient qu'élever les taux d'impôts anciens, — ci 60 millions. Un impôt sur les transports (voyageurs, marchandises, automobiles, etc...) promettait 40 millions. Un droit de timbre (10 pfennig pour toute facture de plus de 20 marks) devait donner 16 millions. Enfin un impôt d'Empire sur les successions à substituer aux impôts identiques des États particuliers devait produire 72 millions, dont un tiers serait reversé aux États. Après la discussion en commission et au Reichstag, les projets du gouvernement furent sensiblement modifiés. Réduction du droit sur la bière, abandon partiel du droit sur le tabac, abandon total du droit de timbre de 10 pfennig, tels étaient les

principaux changements. Le vote acquis le 19 mai valut au chancelier, malade depuis avril, les félicitations chaleureuses de l'Empereur (22 mai). Cette réforme tout empirique n'était cependant pas suffisante pour assurer l'avenir et donner à l'Empire les ressources qu'exigeait la pratique simultanée de la politique sociale, de la politique militaire, de la politique navale.

Grâce à ces impôts nouveaux, dont le centre avait fait, par l'organe de M. Spahn, la condition de toute dépense nouvelle, le chancelier avait réussi à faire voter l'augmentation de la flotte : augmentation du nombre des unités, augmentation du déplacement. La première loi navale de 1897 avait été élargie en 1900. Le programme de 1905 élargissait à son tour celui de 1900. Inférieur aux prétentions de la Ligue navale allemande, il comportait la construction de six grands croiseurs, l'accroissement numérique des divisions de torpilleurs, des essais de sous-marins, enfin et surtout le développement du tonnage des cuirassés dont le prix passait de 25 millions à 36. A considérer l'ensemble des dépenses ainsi engagées, la *Gazette de Francfort* arrivait à un total de 800 millions de marks à échelonner sur plusieurs exercices, à raison de 65 millions pour chacun. La somme était d'importance.

D'autre part, le Reichstag ne pouvait méconnaître que, par cette succession de programmes navals, le gouvernement lui liait les mains en gardant toute sa liberté. Ce n'était pas là ce qu'avait promis le prince de Hohenlohe en 1897. Les libéraux ne se firent pas faute de dénoncer comme une duperie la procédure imposée au Reichstag par le gouvernement. C'était d'après eux « une loi contre le Parlement, une loi contre le peuple même ». Cette loi fut votée cependant le 26 mai 1906, grâce à la coalition des conservateurs et des nationaux-libéraux. Le prince de Bülow, sur les questions nationales, gardait donc la majorité docile qui lui avait permis depuis six ans d'éviter tous les écueils.

III

L'heure approchait néanmoins où devait se briser cet instrument commode. Et sans que nul encore prévît cette rupture, on sentait cependant peser sur le pays une gêne politique annonciatrice des orages prochains.

La crise marocaine terminée, l'impression se généralisait que, pour l'Allemagne, le résultat

n'était point égal à l'effort. Cette impression se tournait en rancune contre le chancelier et contre l'Empereur même, qui, en cette affaire, avait mis en jeu ses initiatives personnelles. Un vent de révolte intellectuelle soufflait sur l'Empire. Et les dogmes les mieux respectés trouvaient désormais des critiques. Une série de scandales nourrissait d'ailleurs l'esprit d'indiscipline. Ç'avait été d'abord, l'affaire de la Banque de Poméranie, où le comte de Mirbach, grand maître de la cour de l'Impératrice, avait été compromis par d'étranges révélations sur la comptabilité des bonnes œuvres qu'il patronnait. Plus récemment, le nom du très agrarien ministre de l'Agriculture, M. de Podbielsky, avait été mêlé à une louche histoire de fournitures coloniales. Le chancelier avait paru résolu à l'écarter du pouvoir. Mais, plusieurs mois durant, sa volonté avait été tenue en échec, — par celle de l'Empereur, disait-on.

A l'automne de 1906, les journaux, commentant ces incidents, cherchaient des responsables. Les uns s'en prenaient au prince de Bülow. D'autres insinuaient que Guillaume II était le jouet d'une camarilla et qu'il y avait, près du trône, un État dans l'État, un gouvernement contre le gouvernement. La paisible et déférente Allemagne était secouée de soubresauts d'irrespect. L'escroquerie du capitaine de Koepenick devenait l'occa-

sion d'un éclat de rire homérique contre la superstition de l'uniforme. Et toutes les manifestations critiques obtenaient un inquiétant succès de publicité et de faveur.

Un jour, c'était l'apparition des *Mémoires* de Hohenlohe, avec la réplique impériale qu'elle provoqua, la démission du prince Alexandre de ses fonctions de préfet de Colmar, ses explications, parfaitement mesurées d'ailleurs, sur le droit des Allemands à juger par eux-mêmes les hommes et les choses, à enregistrer librement des témoignages authentiques, à ne pas sacrifier leur sens propre au culte du convenu et de l'indiscuté (octobre 1906). Puis c'était le comte de Reventlow, — non plus libéral celui-là comme les Hohenlohe, mais conservateur résolu, — qui mettait en librairie son livre retentissant : *L'Empereur Guillaume II et les Byzantins* : curieux réquisitoire contre la servilité des courtisans, contre l'abîme creusé entre le peuple et le souverain, contre l'excès du bluff et l'incohérence des directions, analyse singulièrement sévère des raisons de « la crise monarchique ».

En même temps, un « pessimiste », dans une brochure : *Notre Empereur et son peuple, Soucis allemands*, signalait la faillite du « nouveau cours » et concluait : « Du temps de Bismarck, on ne prononçait notre nom qu'avec respect.

Aujourd'hui les passants, assourdis par le bruit de réclame que nous faisons, se demandent ce qu'il y a derrière l'énorme façade sur laquelle s'étale avec pompe l'enseigne de l'*Ère nouvelle*, et quel est le banqueroutier qui s'y cache pour guetter le client. » Une autre brochure : l'*Allemagne présomptueuse*, dénonçait les abus de la politique mondiale. Jamais de telles paroles n'avaient été prononcées. Jamais elles n'avaient rencontré approbation aussi unanime. Et le discours tenu à Breslau par l'Empereur en septembre, sa charge à fond : « A la porte, les pessimistes ! » accusaient encore le conflit qu'elles révélaient.

Dans ce trouble moral, l'intrigue trouvait à pêcher. Le centre, largement payé du concours qu'il avait prêté au gouvernement, jugea que l'heure était venue d'affirmer la nécessité de ce concours par de croissantes exigences et quelque indépendance d'allure. Il avait obtenu en Prusse un grand succès par le vote d'une loi d'enseignement primaire nettement confessionnelle. Par contre, la politique antipolonaise du gouvernement le gênait de plus en plus. Enfin il était irrité des résistances inattendues que rencontrait son intervention traditionnelle dans les affaires coloniales. Tous ces motifs concordants le décidèrent à se mettre en mouvement.

L'heure était mal choisie. Car autour de l'Empereur, autour surtout de l'Impératrice, profondément et activement protestante, on commençait à s'émouvoir du joug catholique pesant sur le Reichstag et sur la Chancellerie. D'abord en août, entre la majorité et le gouvernement, on put croire qu'il ne s'agissait que de querelles d'amoureux, nourries par l'agitation juvénile du député Erzberger. En septembre M. Spahn n'était-il pas à Norderney l'hôte du chancelier? La querelle s'aigrit pourtant à la rentrée par les répliques du nouveau ministre des Colonies, M. Dernburg, homme nouveau, homme d'affaires, israélite, antipathique à tous les titres aux orateurs du centre.

Toujours attentif à suivre les impulsions de la cour, le chancelier qui, livré à lui-même, eût sans doute apaisé le conflit par un regain de marchandage, semblait nerveux. Revenu à la santé, en pleine possession de son talent, il avait à jouer une partie difficile entre la crise de la viande qui continuait, la faillite de la réforme financière, les libéraux qui, dans tous leurs discours, protestaient contre l'asservissement de l'Empire à une politique réactionnaire et confessionnelle, le centre enfin qui, chaque jour plus indiscret, intervenait dans l'administration, — celle notamment des Colonies, — multipliait les

critiques de détail comme pour souligner à plaisir la démonstration de sa puissance.

C'est le centre qui, en mai 1906, avait fait repousser en troisième lecture la loi créant un ministère des Colonies au profit du prince de Hohenlohe-Langenburg, protestant notoire, mal vu dans le monde catholique. Le 26 du même mois, il avait refusé de voter 5 millions de crédits demandés pour le chemin de fer de l'Ouest-Africain. A la rentrée d'automne, il poursuivit cette opposition hargneuse. Au gouvernement qui réclamait le maintien en Afrique d'un effectif de 8 000 hommes et 29 millions de crédits, il répliqua par d'amères attaques, que soutinrent par tactique les socialistes et les Polonais. Le chancelier qui, le 3 décembre, avait esquissé un replâtrage, perdit-il patience? Saisit-il plutôt l'occasion d'exécuter un plan concerté avec l'Empereur? Quoi qu'il en soit, le 13 décembre il fit front et prit l'offensive :

Je considère comme mon devoir de vous déclarer encore une fois, et pour la dernière, que vous avez à prendre par votre vote une grave responsabilité.

Il ne s'agit pas ici de la question de savoir si l'on doit accorder pour nos colonies quelques millions de plus ou de moins. Il s'agit, ainsi que M. le représentant de l'état-major vous l'a exposé d'une manière convaincante, de la question de savoir si nous voulons conserver nos colonies ou non.

Il s'agit, et j'ajoute ceci comme chef responsable des affaires de l'Empire, de la question de savoir si nous voulons mettre en danger notre situation dans le monde, notre honneur militaire. (*Vive contradiction chez les démocrates-socialistes. Vifs applaudissements à droite.*)

... Je le répète, malgré vos protestations, il s'agit, et je le déclare comme chef responsable des affaires de l'Empire, de la question de savoir si nous voulons mettre en danger notre honneur militaire, notre situation dans le monde, notre prestige, afin d'économiser une somme relativement minime, à la fin d'une campagne qui nous a coûté des centaines de millions. (*Bravos à droite.*)

Faut-il mettre en danger, dans une heure de découragement, les fruits des efforts énergiques de longues années? Est-ce que les sacrifices, les lourds sacrifices en argent et en sang que nous avons faits pour nos colonies, doivent servir à la prospérité de notre patrie et de nos colonies, ou faut-il les avoir consentis en vain ?

Un gouvernement ne peut pas se laisser prescrire, par des partis et par le parlement, le nombre de troupes dont il a besoin pour des opérations de guerre. (*Contradictions à gauche. Très juste! à droite.*)

Où, messieurs, arriverions-nous si la coutume s'établissait chez nous de faire dépendre en pleine guerre, de résolutions de groupes et de partis, les mesures militaires, dont l'exécution précise est nécessaire à la vie et à la santé de nos troupes, à notre honneur ; mesures dont dépendent en certains cas le bien ou le mal, l'avenir même de tout le pays.

Messieurs ! voilà là-bas nos soldats, ce sont des Allemands ; ils ont combattu, ils ont subi des difficultés, ils sont en train d'abattre la dernière résistance, les derniers restes de l'adversaire. Faut-il reculer maintenant, parce que le gouvernement, par un manque de courage, par pusillanimité, abandonnerait ces héros

devant l'ennemi, et ce, pour des considérations parlementaires, pour des raisons de parti? (*Vifs applaudissements à droite.*)

Messieurs! D'autres peuples ont eu des guerres coloniales, les Anglais, les Français, les Hollandais. Et quelles guerres! Et cependant ils n'ont pas reculé. Faut-il que le peuple allemand se montre plus faible que d'autres peuples? Voilà la question, à laquelle il faut donner une réponse, une réponse sans équivoque. (*Très vrai! à droite.*)

Nous pouvons regretter, messieurs, que l'insurrection ait éclaté, qu'elle nous ait coûté tant de vies, des sommes si considérables, nous pouvons regretter tout cela, mais nous ne pouvons pas reculer. Il faut tenir ferme.

Messieurs, on m'a attribué la parole : « Avant tout, pas de crises intérieures. » J'ai fait démentir cette parole niaise, mais elle revient toujours.

En réalité je n'ai, cela va de soi, jamais dit une chose pareille. (*Ecoutez! écoutez! à droite.*) Il y a des situations, où reculer devant une crise signifierait un manque de courage, un manquement au devoir. (*Vifs applaudissements à droite et chez les nationaux-libéraux.*)

Si vous voulez la crise, vous l'aurez! (*Bravos à droite.*)

Les partis ont le droit d'accepter ou de refuser les demandes du gouvernement, car ils n'ont point de responsabilité (*Oh! Oh!*) Ils n'ont point de responsabilité; mais le gouvernement ne doit pas plier devant les souhaits et les intérêts des différents partis, s'il s'agit de sa plus haute tâche, de sa tâche nationale. (*Bravos à droite.*)

En outre, on m'a rapporté, il y a quelques minutes, qu'on assure que dans cette question ce n'est pas moi qui dirige, mais moi qui suis mené. Je cèderais à des influences d'en haut et la guérilla de l'Afrique méridionale ne serait qu'une espèce de sport militariste. Messieurs, c'est un mensonge effronté.

Personne ne me presse, personne ne me pousse ! je n'ai pas besoin d'impulsions pour reconnaître qu'il s'agit ici de nécessité nationale (*Vifs applaudissements à droite*) et pour régler ma manière d'agir uniquement d'après cette considération.

Il ne s'agit pas du tout d'une question intérieure, il ne s'agit pas d'un conflit entre des volontés parlementaires ou personnelles ; il s'agit de la conviction des gouvernements confédérés, soutenue par le chancelier après un examen consciencieux. Il s'agit de toute notre situation coloniale. (*Très juste ! à droite, et chez les nationaux-libéraux.*) De plus que cela, de notre situation dans le monde. (*Contradictions chez les démocrates-socialistes.*)

Croyez-vous, messieurs, que tout cela n'aura aucun retentissement à l'étranger? (*Très juste! à droite.*) Quelle serait l'impression à l'intérieur et à l'extérieur, si, dans une telle situation, dans une telle question, le gouvernement capitulait et ne trouvait pas en lui-même la force de remplir son devoir national? (*Vifs applaudissements à droite et à gauche.*)

Nous ferons notre devoir en nous confiant au peuple allemand. (*Applaudissements bruyants et prolongés; sifflements chez les démocrates-sociaux.*)

M. Spahn accepta le défi. Par 177 voix contre 168 et une abstention, les crédits furent rejetés. Le prince de Bülow se leva aussitôt et prononça la dissolution du Reichstag. La majorité, qui le soutenait depuis son arrivée aux affaires, était désormais rompue. Une nouvelle ère parlementaire s'ouvrait dont la paradoxale incertitude éclatait d'avance à tous les yeux.

CHAPITRE III

LE PRINCE DE BULOW ET LE BLOC

I. — La formation du bloc libéral-conservateur. — Le chancelier et la période électorale. — Les élections de 1907. — Le prince de Bülow et M. Spahn. — Le prince de Bülow et M. Bebel. — Les succès du bloc. — La loi d'expropriation polonaise.

II. — La crise morale et constitutionnelle. — Les premières fissures de la majorité. — Les affaires Harden. — Le trouble des esprits. — L'interview du *Daily Telegraph*. — L'attitude du chancelier. — Ses rapports antérieurs avec l'Empereur. — Son discours du 10 novembre 1908. — La campagne de presse. — Le bloc virtuellement rompu.

III. — La fin du bloc. — La réforme financière. — L'impôt sur les successions. — Réconciliation du centre et de la droite. — La résistance du chancelier. — Le rejet de l'impôt. — Guillaume II et le prince de Bülow. — La crise de chancellerie. — La retraite du prince de Bülow et le parlementarisme allemand.

I

Étant données les conditions dans lesquelles survenait la dissolution, le chancelier avait pour premier devoir de trouver une majorité.

Mis en échec par la coalition des catholiques, des socialistes, des Guelfes et des Polonais, il devait nécessairement s'efforcer de leur opposer devant le pays l'union des conservateurs et des libéraux. Et de cette nécessité résultait la tendance générale de la campagne électorale. Pour les partis de gouvernement, cette campagne ne pouvait être que nationale, puisqu'elle était dirigée contre quatre partis qui, l'un par l'ultramontanisme, l'autre par l'internationalisme, les deux autres par l'autonomisme, étaient tous trois antinationaux ou du moins non-nationaux. Conclusion captieuse, dira-t-on, puisque de ces trois partis, le plus fort numériquement, le centre, avait, pendant quinze ans, constamment voté avec le gouvernement et joué, notamment en matière militaire, le rôle le plus national qui se pût concevoir? Conclusion conforme en tout cas à la volonté réfléchie de l'Empereur

et du chancelier qui, en ouvrant une campagne patriotique, en choisissant pour plate-forme la défense du drapeau engagé aux Colonies, en élargissant cette plate-forme par une propagande systématique, cherchait un dérivatif à la crise de mécontentement et de lassitude qui avait précédé la dissolution.

Le centre abordait la lutte avec la confiance qui s'attache à la victoire. Janus à double face, il oubliait momentanément son rôle gouvernemental pour ne retenir que ses tendances démocratiques et se posait en parti d'opposition, défenseur des droits du Reichstag contre le pouvoir personnel et l'arbitraire administratif. « Aucune voix catholique aux nationaux-libéraux! Aucune voix catholique aux social-démocrates! », tel était le double mot d'ordre qu'il lançait au début de la période électorale, réservant ainsi sa liberté de manœuvre vis-à-vis des conservateurs, que son grand dessein, dès ce moment, était de reconquérir un jour.

Les socialistes, alliés le 13 décembre aux catholiques, ne trouvaient pas en 1907 un terrain aussi favorable qu'en 1903. Le vote des tarifs douaniers et les coups de majorité qui précipitèrent ce vote avaient quatre ans plus tôt merveilleusement servi leur cause. La question coloniale et nationale, occasion de la dissolution,

devait leur être moins propice. Bien que le congrès d'Iéna de 1906 eût plutôt accru leur force électorale par l'échec qu'il avait infligé aux théories extrêmes d'internationalisme et d'antimilitarisme, bien que leur situation financière fût excellente, ils ne trouvaient plus dans les circonstances du moment l'instrument de succès que leur avait valu la campagne de 1903.

Les nationaux-libéraux, déchus de leur splendeur historique, tombé des 150 élus à 47, n'avaient point de peine à lutter pour la politique coloniale qu'ils avaient toujours soutenue. Mais nul ne pensait qu'il leur suffît de lutter pour reconquérir leur force perdue. Les radicaux s'accoutumaient, avec une surprise inquiète et satisfaite à la fois, à la pensée de devenir parti du gouvernement. Mais leurs divisions pesaient sur eux, comme aussi le souci d'obtenir du chancelier des garanties positives et de sceller avec lui une réconciliation qu'ils souhaitaient sans s'exposer à une duperie qu'ils craignaient.

Les conservateurs enfin acceptaient mélancoliquement la fin de leur collaboration amicale avec le centre et se préparaient sans entrain à voisiner avec la gauche dans la majorité hétérogène que Bebel appelait le bloc hottentot. Avant même d'aller aux urnes, la difficulté de l'entreprise tentée par le prince de Bülow ne faisait

doute pour personne — pour la droite moins que pour quiconque.

Confiant dans le sens national du pays, le chancelier, renonçant à la réserve qu'il avait gardée en 1903, se jeta dans la bataille et donna lui-même la consigne. « Pour l'Empereur et pour l'Empire ! Contre les rouges et contre les noirs ! » Dans une lettre publique au général de Liebert, il développa cette double idée en habillant d'arguments avantageux le changement soudain de son orientation parlementaire. « Le vote du 13 décembre était une attaque contre les gouvernements confédérés et la dignité nationale. Je travaille avec tout parti qui respecte le point de vue national. Dès que ce principe est violé, il n'y a plus d'amitié possible. » La rupture ainsi justifiée, le prince expliquait pourquoi il avait accepté depuis 1901, la collaboration du Centre : « Le chancelier, surtout depuis les élections de 1903, ne pouvait pas ne pas travailler avec le Centre. Il était forcé de s'assurer son concours pour les projets de loi économiques et nationaux que l'intérêt du pays rendait nécessaires. Mais je nie absolument qu'il ait abandonné par complaisance pour le Centre les droits de l'État. » Restait l'avenir : le prince de Bülow l'envisageait en ces termes : « Certes, je ne crois pas que les élections créeront le grand parti

libéral centralisé, qui pourrait occuper la place du Centre. Mais les fractions de la Droite, le parti national-libéral et les groupes radicaux plus voisins de la Gauche, pourraient par une tactique habile dans la lutte électorale trouver assez de terrain pour constituer une majorité de cas en cas... Malgré les différences de situation dans les circonscriptions électorales, les fractions qui ont voté le 13 décembre pour le gouvernement ne devront pas oublier ce qui les a unies ce jour-là. C'était la lutte pour l'honneur et le bien de la nation contre les socialistes, les Polonais, les Guelfes et le Centre. »

Quelques jours plus tard au banquet de l'Union coloniale M. de Bülow revint à la charge et se fit, avec une remarquable aisance, le champion du libéralisme, pour qui, dans la législature précédente, il affichait une moindre sympathie. Tous les arguments, habilement groupés, tendaient à placer la campagne sur le terrain patriotique, à en appeler de l'Allemagne politique à l'Allemagne nationale :

C'est avec plaisir que j'ai pris l'initiative de paraître au milieu de vous, parmi les représentants de la science et des beaux-arts, en un cercle de haute culture et d'aspirations nobles. Vous connaissez tous le mot de Gœthe : « Quel est ton devoir? La nécessité du jour. » Vous, messieurs, meneurs intellectuels de la Nation, vous avez reconnu pour l'exigence du jour de partici-

per explicitement à une affaire de politique nationale et vous voulez entendre ce que le plus haut fonctionnaire de l'Empire a encore à dire à la veille du jour où doit se décider la composition future du Parlement allemand.

La lutte entre les gouvernements confédérés et la majorité du centre et des socialistes du Reichstag, a éclaté sur une question où il s'agissait de l'achèvement de la guerre du Sud-Ouest Africain et plus encore du degré d'intelligence et d'énergie déployées dans nos entreprises coloniales.

Je suis heureux de voir à la tête de l'Office des Colonies un homme capable, circonspect et actif. M. Dernburg a su relever en peu de temps le crédit ébranlé de notre administration coloniale et ranimer la confiance qu'on avait en elle.

Les colonies ne sont pas seulement la pierre de touche de l'activité d'une nation, elles peuvent aussi servir de trait d'union entre la douzaine de fractions qui se partagent chez nous la scène politique.

Ces colonies ont besoin pour leur développement de l'union de l'esprit conservateur avec l'esprit libéral...

Je considère en quelque sorte comme un tournant dans l'histoire de nos partis le fait que le 13 décembre les partis libéraux et conservateurs ont fait cause commune au Reichstag avec le gouvernement. Dieu veuille que cette entente serve d'exemple dans l'examen des autres grandes questions nationales et qu'une influence favorable soit exercée ainsi par nos possessions d'outre mer pour l'apaisement des discordes de partis, surtout vis-à-vis de l'étranger.

Dans les manifestes et les articles du centre on prétend maintenant que j'ai cherché un prétexte de dissolution, que le centre ayant à peu près accepté mes propositions, cette dissolution était inutile.

Eh quoi, messieurs, le centre n'a-t-il pas déjà, au

printemps de l'année 1906, fait échouer le projet de construction d'un chemin de fer sur le théâtre de la guerre, refus qui a coûté beaucoup de millions à l'Empire ? Car les frais de guerre ont été augmentés de plus d'un tiers en raison des difficultés extraordinaires de transport.

Le centre n'a-t-il pas voulu, d'accord avec la social-démocratie forcer le gouvernement à ramener à 2 500 hommes le corps de troupes sur le théâtre de la guerre, à une époque déterminée et avant la fin des opérations? Quant au nombre de troupes nécessaires à la soumission et à la pacification de la colonie, je ne pouvais m'en rapporter qu'au jugement du général chef de l'état-major. (*Très bien.*)

L'opinion de la majorité, à savoir que le Reichstag partage avec le gouvernement la direction des opérations et la responsabilité des événements et que, s'il est nécessaire, le Reichstag a toujours le loisir d'augmenter les contingents coloniaux, est un raisonnement de général en chambre.

Les gouvernements conféderés ne sauraient tolérer une pareille ingérence dans la conduite des opérations non plus qu'un pareil encouragement à tous les éléments qui dans le monde nous sont hostiles...

Dieu veuille aussi que les partis aient conscience de la responsabilité morale qu'entraîne leur attitude. Le gouvernement n'est d'aucun parti. Sa responsabilité va beaucoup plus loin. Il supporte à lui seul toute la responsabilité morale et politique attachée aux grandes questions nationales. Il en est ainsi même dans les pays parlementaires...

Ce que je vois dans la prétention du centre d'assumer en même temps que la conduite des opérations une part de la responsabilité du gouvernement, c'est une exaltation chez ce parti du sentiment de sa puissance qui n'est fondée ni dans la constitution, ni dans l'oscillation réelle des majorités.

Je rappelle à ce sujet l'abrogation du paragraphe 2 de la loi contre les Jésuites où les partis qui auparavant avaient été pour la suppression, critiquèrent sévèrement le gouvernement. Il en a été de même pour la réforme des finances de l'Empire.

Dans l'affirmation de ceux qui prétendent que les droits du Reichstag en matière budgétaire ont été violés et que les droits du peuple sont en danger, je ne puis voir qu'un faux fuyant destiné à expliquer le vote de la majorité du 13 décembre et à tromper les électeurs sur les motifs de la dissolution.

Les gouvernements confédérés ne songent pas le moins du monde à violer ni à limiter les prérogatives et les droits accordés au Reichstag par la constitution. Mais ils prétendent faire usage du droit qui leur appartient d'en appeler au peuple pour la solution de leurs différends avec le Reichstag.

Ils ne veulent ni d'un gouvernement absolu, ni d'un gouvernement de parti. Ils veulent un état et un droit constitutionnels. Ils ne veulent pas davantage faire la guerre aux catholiques ni à la religion catholique. Ils désirent au contraire la paix religieuse et une égalité absolue entre les différentes religions.

Ce qu'il veulent, ce n'est ni faire de l'État une maison de correction avec un régime de terreur suivant la conception des socialistes; ni compromettre notre tranquillité et notre situation dans le monde, mais assurer simplement la sécurité de l'Empire au dehors et le progrès constant de notre énergie nationale à l'intérieur.

A cette objection de nos adversaires qu'il faut barrer la route au danger de l'absolutisme, je réponds, messieurs, qu'un tel danger n'existe pas et ne peut pas exister dans la constitution fédérale de l'empire. L'Empereur ne songe pas à revendiquer des droits que ne lui concède pas la constitution de l'Empire.

Ainsi, pour la dissolution du Rechstag, il a simple-

ment approuvé l'avis du chancelier et du conseil fédéral tendant à faire usage des droits constitutionnels. Nous ne sommes plus à l'époque du grand électeur et du grand roi. Le prince de Bismarck déclara un jour énergiquement qu'un ministre ne devait pas couvrir sa responsabilité de celle du roi, et, depuis mon entrée en fonction cette parole a été présente à ma mémoire.

Il est de l'intérêt de la couronne et du pays tout à la fois de maintenir dans toute son intégrité la responsabilité et avec elle l'autorité du chancelier de l'Empire et aussi des ministres en Prusse.

Dans la dissolution du Reichstag, il s'agit, messieurs, de la lutte contre ce fâcheux esprit de faction et de parti qui a été si funeste dans l'histoire passée de notre pays. Esprit de contradiction qui veut qu'on gouverne, et d'autre part ne veut pas se laisser gouverner, où le principe l'emporte sur le bon sens, et la doctrine sur les possibilités pratiques.

On me reproche de n'avoir pas parlé de politique intérieure dans ma lettre adressée au général de Liebert : je suis fier de dire que j'ai fait beaucoup pour cette politique, et, en particulier, en ce qui concerne l'agriculture allemande. Mais la politique intérieure et la politique coloniale ne sont pas des antipodes...

L'objet le plus pressant est de créer une majorité avec les conservateurs et les libéraux réunis, et d'enlever au centre toute possibilité de faire, concuremment avec le socialisme, qui recherche par principe les dissensions, une politique d'arbitraire aux dépens du pays contre les gouvernements fédéraux et tous les autres partis.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un Reichstag dont la majorité ne fasse pas défaut dans les questions nationales. (*Bravos.*)

Le centre a toujours été un parti d'une alliance peu sûre. Il représente à la fois des intérêts aristocratiques et démocratiques, réactionnaires et libéraux, ultramon-

tains et nationaux. La politique allemande ne peut pas être agitée comme une balle au gré des intérêts d'une faction qui, au point de vue religieux et confessionnel, devrait combattre le socialisme avec la dernière énergie, mais qui n'en renforce pas moins l'influence collectiviste dans les questions vitales, et ce pour des motifs de tactique.

Le parti socialiste n'a en réalité rien fait. Le despotisme et l'ardeur révolutionnaire de ses chefs cherchent à étouffer toute velléité de coopération à des réformes positives. Combien de temps durera encore cet asservissement de millions d'ouvriers allemands ? Ce serait un grand bonheur s'ils comprenaient enfin que le socialisme représente mal les intérêts du travail, parce qu'il ne fait rien de positif et que le présent état de choses, la liberté constitutionnelle, la prospérité croissante, la sollicitude envers les pauvres et les opprimés valent sans doute mieux qu'une tyrannie grossière avec ses utopies et son avenir communiste...

Messieurs, il faut espérer que malgré l'opposition des socialistes qui ne sert qu'à créer l'agitation, les réformes sociales ne seront pas arrêtées en route. La presse, en partie étrangère, qui est hostile à l'Allemagne, est convaincue que chaque victoire de l'opposition du 13 décembre, sera un obstacle à l'énergie nationale du peuple allemand, à son esprit d'initiative et à son intelligence. En réalité, une décision des électeurs, telle qu'on la souhaite à l'étranger, c'est-à-dire un succès du socialisme international et du centre factieux compromettrait le prestige et la tranquillité du peuple allemand.

Dieu veuille, messieurs, que tous les éléments nationaux, de la droite conservatrice à la gauche progressiste, laissent de côté dans les élections toute considération confessionnelle et d'intérêts particuliers pour n'envisager que leur devoir national ! [1]

1. Banquet de l'action coloniale, 19 janvier 1907.

Les électeurs, par leur vote, justifièrent l'espoir du prince de Bülow. Les socialistes perdirent 36 sièges, les Guelfes 5; les Polonais n'èn gagnèrent que 5, le centre 2. Le gouvernement disposait ainsi de 30 voix environ de majorité. Les conservateurs avaient 5 sièges de plus que dans le précédent Reichstag. Le gain des nationaux-libéraux était de 5 sièges aussi, celui des groupes de gauche de 12. Toutefois, la défaite du centre eût été pour le chancelier plus rassurante que celle des socialistes. Car entre Bebel et les conservateurs, il n'y avait pas à redouter de rapprochement, tandis qu'entre la droite et le centre une réconciliation toujours possible faisait peser sur le « Bloc » la menace d'une irréparable fissure.

Cependant, quand le Reichstag s'ouvrit le 19 février 1907, la politique nouvelle du prince de Bülow n'y connut d'abord que des succès. Un conservateur, le comte de Stolberg Wernigerode, fut élu président par 214 voix contre 164 à M. Spahn. Les vice-présidents furent M. Paasche, national-libéral, et M. Koempff, radical. La discussion du budget, commencée par l'aveu d'un déficit persistant, fut marquée par un duel entre le chancelier d'une part, M. Spahn et M. Bebel de l'autre, — duel qui accusa la brouille et brisa les derniers liens. A l'attaque violente du leader

du centre, M. de Bülow répliqua par l'énergique affirmation que, « malgré les rivalités des partis, le gouvernement dispose d'une majorité écrasante dans le peuple allemand aux heures solennelles où il s'agit du prestige, de l'honneur et de la situation de la patrie ». C'était le congé signifié aux collaborateurs de la veille.

Dans la seconde partie de ses développements, M. le député Spahn s'est étendu sur mon attitude envers le parti du centre et je vais m'en expliquer très ouvertement.

Je ne cache pas que j'ai longtemps et sincèrement cherché à gagner l'appui du centre pour les questions importantes de notre politique nationale. La composition des partis rendait impossible toute politique positive par d'autre moyens...

Sans majorité homogène, on ne peut pas poursuivre une politique de programme, on ne peut que solutionner des questions. C'est ce que j'ai fait, non pas en diplomate louvoyant, comme on l'a dit, mais en homme d'État pratique.

Je reconnais que le centre a été d'une collaboration utile jusqu'au jour où il s'est séparé des partis bourgeois avec lesquels il avait fait de bonne besogne et a obligé le gouvernement à la dissolution.

Il y a une limite dans l'entente des partis, limite que je ne peux pas dépasser. Je suis prêt à marcher avec tout parti qui reconnaît et respecte les grands devoirs qu'imposent à l'Allemagne son prestige et sa situation dans le monde. Si l'on manque à ces devoirs, mes bonnes dispositions s'arrêtent et le gouvernement doit rompre.

L'influence et le pouvoir d'un parti deviennent un fléau pour les autres et pour le pays quand il en abuse.

Toute pression exagérée appelle une réaction. Le centre n'a pas usé de sa situation prépondérante avec la raison et le sang-froid qui sont la condition pour un parti d'une influence durable.

Comment sommes-nous arrivés à cette crise ?

Lorsqu'en novembre j'ai présenté à la Chambre le nouveau directeur des colonies, j'ai ouvertement reconnu les erreurs de l'administration coloniale et j'ai exprimé l'intention ferme d'y amener un changement et une amélioration. Mais j'avais en même temps la certitude de pouvoir compter sur la coopération du Reichstag pour faire succéder à une période peut-être passagèrement et nécessaire, mais qui à la longue pouvait être nuisible au crédit du pays, une ère enfin de tranquille et positive activité...

Jusqu'au dernier moment j'ai refusé de croire que le centre répondrait à mon attitude correcte et uniquement inspirée par le sentiment du devoir en repoussant une loi d'une importance vitale.

M. Spahn a cité mes paroles en faveur d'un mariage de l'esprit conservateur et libéral. Je vous avoue qu'aujourd'hui encore je suis d'avis que c'est à la collaboration de l'esprit libéral et conservateur et à leur mélange que l'Allemagne doit les périodes les plus fructueuses de sa politique.

Puisque nous parlons ici d'alliance de partis, j'ajouterai, messieurs, qu'il en était une qui me paraissait impossible jusqu'au 15 décembre, c'est celle du centre et des socialistes...

Il était impossible aux gouvernements confédérés de passer sous les fourches caudines de ce groupement étrange. Si le centre avait voulu éviter la dissolution, il n'avait qu'à voter pour la proposition des démocrates qui réservait complètement les droits budgétaires du Reichstag, tout en tenant compte du désir d'entrer dans la voie des économies. Mais il ne l'a pas fait parce qu'il

voulait, avec l'aide des socialistes, obliger le gouverne ment à céder.

Le gouvernement ne l'a pas voulu et ne le voudra jamais. (*Applaudissements bruyants à droite et à gauche, rires au centre.*)

En quoi ai-je blessé l'honneur du centre? Est-ce parce que j'ai dissous le parlement sans sa permission?

Ce n'est pas le centre qui a été offensé, mais la résolution qu'il a voulu nous imposer et qui était une entreprise contre l'autorité du gouvernement.

Messieurs, deux prétentions ont joué un rôle important dans la lutte électorale : on a trompé l'électeur en lui persuadant qu'il s'agissait de défendre les libertés constitutionnelles contre le gouvernement personnel. Or toutes les suppositions sur les empiètements de la Couronne dans la dissolution du Reichstag ou pendant les élections sont de pure invention.

La Couronne n'a fait qu'user de son droit en donnant son assentiment à la résolution des gouvernements confédérés.

Il ne s'agissait nullement de savoir qui devait décider en dernier ressort : l'Empereur ou la Chambre. C'est une antithèse puérile.

J'ai protégé le secret du vote par une loi spéciale, j'ai institué les indemnités parlementaires et j'ai sans cesse déclaré que je restais immuablement sur le terrain de la Constitution.

Il ne s'agit, dans cette lutte électorale, ni d'absolutisme, ni de militarisme, ni de féodalisme, mais du fait que le centre appuyé sur le socialisme voulait pousser à bout les gouvernements confédérés. Or l'article 5 de la constitution dit que la constitution est exercée par le conseil fédéral et le Reichstag — et non par l'un sans l'autre — car ce serait de l'omnipotence si une partie du gouvernement voulait imposer des résolutions dont l'autre ne pourrait pas accepter la responsabilité.

Messieurs, le député Spahn a dit encore que, par la lutte électorale, les passions religieuses avaient été soulevées, et que le fossé creusé entre les deux confessions s'était élargi. Si un gouvernement ne mérite pas ce reproche, c'est celui à la tête duquel je suis placé, et qui se réclame de son esprit de justice, de parfaite égalité et de tolérance...

Messieurs, s'il est un parti qui, par sa base, ses principes et son but ne devait pas s'allier avec le socialisme, c'est le centre. Cette alliance est non seulement une grossière faute politique, elle est encore une injustice morale.

Un parti qui traîne dans la poussière ce qui est sacré pour des chrétiens, qui a pris fait et cause pour la Commune de Paris, qui a fusillé Mgr Darboy et les innocents dominicains d'Arcueil...

Faut-il vous lire ici tous les blasphèmes des chefs du socialisme, réunis dans un ouvrage rédigé par un catholique? C'est à eux cependant que les députés du centre ont livré le ballottage, car sans le soutien du centre le parti socialiste eût été réduit de 30 à 40 mandats...

M. Spahn s'est également occupé de l'attitude du gouvernement et de la mienne dans les élections.

Je réclame pour le gouvernement et pour moi le droit d'éclairer les électeurs sur les intentions du gouvernement et sur celles de ses adversaires, et dans les futures élections je ferai de ce droit un usage encore plus large.

Je chanterai une autre chanson à ces messieurs de l'extrême gauche. Je voudrais bien voir qu'il fût défendu au gouvernement de répondre aux attaques et aux injures les plus inouïes! Non, messieurs, si l'on tire sur nous, nous tirerons aussi, comme cela se fait dans tous les pays constitutionnels et parlementaires où les ministres prennent une part bien plus active aux élections que chez nous, jusqu'à présent du moins.

Et pour ce qui est de savoir qui sort victorieux de ces élections, je vais vous le dire : c'est le peuple allemand. Le gouvernement a pour lui dans les questions nationales l'immense majorité du peuple allemand. C'est un effet de notre division des partis, de notre structure politique, sociale et économique que nous ne puissions avec le régime électoral actuel arriver à une majorité homogène au parlement.

La majorité, qui va de M. de Normann jusqu'à MM. Kaempf et Schrader, est en désaccord sur bien des points importants. Mais vous-mêmes, messieurs du centre, formez-vous donc une majorité compacte?

Si vous n'étiez unis par un lien confessionnel, vous siégeriez sur tous les bancs du parlement, depuis la droite jusqu'à la gauche. Pensez à cela et ne vous étonnez plus si la majorité qui, à ma grande satisfaction, est sortie des élections a aussi diverses manières de voir sur bien des questions.

Il en est au moins une sur laquelie cette majorité est d'accord : c'est la question nationale. C'est en faisant ses preuves sur ce point qu'elle conservera la confiance du peuple, et le gouvernement lui tiendra compte volontiers des divergences qui peuvent exister sur d'autres points.

Messieurs, j'ai déjà déclaré une fois que je n'avais pas de préjugés. Cela ne veut pas dire que je puis gouverner un jour en conservateur et le lendemain en libéral, faire alternativement de la politique agrarienne ou industrielle.

Je vois l'équité dans une juste protection de toutes les forces productrices et je tiens également compte des intérêts de l'agriculture, de l'industrie et des ouvriers. Mais cette politique ne m'empêche pas de tenir compte des *desiderata* de la gauche bourgeoise.

M. Bassermann nous en a déjà fait connaître quelques-uns sur lesquels on peut s'entendre. Il y a une

réforme de notre droit de réunion et d'association. Il y a des économies et des simplifications à introduire dans l'armée. Il y a la réforme du Code de procédure et du Code pénal, l'amélioration du sort des fonctionnaires. (*Vifs applaudissements.*) Nous avons aussi à réaliser des progrès sérieux en matière de politique sociale où il faut aller généreusement de l'avant, et j'ai confiance que la droite et la gauche marcheront d'un commun accord pour fortifier le marché de nos capitaux.

Voilà un champ assez vaste où l'action de la majorité peut s'exercer. Cette politique sera d'autant plus fructueuse que les divers groupes de la majorité seront animés d'une confiance réciproque entre eux et aussi à l'égard du gouvernement qui a applaudi à la naissance de cette majorité[1]. (*Applaudissements répétés.*)

Le lendemain, M. Bebel reprit pour son compte l'attaque commencée par M. Spahn. De nouveau il trouva le chancelier prêt à la riposte, plus alerte encore, plus résolu, cherchant par le prestige de la parole à galvaniser une majorité dont il était le premier à discerner la « difficulté de vivre ». Ici encore il faut citer. Résumer serait affaiblir :

M. le député Bebel soutient que le socialisme déploie une activité réformatrice et proteste contre l'action destructive que je lui reproche. Ceci me surprend d'autant plus que, dans le courant de ce même discours, il a donné à entendre qu'il ne voulait dire aujourd'hui que des choses qu'il pouvait prouver. (*Hilarité.*)

1. Reichstag, 25 février-5 mars 1907.

Il a sans doute oublié qu'il y a quelques années, au congrès socialiste de Dresde où il a parlé librement, il a dit qu'il était un ennemi juré de l'état social actuel et qu'il n'aurait de repos qu'il ne l'ait détruit.

M. Bebel s'est ensuite étendu sur la défaite électorale subie par le socialisme, s'efforçant d'en atténuer la portée. Les généraux vaincus se conduisent de deux manières : ou ils se drapent dans le silence, c'est la manière la plus digne et c'est ce qu'a fait le brave Benedek; ou encore ils se tuent comme le vieux Caton (*Hilarité.*) — cela se voit aussi — ou bien la défaite augmente leur loquacité — une certaine loquacité irritée. Mais je crois que dans le cas présent cette verbosité ne fera pas une profonde impression, sinon sur le parti de M. Bebel ou du moins sur son entourage personnel le plus intime.

La défaite subie par le socialisme et sur laquelle je m'étendrai plus longuement que ne l'a fait M. Bebel, n'était que trop méritée.

Elle n'était que trop méritée, d'abord parce qu'elle était le châtiment de sa précédente hâblerie : au congrès de Hambourg M. Bebel a dit que, dans cette lutte électorale, le libéralisme bourgeois serait broyé. Messieurs, il me semble que ce libéralisme se porte assez bien.

Dans une entrevue avec le correspondant d'un grand journal anglais le *Daïly Mail*, M. le député Singer se répandit en espérances des plus hardies. Tous les organes officiels et officieux de la social-démocratie parlaient de grands succès prochains. Mais l'orgueil vient avant la chute. (*Hilarité.*)

La défaite du socialisme était encore méritée, parce qu'elle fut le châtiment de son insupportable intolérance, de son étroitesse, de son dogmatisme, de son esprit philistin indigne du xxe siècle, qui mettait à jour tout un système d'oppression et préparait un joug

moral tel qu'on n'en avait pas vu de tel, même au moyen âge.

Faut-il vous rappeler que votre propre collègue Jaurès s'est vu obligé de gémir sur votre dogmatisme intolérant; qu'un de vos amis vous a appelé un nouvel Olivier Cromwell, lord protecteur du socialisme allemand; que vos journaux vous ont comparé à Jules César?

La défaite était encore méritée, parce qu'elle fut le châtiment d'une lutte de classe et d'une méthode de publicité tellement brutale, que le monde civilisé n'en avait guère vu de semblables. Né de la haine, le socialisme devait finir sur un ton inqualifiable, attaquant non seulement la monarchie et l'armée, mais encore la patrie, la nation, tout ce qui est cher et sacré à la majorité de notre peuple, avec une violence qui ne peut se comparer qu'aux blasphèmes de Caliban.

La défaite des socialistes, messieurs, avait de plus pour cause cette lutte de classes haïssable, irréductible, menée par eux, l'oppression tyrannique des ouvriers travailleurs de la part des grévistes; j'en appelle aux incidents douloureux de Brême, d'Anhalt et de Magdebourg!

J'espère, messieurs, que les partisans de l'ordre établi envisageront courageusement de tels excès, et que les autorités feront tout leur devoir pour protéger la liberté des citoyens contre le terrorisme des socialistes...

Certes il y a eu un moment où de sérieuses espérances pouvaient être fondées sur le revisionnisme. Je n'étais peut-être pas moi-même affranchi de semblables espérances. (*Mouvements.*) Mais quand vint le jour de Dresde, le revisionnisme se ferma comme un couteau de poche...

MM. Kautsky et Mehring avaient donc bien raison quand ils disaient, dès le début, que les principes du Révisionnisme possédaient la solidité d'un château de

cartes, que les revisionnistes étaient mi-éclectiques, mi-sceptiques et qu'on n'arriverait à rien avec des hommes pareils. (*Hilarité.*)

On me dit de temps en temps que le revisionnisme fait seulement le mort, qu'il poursuit une tactique très habile, nommée dans un article de journal : la tactique des punaises. Comme cet intéressant petit animal, le revisionnisme se réveillera soudain et étonnera le monde par sa vivacité. Messieurs, je n'ai pas une grande confiance dans la tactique des punaises. (*Rires.*)

Je ne crois pas non plus que M. Bebel, ainsi que M. Bernstein l'a fait entrevoir dans le journal *le Temps*, se convertira en un honnête revisionniste.

De même que le nègre reste nègre et que la panthère garde sa robe mouchetée, de même M. Bebel sera toujours le député Bebel. Et un révisionniste qui marcherait sous ses ordres ne jouerait aucun rôle... (*Rires.*)

C'est ce parti de négation, messieurs, qui veut entraîner les travailleurs allemands à des grèves révolutionnaires, à la ruine. Et toutes vos prévisions — ainsi que le fait justement ressortir une des bonnes têtes de la social-démocratie, M. Schippel dans un article qui m'est tombé sous les yeux ces jours-ci — sont démenties par les faits.

Vous avez dit que les tarifs douaniers étaient impossibles : ils existent; qu'ils ne permettraient pas de conclure des traités de commerce, et nous en avons conclu.

Vous avez déclaré que l'industrie serait ruinée, jamais elle n'a été plus florissante. Ne craignez-vous pas que les électeurs ne se fatiguent à la longue de toutes ces hâbleries?

Et la défaite de la démocratie socialiste est enfin méritée à cause de la politique antipatriotique dans laquelle elle s'est de plus en plus égarée.

Seul le socialisme allemand place le parti au-dessus de la nation. Il manque encore aux socialistes allemands, et à eux seuls, le sens des besoins et des nécessités natio-

nales. Les socialistes des autres pays sont d'accord, à de légères exceptions près, avec leur nation dans les grandes questions nationales.

Quand est-ce qu'un socialiste étranger important a déclaré qu'il ne défendrait la patrie que si le programme du parti le permettait? Pensez-vous que Millerand, Jaurès ou Turati parleraient ainsi? C'est pourtant là le sens de maintes déclarations de M. Bebel que nous avons entendues ici.

Quand on met le parti au-dessus de la patrie, j'appelle cela de l'antipatriotisme...

Toutefois, messieurs, le péril socialiste n'est qu'arrêté ; il n'est pas supprimé et les partis bourgeois doivent développer l'organisation qu'ils ont créée durant cette période électorale. Il ne faut pas faire comme les anciens Germains, qui, quand ils avaient vaincu, oubliaient tout sur leur peau d'ours et devant leur coupe d'hydromel ; les ennemis venaient ensuite, les surprenaient et finalement triomphaient d'eux...

Et ce que je désire accentuer d'une manière particulière, c'est que dans ce combat, il ne s'agissait pas de l'ouvrier allemand, — mais de la social-démocratie politique et révolutionnaire. C'est ce que les gouvernements, les partis bourgeois et cette Chambre prouveront au travailleur allemand par la continuation de la politique sociale.

Messieurs, le socialisme partage toute la société moderne en deux camps : le camp de la bourgeoisie et le camp du prolétariat entre lesquels subsistent un abîme infranchissable et une lutte de classe inévitable.

Je soutiens, au contraire, que l'abîme entre les deux classes ne pourra dans l'avenir que se combler, les fondant pour ainsi dire l'une dans l'autre ; qu'enfin les vrais intérêts des capitalistes et des travailleurs se solidariseront et qu'un jour viendra où nous regarderons vers ce mouvement révolutionnaire passé comme le

malade se souvient de la maladie dont il a réussi à guérir[1].

Après ces deux discours, si habiles et si pressants, la partie était gagnée contre les deux adversaires. En vain, dans les séances suivantes, les orateurs du centre crièrent au Kulturkampf. Leur voix fut sans écho. Le 12 mars, l'Assemblée vota les crédits pour le Sud-Ouest africain ; le 3 mars, la transformation de la direction des Colonies en ministère indépendant ; quelques jours après, elle adopta l'ensemble du budget. Un succès complet effaçait le souvenir de l'échec de décembre.

Le prince de Bülow était trop clairvoyant cependant pour exposer sa majorité au choc des grands problèmes qui risquaient de la diviser. Le discours du trône avait tracé au Reichstag un modeste programme. On n'y voyait figurer ni la grave réforme de la loi sur les Bourses, ni celle du traité de commerce avec les États-Unis. C'était un programme minimum, de tout repos, un régime approprié à un tempérament débile, le seul qui convînt, l'événement devait le prouver, à la précarité du Bloc. Par une politique de demi-teintes, de touches et de retouches, où il excelle, le chancelier répandit sur ses amis de

1. Reichstag, 25 février-5 mars 1907.

toute nuance la rosée d'une éloquence obligeante. Le 14 mars, au banquet de la Société d'agriculture, il déclara que l'épitaphe qu'il souhaitait entre toutes était celle de chancelier agrarien :

Après une année agitée pour le pays et pour moi-même, me voilà revenu devant la Société d'agriculture. Nous avons laissé derrière nous un rude combat politique qui a éveillé une grande excitation et en même temps un sentiment national profond dans le peuple allemand. Car le combat est le père de toutes choses. Dans ce combat, la confiance entre le chancelier de l'Empire et l'agriculture allemande n'a fait que se fortifier...

Je veux aussi m'exprimer clairement sur la réforme de la Bourse annoncée par moi au Reichstag. Dans cette importante et pressante réforme, nous ne ferons rien qui puisse nuire aux intérêts de l'agriculture. Par contre, j'espère aussi que ses représentants au Reichstag examineront sans préjugés le projet.

L'agriculture n'a aucun intérêt à ce que la loyauté et la confiance soient compromises en affaires par la législation de la Bourse. Elle a intérêt à ce que les Bourses allemandes ne soient pas en état d'infériorité par rapport à celles de Paris et de Londres, à ce que le capital allemand n'émigre pas à l'étranger, à ce que les petites banques ne soient pas écrasées par les grandes.

Lorsque je me retirerai de la vie publique, et ce moment viendra peut-être moins vite que certains ne semblent le désirer, on pourra me décerner cette épitaphe politique : « Il fut un chancelier agrarien. » Et si je le suis et le resterai toujours, c'est parce que la politique agrarienne correspond à ma pleine conviction.

C'est pourquoi je ne l'abandonne pas à elle-même, mais je la protège et la situation actuelle en est la

preuve. L'agriculture commence à se relever, l'industrie fleurit. Mais le succès d'une branche de l'industrie ne nuit pas à l'autre, et l'agriculture a dans l'industrie un consommateur prépondérant [1].

Ayant ainsi flatté la droite, il rassura les radicaux en leur promettant de nouveau, sans rien faire du reste pour la hâter, la discussion de la loi sur les Bourses. A la Chambre prussienne, il laissa M. de Studt, ministre des Cultes, accepter contre les libéraux l'appui d'une majorité composée de la droite et du centre (débat sur l'inspection ecclésiastique des écoles). Mais il donna à entendre que M. Studt n'avait pas son approbation et qu'en Prusse, au surplus, le premier ministre, n'étant point président du Conseil, mais *primus inter pares*, ne pouvait imposer à ses collègues sa volonté.

Le Reichstag une fois en vacances, M. de Studt prit d'ailleurs sa retraite. Le comte de Posadowsky abandonna également le ministère de l'Intérieur d'Empire où le remplaça M. de Bethmann-Hollweg, ami personnel du chancelier. D'autre part, les divisions persistantes des socialistes, le succès au congrès de Stuttgart et d'Essen des syndicalistes opportunistes, l'hostilité marquée dans ces congrès aux théories hervéistes étaient satisfaisants pour le gouvernement.

1. Banquet de la Ligue agrarienne, 14 mars 1907.

Les seules difficultés qu'il rencontrât étaient d'une part la question financière qu'il se réservait de régler ultérieurement, d'autre part la question polonaise, où la force brutale de l'administration prussienne demeurait impuissante contre la force morale d'une population persécutée[1].

On sait comment et dans quel sens Bismarck vieilli avait posé le problème ethnique et religieux, pour lui plus religieux qu'ethnique, que la Prusse s'épuise à résoudre en Pologne. La loi de colonisation promulguée en 1886 n'a jamais obtenu le résultat qu'on attendait d'elle. Vainement, à des reprises successives, notamment en 1898 et en 1902, on a voté de nouveaux crédits. Vainement en 1904, un texte plus arbitraire encore a compliqué davantage le régime foncier des sujets slaves des Hohenzollern : la nationalité polonaise a survécu. Le prince de Bülow la comparait en 1902 à des lapins, bêtes nuisibles qu'on peut chasser en toute saison. Il était donc logique avec lui-même en élaborant dans le courant de 1907 la loi d'expropriation, complément nécessaire, sinon justifiable, de la loi de colonisation.

1. Voir les remarquables articles de M. Henry Moisset dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er novembre et 1er décembre 1908.

A la base de l'argumentation gouvernementale on retrouvait la thèse bismarckienne de la nécessité. Le prince de Bülow avait dit le 26 novembre 1907 : « Le gouvernement de Sa Majesté pense que la politique, inaugurée par le prince de Bismarck dans les marches de l'Est, en 1886, est la bonne, et il est fermement décidé à persévérer dans cette voie. » Il apporta au Landtag un discours de Bismarck qui indiquait le moyen d'y persévérer :

On se demande, avait dit Bismarck, si la Prusse, dans son intérêt et dans celui de l'Empire allemand, ne sera pas amenée par les circonstances à débourser 100 millions de thalers pour acquérir les biens de la noblesse polonaise, — parlons clair et net, pour exproprier la noblesse. (*Oh! oh!*) Cela paraît monstrueux, mais quand nous exproprions pour un chemin de fer, quand nous démolissons les maisons, traversons les cimetières, uniquement pour la commodité d'une compagnie de chemin de fer, quand nous exproprions pour construire un fort, pour percer une rue, quand nous exproprions tout un quartier dans une ville, comme à Hambourg, pour bâtir un port, nous détruisons des habitations qui existent depuis des siècles : pourquoi dès lors un État ne pourrait-il pas, dans certaines circonstances, garantir sa sécurité dans l'avenir et s'assurer la tranquillité? La sécurité n'est-elle pas un but supérieur au commerce, n'est-elle pas, pour la communauté, plus importante que la fortification d'une seule place?... Il n'y a pas d'injustice puisqu'on paie une indemnité, et ces messieurs seraient peut-être très contents d'acheter des terres en Galicie ou de l'autre côté de la frontière russe

avec l'argent qu'ils recevraient... Les frais ne sont pas non plus si considérables; je suis convaincu que le fisc n'y perdrait pas beaucoup, et y perdrait-il 10 pour 100, je crois que l'on pourrait supporter cette perte dans la pensée que nous serions enfin tranquilles sur notre frontière de l'Est et que nous n'aurions plus là des gens qui ne sont Prussiens qu'en attendant une occasion favorable pour prendre congé de nous et faire défection. Mais le gouvernement n'a pas en ce moment l'intention d'aller si loin. Je ne fais mention de cette possibilité qu'afin qu'on y réfléchisse et qu'on s'en souvienne dans le public, et que messieurs les Polonais, qui se trouvent si mal sous le gouvernement prussien, y songent de leur côté, s'ils ne veulent pas un jour venir eux-mêmes nous faire la proposition de nous arranger à l'amiable [1]. (*Hilarité.*)

Le chancelier posa le dilemme : sans expropriation plus de colonisation et le débat s'engagea : « Notre marche de l'Est, demanda-t-il le 30 janvier 1908, doit-elle être allemande ou polonaise? Nous ne pouvons plus nous faire illusion. La population polonaise s'efforce, consciente de son but, de former un État dans l'État. Je ne veux pas vous dépeindre encore une fois la scission toujours plus nette, toujours plus âpre des Polonais d'avec les Allemands. Je demande seulement : pouvons-nous nous passer de deux provinces dont l'une commence à dix-huit lieues de Berlin? » Le 27 février 1908 la loi fut votée par 143 voix contre 111. La rupture avec le centre

1. *Bismarcks Reden*, t. IX, p. 155.

avait accru la liberté de mouvement du chancelier. Sans qu'il obtînt du Landtag toutes les armes qu'il lui avait demandées, — l'étendue des terres à exproprier, au lieu d'être illimitée, était fixée à 70 000 hectares, — l'adoption d'un texte aussi arbitraire, impopulaire dans nombre de milieux même allemands, constituait un succès pour sa politique.

II

Ce succès cependant n'était point fait pour durer et à la veille de la rentrée du Reichstag, à l'automne de 1907, la situation déjà était difficile.

D'une part une réforme administrative de la marine réduisant la durée de service des vaisseaux de ligne, augmentant par conséquent les charges; d'autre part des difficultés financières, sur la solution desquelles le chancelier n'était pas d'accord avec M. de Stengel, secrétaire d'État aux Finances; un projet encore indéterminé de réforme de la loi électorale prussienne; deux projets sur les Bourses et sur le droit de réunion, qui ne donnaient satisfaction ni à la gauche ni à

la droite, tel était l'édifice législatif, malaisément habitable, où le prince de Bülow comptait faire vivre sa majorité de 216 députés. Contre lui de nombreuses critiques se faisaient jour qu'on attribuait parfois à des membres mêmes du goument, — par exemple M. de Rheinbaben. Vainement il tentait le 30 novembre de s'élever audessus de ces contingences par une hygiène meilleure du bloc. « Libéraux et conservateurs, disait-il, doivent réciproquement tenir compte de leurs principes. Mais ils doivent aussi se faire des concesssions... La voie est libre, j'ai fait pour ma part tout ce que je pouvais pour la tenir ouverte. Maintenant, c'est aux partis à montrer ce qu'ils peuvent. » Les partis, à en juger par leur attitude, étaient de moins en moins disposés à produire cette démonstration.

Le 4 décembre, un vif incident éclatait entre le ministre de la guerre général de Einem et M. Paasche, vice-président national-libéral du Reichstag. Le chancelier, à plaisir, semble-t-il, grossit l'affaire, comme s'il eût voulu trouver un réconfort dans la déclaration de fidélité qu'il exigea et obtint des groupes du bloc. « Vous venez, lui dit la *Gazette de Voss*, de vous conduire en ministre parlementaire! » Ce n'était ni la première ni la dernière fois que cette inquiétude devait s'exprimer. Et la nature même de la ma-

jorité, hybride et disparate, voulait qu'il en fût ainsi.

En janvier 1908, le prince de Bülow donna un gage aux conservateurs en déclarant sèchement au Landtag qu'il n'accepterait jamais pour la Prusse ni le suffrage universel ni le vote secret. Huit jours plus tard, il réveilla la fidélité des trois groupes libéraux en leur promettant quelques concessions (loi sur les Bourses et droit de réunion.) L'attelage commençait cependant à ruer dans les brancards. Des radicaux, comme MM. Barth, Frédéric Naumann et le docteur Gothein, attaquaient vivement le gouvernement. La loi sur les réunions n'était votée que grâce à une capitulation des gauches qui en gardèrent rancune au chancelier. Le congrès tenu en avril par l'Union libérale allemande et la sécession de M. Barth affaiblissait plus encore la majorité. Enfin l'entrée de cinq socialistes à la Diète prussienne était un échec nouveau pour la politique de M. de Bülow. On sentait le bloc à la merci d'une brusque rupture. Il fallait, pour ne le point briser, n'y pas toucher. Le chancelier, afin de le mieux préserver, changeait de ministre des Finances, substituant M. Sydow à M. de Stengel. L'impression de malaise et d'insécurité n'en subsistait pas moins.

Cette impression s'aggravait d'ailleurs de

l'étrange atmosphère de scandale où vivait l'Allemagne. Un ancien acteur devenu journaliste, — et journaliste redoutable, — M. Maximilien Harden, jadis instrument et défenseur de Bismarck, plus récemment inspiré par M. de Holstein, mal résigné à la retraite où il vivait depuis 1906, avait commencé dans la *Zukunft* une campagne d'insinuations, qui peu à peu s'était précisée, avec une double tendance personnelle et politique. M. Harden laissait entendre, s'il ne l'énonçait explicitement, que plusieurs hauts personnages, le prince Philippe d'Eulenburg, ancien ambassadeur à Vienne, le comte Kuno de Moltke, gouverneur militaire de Berlin, d'autres encore, étaient depuis longtemps adonnés à une forme d'amitié masculine que ne justifient point les précédents antiques. M. Harden déclarait d'ailleurs que, s'il abordait ce sujet délicat, c'était par patriotisme et parce que ces hommes, groupés autour de l'Empereur, constituaient une camarilla néfaste pour la politique allemande. Au mois de novembre 1906, le prince de Bülow, répondant à une interpellation de M. Bassermann, avait dit, — sans qu'on comprît nettement la nécessité de cette affirmation : « La camarilla n'est pas une plante allemande. » Quand parurent les articles de la *Zukunft*, on se rappela ces paroles du chancelier. Et la légende

d'un grand complot dirigé contre lui par la « Table ronde de Liebenberg » se répandit dans la presse.

Que M. Harden eût une arrière-pensée politique ; qu'il servît une rancune, celle de M. Holstein ou toute autre, on doit l'admettre. Les mésaventures du compte de Moltke? Sa brève carrière conjugale? Ses fautes à l'égard d'une femme que l'on eût crue plus apaisée après dix ans passés et deux mariages heureux? Prétextes assurément, — et rien que prétextes. Le but était d'atteindre l'entourage immédiat de l'Empereur, ceux qui, à de certaines heures, avaient pu être ses conseillers, qui en tout cas n'avaient jamais cessé d'être ses amis. Guillaume II, informé brusquement par le kronprinz, n'eut, semble-t-il, qu'un souci : se laver de toute solidarité avec les suspects. Pendant quelques heures, la peur, une peur irraisonnée et dominatrice, régna sans partage au Palais, — peur de résister à une campagne acharnée, peur de marquer une borne au scandale le mieux agencé qui fût jamais. Une intimité de vingt ans fut brisée en un instant, sans explications, sans justifications. Et le champ resta libre pour la parade judiciaire qu'avec un art infini de ménager et de corser les effets, M. Harden avait organisée.

Ce que fut cette suite de procès, — intentés

les uns par les diffamés, les autres par le parquet, aboutissant tantôt à l'acquittement, tantôt à la condamnation du diffamateur, s'enchaînant les uns aux autres, rebondissant les uns sur les autres, finissant par traîner à la barre du tribunal le lit d'un mourant, — on le sait et ce n'est pas ici le lieu d'y revenir. Pris au piège d'un adversaire plein de ressources, le prince d'Eulenburg s'exposa, par une réponse trop vague faite sous serment, à une accusation de faux témoignage sous le coup de laquelle il est encore, disputé par un mal implacable à une haine plus implacable encore. Mois douloureux où le patriotisme allemand souffrit profondément ; où furent révélées des tares indiscutables, sans qu'on eût le sentiment que ceux qui les mettaient au jour fussent mus par une conviction sincère ; où l'on vit le kronprinz salué au Thiergarten par les cris paradoxaux de : « Vive Harden ! » ; où l'aristocratie et l'armée, victimes des généralisations simplistes de la foule, furent dénoncées devant le pays pour les égarements de quelques-uns ; où le chancelier lui-même dut aller en personne faire condamner un accusateur qui avait dirigé contre lui des imputations pareilles à celles dont était l'objet l'entourage impérial. Riche matière pour les pessimistes, stigmatisés à Breslau deux ans plus tôt.

Au cours de ces procès, le chancelier avait tenté de pacifier l'opinion et de réduire les proportions de l'émotion qui l'agitait. Il n'y avait que médiocrement réussi :

M. le député Spahn a parlé de la corruption dans les régiments de cavalerie et a suggéré que les parents devaient redouter d'envoyer leurs fils dans certains régiments.

Messieurs, il s'agit ici d'assertions générales non prouvées, qui ne doivent pas être répétées dans cette Chambre et que je repousse avec énergie et résolution. (*Très bien à droite.*) Certes, dans la mesure où le procès Moltke-Harden, a établi certains manquements individuels à la moralité j'ai ressenti de cette démonstration un sentiment de honte, et je ne doute pas un instant que l'administration ne fasse tout son possible pour détruire par le fer et le feu de telles abominations. (*Très bien.*)

De même que personne n'effleure d'un doute la haute moralité et la belle vie de famille dont notre couple impérial donne l'exemple, de même personne ne prendra l'Allemagne pour une nouvelle Sodome.

Les mœurs de l'empire romain de la décadence ne règnent pas dans l'armée. Vous pouvez être assurés que l'Empereur donnera un énergique coup de balai à tout ce qui ne convient pas à la propreté de sa maison et de son entourage.

C'est une erreur de conclure des errements de quelques membres des classes élevées de la société à une corruption de la noblesse. Ce sont là des conclusions fausses qui résultent de généralisations partiales et tendancieuses.

Dans toutes les conditions, il se trouve des éléments indignes qui sont un déshonneur pour le cercle auquel

ils appartiennent ; la société n'est coupable que si elle tolère sciemment un semblable état de choses.

M. le député Spahn a paru s'étonner que ces faits n'aient pas été portés à ma connaissance. Je ne crois pas que l'autorité militaire ait quoi que ce soit à se reprocher à cet égard, et le ministre de la Guerre s'en expliquera à une prochaine occasion.

Si l'on me demande pourquoi le chancelier ne s'est pas chargé de l'initiative, je répondrai que je n'ai connu de faits précis qu'au printemps de cette année, et si je n'ai pas soumis les articles de la *Zukunft* à l'Empereur, c'est que, messieurs, une démarche semblable appartenait à celui qui était le plus près du trône.

Le kronprinz a rempli, à l'égard de son père, un acte de piété filiale. Il agissait dans l'intérêt du pays ; son intervention n'avait pas un caractère officiel. Un ministre responsable ne peut soulever des accusations aussi graves que lorsqu'il est en mesure de produire des preuves. Quels ne sont pas les racontars qu'on entend de nos jours et n'ai-je pas moi-même été l'objet des plus odieuses calomnies? (*Cris animés : Très vrai*) !

Lorsque Sa Majesté m'a parlé pour la première fois des attaques de la *Zukunft*, je lui ai simplement dit qu'il fallait uniquement songer à garder de toute souillure son blason, celui du pays et celui de l'armée [1]. (*Très bien.*)

Après cette crise de suspicion, l'opinion publique restait secouée d'une sorte de tremblement nerveux. Une inconsciente rancune montait du peuple vers le trône, comme si l'on en voulait au souverain d'avoir ou mal choisi ou mal défendu ses amis. Le prestige de l'autorité était

1. Reichstag, 29 novembre 1907.

ébranlé. Un déséquilibre moral livrait l'Allemagne aux surprises, exposait le pouvoir impérial aux représailles de l'indiscipline.

Ces représailles ne tardèrent point. Le 28 octobre 1908, le *Daily Telegraph* publiait une interview de Guillaume II destinée, d'après son préambule, à rassurer l'Angleterre sur les desseins de l'Allemagne. C'était un long factum, où la politique franco-russe pendant la guerre du Transvaal était ouvertement accusée d'hostilité contre la Grande-Bretagne, où des faits inexacts soutenaient mal une thèse désobligeante où l'on retrouvait la vieille tendance bismarckienne à diviser pour régner. On réfuta les erreurs matérielles. On blâma l'intention. Et l'on garda l'espoir qu'un démenti donnerait à l'incident la seule solution qui convînt. Un jour passa et le démenti ne se produisit pas. Bien plus la *Gazette de l'Allemagne du Nord* cautionna, en le reproduisant, l'article du *Daily Telegraph*. L'étonnement grandit, exprimé avec une sévérité particulière par la presse allemande.

Le 31 octobre, nouvelle note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. L'opinion allemande, à peine remise des affaires Harden, s'élevait contre cette manifestation nouvelle et inopportune du pouvoir personnel. L'organe officieux vient déclarer qu'il est faux « que l'Empereur ait provoqué

cette publication, sans en avoir averti au préalable les personnalités responsables de la politique de l'Empire. » L'interview a été envoyée au chancelier. Celui-ci l'a transmise à ses bureaux. Les bureaux n'ont pas formulé d'objections. Le bon à tirer a donc été donné. L'Empereur a par conséquent été correct. Au contraire, le chancelier, et ses fonctionnaires qu'il couvre, ont péché par négligence. Le prince de Bülow, logiquement, s'est offert en victime expiatoire et a remis sa démission, que l'Empereur a refusée : récit authentique, officiel, qui dépasse en extravagance tout ce qu'on avait pu supposer.

La suite est plus étrange encore. Puisque l'Empereur a soumis son texte au chancelier, on ne devrait rien lui reprocher. Et cependant voici qu'éclate contre lui une formidable campagne, qui ne peut s'expliquer que par un arriéré de griefs et une nervosité momentanée. Dans la presse, c'est un concert d'imprécations qui bientôt trouve écho au Reichstag. La *Gazette de Voss* dénonce « les graves défauts de l'organisation gouvernementale et demande un remède énergique ». Le *Berliner Tageblatt* écrit : « Le peuple allemand, qui est majeur, désire se protéger contre le retour de semblables interventions personnelles » ; d'autres journaux de toute nuance protestent contre « la politique impul-

sive de l'Empereur » et déclarent que « cette politique n'est pas celle du peuple allemand ».

M. Bassermann, national libéral, dépose une interpellation : « Le chancelier assume-t-il la responsabilité constitutionnelle de la publication, dans le *Daily Telegraph*, d'une série de conversations de S. M. l'Empereur et des faits qui s'y trouvent mentionnés ? » La *Gazette de Cologne* préconise la formation au Reichstag d'une commission permanente des Affaires étrangères. Le 10 novembre, M. Bassermann, en termes mesurés, résume les critiques. D'après lui, ce sont les conversations de l'Empereur plus encore que la publication de l'article qui constituent une faute grave. On est ainsi au vif du débat.

C'est la première fois qu'au cours d'une carrière déjà longue, le prince de Bülow croira possible ou nécessaire de découvrir son souverain. Toujours, dans les années précédentes, il avait pris la responsabilité des paroles impériales avec crânerie et désinvolture. Toujours il avait revendiqué, pour l'Empereur, le droit d'exprimer librement sa pensée. Toujours il avait affirmé que la « puissante personnalité » du monarque était pour l'État une garantie de force et de sécurité :

M. le député Richter a dit que dans chaque État constitutionnel les ministres doivent compter avec l'individualité du monarque, qui est plus ou moins énergique,

et que plus celle-ci est prépondérante plus elle est tentée de gagner de l'influence sur la marche des affaires de l'Etat.

M. le député Richter a raison de dire que la tâche du ministre responsable n'est de ce fait pas toujours facile, mais d'autre part il ne faut pas oublier que l'individualité fortement douée d'un monarque est pour un peuple un avantage très précieux. Il n'y a qu'à aller à l'étranger pour s'en persuader...

Pour ma part, si je n'ai pas rencontré beaucoup de partisans de l'attitude passive d'un monarque, j'en ai rencontré beaucoup qui souhaitaient un monarque fortement accentué; et même ceux qui n'approuvent pas notre orientation politique ne devraient pas être injustes envers les efforts énergiques et le loyal vouloir de notre Empereur, sa grande allure, son esprit libre et sans préjugés.

Je le dis sans aucun byzantinisme, rien en lui n'est mesquin. Il n'est pas un philistin et cela est très important au XXe siècle. Je m'oppose donc énergiquement aux attaques de M. le député Richter contre lui.

La base d'un État constitutionnel est que le monarque n'est pas politiquement responsable. Donc les attaques contre des actions quelconques du monarque doivent être adressées à la personne du chancelier responsable, aux ministres et non au souverain.

Je ne sache pas m'être jamais soustrait à cette responsabilité. Si je n'étais plus en état de la supporter, de servir le pays dans les circonstances présentes comme c'est mon devoir, je mettrais un terme à la divergence des opinions entre le monarque et moi en demandant à être relevé de mes fonctions.

Je suis persuadé que, si vous vous assimilez cette conception des droits d'État, la marche des affaires ne pourra qu'y gagner [1].

1. Reichstag, 19-23 janvier 1903.

La même année, il développait comme il suit une thèse identique :

M. de Vollmar a parlé aussi de tendances bonapartistes. Je ne connais aucun cas où Sa Majesté l'Empereur se soit mis en contradiction avec la constitution de l'Empire. Mais si l'Empereur se maintient dans les limites de cette constitution, il a non seulement le droit mais aussi le devoir d'exercer les prérogatives qu'il tient d'elle dans toute leur plénitude.

Que signifient tous ces discours sur l'absolutisme, le bonapartisme, le césarisme? Lorsque j'entends les insinuations de M. le député de Vollmar à ce sujet, je me demande si au lieu d'être au Reichstag allemand, je ne me trouve pas par hasard au Maroc ou en Chine. (*Hilarité.*)

Nommez-moi un seul cas où les droits constitutionnels du peuple allemand aient été méconnus par Sa Majesté, les princes allemands ou les ministres.

L'absolutisme n'est même pas une expression allemande (*Grande hilarité*); c'est un produit asiatique, et tant que notre régime se développera dans le domaine de la loi et de l'ordre et dans l'estime des droits de la cour qui sont aussi sacrés que les droits des citoyens il ne sera pas question d'absolutisme en Allemagne.

Si cela était, ce serait après des renversements révolutionnaires. Après la révolution vient l'absolutisme : c'est l'A b c de l'histoire.

Le député de Vollmar s'est aussi occupé des relations entre l'Empereur et le chancelier. Ces rapports sont précisés par les articles connus 15, 16, 17 de la constitution qui déterminent la base et la forme des relations entre les deux facteurs : c'est le bon vouloir et le désir réciproque de travailler au salut public.

Sans concessions ou compromis réciproques, rien ne marche. Mais je puis certifier que le droit d'initiative

personnelle de l'Empereur ne peut être amoindri par aucun Chancelier; cela ne répondrait ni aux tendances du peuple allemand ni à ses intérêts.

Le peuple allemand ne veut pas d'un empereur fantôme, mais d'un empereur de chair et de sang. Les premiers ont attiré assez de malheurs sur le vieil empire.

Quant au chancelier de l'Empire, s'il mérite vraiment ce nom et veut être un homme, il ne fera rien dont il ne puisse répondre devant sa conscience. Il ne s'ensuit pas, messieurs, qu'un chancelier doit se retirer dès qu'il se trouve dans une circonstance quelconque d'un autre avis que son souverain. S'il en était ainsi, mes prédécesseurs auraient plus d'une fois donné leur démission. Le premier devoir d'un chancelier, c'est le coup d'œil, l'art de distinguer entre les grandes questions politiques dont il a à s'occuper et les affaires de moindre importance. (*Rires à gauche.*) Si pour des choses semblables il devait chaque fois se retirer, ce serait aussi absurde que si un député devait quitter son parti, parce que le chef de ce parti serait d'un autre avis que lui, ce qui arrive à l'occasion.

Le chancelier n'est pas non plus un instrument d'exécution, cela ne répondrait ni aux intérêts du peuple allemand ni aux désirs de Sa Majesté l'Empereur. L'Empereur supporte très bien la contradiction; plût à Dieu que vous fussiez aussi peu prévenus contre moi que Sa Majesté, nous nous entendrions bien mieux [1]. (*Grande hilarité.*)

Des distinctions, un peu subtiles d'ailleurs, permettaient alors à M. de Bülow de fixer les limites de sa responsabilité positive et de sa responsabilité morale :

1. Reichstag, 19-23 janvier 1903.

D'après notre constitution qui nous lie tous, je suis responsable des seules manifestations impériales qui, pour être valables, ont besoin d'être contresignées par le chancelier selon l'article 17 de la constitution impériale. Cette responsabilité s'étend aux dispositions et aux actes de l'Empereur qui rentrent dans ses droits gouvernementaux et non à ses manifestations personnelles même de nature programmatique. (*Très bien.*) Ainsi, tous se souviendront que la fameuse ordonnance de l'Empereur Frédéric (mars 1888) dans laquelle ce monarque exposait les principes d'après lesquels il désirait organiser son gouvernement, n'a été contresignée par aucun ministre. Il en est de même des ordonnances de l'Empereur actuel du mois de février 1890 sur l'organisation des conditions du travail.

Au delà des limites imposées par la constitution, commence le deuxième domaine où n'existe plus la responsabilité formelle du chancelier, mais, si j'ose ainsi parler, l'impondérabilité de la tradition, du tact, de la conscience, la responsabilité morale...

Quelles conséquences résultent dès lors de cette responsabilité du chancelier vis-à-vis des manifestations personnelles de l'Empereur?

Légalement, elle n'est ni exprimée ni imprimée, mais à mon avis elle résulte de la nature de l'institution de la chancellerie.

Je n'ai aucune difficulté à dire devant le pays qu'un chancelier conscient de sa responsabilité morale ne pourrait rester en fonctions, s'il ne pouvait empêcher des actes qui seraient d'après son appréciation réellement nuisibles au bien de l'Empire. (*Mouvements.*)

Mais d'autre part il reste à l'Empereur, même en dehors des limites de la constitution, un vaste champ d'action et d'initiative personnelle. Comme chaque citoyen, l'Empereur peut faire usage du droit qu'il a de manifester son opinion. (*Très bien.*)

Vous ne voudriez pas refuser à l'Empereur le droit de libre manifestation qui, d'après l'article 25 de la constitution, est à la disposition de tout sujet prussien. (*Non, non à gauche.*)

Et même si celle-ci s'exprime d'une manière parfois énergique, ce n'est pas à M. le député Schädler, qui n'a jamais été un timide, de le lui reprocher. (*Hilarité.*) Le devoir du chancelier est de maintenir à l'Empereur ce droit de manifestation libre et personnelle et non de le restreindre [1].

De même en 1907 le prince de Bülow affirmait encore avec énergie la correction constitutionnelle de Guillaume II et niait l'existence de toute camarilla, de toute politique de cour :

J'en viens maintenant au thème « camarilla ». Il y a près d'un an, j'ai dit ici même : « Camarilla n'est pas un mot allemand, c'est une plante vénéneuse étrangère et l'on n'a jamais tenté d'acclimater cette plante vénéneuse sans grand dommage pour les princes et pour le peuple »...

Pour ce qui concerne l'Empereur Guillaume II, il serait injuste et inadmissible de parler d'un cercle de conseillers irresponsables.

Dans chaque famille, dans chaque parti, dans chaque entreprise, on voit des efforts pour influencer le chef. Lorsqu'il y a quelques années l'Empereur appela plusieurs fois auprès de lui M. Ballin, le distingué directeur de la *Hamburg-Amerika*, on parlait de la camarilla Ballin.

Pour qu'une camarilla puisse exercer son influence, il faut un monarque vivant dans l'isolement, un

1. Reichstag, 19-23 janvier 1903.

monarque sans caractère et la dernière chose qu'on puisse dire de l'Empereur, c'est qu'il évite les relations et manque de caractère. Il serait donc temps d'en finir avec ces racontars... (*Très bien.*)

Puisque j'ai pris la parole, je réfuterai l'assertion de M. le député Spahn, et les insinuations de la presse catholique, d'après lesquelles j'aurais provoqué la dissolution de la Chambre pour me défendre contre des intrigues dirigées contre moi. Or la dissolution n'avait rien à voir avec la camarilla, les attaques et autres choses semblables.

Si j'ai proposé au Conseil fédéral la dissolution du Reichstag, c'est parce que, en refusant les crédits pour la construction du chemin de fer de Kubub-Keemanshoop, en se mêlant des questions intérieures de l'administration des Colonies, et en se livrant à des attaques contre le nouveau directeur des colonies, M. Dernburg, le centre avait mis la patience du gouvernement à une rude épreuve et qu'après tout cela le même parti, dans une question nationale, avait voulu imposer sa volonté au gouvernement. (*Opposition orageuse au centre, applaudissements à droite et à gauche.*)

Si un chancelier avait reculé à ce moment-là, il n'aurait pas seulement perdu la confiance des gouvernements fédérés, mais son propre honneur et sa propre réputation. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des radicaux et des nationaux-libéraux.*)

M. Bebel se trompe s'il croit qu'il n'existe de camarilla que chez nous; il en existe dans les républiques et les gouvernements parlementaires.

J'ai assez longtemps vécu dans des pays gouvernés de cette façon pour savoir ce qui s'y passe. Sans doute il y a toujours eu des flatteurs des princes, mais il y a toujours eu aussi des flatteurs du peuple-roi, et les courtisans du peuple-roi sont bien supérieurs aux autres dans l'art de flatter.

J'ai vu de fortes preuves de ce que j'avance dans la presse socialiste [1].

Le chancelier ajoutait d'ailleurs qu'il lui avait toujours été facile de concilier le sens élevé de ses fonctions et de sa responsabilité avec les prérogatives nécessaires de l'Empereur :

Quoi que vous pensiez de moi, je ne me cramponne pas à mes fonctions et vous ne me verriez pas ici si j'avais dû tolérer des choses que je juge contraires au bien de l'Empire. Je n'accepterais pas de couvrir même les actes de l'Empereur même ceux dont, au point de vue strictement constitutionnel, je n'ai pas la responsabilité s'ils mettaient en danger la paix intérieure ou extérieure de l'Empire. Mais l'Allemagne n'est pas un pays strictement parlementaire ; les ministres ne sont que les organes de la Couronne et ne dépendent pas du parlement. C'est l'affaire du ministre responsable de juger jusqu'où il doit couvrir les actes du souverain...

Certes un subjectivisme monarchique exagéré ne peut que nuire aux intérêts de la monarchie, mais ce serait aussi une erreur de croire que le souverain en Allemagne doive être privé du droit d'avoir ses idées propres sur le gouvernement et soit astreint à ne penser que par l'intermédiaire de ses ministres, à ne prononcer que les discours qu'ils ont écrits; ce serait contraire au droit allemand et à l'esprit du peuple, qui veut un kaiser en chair et en os et non pas en marbre...

J'ajoute que la manière de se mettre en scène et les discours d'une personnalité de grande force qui a même l'estime de ses adversaires ne constituent en aucune façon une infraction à la constitution. Indiquez-moi un seul cas où le souverain se soit mis en contradiction avec la

1. Reichstag, 28 novembre-5 décembre 1907.

constitution : vous ne le pourriez pas. L'Empereur aura toujours le respect de la constitution, mais tant qu'il se tient dans les limites et les bornes qu'elle lui fixe, je ne trouve pour tous les reproches qu'on lui adresse qu'un seul mot : exagération [1].

En 1908, tout est changé. En présence des âpres critiques qui se sont fait jour au Reichstag, le chancelier, au lieu de justifier, se borne à expliquer, voire à excuser. Son rôle, en effet, est difficile. Il est obligé de défendre Guillaume II sans se compromettre. Le défendre en couvrant ses actes, ce serait les aggraver. Les critiquer, il n'y peut songer, étant devant le Reichstag le « représentant » du souverain. Une seule ressource, par conséquent, prendre le débat de biais, en atténuant la gravité des faits. Il s'y emploie, d'un ton mesuré et attristé :

Je ne m'appesantirai pas sur tous les points qui ont été touchés par les orateurs précédents. Il me faut songer à l'effet qu'auront mes paroles à l'étranger et je ne veux pas ajouter un nouveau préjudice au grave dommage qui a été causé par la publication du *Daily Telegraph* (*Écoutez! Écoutez à gauche et sur les bancs des social-démocrates.*)

Sa Majesté a fait, à différente époques, à des personnalités anglaises privées, des déclarations privées, qui jointes les unes aux autres ont été publiées dans le *Daily Telegraph*. Je dois supposer que tous les détails de ces conversations n'ont pas été rendus exactement. (*Écoutez! Écoutez à droite.*) Je sais qu'un des faits cité,

1. Reichstag, 16-17 novembre 1906.

entre autres, est inexact : je veux dire l'histoire du plan de campagne (*Écoutez! Écoutez à droite.*) Il ne s'agit pas d'un plan de campagne détaillé et complètement élaboré, mais bien de quelques pensées de nature purement académique... (*Rires sur les bancs des social-démocrates.*)

Messieurs, le débat que nous poursuivons est sérieux, les choses dont nous parlons sont d'une nature sérieuse et d'une grande portée politique; je vous prie de m'écouter tranquillement. Je me résumerai dans la mesure du possible. J'affirme donc de nouveau qu'il ne s'agit pas d'un plan de campagne détaillé et complètement élaboré, mais de quelques pensées de nature purement académique. Je crois qu'elles étaient expressément qualifiées d'aphorisme sur la tactique militaire en général. Ces aphorismes étaient contenus dans la correspondance que l'Empereur échangea avec la défunte reine Victoria. C'étaient des considérations théoriques sans signification pratique pour la marche des opérations et pour l'issue de la guerre.

Le général de Moltke, chef de l'état-major général, et son prédécesseur le général comte de Schlieffen, ont déclaré que l'état-major a fait au sujet de la guerre du Transvaal, comme on l'a fait pour toutes les guerres grandes ou petites qui ont eu lieu sur la surface du globe depuis trente ans, des rapports à l'Empereur; mais tous deux ont assuré que notre état-major général n'avait jamais eu à examiner un plan de campagne, ou quoi que ce soit d'analogue, relatif à la guerre du Transvaal qui fût une œuvre de l'Empereur, et que jamais aucun travail de ce genre n'avait été envoyé en Angleterre. (*Ecoutez! à droite et au centre.*)

Mais il me faut aussi défendre notre politique contre le reproche qui lui a été fait d'avoir été ambiguë à l'égard des Boers. Nous avons — les documents sont là pour le prouver — averti à temps le gouvernement du Trans-

vaal. Nous l'avons rendu attentif au fait qu'en cas de guerre avec l'Angleterre, il se trouverait seul. Nous lui avons directement, et en mai 1899, par l'intermédiaire du gouvernement hollandais, son ami, représenté qu'il ferait mieux de s'arranger avec l'Angleterre, car il ne pouvait y avoir de doute sur l'issue d'un conflit armé.

Dans la partie de l'interview du *Daily Telegraph* relative à l'intervention, on a trop poussé la couleur. L'affaire en elle-même était connue depuis longtemps. (*Ecoutez!*) Elle faisait depuis quelque temps l'objet d'une polémique entre la *National Review* et la *Deutsche Revue* : il ne saurait être question d'une révélation.

On a dit que la communication impériale à la reine d'Angleterre, communication d'après laquelle l'Allemagne n'avait donné aucune suite en vue d'une médiation ou d'une intervention, était contraire aux règles des relations diplomatiques.

Messieurs, je ne veux pas rappeler les indiscrétions dont l'histoire diplomatique de tous les pays et de tous les temps est riche. (*Très juste! à droite.*) La politique la plus sûre est peut-être celle qui n'a pas à craindre une indiscrétion. (*Très juste! à droite.*)

Messieurs, je disais plus haut que dans l'article du *Daily Telegraph* beaucoup d'expressions étaient trop fortes. Cela s'applique particulièrement au passage où l'Empereur est censé avoir dit que la majorité du peuple allemand nourrissait des sentiments hostiles à l'égard de l'Angleterre. Il y a eu entre l'Allemagne et l'Angleterre des malentendus, des malentendus sérieux et regrettables. Mais je sais que je suis d'accord avec toute cette haute assemblée, en disant que le peuple allemand désire avec l'Angleterre des relations amicales et pacifiques fondées sur une estime réciproque. (*Applaudissements sur tous les bancs*), et je constate que les orateurs de tous les partis se sont aujourd'hui exprimés dans le même sens. (*Très bien.*)

On a de même trop forcé la couleur dans le passage qui a trait à nos intérêts dans le Pacifique. Ce passage a été interprété dans un sens hostile pour le Japon : c'est à tort. Nous n'avons en Extrême Orient jamais pensé à acquérir ou à conserver pour l'Allemagne, autre chose qu'une part du commerce de ces régions dont l'avenir économique est si grand. Nous ne songeons pas à nous lancer là-bas dans des aventures maritimes. Les constructions maritimes allemandes ont aussi peu de tendances agressives dans le Pacifique que dans les eaux européennes. Du reste, l'Empereur est pleinement d'accord avec le chef responsable de la politique étrangère pour reconnaître la haute importance politique que le peuple japonais a acquise par son habileté politique et ses capacités militaires. La politique allemande ne considère pas comme sa tâche de ravir au peuple japonais la jouissance des résultats acquis.

Messieurs, j'ai d'ailleurs l'impression que, si le côté matériel des choses avait été connu — complètement et exactement, chaque question prise à part, — la sensation n'aurait pas été si grande.

Mais ici, encore une fois, le total a dépassé le détail de la somme. Avant tout, messieurs, on aurait dû ne pas oublier le côté psychologique, la tendance qu'il y avait par delà le côté matériel. Depuis une vingtaine d'années, notre Empereur s'efforce, dans des conditions souvent très difficiles, de créer des rapports amicaux entre l'Allemagne et l'Angleterre. Cet effort loyal et sincère s'est heurté à des difficultés qui auraient découragé beaucoup d'autres. L'attitude de notre peuple à l'égard des Boers était humainement bien compréhensible. Prendre parti pour les faibles est certainement sympathique. Cela a cependant provoqué des attaques souvent injustes et sans mesure contre l'Angleterre.

De même du côté anglais, des attaques injustes et passionnées ont été dirigées contre l'Allemagne. On a

méconnu nos intentions, on nous a attribué des desseins contre l'Angleterre auxquels nous n'avons jamais songé. L'Empereur, pénétré justement de cette idée, que cette situation était pour les deux pays un malheur et un danger pour le monde civilisé, est resté fermement attaché au but qu'il s'était assigné.

On a été très injuste à l'égard de l'Empereur en doutant de la pureté de ses intentions, de l'idéal qu'il poursuivait et de son profond amour de la patrie. Laissons de côté, messieurs, tout ce qui peut paraître une sollicitation exagérée des faveurs de l'étranger, une course vers des buts incertains. Je comprends que l'Empereur, précisément parce qu'il avait conscience d'avoir sincèrement et assidument travaillé à établir de bons rapports avec l'Angleterre, se sentît froissé d'être toujours l'objet de nouvelles attaques qui calomniaient ses meilleures intentions.

N'est-on pas allé, en effet, jusqu'à expliquer son intérêt pour la marine allemande par de secrets desseins contre les intérêts vitaux de l'Angleterre, desseins qui lui étaient complètement étrangers? C'est pourquoi il a voulu, dans des conversations privées avec des amis anglais, prouver, en faisant allusion à son attitude dans une période difficile pour l'Angleterre, qu'il était dans ce pays méconnu et mal jugé.

La constatation que la publication de ses conversations n'a pas produit en Angleterre l'effet que Sa Majesté l'Empereur en attendait, mais a fait dans ce pays une sensation profonde et une douloureuse impression — j'en ai, dans ces jours difficiles, acquis la profonde conviction — conduira Sa Majesté l'Empereur à observer désormais, dans ses entretiens privés, cette réserve qui est aussi indispensable pour une politique suivie que pour l'autorité de la couronne. (*Bravos à droite.*)

S'il en était autrement, ni moi ni aucun de mes successeurs ne pourrait porter le poids de la responsabilité

gouvernementale. (*Bravos à droite et sur les bancs des nationaux-libéraux.*)

Quant à la faute qui a été faite dans l'examen du manuscrit de l'article du *Daily Telegraph*, j'en porte, comme je l'ai déjà fait dire dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, toute la responsabilité. Aussi bien il répugne à mes sentiments personnels de transformer en boucs émissaires des fonctionnaires qui, toute leur vie, ont fait leur devoir, parce qu'ils ont, pour une fois, trop compté sur le fait que je lis généralement tout moi-même et décide en dernier ressort.

Je déplore, avec M. de Heydebrand, qu'il se soit une fois trouvé un défaut dans cette machinerie de l'Office des Affaires étrangères, qui, depuis onze ans que je la dirige, a toujours admirablement fonctionné. Je me porte garant que pareil fait ne se reproduira pas et que dans ce but, sans injustice, mais aussi sans considération de personnes, le nécessaire sera fait. (*Bravos.*)

Lorsque l'article du *Daily Telegraph* parut, article dont je ne pus un instant méconnaître le funeste effet, je remis ma démission.

Cette décision s'imposait et elle ne m'a pas été pénible. La plus sérieuse, la plus pénible décision que j'aie prise au cours de ma carrière politique, a été de rester en fonction sur le désir que m'en exprima l'Empereur.

Je ne m'y suis résolu que parce que je considérais comme une nécessité du devoir politique de continuer à servir l'Empereur et le pays, précisément à ce moment difficile. (*Bravos prolongés.*)

Combien de temps cela me sera-t-il possible, c'est ce qui reste à savoir.

Il me reste encore à dire ceci : à un moment où dans le monde beaucoup de choses s'agitent, où la situation dans son ensemble réclame la plus sérieuse attention, où il s'agit de conserver notre position à

l'extérieur, et, sans nous mettre en avant avec forfanterie, de faire valoir nos intérêts avec calme et persévérance, en un tel moment, dis-je, nous ne pouvons pas nous montrer pusillanimes vis-à-vis de l'étranger, nous ne pouvons pas transformer un malheur en catastrophe.

Je veux m'abstenir de critiquer les exagérations que nous avons vécues ces jours-ci. Le dommage n'est pas tellement considérable — un jugement plus calme vous le fera connaître — qu'il ne puisse être réparé, grâce à une tactique prudente.

Assurément, personne ne doit oublier l'avertissement que les événements récents nous ont à tous donné. (*Bravos à droite.*) Mais ce n'est pas une raison pour manifester un désarroi qui éveille chez nos adversaires l'espoir que l'Empire est paralysé à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il appartient aux représentants élus de la nation de faire preuve d'un sang-froid qui réponde au sérieux des temps. Je ne le dis pas pour moi, je le dis pour le pays : soutenir ma politique dans cette question n'est pas une grâce que je demande, c'est un devoir auquel cette haute Assemblée ne peut se soustraire[1].

A la séance suivante, d'autres orateurs se lèvent et dès lors la borne est franchie. M. Schrader, de l'Union démocratique, se plaint amèrement des absences continuelles de l'Empereur. M. Zimmermann, antisémiste, déclare que Guillaume II a perdu tout contact avec le peuple. M. Haussmann, démocrate, s'écrie : « Où sont les garanties pour l'avenir? » M. Heine, socialiste, estime que, demain comme hier, « l'Empe-

1. Reichstag, 10-11 novembre 1908.

reur continuera à mettre ses doigts partout, à cultiver son dilettantisme, à se tenir pour un génie méconnu ». Une réponse courte de M. de Kiderlen, ministre des Affaires étrangères par intérim, remplaçant M. de Schœn malade, est accueillie par des rires et des huées. Comme l'orateur porte à son gilet un large galon noir, ou lui crie : « De qui êtes-vous en deuil? » Le lendemain, les journaux portent dans tout l'Empire le récit de cette journée de révolte, en l'aggravant de leurs commentaires. Un jour plus tard, le centre et les socialistes déposent des motions invitant le gouvernement à préparer un projet de loi sur la responsabilité ministérielle. C'est un soulèvement général de l'Empire contre l'Empereur.

Est-ce la menace de ce débat qui détermine le chancelier à jeter du lest? Peut-être. Quoi qu'il en soit, dès ce moment, on sent dans les articles de la presse officieuse sa résolution de donner une leçon ferme autant que courtoise au souverain absent, qui, installé à Donaueschingen chez le prince de Furstenberg, s'obstine à écouter les chansons du *Chat Noir*. La *Post* écrit : « En face des droits du souverain, il y a des devoirs. Et leur méconnaissance peut ébranler les fondements de la monarchie. » La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reconnaît « qu'une ombre s'est

glissée enntre l'Empereur et la nation ». Elle explique que le chancelier n'a pas voulu, par un second discours, prolonger le débat et qu'il attend maintenant que l'Empereur le reçoive. Cette audience a lieu le 17 novembre et le lendemain, la *Gazette de Cologne*, dans un article précédé de l'astéris ue officielle et daté de Berlin, résume l'entrevue en forme de réquisitoire :

La conversation a eu lieu et le résultat a été celui que tous les patriotes espéraient : l'Empereur a accueilli les explications détaillées et franches du chancelier de l'Empire avec un grand sérieux et en a tiré les conclusions que comportait la situation, et qui seules pouvaient nous sortir d'un grave conflit.

L'Empereur a expressément approuvé le discours que le chancelier prononça au Reichstag, et ce faisant, il a ratifié les phrases par lesquelles le chancelier avait exprimé sa conviction que « l'Empereur observera désormais, dans ses entretiens privés, cette réserve qui est aussi indispensable pour une politique suivie que pour l'autorité de la couronne ».

L'Empereur a de plus donné au chancelier l'assurance de sa persistante confiance..

Le programme du gouvernement, auquel l'Empereur se tiendra, à l'avenir, conformément aux déclarations du chancelier, consiste dans le devoir, pour lui le plus haut, « d'assurer la stabilité de la politique de l'Empire sous la garde de la responsabilité constitutionnelle ».

Ainsi la crise qui pendant quinze jours a agité l'Allemagne a abouti, selon nous, à une solution satisfaisante. Nous savons très bien que, de beaucoup de côtés, des assurances, pour précises et solennelles qu'elles soient, ne sont pas tenues pour suffisantes, et qu'on voudrait

les fortifier par des garanties en forme de projets de loi ou de modifications à la constitution.

En principe, on ne pourra rien objecter contre de telles demandes, car ni la constitution ni les lois ne sont faites pour l'éternité, et des changements dans les rapports et dans les vues auront souvent pour suite que ce qui paraissait hier bon et avantageux n'est plus aujourd'hui utilisable et peut même être nuisible.

Comme principe premier, il apparaît que le droit public d'un pays moderne ne peut pas se pétrifier, mais doit toujours, au contraire, être mis en accord, très prudemment et sans secousses, avec la mentalité du peuple et les exigences de la vie.

Les déclarations que l'Empereur a faites au chancelier répondent, selon nous, au besoin du moment et un pesant souci est dissipé. Si des suites législatives — et lesquelles? — doivent être données aux événements actuels, c'est une question qui reste réservée pour un examen ultérieur et calme. En tout cas, ces suites ne seront pas celles que s'imaginent les socialistes.

Que les mots ne soient rien que des mots, nous ne voulons pas le croire dans les circonstances présentes, car la situation d'où ces mots sont sortis était si sérieuse qu'on ne pourra pas l'oublier de longtemps.

Il ne s'agit pas seulement du passé. Il y a là une indication et un avertissement pour l'avenir. Car aussi peu que l'Empire, et moins encore que lui, l'Empereur peut désirer que les événements des dernières semaines se répètent. Ce furent de durs, de mauvais jours, et pourtant, d'après tout l'ensemble de l'affaire, nous ne voudrions pas ne pas les avoir vécus, car nous en attendons une amélioration de nos conditions; nous espérons que la politique allemande pourra se mouvoir à l'avenir sur une base plus ferme et plus stable et que son prestige à l'étranger, ébranlé, se rétablira. Déjà des indices satisfaisants sont à noter dans ce sens.

La grande majorité de notre peuple a des sentiments profondément monarchiques, et, abstraction faite des partis de révolution, les Allemands n'auraient pas eu de plus vif désir que de pouvoir suivre en pleine confiance la direction de l'Empereur.

Pour eux, ce fut un effort, disons mieux, ce fut une douleur d'être obligés de se mettre en contradiction avec la personne de l'Empereur. Dans le temps de libre discussion où nous vivons, on ne peut pas dissimuler que cette contradiction existait depuis longtemps déjà, et que, si elle ne s'était pas manifestée plus tôt, c'est précisément parce que prendre position contre l'Empereur impliquait une résolution pénible et douloureuse.

Du jour toutefois où les derniers événements augmentèrent le total accumulé du malaise et de l'inquiétude politiques, non seulement la résolution de contredire l'Empereur fut prise, mais elle fut virilement mise en actes.

Il y a eu des exagérations au fond et des fautes de tact dans la forme ; mais dans l'ensemble, le peuple allemand, par ses manifestations dans la presse et au Reichstag, s'est attaché fermement à cette conviction : *« Cela ne peut pas continuer plus longtemps comme cela. »*

Du sud au nord, depuis les libéraux avancés jusqu'aux conservateurs purs, il n'y eut qu'une voix. Lors de la catastrophe du *Zeppelin*, l'Allemagne se leva toute, comme un seul homme, pour rendre possible au vieil inventeur l'achèvement de l'œuvre de sa vie.

Frontières d'Etat, divisions de partis, tout disparut, tout s'effaça, et le monde étonné put constater que l'Allemagne, divisée de tant de façons, était encore en état de se lever, unie, pour une cause commune.

La protestation contre le pouvoir personnel de l'Empereur a été une seconde manifestation, analogue dans ses principes et dans son développement au mouvement en l'honneur du *Zeppelin*. Le peuple allemand s'est mon-

tré conscient de ses droits et de ses devoirs et il a dissipé la crainte de ceux qui croyaient parfois que l'unité politique et l'intérêt politique étaient mots à rayer du vocabulaire de la nation allemande.

A cette volonté unanime, le succès a répondu...

Non seulement l'Empereur a été informé de ce que disaient et pensaient la presse et le Reichstag — cela est naturel — mais le chancelier n'a laissé aucun doute dans l'esprit de l'Empereur sur ses sentiments personnels et sur sa décision de renoncer à la direction des affaires de l'Empire, si l'Empereur ne voulait se résoudre à modifier la manière dans laquelle il était si souvent intervenu dans les affaires de l'Etat.

Personne n'était présent à l'entrevue entre le souverain et le chancelier, mais on peut être certain que le chancelier a exposé devant l'Empereur le tableau complet et sombre de la situation présente.

Il a dû le rendre attentif au danger que présentait l'éloignement toujours grandissant entre le souverain et le peuple, et son exposé a dû prendre une force plus grande quand il a fait allusion au fait que non seulement lui-même mais le ministère prussien tout entier considéraient certaines manifestations du pouvoir personnel comme incompatibles avec les intérêts du pays.

Et non seulement le chancelier et le ministère prussien, mais les représentants des Etats confédérés dans le comité des affaires étrangères du Conseil fédéral étaient unanimes sur ce point. Eux aussi élevaient leur voix, à la fois une prière et un avertissement pour montrer à l'Empereur les dangers de la route qu'il avait jusqu'ici suivie.

C'était à l'Empereur à décider.

Il l'a fait comme nous l'espérions.

Merci à l'Empereur.

Quand une personnalité généreuse, fière et consciente d'elle-même est obligée de reconnaître que ses efforts

idéaux, inspirés des meilleures intentions, lui ont fait faire fausse route, cela signifie certainement plus qu'une pénible déception. L'Empereur n'a jamais voulu être l'Empereur d'un parti. Son but élevé tenait sûrement dans cette formule : « Un Empereur, un peuple ».

La constatation que ce but n'a pas été atteint, que le peuple est d'une autre opinion que l'Empereur, et qu'un nuage menaçant se dressait entre eux a certainement produit sur l'Empereur une impression douloureuse, mais aussi, au premier moment, une impression irritante. Si nous avons une connaissance exacte de la psychologie de l'Empereur, son premier mouvement aura été de colère contre ceux qui ne le comprennent pas et osent contredire sa volonté. Ce sentiment se serait montré chez des natures moins autocratiquement disposées que celles de l'Empereur, à plus forte raison chez lui, et la question se pose si c'est cette excitation personnelle qui doit avoir une influence décisive sur les résolutions politiques, ou bien le raisonnement froid et calme qui devait mener à une reconnaissance des fautes commises et à la résolution de les éviter à l'avenir.

L'orgueil et le tempérament étaient opposés à ce retour sur soi-même, mais le patriotisme et la nécessité politique étaient en sa faveur, et si la lutte intérieure qui s'est poursuivie chez l'Empereur a abouti à la renonciation, ce fait est d'autant plus digne de gratitude qu'il ne correspond pas à son caractère.

La difficulté de la résolution est pour nous une garantie de sa durée...

Celui qui a dû livrer un si dur combat, qui a goûté toute l'amertume des derniers événements, fera de son mieux pour éviter la répétition et pour surmonter un défaut de tempérament qui a des conséquences aussi dures.

La devise « un Empereur, un peuple » est un noble but ; il peut être plus facilement atteint par la voie de

la renonciation (*Selbstbescheidung*, limitation de soi-même) que réclament les conditions modernes.

Avec son accomplissement, le prestige de l'Empire allemand grandira, et avec lui le prestige et le pouvoir de l'Empereur, qui n'a qu'à vouloir pour devenir en réalité ce qu'il veut être : le chef reconnu avec amour et confiance de la nation allemande fortifiée, respectée à l'intérieur et à l'étranger.

Jamais remontrance aussi grave n'avait été adressée à prince plus autoritaire. En se décidant à la formuler, M. de Bülow n'en avait certes pas méconnu les risques. S'il avait passé outre, c'est sans doute que, suivant sa propre déclaration, il jugeait nécessaire d'apaiser le pays. Une fois de plus, il agissait donc en ministre parlementaire. Une fois de plus, il s'éloignait de sa maxime d'autrefois : « Nous n'avons pas un vrai parlementarisme et c'est un grand bonheur. » Les événements expliquaient ce changement. Mais les institutions, autant que les événements, le déterminaient. Aux termes de la constitution allemande, l'Empereur a des droits à peu près illimités. Cette absence de limite était sans péril, quand l'Empereur était Guillaume Ier, et le chancelier, Bismarck. La constitution de l'Empire était vêtement fait à leur taille. Depuis lors, tout a changé. L'absolutisme impérial, peu gênant pour le chancelier avec un empereur effacé, devient un danger quo-

tidien avec un empereur autoritaire. Bismarck avait fait Guillaume Ier. C'est Guillaume II qui a fait le prince de Bülow, comme il avait fait le comte de Caprivi, — comme il avait défait Bismarck. Peut-on s'étonner dans ces conditions que le souverain empiète sur les attributions de son délégué, alors surtout que ce délégué n'est ni retenu, ni protégé par une responsabilité parlementaire ?

Ce défaut d'harmonie et d'équilibre entre les personnes et les choses, les tempéraments et les textes venait, en éclatant, de compliquer encore la situation. Le prince de Bülow eût dit volontiers comme un autre ministre : « L'incident est clos. » Mais il ne dépend pas des volontés humaines de clore à leur gré les grandes émotions collectives. La gauche et le centre réclamaient des garanties. La droite, déjà, se demandait avec une inquiétude repentie si, en attaquant le souverain, elle n'avait pas sapé les bases de sa propre puissance. Et elle en gardait rancune au chancelier. Le comte Hompesch demandait le vote d'une loi sur la responsabilité ministérielle. Les démocrates et les socialistes proposaient eux-mêmes la réglementation de cette responsabilité. Les conservateurs protestaient de leur résolution de repousser toute motion de ce genre. Le prince de Bülow qui, le 19 novembre,

avait déçu le Reichstag en ne soufflant mot de la crise récente, affirmait qu'il ne participerait pas au débat. Et, le 2 décembre, en effet, M. de Bethmann-Hollweg, ministre de l'Intérieur, déclarait, au début de la discussion, que le Conseil fédéral refusait de se prononcer, sans d'ailleurs méconnaître l'importance de l'opinion du Reichstag.

Un renvoi à la commission du règlement fournit une solution commode. Mais il fut clair que les conservateurs avaient contre eux tous les autres partis et que, sur cette question vitale, le bloc était brisé : rupture d'autant plus grave que simultanément s'ouvrait le débat sur la réforme financière, débat que le chancelier n'avait pu ajourner davantage, quelques raisons qu'il eût d'en redouter les suites.

III

Les tentatives partielles de réforme financière poursuivies depuis 1904 n'avaient pas suffi à assainir la situation et un effort nouveau, d'une ampleur et d'une intensité supérieures, était devenu nécessaire.

La réforme fiscale de 1906 n'avait pas réussi à équilibrer le budget. Le déficit avait été de 372 millions de francs en 1906, de 431 millions en 1907, de 469 millions en 1908. A considérer les neuf dernières années, il s'élevait au total à 2 milliards 400 millions. La dette avait parallèlement augmenté, passant de 4 430 000 000 francs en 1905, à 5 317 000 000 francs en 1908. Le crédit de l'Empire en avait reçu une grave atteinte. L'intérêt moyen des consolidés anglais en 1907, avait été de 2,98 pour 100, celui de la rente française de 3,18 pour 100, celui de la rente allemande de 3,57 pour 100. Pendant la même année, le taux moyen de l'escompte avait été de 4,93 pour 100 en Angleterre, de 3,46 pour 100 en France, de 6,03 pour 100 en Allemagne. « Je n'ai pas besoin de dire, ajoutait le chancelier en citant ces chiffres, combien ces différences ont réagi sur les finances de l'État, sur toute notre industrie, sur notre agriculture ; combien par là nos conditions de production sont devenues plus onéreuses ; combien aussi notre faculté de concurrence a été influencée. »

Pour remédier à ces faiblesses, la réforme élaborée par les gouvernements confédérés proposait l'institution d'un amortissement suffisant et régulier, l'établissement de nouveaux impôts, la réorganisation des rapports financiers entre l'Em-

pire et les États confédérés. La charge moyenne annuelle prévue pour l'amortissement était de 67 millions de francs. Les impôts nouveaux devaient produire 625 millions de francs que l'on demandait à de nouvelles taxes sur l'alcool, la bière, le vin, le tabac, le gaz, l'électricité, les appareils d'éclairage, les affiches, les annonces de journaux. De plus, pour que la richesse acquise contribuât à l'effort et que la réforme ne portât pas exclusivement sur les intérêts de consommation, le projet superposait à l'impôt successoral établi le 3 juin 1906, une taxe d'Empire progressive frappant la masse successorale au-dessus de 25 000 francs, sans distinction de parenté. En récapitulant, on obtenait les évaluations suivantes : alcool (175 millions), bière (125 millions), vin (25 millions), tabac (96 millions), gaz et électricité (63 millions), annonces (41 millions), successions (115 millions.) Les 35 millions manquant devaient être demandés aux contributions matriculaires. Enfin, pour limiter la charge des États tout en maintenant ces contributions, qui sont la seule recette d'Empire soumise au vote annuel du Reichstag, les reversements de l'Empire aux États devaient être bornés au produit du monopole de l'alcool et le montant des contributions matriculaires non couvertes par les reversements devait être fixé pour une

période de cinq ans, soit pour la période 1909-1913 à 60 millions environ.

Le chancelier n'avait rien négligé pour donner les raisons générales de l'effort qu'il demandait au parlement et au pays :

J'ai expliqué comment l'Empire, dans son rapide développement, entraîné de problème en problème, a vécu au-dessus de ses moyens. Je puis en dire autant de presque tous les États allemands, de presque toutes les grandes et petites communes. Dans cette concurrence de progrès, elles ont toutes contracté un emprunt après l'autre, pour toute espèce de choses fort séduisantes, mais dont parfois aussi on aurait bien pu se passer.

Tout comme l'Empire, aucune commune ne s'est rendu compte de la situation à laquelle l'accumulation de ces emprunts réduisait peu à peu le marché allemand. Chaque emprunt en soi paraissait innocent. Aujourd'hui nous voyons que la somme totale de ces emprunts implique un danger pour la complexion du marché d'argent allemand.

Pour surmonter ce danger il ne suffit pas de nouveaux impôts, il ne suffit même pas d'observer la plus grande économie dans l'Empire; aussi j'adresse de cette place aux communes l'avertissement de pratiquer l'économie. (*Ecoutez! Ecoutez! Vive agitation à gauche*), l'avertissement de ne pas oublier l'intérêt public pour leurs intérêts spéciaux.

J'exhorte aussi avec les mêmes instances chaque Allemand en particulier. Nous nous sommes trop facilement accordé bien des choses que nos voisins plus riches refusaient depuis longtemps. Devenus riches, nous ressemblions un peu au jeune héritier qui prend le change sur ses ressources, ne sait pas s'arranger et apprend tout à coup qu'il a vécu au delà de son budget.

Nous avons été trop pauvres pour ne pas succomber à la tentation de vivre comme nos voisins dans le luxe et le bien-être. Je veux le dire franchement : chez nous est survenue une période de luxe, d'estimation exagérée de notre pouvoir matériel. (*Très vrai à gauche*) qui doit remplir d'un sérieux souci tous ceux qui ont à cœur le bien suprême de notre peuple, sa culture intellectuelle. Ce sont là les fautes d'une époque de transition. Nous devons tous, dans toutes les situations, rétrograder vers l'économie et la simplicité. (*Vifs applaudissements. Agitation. Cris à gauche :* « *Dans toutes les situations!* »)

Je n'excepte personne.

Cette simplicité est plus digne, elle a meilleure allure, et justement elle va mieux aux Allemands.

Le côté économique de cette question est non moins important que le côté psychologique et moral. Le développement de la prospérité nationale ne repose pas uniquement sur l'augmentation des recettes, il repose aussi sur la différence entre ces recettes et les dépenses. Outre cette plus-value, il y a un autre facteur encore : la force d'épargne. Celui qui gagne moins mais qui met de côté est à cet égard plus utile à la nation que celui qui gagne beaucoup et dépense beaucoup... (*Très bien à droite.*)

Je sais fort bien que chez nous on économise beaucoup, mais personne ne me contredira si je dis qu'on peut épargner encore davantage. Nous nous sommes enrichis; mais nous devons nous enrichir plus encore en vue de toute notre situation politique et économique dans le monde. De tout temps la richesse a été un facteur de puissance et elle le devient davantage à chaque période de dix ans, parce que, chaque dix ans, les relations économiques et financières et les rapports de dépendances deviennent plus importants pour les rapports internationaux et les groupement de peuples!

Messieurs, ne méconnaissez pas l'importance de cette force d'épargne. Si vous doutez de mes paroles, jetez un regard sur la France. On le sait : en fait de capital, les Français sont toujours le peuple le plus riche du globe. Je connais la France et les Français. J'ai passé bien des années en France.

La France doit sa richesse à son sol béni, puis encore au labeur et à l'ingéniosité de ses habitants, mais surtout à son art merveilleux d'économiser (*Très vrai!*), à cette force d'épargne qui distingue chaque Français, chaque Française. La France est devenue le banquier de l'univers. Les Français sont un peuple de rentiers, enrichis par le travail de l'étranger qui recherche leurs capitaux et leur procure des revenus.

Ce que la France manque à gagner par sa production, elle l'épargne (*Rires à gauche*) et le compense par les rentes de ce qu'elle a économisé.

Je suis sûr que les spécialistes confirmeront mes dires, pourront compléter et étendre mon exposition d'un caractère plutôt général. Tous au sein de notre peuple, savants, presse, gouvernement devraient réunir leurs efforts pour maintenir ces pensées dans notre peuple. (*Rires sur les bancs des démocrates socialistes.*)

Vous n'êtes pas tous d'accord avec les idées que je développe. Je m'imagine ce que vous dites. Vous dites qu'il semblerait injuste de conseiller à un peuple de restreindre son train de vie, (*Très juste! Sur les bancs des démocrates socialistes,*) de renoncer à l'agréable, de se refuser le moindre plaisir.

Nul n'y pense, et moi, moins que personne, je ne songe à conseiller aux petites gens de renoncer au strict nécessaire ou même à l'utile.

Je pense au luxe superflu, aux classes moyennes et supérieures qui, avec le temps, ont fini par considérer le bien-être et le luxe comme un devoir social, comme une nécessité. Le monde impose à beaucoup un luxe

qu'ils ne peuvent soutenir. On veut marcher de pair avec ses collègues, égaler les plus riches d'entre eux. La vie était autrefois plus simple. Mais tout cela est loin.

Nous ne rencontrons cependant pas ce luxe effréné dans les milieux militaires. (*Rires sur les bancs socialistes.*) C'est encore là qu'on est relativement le plus modeste. (*Nouveaux rires sur les mêmes bancs.*) Ces faits ne sont pas de nature à provoquer le rire, c'est un chapitre fort sérieux. (*Applaudissements à droite.*) Il est indigne du peuple allemand, de sa haute culture, de son histoire, que cette morale sociale, ou plutôt cette immoralité sociale, puisse se développer.

J'espère que ce n'est qu'une manifestation concomitante d'un trop rapide développement. J'espère que le bon génie de notre peuple, en lequel nous avons foi, nous aidera aussi sur ce point. Il faut que la nation solutionne ce problème.

Le gouvernement se trouve en face de nouveaux problèmes. Le gouvernement sait parfaitement qu'on ne fait pas tout avec de nouveaux impôts. De nouveaux impôts ne suffisent pas, il faut ouvrir une nouvelle ère financière et économique...

La force financière est exactement aussi importante que la force militaire. (*Très bien à droite.*) Et négliger l'une peut avoir des conséquences aussi funestes que ne pas tenir compte de l'autre.

Dès qu'il est question de nouveaux impôts tous les intéressés dans les industries du tabac, de l'alcool, de la bière, les propriétaires, les capitalistes apparaissent et s'écrient : « Saint-Florentin, épargne ma maison, allume celle du voisin ! » (*Applaudissements à droite, agitation à gauche.*)

La nation n'a que faire de sentiments pareils. Il faut que nous y mettions tous du nôtre : tous les États confédérés, tous les partis. L'édifice de l'Empire est solide et bien ordonné.

Il s'agit maintenant de régler les frais de construction, de rembourser les hypothèques et d'assurer par des contributions plus élevées des habitants un logement bien ordonné pour l'avenir. Il n'y a pas de temps à perdre et ce n'est pas le moment de censurer et de se lamenter.

Les gouvernements confédérés ont le ferme espoir que cette haute assemblée se rendra compte de l'urgence et de la grandeur de la tâche.

Les gouvernements confédérés ont le ferme espoir que les représentants de la nation s'acquitteront de cette tâche ainsi qu'il convient à un grand peuple fort, pacifique et allant de l'avant[1]. (*Applaudissements à droite; sifflets à gauche; puis applaudissements renforcés à droite.*)

Dès avant la discussion, il était facile de prévoir que l'impôt sur les successions serait la pierre d'achoppement. Les États particuliers tiennent en effet à conserver exclusivement les impôts directs pour satisfaire à leurs propres besoins qui grandissent aussi régulièrement que ceux de l'Empire. Et les conservateurs craignent d'autre part que de tels impôts aux mains du Reichstag ne deviennent tôt ou tard des instruments d'expropriation. En dépit de l'éloquent discours du chancelier, l'accueil fait à la réforme au parlement et dans la presse fut donc des plus froids. Dès le 29 novembre, un conservateur, M. de Schwerin, protesta au nom de son parti contre l'impôt sur les successions et dit

1. Reichstag, 19 novembre 1908.

en parlant de lui : « Ce sera la fin du bloc. » Au terme de la première lecture rien ne restait du projet primitif et la commission à laquelle il était renvoyé semblait vouée à une œuvre de reconstruction totale. Les libéraux protestaient contre les impôts indirects, les conservateurs contre les droits de succession. Le centre était sévère pour les uns et pour les autres. Les socialistes réclamaient un impôt d'Empire sur le revenu. Beaucoup pensaient enfin que, sans les nouvelles dépenses navales, on aurait pu se suffire de 375 millions de francs. Dès le 19 janvier 1909, le chancelier profita de la discussion du budget à la Chambre prussienne pour maintenir énergiquement son point de vue :

On ne peut, déclara-t-il, sortir de la mauvaise situation où nous sommes qu'en votant un impôt sur les mutations par héritage.

Pour notre prospérité et notre grandeur, notre force et notre sécurité, notre armée et notre flotte, ce qu'il y a de meilleur est juste assez bon. Nous ne pouvons et ne devons rien épargner au détriment de notre préparation militaire et de la paix du pays. Notre situation géographique est trop défavorable pour cela.

Mais toute autre dépense, — y compris celles qui sont du ressort militaire, et sur ce point je suis assuré de l'assentiment et de l'appui des chefs de l'armée et de la marine, — toute autre dépense, dis-je, doit être examinée trois fois. Et dans tous les autres domaines de l'administration du royaume et de l'empire, il y a assez d'occasions d'économiser.

Gouvernements et parlements doivent collaborer sur ce terrain. Ils doivent aller la main dans la main, car *intra muros peccatur et extra*. Les parlements ont aussi leur responsabilité dans les embarras financiers où nous sommes engagés. Ils doivent cesser de pousser toujours à de nouvelles dépenses pour satisfaire les vœux de leurs électeurs, pour se faire bien venir de leurs électeurs. Une telle *captatio benevolentiæ* à l'égard du corps électoral ne doit pas aller trop loin [1].

La *Gazette de la Croix* répliqua aussitôt que les conservateurs ne feraient pas au bloc ce nouveau sacrifice. L'assemblée de la noblesse de la Prusse occidentale tenue à Dantzig s'abstint, à cause du discours du 19 janvier, d'envoyer au prince de Bülow le télégramme traditionnel de félicitations. Le lendemain, la commission du Reichstag repoussa par 14 voix contre 10 le monopole de l'alcool, les libéraux et le centre votant contre les conservateurs. Le 4 février, elle aborda l'impôt sur les successions. Le 19 février, le centre et les conservateurs, écartant cet impôt, confièrent aux États particuliers le soin de fournir à l'Empire une contribution annuelle de 150 millions à lever chez eux par taxes directes. Mais, le 24, les ministres des États confédérés repoussèrent cette combinaison. Le 2 mars, on annonçait le retour à un système du même genre; mais, M. de Normann, chef des

1. Reichstag, 19 janvier 1909.

conservateurs, déclara aux nationaux libéraux et aux libéraux, que, pénétrés de la nécessité de réforme financière, lui et ses amis la voteraient, conformément à leurs principes, même avec la collaboration de partis étrangers au bloc. Le 30 enfin, dans un discours énergique, le chancelier affirma sa double résolution de rester au pouvoir et de faire voter l'impôt sur les successions. Le conflit était aigu et s'aggravait de jour en jour.

En avril, plusieurs délégations d'industriels manifestèrent leur confiance au gouvernement. Les conservateurs ne désarmèrent point. Quelques-uns d'entre eux semblaient disposés à se rallier. Mais la majorité du parti restait hostile, évoquant par la hauteur de ses exigences les pires journées de 1901. Le 1er mai, la commission rejetait l'impôt sur les successions grâce à une coalition du centre, des conservateurs et des Polonais. Il ne restait plus qu'à en appeler au Reichstag. Mais pour y trouver une majorité, il aurait fallu solliciter et obtenir le concours des socialistes. C'était là une hypothèse difficile à envisager. Le 8 mai la *Gazette de la Croix* suggérait une autre solution : « Que le chancelier, écrivait-elle, et les gouvernements confédérés s'entendent pour remplacer les droits de succession en ligne directe par un autre impôt. Et

surtout qu'ils acceptent le concours de partis qui se trouvent en dehors du bloc, c'est-à-dire du centre, et le sort de la réforme financière est assuré. »

C'était supposer que le chancelier et le centre se prêteraient à une réconciliation. Or ni l'un ni l'autre n'y étaient disposés, surtout le chancelier. Restait la dissolution. Mais d'une part on risquait, en la prononçant, de préparer aux socialistes une facile victoire. Et d'autre part comment mener la lutte électorale contre le parti conservateur, invariable soutien du trône? Le bruit de la retraite du prince de Bülow commença aussitôt à se répandre, confirmé par l'impossibilité de recourir aux expédients qui eussent pu conjurer cette retraite. Les nationaux libéraux, qui avaient évité jusqu'alors tout acte de nature à gêner le gouvernement, jugèrent ainsi la situation. Et, le 13 mai, leur chef M. Paasche donna sa démission de président de la commission des Finances, notifiant par là qu'il tenait la partie pour perdue et le bloc pour condamné.

Dès lors, la commission présidée par M. Spahn, vice-président, poursuivit son travail, par la collaboration du centre et des conservateurs, sans tenir compte du projet gouvernemental et en cherchant des impôts nouveaux destinés à remplacer ceux qu'elle venait

d'écarter : impôts sur les valeurs, droits d'entrée sur le café et le thé, impôts sur les lampes électriques, les allumettes, la parfumerie, etc... Le chancelier, reçu par l'Empereur à Wiesbaden le 18 et le 19 mai, répondit à ces initiatives en déclarant dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : « Le gouvernement présentera son projet d'impôt sur les successions et fera tous ses efforts pour qu'il soit accepté par le Reichstag. En outre, les gouvernements confédérés et le chancelier ne se laisseront imposer aucun projet d'impôt qui porterait préjudice au commerce et à l'industrie. » Cette résistance résolue était conforme aux intérêts de l'Empire : car les taxes inventées par la commission étaient, par leur abondance incohérente, d'une puérilité fiscale sans précédent.

Le 10 juin les ministres des finances des États confédérés réunis à Berlin, venaient à la rescousse et rejetaient l'impôt sur les plus-values immobilières ainsi que le droit d'admission à la cote proposés par la commission. Le 12, le conseil fédéral écartait à son tour les droits sur les lampes électriques, les allumettes et la parfumerie, ainsi que les droits de douane sur ces divers articles. Le 15 enfin, le gouvernement faisait distribuer un projet définitif, maintenant le droit sur les successions avec

certaines modifications d'application, introduisant de plus un impôt sur les polices d'assurance au dessus de 5 000 marks et un droit sur les mutations de propriétés immobilières, abandonnant enfin l'impôt sur les annonces et celui sur l'électricité. C'était le dernier mot du chancelier avant la discussion en séance.

Le 16 juin, cette discussion s'engage. « N'oubliez pas, dit le chancelier aux conservateurs, que les gouvernements confédérés sont fermement résolus à maintenir l'impôt sur les successions. N'oubliez pas que, même si vous triomphez, ce succès pourra être l'origine de graves défaites ultérieures par l'impression mauvaise qu'il fera sur le peuple allemand... Je ne connais pas de question plus importante à l'intérieur que celle de la réforme financière,.. Je subordonne naturellement ma personne à son succès. »

Dans la presse et dans les réunions publiques, même à la commission des Finances, on s'est plaint que la collaboration du centre à la réforme financière ait été écartée par les gouvernements confédérés ou par le chancelier. C'est complètement faux...

Le secrétaire d'État aux Finances n'a pas repoussé la proposition, indications ou vœux du centre, parce qu'elles émanaient du centre, mais seulement parce qu'elles étaient inacceptables...

Par contre je n'ai jamais caché que je considérais comme mon devoir, et cela du premier jour jusqu'à

aujourd'hui, de rendre possible aux libéraux de collaborer à la réforme. Cela se conçoit de reste.

Par-dessus tout je n'ai jamais empêché un parti d'accomplir œuvre positive. J'accepterais même le concours matériel des gauches les plus extrêmes, si elles renonçaient à leur attitude purement négative et stérile, si elles rompaient avec ce « dogmatisme intolérant » qu'un socialiste français leur a justement reproché ..

Je n'ai jamais pensé et je ne pense pas à m'approprier le programme libéral. Mais la collaboration des libéraux aux grandes œuvres de législation me paraît répondre éminemment à l'intérêt de notre développement, d'un développement tranquille et sain. L'unité allemande a été accomplie par des hommes qui appartenaient à l'opinion conservatrice. Et l'incomparable homme d'État qui a réalisé cette unité a, dans l'exécution de son plan, dû soutenir de longs et violents combats contre les partis libéraux. Mais ce même grand homme d'État, une fois vainqueur, ne s'est pas contenté de faire la paix avec les libéraux. Il a donné aux idées libérales une grande influence dans l'organisation de l'Empire et sur la législation...

Cela dit, le chancelier critique l'attitude des libéraux à l'égard de certaines parties de la réforme financière. Il critique la rigidité excessive de leur programme. Puis il se tourne vers la droite, dont l'intransigeance à l'égard de l'impôt successoral met en danger la réforme financière :

Dans ce pays, messieurs, où aucun parti n'a la majorité absolue, aucun parti ne peut exiger que le gouvernement ne jure que sur ses paroles. Pour n'avoir pu ni voulu m'y résoudre en faveur du centre, j'ai rompu

avec ce parti. Je ne peux pas davantage me soumettre au parti conservateur...

S'il y a eu chez nous un ministre qui apprécie à sa valeur l'importance du parti conservateur, c'est bien moi. Quand j'ai pris le pouvoir, j'ai considéré dès le début comme mon devoir d'apaiser la division qui existait alors entre les conservateurs et la couronne. Pendant des années j'ai travaillé avec beaucoup de peine, avec une grande patience à résoudre la difficile question des canaux. Dès le premier jour, exactement dès la première heure de mon arrivée à la chancellerie, j'ai soutenu les besoins, les vœux, les droits de l'agriculture. Je crois, messieurs, que vous attendrez longtemps avant de retrouver un chancelier par qui les intérêts conservateurs et agrariens, les intérêts véritablement et sincèrement conservateurs, les besoins réels et durables de l'agriculture, soient soutenus d'une façon aussi conséquente et j'ajoute aussi efficace que par moi.

Oui, j'ai soutenu ces intérêts mais dans le cadre de l'intérêt public. La ligne que la raison d'État me prescrit, je ne m'en laisse pas écarter par le parti conservateur. Je ne suis pas chef du parti conservateur et je n'ai pas de conseil à donner à ses chefs. Dans la mesure où mon expérience historique et mon tact politique me le permettent, je crois cependant que le parti conservateur se fait à lui-même le plus grand tort en se refusant à des demandes justifiées...

Votre politique, messieurs, je l'accorde très volontiers, est peut-être très conséquente, mais c'est une erreur de croire que le fait d'être conséquent justifie même les fautes politiques...

Le parti conservateur creuse sa propre fosse, s'il ne comprend pas les signes du temps, s'il n'évacue pas au moment opportun des positions devenues intenables.

Que le parti conservateur, sans abandonner ses

grands principes, remplisse les devoirs de l'heure, alors sa situation dans la vie publique s'affirmera pour le bien du pays. Que le parti conservateur suive cette ligne, alors, mais alors seulement, il restera un facteur important et durable de notre vie politique.

Votre refus, messieurs, pourrait peut-être faire échouer actuellement l'impôt sur les successions. Mais pour l'avenir il ouvrira le chemin à d'autres impôts successoraux qui passeront sans vous et contre vous et qui tiendront moins de compte encore des points de vue et des vœux du parti conservateur.

L'attitude des conservateurs dans cette grande question nationale produira une impression profonde sur le peuple allemand. De dangereuses oppositions contre votre parti en pourraient résulter. Ce sera frayer le chemin à un radicalisme que ni vous ni moi ne pourrions prendre la responsabilité de favoriser au regard de la postérité...

Je refuse de soutenir devant le conseil fédéral les impôts qui lèsent gravement le commerce et les échanges, qui grèvent l'industrie d'une façon insupportable, qui compromettent l'ensemble de notre situation économique. Malgré la difficulté de la situation politique, malgré la regrettable rupture entre les partis bourgeois de cette assemblée, je conserve fermement l'espoir qu'au Reichstag le sentiment collectif, le sentiment national et social l'emporteront sur les mesquineries de l'esprit de parti. Dans cet espoir je suis soutenu par l'opinion du pays comme le prouvent les manifestations de toutes sortes de ces derniers jours.

Et maintenant, messieurs, un mot personnel encore. Depuis des semaines, les journaux s'excitent à rechercher si je reste ou si je pars.

C'est là une question qui ne dépend pas des partis; cela ne dépend pas non plus des vœux de mes adversaires. Je reste aussi longtemps que Sa Majesté l'Empe-

reur croit que ma collaboration est utile à la politique extérieure et intérieure de l'Empire; aussi longtemps que je crois moi-même, d'après ma propre conviction politique et d'après mon jugement de la situation objective, pouvoir faire œuvre utile sur le terrain de la politique extérieure et intérieure.

Je ne vois actuellement rien d'aussi important pour la prospérité interne de l'Empire que le prompt accomplissement de la réforme financière. A ce grand intérêt, je subordonne naturellement ma personne d'une façon complète.

Si j'acquiers la conviction que ma personne est un obstacle, qu'un autre atteindrait le but plus facilement, ou si les événements se développaient dans un sens que je ne veuille ou ne puisse accepter et que je n'accepterai pas, alors il me sera possible de convaincre Sa Majeste l'Empereur de l'opportunité de ma retraite et alors aussi mes vœux pour le succès de mon successeur seront aussi loyaux que le sont mes efforts au service du pays [1].

Un conservateur, M. Westdorp, répond le surlendemain en combattant l'impôt. M. Spahn appuie M. Westdorp au nom du centre. M. Singer, socialiste, écarte aussi les droits de succession comme dérisoires. Le baron de Rheinbaben, ministre des Finances de Prusse, adjure la majorité de faire un sacrifice. Le duc de Trachenberg renouvelle cet appel. Le lendemain, M. Sydow, secrétaire d'État aux Finances, défend une fois encore les propositions du gouvernement et cri-

1. Reichstag, 16 juin 1909.

tique celles de l'opposition. Le 19, l'impôt sur les successions est renvoyé à la commission qui le 22 en rejette l'essentiel. Le même jour, le Reichstag vote en deuxième lecture le droit d'admission à la cote repoussé par le gouvernement. L'Empereur intervient alors au débat, et, dans un discours à Hambourg, il exprime le vœu que le bon sens triomphe de l'esprit de parti. C'est en vain. Le lendemain 24, commence en séance la discussion en seconde lecture de l'impôt sur les successions. L'article 9, qui est le paragraphe capital, est rejeté par 195 voix contre 187 sur 333 votants. L'ensemble de l'impôt est lui-même repoussé.

Et voici que sonne, pour le prince de Bülow, l'heure des résolutions décisives. S'il était un ministre parlementaire, il se retirerait sans plus attendre. Mais son devoir lui rappelle qu'il n'est responsable que devant l'Empereur et qu'il ne peut laisser se dresser en face du pouvoir impérial le contrôle parlementaire. Son premier soin est donc de déclarer qu'il réserve sa décision. Cette déclaration est-elle de pure forme? D'après de sûrs renseignements, non. Le prince hésite, en effet, parce qu'il n'a pas, au fond, de convictions politiques; parce qu'il est un négociateur né; parce qu'il se sent capable de trouver de nouvelles transactions. Au surplus, le parlemen-

tarisme est en Allemagne si peu de chose que toute majorité est bonne à prendre.

Alors interviennent des amis dévoués, au premier rang desquels il faut placer M. Hammann, chef du service de la presse à la chancellerie. Par de forts arguments, il montre au chancelier avec une éloquence de vieux libéral que, s'il reste, il livre au centre, au cléricalisme la politique allemande; qu'il humilie l'Allemagne en s'humiliant lui-même. La princesse de Bülow, qui assiste à l'entretien, est la première convaincue. Aussi bien le chancelier ne ferme pas les yeux aux attraits d'un départ qui lui laissera, dans l'histoire de l'Empire, un rôle unique, — celui du chancelier libéral, soutenu de la confiance impériale, qui part pour ne pas abaisser le programme national devant les exigences de l'ultramontanisme. Dans cet entretien capital, on arrête jusque dans son texte la déclaration qui le lendemain sera portée à l'Empereur, l'appel à la bienveillance du souverain qui ne peut vouloir « déshonorer » son ministre en le maintenant de force au pouvoir.

Vingt-quatre heures après, M. de Bülow est à Kiel. Quel est le fond des sentiments de Guillaume II? S'il eût voulu sauver le chancelier, — battu à huit voix seulement, ne l'oublions pas, — il aurait pu exercer sur les conservateurs

une action plus directe, rallier par son influence personnelle la demi-douzaine de suffrages dont M. de Bülow avait besoin. Mais sans doute n'a-t-il pas oublié la leçon de novembre. Est-ce pour cela qu'en juin, il reste strictement constitutionnel, perdant peut-être par sa réserve celui-là même qui lui avait huit mois plus tôt rappelé la nécessité de cette réserve. Hypothèse à coup sûr, et rien de plus, mais hypothèse qu'il faut envisager pour rester dans le cadre des sentiments humains. Quoi qu'il en soit, le prince rentre de Kiel ayant aux termes d'une note officieuse offert sa démission, que l'Empereur a refusée « dans le moment présent », en le priant de rester au pouvoir jusqu'au vote de la réforme financière. Le surlendemain, nouvelle note, qui confirme la première, mais qui insiste sur l'irrévocable résolution du chancelier d'abandonner son poste. C'est en dehors de lui d'ailleurs que se poursuit à la hâte le vote des impôts substitués à son projet. En réalité, ce n'est pas pour diriger ces votes de dernière heure que Guillaume II lui a demandé d'ajourner sa retraite ; c'est pour atténuer l'impression parlementaire qui se dégage de cette crise, où l'on voit un parti hostile au gouvernement, imposer sa volonté soit en ce qui regarde les idées, soit en ce qui regarde les hommes.

Tout le monde — Empereur, chancelier. députés, M. de Heydebrand, conservateur, M. de Hertling, catholique, — prend part à cette conspiration de pudeur autocratique. Mais en dépit de ce concours de bonnes volontés, la vérité ressort en pleine lumière. Le prince de Bülow se retire en ministre parlementaire. Et sa défaite lègue à son successeur l'obligation de gouverner avec la majorité qui a précipité sa chute.

CONCLUSION

CONCLUSION

Le prince de Bülow disait en 1905 : « Un double système d'alliances, dont l'un et l'autre sont pacifiques, assure l'équilibre de l'Europe. A ces alliances peuvent et doivent se superposer des amitiés. Vous êtes bien avec l'Italie : rien de mieux. Nous sommes bien avec la Russie : c'est parfait. Il faut seulement ne pas donner au rapprochement franco-italien un caractère anti-allemand, au rapprochement russo-allemand un caractère anti-français. Mais quoi de plus simple que de réaliser cette condition ? » Il était, en effet, très simple de le faire ; mais, pendant cinq ans, le prince de Bülow ne l'a pas fait, et il a sa responsabilité dans la persistance de ce qu'il a appelé lui-même un « vaste malentendu ».

Si, quatre ans auparavant, le chancelier, satisfait de ce qui dans ses gains était définitif, avait

renoncé à les compromettre en prétendant les forcer ; s'il avait admis qu'un fleuve qui déborde rentre tôt ou tard en son lit et que ce qu'il perd en extension, il le retrouve en régularité ; si, au lieu de copier trop étroitement les formules bismarckiennes, il avait adapté aux circonstances le réalisme de Bismarck ; s'il s'était, en un mot, résolu à consolider par un équilibre durable le prestige que lui avait valu une hégémonie nécessairement passagère, il eût pu, depuis longtemps, apaiser l'Europe et compter sur le concours de la France pour le maintien d'une paix qui ne sera durable que si elle repose, pour elle et pour l'Allemagne, sur des conditions d'égalité.

L'influence de son entourage, l'attrait de satisfactions apparentes, l'obsession des souvenirs bismarckiens expliquent les incertitudes qu'il a longtemps ressenties. L'Allemagne ne pouvait sans un effort laborieux se plier aux formes nouvelles de la politique. La division des autres lui apparaissait nécessairement comme le gage de sa puissance. La combinaison malaisée de la domination continentale et de l'expansion mondiale aggravait pour elle la difficulté du choix. Les crises qui ont agité le début de ce siècle étaient donc inévitables, et c'est un résultat appréciable qu'elles ne soient pas passées du terrain diplomatique sur le terrain militaire.

Le prince de Bülow a conquis néanmoins pendant les douze années qu'il a dirigé la politique de l'Allemagne, une place éminente parmi les hommes d'État contemporains. Ceux mêmes qui l'ont combattu n'ont pas été insensibles à la séduction de son talent. Il possède en effet toutes les qualités intellectuelles qui charment notre époque : une parfaite lucidité, une perception rapide des nécessités et des contingences, un scepticisme d'autant plus utile qu'il est parfois affecté, une fertile ingéniosité, un commerce d'un grand agrément, beaucoup d'éclat dans l'imagination et de simplicité dans l'attitude. Il plaît aussi par ses défauts qui ont quelque chose de féminin : la fantaisie, l'inconstance, l'inexacte évaluation des forces morales, une résistance obstinée à l'argument, une réelle indifférence aux démonstrations de la logique.

Dans sa diplomatie, qualités et défauts se sont tour à tour manifestés. L'Allemagne aurait pu lui devoir, cinq ans plus tôt, une situation égale à celle dont elle bénéficie aujourd'hui. Elle aurait pu, par contre, laisser échapper le succès final que le prince de Bülow lui a assuré. L'œuvre du chancelier est imparfaite, comme toutes les œuvres humaines, inachevée comme toutes les œuvres politiques. On ne saurait cependant fermer les yeux à l'effort d'intelligence et de volonté

dont elle témoigne, au souci élevé, qui l'a toujours inspirée, de ne pas jouer sur la carte d'une guerre les destinées de l'Allemagne et celles de l'Europe. Le prince de Bülow a provoqué parfois des conflits inutiles. Mais il a reculé toujours devant leurs conséquences extrêmes, prouvant qu'en lui la passion politique trouvait son frein dans la conscience du devoir humain et dans le culte de la civilisation.

A l'intérieur, sans obtenir de succès éclatants et sans modifier les cadres de la politique allemande, il a su donner la mesure d'une grande ingéniosité, d'une richesse singulière de moyens, d'une ténacité soutenue, — même dans ses variations, — d'une éloquence enfin qui le place au premier rang des orateurs contemporains.

Qu'il eût à l'égard du Reichstag une doctrine politique, on ne peut le soutenir après avoir suivi l'histoire de son gouvernement. Il a, selon sa propre expression, travaillé avec tous les partis. Pour mieux dire, il s'est servi de tous. Il a maté les conservateurs grâce au centre en 1901. Il a combattu le centre grâce aux libéraux depuis 1906. Il a moins recherché leur approbation que leurs voix, bornant son ambition à être suivi par eux dans le labyrinthe des débats parlementaires.

En agissant ainsi, il s'est conformé d'ailleurs à

la tradition bismarckienne : « J'ai eu recours, disait Bismarck, au suffrage universel pour effrayer les monarchies étrangères et les empêcher de mettre les doigts dans notre omelette nationale. Je n'ai jamais douté que le peuple allemand, dès qu'il comprendra que le droit de suffrage actuel est une institution nuisible, ne soit assez fort et assez sensé pour s'en défaire. S'il ne le peut pas, la phrase d'un de mes discours, qu'il saurait bien trotter une fois en selle, aura été une erreur [1]. »

Erreur, à coup sûr, à considérer le peuple allemand qui tient à son bulletin de vote. Vérité, à considérer ses gouvernants, pour qui l'expression de ce vote n'est jamais impérative et qui, dans les partis élus, ne voient que les éléments indifférents de la chimie politique qu'ils ont mission de mettre en œuvre.

Le prince de Bülow a donc usé de son droit en changeant de majorité. Mais il a commis une erreur en appréciant la force relative de ses majorités successives. Manieur d'hommes cependant expert, il a succombé pour s'être trompé. Le centre allemand, dont il a cru pouvoir affronter la rancune, n'est pas seulement le plus fort numériquement des partis qui siègent au Reich-

1. Bismarck, *Pensées et Souvenirs.*

stag ; il est aussi, par suite peut-être des rudes épreuves qu'il a subies dans l'opposition, le plus discipliné et le plus actif. Il a d'ailleurs l'heureuse fortune de résumer en lui les deux tendances dominantes de la politique impériale. Il est conservateur dans le sens parlementaire de ce mot, soucieux des grands besoins nationaux et du principe indispensable d'autorité. Il est audacieux dans l'acceptation sociale du terme, ne reculant point devant les lois de solidarité sociale auxquelles aucun régime ne saurait se soustraire s'il a laissé se dresser en face de lui le suffrage universel. Il est puissant, parce qu'il est à la fois pour la flotte de guerre et pour les retraites ouvrières. C'est ce double motif de puissance qu'a méconnu le chancelier. Et c'est pourquoi, dès le jour de sa rupture avec les catholiques, on pouvait prévoir l'échec final auquel il était condamné.

Sous sa direction ondoyante, la politique intérieure de l'Allemagne est demeurée conforme à ses traditions essentielles. Un constant souci des forces militaires ; le développement de l'armée et la création de la flotte; une lutte vigoureuse contre les socialistes ; quelques lois, moins nombreuses pourtant que dans la période précédente, de prévoyance et d'assurance sociales ; un grand souci des intérêts conservateurs,

conséquence des liens étroits qui attachent la noblesse au trône ; l'affirmation brutale à l'égard des vaincus, notamment des Polonais, du *Faustrecht* germanique; un compromis constant entre la volonté du prince et le vœu du pays; une prodigieuse dépense de diplomatie à l'intérieur ; quelque subtilité dans l'intrigue et le goût des complications superflues, ce sont là les traits principaux de la politique du prince de Bülow. Mais ce sont ceux aussi de la politique allemande et du caractère allemand.

Les adversaires du chancelier tombé lui reprochent d'avoir diminué le prestige du souverain. Il faudrait être allemand pour juger d'une question où le sentiment a plus de part que la raison. Dans l'orage qui secoua l'Allemagne à la fin de 1908, M. de Bülow fut-il mal inspiré de découvrir l'Empereur? Ou, comme il l'a toujours affirmé, dut-il, pour prévenir de pires violences, consentir un sacrifice et faire la part du feu? Il n'appartient pas à des étrangers de se prononcer à cet égard. Aussi bien ne convient-il pas d'attacher trop d'importance à la crise monarchique de l'an passé. Le souffle d'indiscipline n'a pas duré et on a senti du remords dans la soudaineté de l'apaisement.

Le roi de Wurtemberg disait que le premier mot de ses sujets en venant au monde était :

Nein ! L'esprit de fronde existe en effet en Allemagne comme ailleurs. Mais, pour le contenir, le sens national y est plus fort qu'ailleurs, et la cohésion patriotique qui unit, à l'appel du gouvernement, ce peuple de 60 millions d'hommes, reste la vérité profonde, que la France, plus que tout autre pays, doit se garder d'oublier.

FIN

TABLE

INTRODUCTION

L'HOMME ET LE MILIEU

PREMIÈRE PARTIE

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE MONDIALE

CHAPITRE II

LE CONFLIT EUROPÉEN

CHAPITRE III

LA POLITIQUE DE DÉTENTE

DEUXIÈME PARTIE

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

CHAPITRE PREMIER

LE PRINCE DE BULOW ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE II

LE PRINCE DE BULOW ET LE REICHSTAG DE 1903

CHAPITRE III

LE PRINCE DE BULOW ET LE BLOC

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY — 18646-10-09.